



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

438 L-1

UNIVERSITE



Digitized by Google

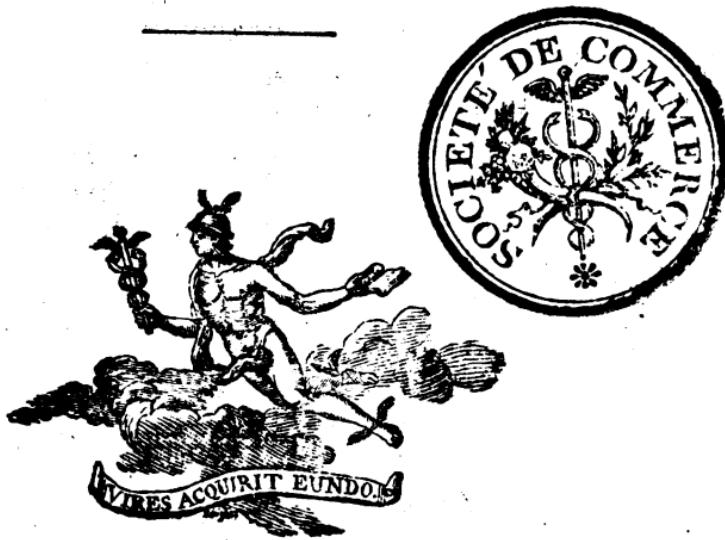




138 L 1

# MERCURE DE FRANCE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE

TOME HUITIÈME.



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.  
A N X.





(N.<sup>o</sup> XLIII). 5<sup>e</sup> Germinal. An 10.

# MERCURE DE FRANCE.

## LITTÉRATURE.

### LE PRINTEMPS.

IMITATION D'HORACE, Liv. I<sup>e</sup>, Ode 4.

ENFIN le doux printemps a, loin de nos climats,  
Banni la piquante froidure ;  
L'œil, que fatiguaient les frimats,  
Aime à se reposer au sein de la vertude !  
  
Déjà le laboureur fuit son obscur foyer,  
Le troupeau bondit dans les plaines ;  
Et l'impatient nauteunier  
S'est élancé du port vers des plages lointaines.  
Vénus aux Dieux des champs a réuni sa cour,  
Phébé vient éclairer leur danse ,  
Et Pan, sur le luth de l'Amour ,  
Anime les plaisirs en marquant la cadence.

Au même instant, Vulcain embrase ses fourneaux ,  
De toutes parts l'Etna s'allume ;  
Sous les coups de leurs lourds marteaux ,  
Ses compagnons ardents font retentir l'enclume.

## 4 MERCURE DE FRANCE,

Amis, couronnez-vous de ces nouvelles fleurs,  
Premiers dons qu'épanche la terre,  
Et venez au Dieu des pasteurs  
Immoler un chevreau dans ce bois solitaire.

Sur nos têtes, la mort, la pâle mort, sans choix,  
Agitant sa faux meurtrière,  
Aux fastueux palais des Rois,  
Heurte du même pied qu'à l'obscur chaumière.

Le terme de nos jours marqué par les Destins  
Si près, hélas ! de la naissance,  
Interdit aux frêles humains,  
D'un bonheur éloigné la friyole espérance.

Bientôt enveloppé dans l'éternelle nuit,  
Vous verrez les rivages sombres,  
Et ce nocher qui nous conduit  
Au lugubre manoir du vain peuple des ombres.

Là, vous n'attendrez plus, au milieu d'un festin,  
Que le dé pour vous se déclare,  
Et vous proclame roi du vin ;  
Le vin, les jeux, les rois sont bannis du Ténare.

Adieu l'aimable Atys et ces traits si vantés,  
Que même ses rivaux admirent ;  
Quand de vingt timides beautés,  
Pour ses charmes naissants les jeunes cœurs soupirent.

DE WAILLY.

A M<sup>me</sup> THOMAS,

*Pour la Sainte-Anne, jour de sa fête, en 1785.*

DANS votre fête acceptez cette rose.  
 Tout est charmant dans cette aimable fleur ;  
 Tout, son parfum, sa forme, sa couleur,  
 Même son nom. Modeste et demi-close,  
 C'est dans vos champs, pour vous qu'elle est éclose.  
 Simple en vos goûts, comme elle loin du bruit,  
 Vous vous plairiez à l'ombre d'un bocage.  
 Le moindre vent comme elle vous outrage ;  
 Le moindre choc comme elle vous détruit ;  
 Et cependant, presque toujours errante,  
 D'un frère illustre accompagnant les pas,  
 Fatigues, soins, rien ne vous épouvante.  
 La peine même a pour vous des appas.  
 Faible roseau, vous résistez sans cesse.  
 Comme pour lui votre active tendresse  
 Prévient ses vœux, devine ses désirs !  
 Depuis trente ans ce sont là vos plaisirs.  
 Ce plaisir pur, vous n'en avez point d'autre,  
 Soutient lui seul votre corps délicat.  
 C'est son bonheur qui fait partout le vôtre ;  
 C'est sa santé qui fait votre climat.  
 Le ciel est juste ; une amitié si chère,  
 Tant de vertus méritaient sa faveur ;  
 Et ce ciel juste attache au nom du frère  
 Le souvenir et le nom de la sœur.

*Par DUCIS.*

## E N I G M E.

**A** la candeur qui brille en moi  
Se joint le plus noir caractère ;  
Il n'est rien que je ne tolère,  
Mais je suis méchant quand je bois.

## L O G O G R I P H E.

**J**E vis et meurs avec mon cœur,  
Je donne la mort sans mon cœur.

## C H A R A D E.

A M<sup>le</sup> Ph. D. ....

**J**ADIS dans les combats, de célèbres guerriers,  
Portés sur mon premier, volaient à la victoire ;  
Sur mon dernier encor, avides de lauriers,  
Ils allaient acquérir une nouvelle gloire.  
D'un seul de vos regards mon entier est l'effet,  
Aimable Ph.... on ne peut s'en défendre,  
Et dès qu'on vous a vu, l'on sent avec regret  
Le besoin de vous fuir, si l'on porte un cœur tendre.

*Mots de l'Enigme et du Logographe insérés  
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *espérance*.

Celui du Logographe est *aristocrate*, où l'on trouve  
*Socrate, Aristote, rat, roi, air, aérostat, triste, estoc,*  
*troc, arc.*

*LETTRE aux Rédacteurs du MERCURE.*

**C**ELUI de vos coopérateurs , qui , dans le dernier N.<sup>o</sup> du Mercure , a parlé des Œuvres posthumes de Thomas , se distingua souvent à côté de-lui dans la même carrière \* .

\*Quand cet article était à l'impression , l'homme de lettres dont on parle ici est mort presque subitement. C'était l'abbé de Vauxelles , l'un des esprits les plus aimables de ces derniers temps. Sa conversation , comme son style , était semée de traits ingénieux et d'anecdotes piquantes. Il avait vu dans sa jeunesse les écrivains les plus illustres du dernier siècle. Il aurait pu dire , comme Nestor , à la génération nouvelle : « *J'ai vécu avec des hommes qui valaient mieux que vous.* » Mais il était trop poli pour tenir ce langage. Il avait obtenu des succès dans l'éloquence , à côté de Thomas , de l'abbé Maury , et de l'abbé de Beauvais , depuis évêque de Sénez. Mais les longs travaux , et les genres sévères n'étaient pas ceux qui convenaient le plus à la nature de son talent. Un grand nombre de morceaux épars dans des ouvrages périodiques , attestent les agréments de son esprit et la finesse de son goût. Il avait donné récemment une édition des Lettres de Madame de Sévigné , et du livre sur l'Education des filles , par Fénelon. Les deux discours préliminaires qu'il avait ajoutés au texte ont mérité les plus grands éloges. Il préparait un commentaire sur les oraisons funèbres de Bossuet , il était digne de l'entreprendre. Tous les gêts de goût doivent le regretter , comme ses amis. Le plus grand de nos critiques appelait l'abbé de Vauxelles le *Chaulieu* de la prose. Il avait quelque chose de sa grâce , de sa facilité et même de sa négligence. On peut aussi lui appliquer ce que disait Voltaire de ce même abbé de Chaulieu :

Presque seul il était resté  
D'un siècle plein de politesse.

## 8 MERCURE DE FRANCE,

Il fut le compagnon de sa jeunesse et son ami. Nul ne pouvait mieux le peindre et le juger. On regrette seulement qu'il se soit borné à l'examen de quelques fragments de la *Pétride*. On eût désiré qu'un homme qui sait louer et censurer avec tant de discernement jetât un coup-d'œil plus étendu sur la masse entière des écrits de Thomas, et en particulier sur ses éloges, qui lui assurent, entre les orateurs, un rang que ses vers ne lui donneront pas, je crois, entre les poètes. J'ai relu tous ces discours dans la nouvelle édition qui vient d'être publiée. Ils m'ont fait naître quelques réflexions que je vous soumets. Le panégyriste de Descartes et de Marc-Aurèle est trop connu pour que vous n'accordiez pas encore quelque place à son souvenir; et d'ailleurs la critique trouvera bien ráplement un texte plus instructif et plus fécond.

Thomas eut des détracteurs et des partisans outrés. Ses premiers succès furent brillants. Mais, comme vous l'avez fort bien observé, sa réputation ne s'est pas soutenue avec le même éclat jusqu'à la fin de sa vie. Cependant son éloquence s'était bien agrandie et bien épurée dans ses derniers ouvrages. Des éloges du comte de Saxe et du chancelier d'Aguesseau à celui de Marc-Aurèle, le progrès est frappant. Pourquoi donc sa gloire parut-elle décroître au moment où il la méritait davantage? Une telle contradiction s'explique facilement. Les circonstances où parut cet écrivain contribuèrent à sa renommée. Il la dût autant à ses défauts qu'à ses beautés. C'était alors la mode de prodiguer le faste des sentences et d'affectionner un ton superbe et chagrin contre tout ce qui était puissant. Quelques

maximes d'indépendance et des invectives contre l'autorité donnaient un débit prodigieux à des livres maintenant inconnus. A ce genre d'effet, qui n'était pas encore épuisé, Thomas joignait un mérite moins facile et plus durable. Il avait reçu de la nature un talent qui n'était pas vulgaire, et ce talent se fortifia trente ans par des études sans nombre et des méditations continues. Ses écrits portent à la fois l'empreinte d'une âme fière et d'une imagination élevée. Il est vrai qu'en général cette imagination a plus de force que de souplesse, et plus de grandeur que de grâce. On sait que cet auteur est noble, grave, imposant ; mais qu'à l'exception de quelques morceaux, il est trop rarement simple, facile et naturel. Son vice principal est de grossir les traits et de charger les couleurs en voulant agrandir tout ce qu'il peint. Cette disposition à tout exagérer put s'accroître encore par le genre qu'il avait choisi ; car il n'a guère fait que des panégyriques.

Il parcourut le premier, avec gloire, la nouvelle carrière que l'Académie française ouvrit aux orateurs, lorsque, pour donner plus d'intérêt à ses concours, elle proposa l'éloge des grands hommes. Il se montra digne de les louer, par ses vertus comme par ses talents. Le bruit de ses nombreux triomphes se répandit dans toute la France. Il eut une foule d'imitateurs. Les défauts du modèle devinrent plus remarquables dans ses copistes, et sa réputation s'en affaiblit. C'est précisément ce qui était arrivé au plus fameux des rhéteurs latins. « Sénèque, dit Quintilien, plaisait à ses admirateurs par les vices de son style. Chacun s'efforçait de les imiter

10 MERCURE DE FRANCE,  
*et déshonorait son maître, en se vantant de  
parler comme lui*\*.

Thomas eut plus d'un rapport avec Sénèque ; il vit aussi s'élever peu de temps après lui un homme dont le goût fut bien meilleur que le sien. *Le Cours de littérature*, comme on l'a dit ailleurs, parut chez les Français à la même époque, que le *Livre des institutions* chez les Romains. L'auteur de ce cours fut, comme Quintilien, orateur avant d'être critique : ses discours, si on les compare à ceux de Thomas, n'ont pas le même appareil ; on y trouve moins de cette dignité qui cherche l'admiration ; ils supposent des études moins vastes et des veilles moins laborieuses. L'esprit n'y a pas combiné tant d'effets, et multiplié tant de pensées ; mais le ton en est plus vrai, la marche plus heureuse, et la variété du style y répond mieux à celle des sujets.

Ce dernier orateur n'a point peint la simplicité guerrière de Catinat, comme les graces de ce Fenélon qui réunissait dans sa conduite et dans ses écrits ce que le goût a de plus pur, et ce que la vertu a de plus aimable. Au contraire, les physionomies de Daguesseau, de Duguay-Trouin, de Descartes et de Sully ont trop souvent le même dessin et la même couleur. Quoi qu'il en soit, ces deux écrivains, avec des qualités différentes, ont honoré l'éloquence française, vers la fin du dix-huitième siècle ; j'ai entendu comparer quelquefois le genre cultivé

\* *Sed placebat propter sola ritia, et ad ea se quisque di-  
rigebat effingenda quæ poterat. Deinde cùm se jactaret  
eodem modo dicere, Scenecam infamabat.* (QUINTILIEN,  
liv. X, chap. I.)

par eux, à celui de l'oraison funèbre que porta si haut le génie de Bossuet, et qu'orna si bien l'art de Fléchier. Mais il me semble que ces discours académiques, dont je reconnaiss d'ailleurs tout le mérite, ne pouvaient jamais fournir les mêmes ressources à l'orateur et produire d'aussi fortes impressions.

Rapprochez un moment les lieux, les siècles, les circonstances. Revoyez autour de la tribune sacrée cette foule auguste, ces nombreux auditoires composés de ce que la nation avait de plus grand et de plus éclairé sous le règne de Louis XIV, et jugez où sont les plus sûrs moyens d'émouvoir le cœur, et de frapper vivement l'imagination.

Quand Fléchier, quand Bossuet montaient dans la chaire pour louer Turenne ou Condé, la patrie en deuil déplorait la perte récente de ces deux héros. Les éloges de tout un peuple répondraient à ceux de l'orateur, et par combien de spectacles l'orateur lui-même était enflammé ! Ses premiers regards tombaient sur les restes du grand homme dont la mémoire lui était confiée par la reconnaissance publique. Les parents, les amis de l'illustre mort, ses plus fidèles serviteurs, tous ceux qui avaient recueilli ses dernières paroles, étaient présents à ses funérailles. Non loin, de vieux soldats, compagnons des victoires, pleuraient, appuyés sur ces mêmes armes qui triomphèrent de l'Europe. Au bruit de la cérémonie funèbre, le monde avait suspendu ses spectacles et ses jeux. Les hommes du siècle étaient accourus sous ces voûtes religieuses. Le riche et le pauvre, le sujet et le prince, instruits ensemble à cette école de la

mort qui égale toutes les conditions, offraient les mêmes vœux, s'humiliaient dans la même poussière, et, partageant les mêmes craintes et les mêmes espérances, pressaient de leurs genoux les pavés de ce temple couverts d'antiques épitaphes et des promesses d'une vie nouvelle. Les femmes les plus aimables de ces temps fameux, les Thiange, les Montespan, les évigné, les La Fayette, et les *touchantes* Nemours et les *belles* Montbazon, qui devenaient plus belles et plus touchantes encore, écoutaient avec un pieux recueillement \*, près du sévère Montausier et du vénérable Bourdaloue. Les arts avaient orné de toutes leurs pompes le mausolée qui renfermait les augustes dépouilles. Au dessus, on croyait voir planer encore l'âme du héros, attentive aux hommages de la France. Du milieu de cette scène imposante, Bossuet, chargé de gloire et d'années, élevait ses accents pathétiques, et tous les coeurs étaient ébranlés. A peine avait-il fait entendre sa voix, que ce temple, environné de crêpes, semblait devenir plus sombre. Cette voix sublime redoublait la majesté du sanctuaire et les terreurs du tombeau. Tantôt, l'homme inspiré contemplait, avec un sombre abattement, le cercueil où tant de gloire était renfermée ; tantôt, il se tournait avec confiance vers l'autel de celui qui promet l'immortalité. Toutes les tristesses de la terre et toutes les joies du ciel se peignaient tour-à-tour sur son front, dans ses regards, dans

\* L'étranger admirait dans cette auguste cour  
Cent filles de Héros conduites par l'Amour,  
Ces belles Montbazon, ces Nemours si *touchantes*.

VOLTAIRE.

sa voix , dans ses gestes , dans tous ses mouvements. En arrachant des larmes aux spectateurs , il pleurait lui-même , et , sans cesse ému de sentiments contraires , s'enfonçant dans les profondeurs de la mort et dans celles de l'éternité , mêlant les consolations à l'épouvanter , il proclamait à la fois le néant et la grandeur de l'homme entre le tombeau prêt à l'engloutir , et le sein d'un Dieu prêt à le recevoir.

Au sortir d'une de ces solennités douloureuses qui réunissent toutes les espèces d'intérêt , transportez - vous dans la salle d'une Académie : on y lit , sans pompe , l'éloge d'un ministre , d'un philosophe , d'un magistrat célèbres , longtemps après leur mort , et devant des spectateurs indifférents . — Il n'y a point là de mausolées , d'autel et de tribune ; des amis éperdus , une famille gémissante , n'accompagnent point le fatal cortège . Ce n'est point la patrie et la religion éploreades qui ont rassemblé dans cette enceinte un peuple encore ému de sa douleur . Une curiosité purement littéraire a réuni quelques gens de goût . Ils viennent juger avec quel art on a traité un sujet proposé , depuis un an , à l'émulation , pour une médaille et quelques applaudissements . C'est un jeu d'esprit , un effort de talent qu'ils applaudissent , et non un spectacle dramatique auquel ils viennent assister .

Ces oraisons funèbres du dernier siècle , me paraissent avoir encore un autre avantage . On sait bien que le ton des panégyriques exagère toujours un peu celui de la vérité ; mais on y pardonne aisément quelque excès , quand les larmes , dues à la mémoire de celui qu'on cé-

lèbre, ne sont point encore essuyées. Au contraire, tous les inconvenients du genre se font sentir quand les années ont affaibli l'enthousiasme et les regrets. Le temps découvre les imperfections des plus grands héros, et rien ne se dissimule à son tribunal. Ainsi, quand les siècles ont passé sur la tombe d'un homme illustre, il doit être plus jugé que loué. Son véritable éloge est dans son histoire. Plutarque, éloigné par plusieurs générations des grands hommes Grecs et Romains, se contenta d'écrire leurs vies, et ne fit point leurs panégyriques.

Mais, en reconnaissant les désavantages de ces éloges académiques, on n'en doit que plus d'estime à ceux qui ont su répandre des beautés réelles dans un genre équivoque, qui ne peut avoir, ce me semble, au même degré, ni les grands mouvements de l'éloquence funèbre, ni les développemens instructifs de l'histoire.

Cependant, plusieurs sujets traités par Thomas étaient susceptibles du ton le plus oratoire. On pouvait y produire quelques-uns des effets retracés plus haut. L'Eloge du maréchal de Saxe, par exemple, fut proposé peu d'années après sa mort, et presque sous les yeux des témoins de ses exploits. Le monarque avait, le premier, honoré la cendre de son défenseur. Il avait donné l'ordre à Pigal de représenter sur le marbre, et les triomphes du héros, et la douleur de la France. Les humiliations éprouvées à Rosbach, donnaient un nouveau lustre à la journée de Fontenoy. Cette dernière victoire qui avait inspiré les chants de toutes les Muses françaises, occupait encore la renommée. C'était la plus belle époque militaire du

18.<sup>me</sup> siècle, avant que la valeur française, surpassant tous les prodiges du temps passé, reculât les limites de notre patrie jusqu'à celles des anciennes Gaules. L'éloquence pouvait aisément se déployer dans la description de la bataille de Fontenoy. Il me semble que l'imagination de l'orateur est bien moins riche que le sujet.

« Champs de Fontenoy ! s'écrie-t-il, vous allez décider cette grande querelle ! C'est dans cet espace qu'est renfermée la destinée de quatre empires ! ...  
 .... Tout s'ébranle : ces grands corps se heurtent. Maurice, tranquille au milieu de l'agitation, observe tous les mouvements, distribue des secours, donne des ordres, répare les malheurs ; sa tête est aussi libre que dans le calme de la santé. Il brave doublement la mort : il fait porter dans tous les lieux où l'on combat, ce corps faible qui semble renaître. .... C'est de ce corps mourant que partent ces regards perçants et rapides, qui règlent, changent ou suspendent les événements, et font les destins de cent mille hommes. La fortune combat pour nos ennemis. Un hasard utile a formé cette colonne dont les effets ont été regardés comme le chef-d'œuvre d'un art terrible et profond. Toujours ferme, toujours inébranlable, elle s'avance à pas lents, elle vomit des feux continuels ; elle porte partout la destruction. Trois fois nos guerriers attaquent ce rempart d'airain, trois fois ils sont forcés de reculer. L'ennemi pousse des cris de victoire, le destin de l'armée change celle, la nation tremble pour son roi. Maurice voit des ressources où l'armée entière n'en voit plus. Il recueille toutes les forces de son ame. Une triple

« attaque est formée sur un nouveau plan, la colonne  
 « rompue, la France se rassure, et Louis est vain-  
 « queur. O Maurice! puisque tu n'es plus, permets  
 « qu'un citoyen obscur, mais sensible, s'adresse à ta  
 « cendre: reçois pour ce bienfait les hommages de  
 « mes concitoyens et les miens, la postérité te doit  
 « son admiration; mais nous, nous te devons un sen-  
 « timent plus tendre, nous devons chérir et adorer  
 « ta mémoire. »

Ce morceau manque d'effet et de force; toutes les phrases en sont coupées de la même manière. Il commence par une apostrophe aux champs de Fontenoy, et finit par une apostrophe au comte de Saxe. Rien n'est plus froid et plus monotone.

Ah! ce n'est pas ainsi que Bossuet décrit la bataille de Rocroi. Il vous transporte au milieu du combat. Il fait passer dans ses expressions tout le feu de la guerre, et toute l'âme de Condé.

... Les deux généraux et les deux armées semblent  
 « avoir voulu se renfermer dans des bois et des ma-  
 « rais, pour décider leur querelle, comme deux braves  
 « en champ clos. Alors que ne vit - t-il pas? Le jeune  
 « prince parut un autre homme. Touché d'un si digne  
 « objet, sa grande âme se déclara toute entière, son  
 « courage croissait avec les périls, et ses larmières avec  
 « son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en pré-  
 « sence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il  
 « reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus pa-  
 « siblement. A la veille d'un si grand jour, et, dès la  
 « première bataille, il est tranquille, tant il se trouve  
 « dans son naturel; et on sait que le lendemain, à

l'heure marquée, il fallut réveiller ce nouvel Alexandre. Le voyez-vous comme il voit ou à la victoire ou à la mort? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi-vaincus, mettre en fuite l'espagnol victorieux, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappent à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants : trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés. Le prince l'a prévenu. Les bataillons encrés demandent quartier. Mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Anguien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré, il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque : leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que le vainqueur, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner.... Le prince fléchit le genou, et, dans



« le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. »

Je sais que ce morceau était autrefois cité dans toutes les rhétoriques à l'usage des jeunes gens. Mais les beautés n'en peuvent être senties que par des lecteurs d'un âge plus avancé. Comme ce style est vif et rapide ! Il s'élance avec Condé ; il s'échauffe avec la mêlée ; il en reproduit tout le désordre. On croit entendre le bruit des armes, les cris des soldats et la voix du chef qui s'élève au dessus de toutes les autres. Tantôt des périodes nombreuses et soutenues semblent se développer avec la masse de l'armée entière. Tantôt les membres de la phrase se brisent, et, par leurs irrégularités, imitent la marche interrompue, les brusques évolutions, et le choc tumultueux des divers corps. La phrase, en un mot, est toujours d'accord avec ce qu'elle doit exprimer. Elle s'arrête ou se prolonge comme l'action, se varie avec toutes les incertitudes de la fortune, et se précipite avec les derniers mouvements qui la décident.

Bossuet représente aussi un capitaine expirant qui enflamme de ses derniers regards la valeur de ses troupes. Mais combien est simple et martial à la fois le tableau du vieux comte de Fontaines, porté dans sa chaise, à la tête des bandes espagnoles. Thomas ne peint *qu'un corps mourant qui semble renaitre*. Bossuet qui connaît mieux la grandeur de l'homme, peint une *ame guerrière maîtresse du corps qu'elle anime*. C'est aussi, comme à Fontenoy, dans un étroit espace, qu'il faut combattre, entre des marais et des bois. Mais sous quelle image

## GERMINAL AN X.



Bossuet nous montre les deux armées prêtes à vider leur querelle *comme deux braves en champ clos* ! Voulez-vous mieux juger combien l'orateur moderne est faible ? Opposez à la marche de la colonne anglaise, dont la description aurait pu être si neutre et si brillante, la peinture de *ces gros bataillons serrés qui ressemblent à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches*. Quelle énergie et quelle originalité ! que toute éloquence est médiocre auprès de celle-là ! Les qualités qui dominent dans Bossuet sont celles qui manquent le plus à Thomas, je veux dire, la verve et le mouvement.

On est étonné de lire dans l'*Essai sur les éloges* que Bossuet manque d'idées toutes les fois qu'il n'est pas soutenu par son sujet. Cette erreur est facile à réfuter. L'oraison funèbre du chancelier Letellier est sans doute bien inférieure à celle de la reine d'Angleterre, de M.<sup>me</sup> d'Orléans et du grand Condé. Un tel personnage et les événements de son ministère, ne pouvaient éléver le génie comme les infortunes de la veuve de Charles I.<sup>er</sup> et l'héroïsme du vainqueur de Rocroy. Comparez cependant à l'éloge du chancelier d'Aguesseau par Thomas, l'oraison funèbre de Letellier. Les deux sujets ont plus d'un rapport. Eh bien ! n'est-ce pas Bossuet qui répand le plus d'idées de tout genre sur les études, les mœurs et les devoirs d'un magistrat !

Le panégyriste du comte de Saxe et de d'Aguesseau surpassa ces deux premiers essais dans l'éloge de Duguay-Trouin. Ce discours est terminé par une prosopopée très-oratoire. L'om-

20 MERCURE DE FRANCE,

bre de cet illustre marin , évoquée par l'orateur, se promène tristement au milieu de nos ports déserts , et rappelle aux Français la gloire de ces flottes victorieuses sous qui se courbait autrefois l'océan , et qui faisaient trembler le pavillon britannique. Cette apostrophe était plus frappante à la suite d'une guerre malheureuse sur terre et sur mer , au moment d'une paix si déshonorante et si indispensable , dit Voltaire dans son siècle de Louis XV. Je l'ai déjà remarqué plus haut. La satire indirecte du gouvernement donnait plus de prix à cette espèce d'éloquence.

Le caractère de Sully était plus beau que les trois premiers. Mais si vous exceptez quelques traits des dernières pages , Thomas , dans ce discours , est resté fort au dessous de lui-même , et surtout de son héros. C'est alors qu'il commence à faire un grand abus des termes abstraits et des comparaisons tirées de la mécanique. Tout est *poids* et *contre-poids* , *force* et *levier* , *action* et *réaction*. Les critiques remarquèrent justement l'emphase et l'obscurité de quelques phrases de cet éloge. On n'a jamais prodigué l'orgueil des grands mots et le vague des idées avec plus d'excès que dans le portrait de ce ministre qui doit veiller sans cesse à retrancher de la somme des maux qu'entraîne l'embarras de chaque jour , le choc et le contraste éternel de ce qui serait possible dans la nature et de ce qui cesse de l'être par les passions \* , etc.

On retrouve plusieurs de ces défauts dans l'éloge de Descartes. L'orateur étale les con-

\* Voyez l'Eloge de Sully , page 178. Nouvelle édition.

naissances qu'il vient d'acquérir avec trop de luxe et d'ambition. Il fait *agir trop longtemps les siècles passés sur l'ame de Descartes, et réagir l'ame de Descartes sur les siècles futurs.* Mais plus d'une beauté couvre ces taches et doit les faire pardonner.

L'abbé d'Olivet et l'abbé Le Batteux ne voulaient pas, dit-on, qu'on couronnât cet ouvrage ; ils en trouvaient le style plein d'enflure, et les détails plus propres à l'Académie des sciences qu'à l'Académie française. Thomas n'avait point oublié cette critique, et même il en parlait de temps en temps avec quelque humeur. Mais quand, à la séance publique, on entendit ce passage de son exorde : *c'est aux pieds de la statue de Newton qu'il faudrait prononcer l'éloge de Descartes,* la salte retentit d'acclamations, et le public cassa le jugement de d'Olivet et de Le Batteux. Le public eut raison, car cet éloge respire l'enthousiasme de la gloire. Le tableau des persécutions éprouvées par Descartes offre, ce me semble, des traits admirables. Tels sont ceux-ci par exemple :

- Avec ses sentiments, son génie et sa gloire, il dut trouver l'envie à Stockholm comme il l'avait trouvée à Utrecht, à la Haye et dans Amsterdam.
- L'envie le suivait de ville en ville, et de climat en climat. Elle avait franchi les mers avec lui ; elle ne cessa de le poursuivre que lorsqu'elle vit entre elle et lui un tombeau. Alors elle sourit un moment sur sa tombe, et courut dans Paris où la Renommée lui dénonçait Corneille et Turenne.
- Hommes de génie, de quelque pays que vous soyez, voilà votre sort. Les malheurs, les persécutions, les

“ injustices , le mépris des cours , l’indifférence du peuple , les calomnies de vos rivaux ou de ceux qui croiront l’être , l’indigence , l’exil , et peut-être une mort obscure , à cinq cents lieues de votre patrie ; voilà ce que je vous annonce . Faut-il pour cela que vous renonciez à éclairer les hommes ? Non , sans doute , et quand vous le voudriez , en êtes-vous les maîtres ? etc. , etc. ”

Ce ton est très-noble et très élevé ; mais quand il est toujours le même , il fatigue bientôt ceux qui l’admirent le plus . L’ouvrage où le style de Thomas eut le moins de cet apprêt et de cette gravité trop soutenue qu’on lui reproche , est peut-être l’éloge du dauphin . C’est que précisément il trouva dans ce sujet plusieurs des ressources de l’oraison funèbre , et qu’il y a même imité , plus d’une fois , les formes de Bossuet et de Fléchier , comme dans le morceau suivant :

“ Les vastes palais de Fontainebleau ont été baignés de larmes ; on arrache la famille royale à un séjour désolé . On fuit ! ces palais immenses deviennent déserts , et la mort seule y habite ; mais tous les coeurs restent attachés à cet appartement funèbre ; ils errent autour de ce lit de mort ; et , fixés près d’une vaine cendre , redemandent au ciel ce qui n’est plus . Quel retour ! Presque jusqu’au dernier moment on avait espéré . On revoit ces chemins par où il avait passé , où la douce espérance le soutenait encore . La nouvelle arrive à Paris . En un instant elle est répandue dans les maisons , dans les places publiques ; il est mort ; à ce mot qui de nous n’a été attendri ? etc. ”

Il est malheureux que ce passage rappelle un peu trop ce fameux mouvement. *O nuit désastreuse ! O nuit effrayante où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette effrayante nouvelle ! Madame se meurt, Madame est morte ! Qui de nous ne se sentit frappé, à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille ?* On voit du moins qu'en se rapprochant des orateurs d'un autre siècle, l'âme de Thomas était plus doucement émue, et que son style acquérait plus de souplesse, plus d'onction et de facilité.

Sa réputation s'établit très-vite, mais elle ne fut pas épargnée par la critique. Il sentit que, par de nouveaux efforts, il devait enfin la confondre, et justifier ses admirateurs. C'est alors qu'il fit l'éloge de Marc-Aurèle, où toutes ses beautés se fortifièrent, et où disparurent presque tous ses défauts. L'homme le plus digne d'apprécier ce chef-d'œuvre de Thomas, a dit que c'était un drame moral plein de majesté et d'intérêt, digne d'être représenté devant des sages et des rois.

Mais d'où naît cet intérêt et cette majesté douloureuse qui remplit l'éloge de Marc-Aurèle, et qu'on loue si justement ? C'est que cet éloge a tous les caractères que j'ai indiqués dans l'oraison funèbre. L'orateur a saisi le moment où le corps de Marc-Aurèle est transporté à Rome, au milieu des larmes et de la désolation publique. Et c'est Apollonius qui, penché sur les restes de ce grand homme, déplore sa perte, et raconte ses vertus devant le peuple romain.

Le grand talent qu'on admire dans ce bel

ouvrage se soutient souvent à la même hauteur dans quelques chapitres de l'*Essai sur les Eloges*. Cet essai n'est au fond que la poétique du genre dont s'était occupé Thomas pendant toute sa vie, et il voulut y renfermer une grande partie de l'histoire universelle ! Le sujet principal est en disproportion avec l'immensité du cadre et la multitude des accessoires. Thomas, en s'efforçant d'enrichir chaque partie de sa composition, manquait souvent l'effet général. Son *Essai sur les éloges* a des parties brillantes, mais l'ensemble est défectueux.

L'ancienne police retrancha, dit-on, quelques passages de cet *Essai*. Du moins on publie dans cette dernière édition un Fragment sur Richelieu, qu'on n'avait point vu dans la première. Je ne sais si Thomas n'aurait pas dû des remerciements au censeur qui lui conseilla cette suppression.

Que voit-on en effet dans ce fragment ? Tout, excepté le génie de Richelieu. On le condamne sans restriction, sur des faits isolés dont la cause n'est point encore bien éclairee, et on sépare sa conduite, des grandes circonstances qui la déterminèrent. Il fallait montrer ce grand ministre entre le siècle de la ligue, dont il réprimait les dernières fureurs, et le siècle de Louis XIV, dont il préparait la gloire.

Mais Thomas, quoiqu'il eût beaucoup d'aperçus divers dans l'esprit, savait rarement saisir dans un sujet, les points de vue les plus simples et les plus féconds. Il pensait en détail, si on peut parler ainsi, et ne s'élevait point assez haut pour trouver ces idées premières qui font penser tous les autres. On voit dans ses ouvrages

le fruit de la plus vaste lecture, des conversations les plus choisies, et d'un grand nombre de réflexions acquises par des études très-variées. Mais on y chercherait en vain quelque chose de cet esprit original qui, loin des hommes et des livres, peut s'élever seul jusqu'à des conceptions nouvelles.

Si Thomas n'eut point cette espèce de force créatrice, il ne manqua pas moins de cette sensibilité vive ou douce qui se communique de l'aïne de l'écrivain à celle du lecteur. Il voulut pourtant écrire sur les femmes !

Avant de composer sur elles un traité fort grave en prose oratoire, il nous avait dit en vers qu'il aimeraït fort une beauté,

Qui sût tout voir, tout juger, tout connaître,  
Sût avec Locke analyser son être,  
Avec Montagne épurer sa raison,  
Et, se trouvant toujours ce qu'on doit être,  
Sût au besoin goûter une chanson.

J'avoue que ce goût n'est pas le mien. J'aimerois mieux une beauté qui chantât plus souvent, et qui n'analysât qu'au besoin son être avec Locke. Je souhaiterais même que ce besoin vînt rarement. Les chansons bercent l'enfance, inspirent l'arriour et consolent la douleur. Elles sont, je crois, plus convenables aux mères, aux nourrices et aux amantes, que tous les systèmes sur l'entendement humain.

Quoi qu'il en soit, Thomas analyse, dans son Essai sur les femmes, toutes les vertus dont elles sont susceptibles; il compte de siècle en siècle toutes leurs grandes actions, tous leurs travaux, et jusqu'aux ouvrages publiés à leur

gloire. Assurément leur apologiste n'oublie rien de ce qui peut accroître leur triomphe. On ne peut les honorer davantage, et leur rendre un culte plus solennel. Mais les femmes ne sont bien louées que par les passions qu'elles inspirent. L'auteur s'épuise à leur prodiguer la louange; il multiplie les observations fines, les pensées ingénieuses, et même les sentiments délicats. Mais ce n'est point assez. Les femmes veulent avant tout de l'amour, et jamais elles ne se sont méprises sur les torts secrets de Thomas, en dépit de toutes ses flatteries.

Et cependant, quelle reconnaissance ne lui doiyent-elles pas! Il soutient contre Montagne, un peu trop naïf à la vérité, que deux femmes peuvent s'aimer fort sincèrement. Le docte et vertueux orateur avait oublié ces jolis vers de Voltaire :

Plus loin venaient, d'un air de complaisance,  
Lise et Chloé qui, dès leur tendre enfance,  
Se confiaient leurs plaisirs, leurs humeurs,  
Et tous ces riens qui remplissent leurs cœurs;  
Se caressant, se parlant sans rien dire,  
Et sans sujet toujours prêtes à rire.  
Mais toutes deux avaient le même amant:  
A son nom seul, ô merveille soudaine!  
Lise et Chloé prirent tout doucement  
Le grand chemin du temple de la Haine.

Cet amant-là, s'il avait su écrire, eût pu faire un livre moins profond, mais plus agréable que l'*Essai sur les femmes*. Elles se sont contentées d'estimer Thomas; et l'on sait bien que leur estime fait peu de bruit.

Il cultiva la poésie comme l'éloquence, mais

non pas avec le même éclat. Ce n'est pas qu'en dans ce genre, il n'ait aussi du talent et de l'art. Il fait souvent de très-beaux vers ; mais, comme tout lecteur peut le sentir, leur marche est lourde, et leur harmonie monotone. On permet à l'éloquence un peu de travail, de lenteur et d'austérité ; mais tous les mouvements de la poésie doivent être vifs, naturels et gracieux. On se rappelle dans l'Enéide le moment où Vénus se montre, dans les détours d'une forêt, à son fils étonné. La grâce de sa robe flottante, l'éclat de son front, et sa chevelure parfumée ne suffisent pas pour la reconnaître. C'est par sa démarche seule que la divinité se manifeste toute entière, *Et vera incessu patuit dea.* Cette image charmante de Virgile est celle de la poésie, et surtout de la poésie épique. Au contraire, le style de Thomas se traîne quand il faut s'élançer. Au lieu de parcourir tout son sujet d'un vol sûr et facile, il pèse longuement sur chaque détail ; il s'épuise à tout décrire. On trouve dans ses vers des combinaisons habiles, et jamais une heureuse inspiration, ce qui élève l'esprit, et rarement ce qui plaît à l'âme ; de la surprise, et non du charme ; de la pensée, et non de la rêverie.

Ce n'est pas qu'il ne connût très-bien la langue poétique. Il en parle en homme éclairé, dans une dissertation qui fait partie de ses œuvres posthumes. Il y vante trop seulement les poètes anglais. Mais, c'était à cette époque la manie universelle. En revanche, il apprécie avec justesse les poètes français. Il n'aimait pas Voltaire, mais l'équité l'emporte sur ses ressentiments particuliers. Tous les gens de lettres instruits

et de bonne-foi, aimeront le parallèle qu'il établit entre le style de Racine et de Voltaire.

« Les tragédies de Voltaire, une des parties les plus brillantes de notre littérature, après ou avec celles de Racine et de Corneille, ont dû aussi influer sur notre langue poétique, mais d'une autre manière : « L'impétuosité naturelle au génie de cet homme célebre, en donnant plus de chaleur aux passions, plus de mouvement au style, a, pour ainsi dire, accéléré la marche de cette langue jusqu'alors plus lente et plus calme. Chez lui, elle a un peu perdu de ces périodes harmonieuses de Racine qui formaient un enchantement presque continu pour l'oreille. Elle roule plus interrompue, plus brisée dans son cours ; mais aussi elle entraîne plus l'âme et l'esprit, et leur permet moins de s'arrêter sur son plaisir même. La langue poétique de Racine est plus correcte et plus pure : celle de Voltaire est plus vive et plus passionnée. L'une a plus de ces effets qui tiennent à la perfection des détails ; l'autre, de ceux qui tiennent à la rapidité de l'ensemble. L'une ne choque jamais le goût, l'autre ne laisse jamais reposer l'imagination. Enfin, l'une, même en peignant les passions les plus tumultueuses de l'âme, semble toujours conserver une portion de sang-froid pour observer et mesurer sa marche ; l'autre semble avoir l'ivresse même des passions qu'elle peint. Elle est forcée de leur obéir, et se précipite comme elles avec leur négligence et leur abandon. Voltaire a de plus communiqué à cette langue une partie du luxe de son esprit, peut-être un peu conforme à celui de son siècle : il détache plus ses idées du fond général, et les met plus en relief : souvent ses vers sortent de la ligne pour s'attirer une attention par-

ticulière , au lieu que , dans Racine , les vers marchent  
 tous ensemble , sous une discipline égale qui ne  
 permet à aucun de se faire remarquer aux dépens  
 de la troupe entière . Enfin , il a beaucoup plus mul-  
 tiplié que ses prédecesseurs l'usage des figures et  
 des images dans la tragédie , sorte de beauté qui  
 appartient plus à l'épopée et à l'ode qu'au genre  
 dramatique . Mais , par ce défaut même , il a étendu  
 notre langue poétique , appauvrie et resserrée dans  
 son commerce habituel avec le théâtre . C'est ainsi  
 qu'en politique quelquefois de grands hommes se  
 permettent de violer des lois particulières , dont  
 l'infraction même , sous d'autres points de vue ,  
 tourne au bien général de l'état . Une circonstance  
 qui , dans Voltaire , a favorisé cette richesse de cou-  
 leurs et souvent la rend nécessaire , c'est la multi-  
 tude de nations et d'époques différentes qu'il a peintes  
 dans son théâtre : Grecs , Romains , Arabes , Otto-  
 mans , Chinois , Tartares , Espagnols , sauvages du  
 Nouveau - Monde , mœurs de la chevalerie , gran-  
 deur asiatique des anciens empires de l'Orient ; mer-  
 veilleux de la fatalité dans *Œdipe* , dans *Oreste* ;  
 merveilleux sombre et terrible , des tombeaux et de  
 la religion dans *Sémiramis* ; dans *Mahomet* , établis-  
 sement d'un culte nouveau sous un climat brûlant  
 où les têtes sont créées pour l'enthousiasme , et où  
 le langage même fait déjà la moitié du fanatisme ;  
 dans *Brutus* , époque de l'austérité républicaine ;  
 dans la *Mort de César* , époque de la lutte du des-  
 potisme et de la liberté ; dans *Rome sauvée ou Ca-  
 titina* , génie du crime dans la conjuration , opposé  
 au génie de la vertu ; dans *Zaïre enfin* , époque des  
 croisades , lutte de deux religions et de l'Europe  
 contre l'Asie . Le génie de Voltaire le portait natu-  
 rellement aux contrastes ; il cherchait toujours les

## 30 MERCURE DE FRANCE,

“ contrastes d’expressions , les contrastes d’idées , les contrastes de sentiments , et dans plusieurs de ses belles tragédies , il a fait contraster les mœurs de deux peuples opposés l’un à l’autre. L’effet naturel des contrastes est de faire sortir les idées , les couleurs , et de leur donner plus de jeu : mais quand les contrastes s’appliquent à de grands objets , ils acquièrent une sorte de dignité imposante qu’ils n’ont point par eux - mêmes. Il ne faut donc point s’étonner si la langue poétique de Voltaire , quoique moins parfaite que celle de Racine , a une sorte d’éclat éblouissant qui subjugue les esprits et attache l’imagination , surtout dans la jeunesse , âge où le premier besoin est d’être vivement frappé , et où l’on demande plutôt des effets qu’on ne les juge. ”

Comment , après avoir si bien senti les effets de cette imagination impétueuse et mobile , qui entraîne Voltaire et le lecteur après lui , Thomas a-t-il mis si peu de mouvement et de rapidité dans son style ? Nous ne connaissons pas tout le plan de la *Pétride* ; mais les six chants finis par l’auteur , suffisent pour démontrer qu’il avait méconnu son génie en commençant une épopée. On y trouve de riches détails , mais tout est dessiné dans les mêmes proportions , et ces proportions sont toujours gigantesques. Nulle variété dans la manière de concevoir ni dans celle d’écrire. On distingue , par intervalle , des morceaux plus heureusement conçus. Le lecteur , rebuté par la monotonie de l’ensemble , pourrait ne pas les y chercher. Il est juste de les offrir à son attention. Tel est ce tableau des Invalides que visite le czar.

..... Tous étaient dans le temple.

C'était l'heure où l'autel fumait d'un pur encens ;  
 Il entre, et de respect tout a frappé ses sens.  
 Ces murs religieux, leur yénérable enceinte,  
 Ces vieux soldats épars sous cette voûte sainte,  
 Les uns levant au ciel leurs fronts cicatrisés,  
 D'autres flétris par l'âge et de sang épuisés,  
 Sur leurs genoux tremblants pliant un corps débile ;  
 Ceux-ci courbant un front saintement immobile,  
 Tandis qu'avec respect, sur le marbre inclinés,  
 Et plus près de l'autel quelques-uns prosternés,  
 Touchaient l'humble pavé de leur tête guerrière,  
 Et leurs cheveux blanchis roulaient sur la poussière.  
 Le czar avec respect les contempla longtemps.

- Que j'aime à voir, dit-il, ces braves combattants !
- Ces bras victorieux glacés par les années,
- Quarante ans de l'Europe ont fait les destinées.
- Restes encor fameux de tant de bataillons,
- De la foudre sur vous j'aperçois les sillons.
- Que vous me semblez grands ! Le sceau de la victoire
- Sur vos ruines même imprime encor la gloire.
- Je lis tous vos exploits sur vos fronts révérés :
- Temples de la valeur vos débris sont sacrés. »
- Le prêtre, cependant aux pieds du sanctuaire,
- A des pieux soldats consacré la prière :
- Ces illustres blessés, ces vieillards chancelants,
- Hors des sacrés parvis s'avancent à pas lents.
- Bientôt ils vont s'asseoir dans une enceinte immense,
- Où d'un repas guerrier la frugale abondance,
- Aux dépens de l'état, satisfait leur besoin.
- Pierre de leur repas peut être le témoin.
- Avec eux dans la foule il aime à se confondre,
- Les suit, les interroge, et fiers de lui répondre,
- De conter leurs exploits, ces antiques soldats
- Semblient se rajeunir au récit des combats.
- Son belliqueux accent émeut leur fier courage.

« Compagnons, leur dit-il, je viens vous rendre hommage.  
 « Ah ! parlez : qui de vous au milieu des hasards,  
 « A de ce grand Condé suivi les étendards ?  
 « Je brûle de vous voir. » Cent guerriers se levèrent :  
 D'une commune voix cent guerriers s'écrièrent :  
 « Nous voici... Distingué par des accents plus fiers,  
 L'un d'eux portait le poids de quatre-vingts hivers,  
 Et relevait encor sa tête avec noblesse.  
 « De ce héros, dit-il, moi, j'ai vu la jeunesse :  
 « Je combattais sous lui dans les champs de Rocroi ;  
 « Son regard dans la foule est descendu sur moi.  
 « J'ai compté soixante ans depuis cette victoire :  
 « J'ai vu Norlingue et Lens, théâtre de sa gloire.  
 « A Fribourg, je l'ai vu qui, le fer à la main,  
 « Chez nos vieux ennemis se frayait un chemin.  
 « Son front dans le carnage était calme et terrible.  
 « Ah ! sous son ombre encor je serais invincible. »  
 — « Oui, j'en crois ton courage et ta noble vigueur.  
 « Vous avez donc servi sous ce noble vainqueur,  
 « Mes amis ; de ce nom souffrez que je vous nomme.  
 « Vous avez vu de près, entendu ce grand homme.  
 « Ah ! je connais des rois qui, fiers d'un tel honneur,  
 « Pairent de tout leur sang ce supreme bonheur.  
 « Et vous, à mes regards daignez aussi paraître,  
 « Pour vous mieux honorer je voudrais vous connaître ;  
 « Soldats du grand Turenne êtes-vous dans ces lieux ? »  
 Trois cents guerriers debout parurent à ses yeux,  
 Tels que ces troncs vieillis, ces vénérables chênes,  
 Que consacraient à Mars les légions romaines,  
 Dont les rameaux chargés des dépouilles des rois,  
 Redisaien aux guerriers les antiques exploits.

Cette dernière comparaison me paraît sublime.  
 Lucain n'a rien de plus beau dans les endroits où

les gens de goût peuvent l'admirer. Ces vers de Thomas, qui est mort en 1785, ont précédé le livre sur l'importance des opinions religieuses, qui a paru en 1788. M. Necker peint aussi les Invalides prosternés sur les marbres du temple, et sa description mérite d'être citée.

« Qui de nous, dit-il, n'a pas vu quelquefois ces vieux soldats qui, à toutes les heures du jour, sont prosternés ça et là sur les marbres du temple élevé au milieu de leur auguste retraite ? Leurs cheveux que le temps a blanchis, leur front que la guerre a cicatrisé, ce tremblement que l'âge seul a pu leur imprimer, tout en eux inspire d'abord le respect : mais de quel sentiment n'est-on pas ému, lorsqu'on les voit soulever et joindre, avec effort, leurs mains défaillantes pour invoquer le Dieu de l'univers, et celui de leur cœur et de leur pensée ; lorsqu'on les voit oublier dans cette touchante dévotion, et leurs douleurs présentes et leurs peines passées ; lorsqu'on les voit se lever avec un visage plus serein, et emporter dans leur ame un sentiment de tranquillité et d'espérance ! Ah ! ne les plaignez point dans cet instant, vous qui ne jugez du bonheur que par les joies du monde : leurs traits sont abattus, leur corps chancelle, et la mort observe leurs pas. Mais cette fin inévitable, dont la seule image vous effraye, ils la voient venir sans alarme : ils se sont approchés, par le sentiment, de celui qui est bon, de celui qui peut tout, de celui qu'on n'a jamais aimé sans consolation. »

Il me semble que la peinture de M. Necker, quoiqu'elle soit en prose, a des traits plus profonds et plus touchants que celle de Thomas.

34 MERCURE DE FRANCE,  
C'est que le sentiment religieux y domine davantage.

On aimera sans doute encore ces vers où le czar inconnu, au milieu d'une fête de Versailles, demande à son ami Lefort de lui faire connaître les grands personnages qui brillèrent à la cour de Louis XIV.

« Mais montre-moi , parmi cette foule innombrable ,  
« Le vainqueur de Nassau , ce guerrier redoutable ,  
« Dont le nom a souvent retenti dans le nord ,  
« Ce fameux Luxembourg.—Il n'est plus , dit Lefort .  
« —Et Louvois , l'instrument de trente ans de victoire ?  
« —Il n'est plus.—Et Colbert , plus heureux dans sa gloire ,  
« Par qui ce grand Louis fut si bien secondé ?  
« —Il n'est plus.—O ! dit Pierre , ô Turenne , ô Condé !  
« Louis dans le cercueil vous vit aussi descendre .  
« De combien de héros Louis foule la cendre !  
« Oh ! comme le génie est rapide en son cours ,  
« Et combien peu le ciel lui réserva de jours !  
« Il naît , brille un moment , se précipite et tombe ;  
« La moitié d'un grand siècle est déjà sous la tombe ;  
« L'autre y penche déjà . Seul , toujours adoré ,  
« Sur ce trône éclatant , de débris entouré ,  
« Louis reste debout.—Les héros disparaissent .  
« Sur leurs tombeaux ouverts , d'autres héros renaissent ,  
« Dit Lefort ; viens , approche et tourne tes regards . »  
Dans la foule aussitôt il lui montre Villars ,  
Qui déjà de la France a mérité l'estime ,  
Qui , brave et confiant , superbe et magnanime ,  
Inspirait à la fois , sous ses hardis drapeaux ,  
L'audace à ses soldats , l'envie à ses rivaux ;  
Haï des courtisans , chéri dans une armée ,  
Comme ses ennemis forcant la Renommée .



Créqui, dont une faute a mûri la valeur,  
Qui pour être un grand homme eut besoin du malheur;  
Vauban craint de l'Europe, et que Louis révère;  
Boufflers, dans une cour, Spartiate sévère;

.....  
.....

- Il en est un encor que je ne connais pas,
- Dit Lefort. Ce héros échappé des combats,
- Solitaire habitant d'un asile champêtre,
- Rarement dans les cours vient adorer un maître:
- Il sait, sans les flatter, combattre pour ses rois,
- Et semble importuné du bruit de ses exploits.
- Peut-être de ce jour la pompe solennelle
- L'attire aux pieds du trône où son devoir l'appelle.
- Je puis en être instruit. » Lefort voit un Français  
De qui l'âge commence à sillonner les traits,  
Simple et peu distingué dans une foule obscure;  
L'ornement des guerriers est sa seule parure.

- Permettez que ma voix vous daigne interroger,
- Dit-il; daignez montrer aux yeux d'un étranger
- Le vainqueur du Piémont, le héros de Marseille.
- Vos yeux sans doute ont vu sur les champs de bataille
- Ce guerrier philosophe à la cour, dans les camps,
- Dont la vertu modeste orne encor les talents:
- Simple dans la grandeur, humain dans la victoire,
- Qui sait et mériter et dédaigner la gloire,
- Catinat: je le cherche entre tant de héros. »

Il dit, et le français lui répond en ces mots :

- Étranger, Catinat, s'il pouvait vous entendre,
- Sans doute aurait ici des graces à vous rendre.
- Louez moins cependant un guerrier dont le bras
- N'a dû quelque succès qu'à ses braves soldats.
- Des vainqueurs de l'Europe il commandait l'élite:
- Il aimait sa patrie et voilà son mérite.
- Son devoir fut de vaincre; il a vaincu Louis

“ L'a trop récompensé de servir son pays,  
 “ Et d'un si grand honneur son ame est satisfaite.  
 “ Nappelez point vertu l'amour de la retraite.  
 “ Il se cache aux humains, il en est plus heureux. ”  
 Il dit, et dans la foule il s'égara loin d'eux.

Quel soupçon, dit Lefort, dans mon cœur vient de naître ?

A ce noble discours puis-je le méconnaître ?  
 Non, je n'en doute pas. C'est lui. Seul dans l'état, Catinat peut ainsi parler de Catinat.  
 Il s'informe. On lui dit : c'est Catinat lui-même.

Cette manière de peindre Catinat est sûrement très-ingénieuse et très-dramatique, et quel intérêt n'éprouve-t-on pas au nom de tous ces grands hommes qui ne sont plus !

La moitié d'un grand siècle est déjà sous la tombe !  
 On sent que l'auteur, déjà prêt à perdre la vie, s'attendrissait en faisant ces vers, et son attendrissement est partagé par le lecteur.

Observez que Thomas doit les meilleurs passages de son poème au souvenir du grand siècle de Louis XIV. Il semble qu'en remontant vers ces jours de notre gloire, l'esprit s'élève et le goût s'épure. Les plus riches imaginations s'enrichissent encore à l'aspect de cet illustre théâtre où brillent tour-à-tour les images de Turenne et de Condé, de Pascal et de Bossuet, de Louvois et de Colbert, de Racine et de Corneille ; tandis que la figure majestueuse du monarque domine toutes les autres pendant trois générations. Un tel spectacle échauffe même les talents les moins heureux. C'est ainsi que la fable a prétendu que la voix des rossignols avait plus

de mélodie aux lieux où reposaient les cendres de Linus et d'Orphée , et que , dans cette région poétique , les oiseaux même , dépourvus de toute espèce de chant , trouvaient quelques doux accords.

Plusieurs morceaux de la *Pétréide* fourniraient encore plus d'une observation curieuse , si on les comparait à cette *Henriade* , dont il est si commun d'abaisser le mérite , et si difficile d'égaler les beautés. Mais il est temps de finir.

Malgré ces remarques , Thomas est peut-être l'écrivain de ce siècle qui a le plus constamment honoré le titre d'homme de lettres. Sa mémoire obtiendra toujours des hommages. Ce n'est pas le talent qu'on chérit le plus , mais il en est peu qu'on respecte davantage. Il avait dit dans un des ouvrages de sa jeunesse :

O vous gloire , vertu , déesses immortelles ,

Que vos brillantes ailes

Sur mes cheveux blanchis se reposent un jour.

Son voeu s'est accompli : La gloire et la vertu défendent aujourd'hui son tombeau contre la satire qui le persécuta pendant sa vie : elles offrent , à l'admiration de tous les écrivains , et la plupart de ses écrits , et sa conduite toute entière.

FONTAINES.

---

*Le premier. Navigateur de GESNER , en deux Chants , traduit en Français et en Italien. A Genève , chez J. J. PACHOUD , libraire , An X (1802).*

**G**ESNER jouit en France d'une réputation qu'il n'a pas conservée toute entière dans sa patrie. Aujourd'hui ce poète aimable est presque oublié dans les campagnes qu'il a célébrées ; ou, si l'on s'en souvient encore, c'est pour le reléguer parmi ces auteurs déjà vieillis, qui firent un heureux essai de la langue. Une telle opinion (et l'on assure qu'elle est assez répandue en Allemagne) prouverait seule que ses progrès littéraires ne seront jamais dignes de ses commencements.

Mais les ouvrages de Gesner doivent-ils être comptés parmi les essais de la littérature allemande ? Sans prononcer sur cette question, nous observerons que chez aucun peuple la poésie pastorale n'a été cultivée dans l'enfance des lettres. Du moins, si la tradition des premiers âges de la société conserva quelques chants simples et naïfs, la poésie ne les embellit et ne les fit aimer que dans un âge où la langue parvenue à sa perfection, pouvait suffire à des productions plus difficiles et plus relevées. D'ailleurs, ce n'est point lorsque l'on partage les travaux de la campagne que l'on pense à les décrire et à les chanter. Le poète qui se nourrit de souvenirs et de contrastes est ramené par les agitations du monde, dans la solitude des forêts ; et le bonheur de la vie champêtre et le règne d'Astrée sont des imaginations de la ville.

Et ceci est d'accord avec les faits. Les auteurs bucoliques ont tous paru dans les siècles de goût et de po-

lîtesse , c'est-à-dire , aux époques les plus florissantes de la littérature. Quelquefois même ceux qui préludèrent sur le chalumeau des berger s , s'élevèrent aux créations les plus hautes de l'esprit humain.

L'auteur de l'*Enéide* a peint les mœurs et les paysages des berger s de Mantoue. Milton , dans son *Lycidas* , dans quelques autres pièces fugitives , mais surtout dans le *Pensero* , sema des beautés pastorales qui n'ont été surpassées par aucun de ses compatriotes. Enfin , en le plaçant à la distance qui lui convient , le chantre de la vallée d'Appenzel conçut le caractère de Caïn , et sut exciter cette *douce terreur* et cette *pitié charmante* dont parle Despréaux , en faveur du meurtrier de son frère. Je ne crois pas que , depuis Gesner , on puisse citer un de ses compatriotes qui lui soit supérieur pour le choix des idées et le goût de la composition ; car ce sont les seules choses dont un étranger puisse juger avec impartialité : à moins que l'on ne veuille opposer aux cabanes et aux repas de ses berger s , la description d'une auberge , ou du déjeûner de ce vicaire , qui rappelle assez le festin d'une noce de village \*.

Nous ne dirons rien en particulier du *premier Navigator* qui est entre les mains de tout le monde , comme les autres ouvrages de Gesner. Ils ont tous quelque chose d'antique et de romanesque qui leur donne un caractère particulier. C'était une heureuse idée d'attribuer à l'Amour , qui a tant fait de choses en ce monde , l'invention d'un art qui probablement n'eut pas une origine aussi aimable. L'isolement de la jeune Mélide , son innocence et ses vagues désirs donnent lieu à des détails naïfs et pleins de charmes. La partie descriptive est toujours neuve et choisie. Si la perfection

\* Voyez la *Louise de Wess.*

de la poésie en ce genre consiste à présenter des tableaux tels que la peinture puisse les imiter , Gesner , l'a sans doute connue , lui qui réunissait ces deux talents amis ; et , dans ses descriptions comme dans ses paysages , on y reconnaît également le poète et le peintre.

Cependant l'intérêt ne se soutient pas dans le second chant. L'auteur y fait un abus de mythologie , qui dépare un grand nombre de ses Idylles. L'Amour va trouver Eole , assis à la porte de la caverne où il tient les vents enchaînés ; il lui demande mille Zéphirs pour escorter le canot de Daphnis ; il lui promet en échange de blesser le cœur d'une nymphe dont le Dieu des Vents n'avait pu flétrir la rigueur , etc. etc. Jamais imitation de Virgile ne fut plus malheureuse. Cette machine épique écrase un petit poème dont les héros sont des bergers. Sans doute ce furent les Dieux qui dirigèrent la course du vaisseau d'Argos. Mais lorsqu'un chasseur ou un berger creusa le tronc d'un arbre en canot , il n'y avait point alors de Nymphes , de Driades , ni de Tritons pour le voir passer. Daphnis avait bâti sa cabane sur les bords de la mer , bien longtemps avant que la Muse eût élevé le palais d'Amphitrite.

La langue Italienne semblait très-propre à rendre les beautés et même les défauts *du premier Navigateur*. Le Tasse , dans l'*Aminte* a montré parmi plusieurs traits de faux goût , que l'Italien était capable de cette naïveté qui fait le caractère du poème allemand. Il est inutile de prouver qu'il pouvait encore mieux en rendre les ornements mythologiques , et la parure souvent affaiblie. Mais il nous semble que cette traduction nouvelle en exagère les défauts et en affaiblit les beautés. Des coupes de phrases malheureuses , des tournures languissantes , des synonymes inconvenants , laissent une supériorité marquée à la traduction française , toujours simple et élégante. Cependant il est plusieurs endroits

que l'Italien a rendus avec succès, et qu'il a même embellis. Nous terminerons par un de ces derniers, afin que nos lecteurs puissent en juger par eux-mêmes.

La jeune Mélide, tourmentée par le besoin d'aimer, cherche à expliquer ce qu'elle éprouve par ce qu'elle voit. Elle décrit ainsi à sa mère les amours de deux petits oiseaux.

« Assise là-bas, sous le plus épais feuillage, j'ai tout remarqué plusieurs fois. Deux oiseaux s'étant construit un nid commode, se caressaient sur les branches voisines. Comme ils avaient l'air de s'aimer ! Bientôt après, je vis, dans le nid, de petits œufs que l'un couvrait de son plumage avec le plus tendre soin, pendant que l'autre, perché sur les rameaux d'alentour, chantait pour divertir son amie. Tous les jours, je les observais de dessous le feuillage. Peu de temps après, à la place des œufs, je vis des oiseaux sans plumes. Je vis les grands, plus animés, plus empressés que jamais, voltiger autour du nid, et apporter dans leur bec à manger aux petits qui recevaient leur pâture avec des cris de joie. Peu à peu ceux-ci se couvrirent de plumes. Ils commencèrent à déployer leurs ailes encore faibles, puis ils sortirent de leur nid pour se percher sur les branches voisines ; les grands volaient devant eux comme s'ils eussent voulu leur inspirer le courage de les imiter. O ma mère ! que ce spectacle était charmant ! Souvent ces petits étendaient leurs ailes, sans doute pour prendre l'essor, et toujours la crainte les retientait. Le plus hardi d'entre eux ayant enfin pris son vol, chanta d'un air joyeux le succès de son audace. Il semblait inviter ses compagnons timides à imiter la même entreprise. »

Agiato nido que leggiadri augelli  
Avean tessuto coll' industre becco;

E svolazzando su i vicini rami  
 Scherzavan lieti : no so d'irti , o madre  
 La gioja lor; nè guari andò che il nido  
 D'ova picciole e calde era fornito  
 E colle piume, e col morbido petto  
 Un di quegli angelletti recopriva,  
 Mentre che l'altro in le vicine fronde  
 Traea d'al cor dolcissimi concenti,  
 Per rallegrar la fide sua compagna.  
 Non nacque sol , ch'io non fermassi attenta  
 Ad osservar , sotto alle frondi ascosa ,  
 Un oggetto si caro , in brievi giorni  
 Vidi nuovi angellin' nudi di penne ,  
 E i grandi più vivaci e più festosi  
 Girare intorno al nido, il picol cibo  
 Seco recando , ed apprestarlo ai figli  
 Che gridar lieti all' apparir dell' esce.  
 Questi ogni giorno di novelle piume  
 Vestansi , e l'ali ancor deboli e incerte  
 Dispiegavau festosi ; eccoli usciti  
 Con tremolante volo , e in le vicine  
 Fronde si posan , d'all volar già stanchi  
 Giran i grandicelli ai figli intorno ,  
 Per accendere in essi ardire e lena.  
 O madre mia ! qual vista mai fu quella  
 Soavissima a mi ! Stendeau len pene  
 Sovente i figli per lanciarsi all' aere ,  
 Ma il timor li tenea : uno fra quelli  
 Più ardito et franco alfin l'ali dispiega ,  
 E con giulivo canto applaude e grida  
 Pel buon successo dell' ardita impressa  
 Invita , accende i timidi compagni  
 A tentar di seguirlo : eccoli alfine ,  
 Spiccano il volo , e in breve agili e destri  
 Volteggiando seu van per l'aere immenso ,  
 Spandendo al ciel lietissimi concenti.

G.

## S P E C T A C L E S.

## T H É A T R E D E L A R É P U B L I Q U E.

## S U R E D O U A R D.

ON demande quelquefois dans la société ce qui a pu déterminer la suppression de ce drame.

Cette mesure paraît cependant bien facile à expliquer.

Les aventures d'un prince que les historiens anglais appellent romanesque, *romantic prince*, sont très-proches sans doute au jeu de la scène. Mais les allusions et les maximes qu'entraîne le développement d'une telle action, sont contraînes aux principes conservateurs d'un gouvernement établi. L'intérêt qu'attire le personnage principal fait trop oublier la leçon qu'il laisse après lui.

Qu'est-ce en effet qu'Édouard? un aventurier coupable, qui, profitant de son influence sur quelques provinces isolées, s'unit avec les ennemis de la patrie pour la replonger dans toutes les horreurs d'une guerre civile et étrangère.

Voilà ce prince tel qu'il est dans l'histoire, et tel que la scène ne pouvait le représenter.

Un prince qui aurait mis à supporter sa destinée le même courage qu'il mit à déchirer sa patrie, n'aurait produit aucun effet au théâtre.

L'art du poète dramatique consiste surtout à émouvoir. Il doit souvent justifier les héros, lorsqu'ils sont criminels, et les relever lorsqu'ils s'avilissent.

L'histoire ne connaît point ces ménagements, et sa justice est inexorable.

Édouard, ligué avec la France contre l'Angleterre,

## 44 MERCURE DE FRANCE,

mérita le sort qui l'attendait dans les champs de *Culloden*. La vengeance nationale dut frapper ses partisans. Les lords Balmerino, Devenwater et Lovat montèrent sur l'échafaud avec une fermeté héroïque ; mais en illustrant leur mort, ils ne justifièrent pas leur cause qui n'en fut pas moins criminelle.

Les annales du monde offrent plusieurs tentatives semblables à celle d'Edouard. Elles furent toujours suivies de la même catastrophe.

Vainement Tarquin souleva contre Rome toutes les nations italiques. Rome accomplit ses destinées. Tarquin perdit pour toujours le droit de la gouverner en combattant, et malgré ses grandes qualités qu'avouent même les historiens ennemis, il mourut à Cumes, privé d'honneurs et consumé d'ennui chez le tyran Aristodème \*.

A peu près vers la même époque, les enfants de Pisistrates soulevèrent contre Athènes toutes les forces de l'Asie. Darius et Xerxès firent marcher tour-à-tour deux millions de soldats contre la Grèce. La Grèce jura devant les statues d'Harmodius et d'Aristogiton, de ne plus recevoir les pisistratides. Marathon, Salamine et Platée acquittèrent ses serments.

Je ne connais point de prince qui, chassé de son trône, l'ait recouvré par la force des armes étrangères. L'autorité du trône est une autorité paternelle et toute fondée sur la confiance. Celui qui se rend odieux en combattant ses enfants, se couvre à leurs yeux d'un crime ineffaçable.

D'ailleurs, les changements des empires, la chute ou l'élévation de leurs premiers magistrats, ressortent à un tribunal supérieur qui décide par les événements.

\* *Cumas se contulisse dicitur, eâque urbe senio et ægritudine esse confectum* (Cic. Tuscul.).

De-là vient que la fuite d'un souverain dans une terre étrangère, et que sa seule absence, s'il la prolonge contre le vœu de ses concitoyens, est une abdication de sa part.

« Lorsque Hugues Capet monta sur le trône, Charles de Lorraine subsistait encore ; mais, continue Mézeray, on pouvait dire que ce pauvre prince s'était destitué lui-même en se rendant étranger ; et que cet état ne pouvait souffrir un chef qui fut vassal d'un autre roi. Hugues put bien aussi se servir du testament du roi Louis ; mais son meilleur droit fut le consentement général du peuple français. »

Mais si un prince, indépendamment de l'asile qu'il va demander chez une nation ennemie, la soulève contre son pays, il attire une malédiction éternelle sur lui et ses descendants. D'ailleurs il a remis aux décisions de la victoire ce qui était encore laissé au libre arbitre de son peuple, et les décisions de la victoire sont sans appel.

Peut-être Tarquin, ou du moins l'un de ses neveux, sans cette alliance impie avec les ennemis de sa nation, fût rentré dans la ville éternelle, dont il avait lui-même bâti le capitole. Peut-être les Stuarts seraient-ils remontés sur le trône de Charles II, s'ils n'eussent marché à la tête des troupes françaises ; et, c'est par la suite du même crime politique, que les princes français de la maison de Bourbon sont à jamais expulsés du territoire français. En fomentant la Vendée, en excitant cette révolte de Toulon, qui livra aux Anglais une partie de la marine française, en attisant cette affreuse guerre qui nous a coûté le sang de deux millions d'hommes, ils se sont rendus les plus grands ennemis de la patrie. Le mépris égale l'indignation quand on songe que ceux qui ont constamment payé les crimes de la guerre civile, n'en ont jamais partagé les périls.

Si quelques-uns de leurs adhérents sont rentrés en France, ils n'y sont que par forme d'armistice et par l'indulgence de la nation qui, parvenue au point d'influer sur le sort des rois étrangers, n'a pas voulu être inflexible pour ses enfants égarés.

Mais la tranquillité est la borne de l'indulgence; et si les partisans d'une cause désbonorée par tant de crimes oubliaient la reconnaissance qu'ils doivent à la patrie réconciliée, le devoir du gouvernement serait alors d'être inflexible. On pourrait les plaindre de leur nouveau délitre, mais il faudrait les frapper, et rejeter loin de nous des ingrats couverts aux yeux de toutes les nations, d'un second opprobre, et devenus parjures une seconde fois.

### ANNONCE.

**INSTRUCTION** pour les bergers, et pour les propriétaires des troupeaux, avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines, par *Daubanton*, troisième édition, publiée par ordre du Gouvernement, avec des notes, par *J. B. Huzart*, de l'Institut national, 1 vol. in-8.<sup>e</sup> de 600 pages et 22 planches. De l'imprimerie de la République; et se trouve chez Madame *Huzart*, rue de l'Eperon, n.<sup>o</sup> 11, et chez *Lenormant*, impr.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 6 fr. pour Paris, et 8 fr., franc de port.

**ESSAI** sur les tumeurs formées par le sang artériel; par le *C. Briot*, chirurgien des armées. Chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain, n.<sup>o</sup> 42.

**ANNUAIRE** météorologique pour l'an X de la République; par *J.-B. Lamark*; deuxième édition. Chez l'auteur, au Muséum d'Histoire naturelle, et chez

*Lenormant*, impr.-lib., rue des Prêtres St.-Germain, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 1 fr. 80 cent. pour Paris, et 2 fr. 30 cen. franc de port.

**PLAN** d'Education publique, ou Essai sur la nécessité et les moyens de réunir l'éducation à l'instruction publique, présenté au Gouvernement, par le C. *Toussaint*, ci-devant licencié en théologie de la Faculté de Paris, agrégé à l'Université pour les chaires de philosophie, etc. Chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, et chez *Lenormant*, lib.-imp., rue des Prêtres St.-Germain, n.<sup>o</sup> 42. Un vol. in-8<sup>e</sup>. Prix, 75 c. pour Paris, et 90 cent., franc de port.

**TABLEAUX** de famille, ou Journal de Ch. *Engelman*, traduit de l'allemand, d'Aug. *La Fontaine*, par madame la baronne de M....., auteur de *Caroline de Lichtfield*, deuxième édition; 2 vol. in-12. Chez *Debray*, libraire, place du Muséum, n.<sup>o</sup> 9, et chez *Lenormant*, imp.-lib., rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 3 fr. pour Paris, et 4 fr., franc de port.

**LISISTRATA**, ou les Athénienes, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, imitée d'Aristophane. Chez *Huet*, libraire, rue Vivienne, n.<sup>o</sup> 8; et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 1 fr. 20 cent.

**LES Provinciaux à Paris**, comédie en 4 actes et en prose, par *L. B. Picard*. Chez *Huet*, libraire; et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 1 fr. 20 cent.

**RÉPONSE** à M. *Geoffroy*, relative à ses articles sur l'opéra d'Adrien. Chez *Huet*, libraire; et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 75 cent.

**L'AUBERGE de Calais**, comédie en un acte. Chez *Huet*, libraire ; et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 1 fr. 20 cent.

**LE Terme du Voyage**, opéra comique en un acte et en prose ; par *Philipon-la-Madelaïne* et *Petit aîné*, musique de *Piccini*. Chez *Huet*, libraire, rue Vivienne, n.<sup>o</sup> 8 ; et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 1 fr. 20 cent.

*APOLINET operis carmina difficillima, redditi quibus priores numeri* ; par le C. *Boinvilliers*. Chez *Hocquart*, rue St.-André-des-Arcs, n.<sup>o</sup> 121 ; et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 90 cent. pour Paris, et 1 fr. franc de port.

**VUES et Projets d'économie politique** ; par le C. *Brillat-Savarin*, ex-constituant, membre du tribunal de cassation, etc. Prix, 1 fr. 25 cent. pour Paris, et 1 fr. 50 cent., fr. de port.

**Du Retour à la Religion** ; par *Paul Didier* ; deuxième édition. Chez *Giguet et Michaud*, imp.-libraires, rue des Bons-Enfants, n.<sup>o</sup> 6 ; et chez *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres St.-Germain - l'Auxerrois. Prix, 1 fr. 25 cent. pour Paris, et 1 fr. 50 cent., franc de port.

**CAMPAGNE des Austro-Russes en Italie**, sous les ordres du maréchal de Suwarow, prince Italiski, général-feld-maréchal au service de Russie. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> orné de deux portraits. Chez *Giguet et Michaud*, imp.-libraires, rue des Bons-Enfants, n.<sup>o</sup> 6, et *Lenormant*, imp.-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 4 fr. pour Paris, et 5 fr. franc de port.

## POLITIQUE.

*SUR quelques ennemis de la paix et de la France.*

**T**A NDIS que toute l'Europe veut la paix et que tous les gouvernements y travaillent, on rencontre quelquefois des hommes qui s'en plaignent, qui regrettent la guerre, et qui voient ou qui affectent de voir dans les conditions de cette paix si désirée, les plus grands désastres pour toutes les nations autres que la France, et l'origine des guerres les plus terribles pour la France elle-même.

Il fut un temps où l'on trouvait beaucoup d'incrédules sur la sincérité des vœux que la France, ou plutôt son gouvernement manifestait pour la paix. Aujourd'hui que le désir est prouvé par les faits, c'est à la paix même que s'en prennent les hommes, qui offusquent la puissance et l'éclat de la France.

Ils montrent sans cesse les nations humiliées et affaiblies ; les gouvernements dépouillés et abaissés, en opposition avec la France, qui, enrichie de leurs pertes, mesure ses prétentions sur leurs revers, et les menace de la nullité par son despotisme.

Ils voudraient nous faire voir partout la faiblesse qui plie ou la force qui abuse ; partout tendance à oppression ou désir de vengeance ; et si ce désir est muet ou inactif, ils l'attribuent à la prudence, vertu nécessaire de la faiblesse.

Ils rappellent tout ce qu'a fait la France en partant d'une position où elle avait pour barrières les Pyrénées,

## 50 MERCURE DE FRANCE,

les Alpes, les montagnes de la Suisse, le Rhin, la Meuse, les marais de la Hollande : ils demandent ce qu'on doit attendre de cette nation, lorsqu'il n'y a plus pour elle ou plutôt contre elle, ni montagnes, ni fleuves, ni marais ; lorsque l'Espagne et l'Italie, la Suisse et la Hollande sont sous son joug ; lorsqu'enfin, après avoir démantelé la rive droite du Rhin, elle place quatre-vingt mille hommes sur la rive gauche, en face d'états faibles, désunis, ouverts à une conquête facile et prêts à subir la loi des réquisitions.

Ils ne se bornent pas au continent, ils voient aussi la ruine de l'Angleterre ; ils cherchent à lui faire honte de sa paix ; ils regrettent l'énergie des anciens ministres, ou déplorent leur entêtement ; ils se lamentent sur la faiblesse de leurs successeurs : ils n'aperçoivent plus de garantie pour l'Europe, ni pour la Grande-Bretagne elle-même, et ils lui prédisent le sort de Carthage.

Si Bonaparte se rend aux vœux d'une république qu'il a fondée et consent à la diriger, ils n'y voient qu'une entreprise alarmante et intolérable ; ils s'effrayent même du nom donné à cette république ; ils annoncent qu'elle engloutira tôt ou tard l'Italie entière.

Si le premier consul répond au premier magistrat de la Suisse, comme eût pu le faire le chef des Gaules dans le temps où la Suisse en faisait partie, ils disent qu'elle est comme incorporée à la France, que Bonaparte la considère et la traite comme une partie de l'empire soumis à son gouvernement.

S'il évite d'influer sur la constitution que se donne la Hollande ; ce n'est, à les entendre, que pour laisser fatiguer et user les partis auxquels il donnera ensuite plus facilement un gouvernement selon son cœur.

Si le prince héritaire d'Orange va recommander les intérêts de sa maison au gouvernement français, ils

attribuent au consul la prétention de déterminer par sa faveur les lots des princes qui réclament des indemnités, et de disposer ainsi d'un pays qu'il devrait se contenter d'avoir démembré.

En même temps qu'ils cherchent à inquiéter l'Europe sur l'agrandissement et les prétentions de la France, ils prétendent que ce système ambitieux sera funeste à la nation et au gouvernement ; qu'il alienne, aigrira, irrite les autres Etats ; qu'après les avoir traités comme elle l'a fait, la France n'aura plus d'alliés ; que pour avoir accru outre-mesure sa puissance territoriale, elle se trouvera sans puissance fédérative, etc.

D'ailleurs, ils se flattent que le gouvernement français les vengera lui-même de son oppression : ils comparent pour cela sur ses fautes et ses échecs dans l'intérieur. Prétant aux Français leurs passions, ils l'accusent de détruire toute liberté ; ils lui reprochent ses mesures pour écarter du tribunat une opposition, sans laquelle il n'y a, disent-ils, que servitude ; et comme ils daignent quelquefois s'intéresser à la gloire et aux succès du consul, ils soutiennent qu'il devait chérir une opposition odieuse à la nation, parce qu'elle devait lui donner force et faveur. Ils recueillent d'ailleurs toutes les dénonciations des agitateurs et des mécontents contre les hommes qui participent à l'autorité ; ils critiquent avec empressement le choix des agents qu'elle emploie, ils les présentent comme des sujets de haine, ou des motifs de mécontentement, ou des preuves d'insouciance ; et ils prophétisent la dissolution d'un corps composé d'éléments hétérogènes et discordants. Surtout, ils se réjouissent des difficultés qui retardent le rétablissement du culte catholique ; ils opposent encore la philosophie au voeu de la nation, et ils prennent en pitié les partisans de la religion dont ils craignent le triomphe.

Ce n'est pas, sans doute, dans la bouche d'un seul homme , que se trouvent réunis de tels discours. Je choisis les traits les plus frappants du langage favori de quelques étrangers qui affectent de craindre la paix et qui haïssent sincèrement la France. C'est ainsi que se montrent disposés aujourd'hui quelques-uns des écrivains qui parurent le plus favorables aux premiers principes de la révolution , tandis que d'autres qui l'ont ardemment combattue , se sont résignés et se taisent. Un de ses plus éloquents ennemis , par exemple , Gentz , semble avoir consenti , sinon à une paix définitive avec la France , au moins à des préliminaires : il a posé la plume en même temps que l'Angleterre a posé les armes.

Parmi les écrivains qui cherchent à décrier la France et la paix , il en est qui se laissent égarer par leur patriotisme , et dans ce nombre il faut compter l'auteur distingué de la *Minerva* , auquel on pourrait reprocher cependant ses chicanes sur la dignité royale désérée au souverain de la Toscane , ses plaisanteries sur le dénuement du palais Pitti \* , etc. Il est d'autres observateurs dont le télescope rembrunit tous les objets , et qui , comme M. Windham , se plaisent aux prédictions sinistres. Elles prêtent à l'éloquence , surtout à la poésie , qui se nourrit plus de fictions que de vérité. Aussi ne sont-ce pas des sentences politiques qu'il faut chercher dans la boutade poétique , adressée dernièrement par Gleim au peuple anglais \*\*. On est d'abord étonné d'en-

\* Voyez la *Minerva* , cahier de décembre 1801 , pag. 547 et 548.

\*\* Voici ce morceau , rendu littéralement par strophe et par vers. Ainsi traduit , il sera mieux apprécié pour le mérite poétique. Gleim a été souvent appelé l'Anacréon de l'Allemagne ; il semble que ce poète aurait eu plus de droit

tendre un vieillard inviter une grande nation à craindre la paix ; mais que peut-on attendre d'un poète dont les

à un autre nom de l'antiquité. On fait grand cas de ses chants de guerre pour l'armée autrichienne.

Peuple ! tu as tressé à ton ennemi  
Des roses parmi ses lauriers ;  
Tu lui as dansé, comme à un ami,  
Ta plus belle danse de joie.

Peuple ! dans son chant de guerre,  
Il chantait ta mort prochaine.

Peuple ! tu ne vois pas que la paix  
Te menace de loin.

Peuple ! tu dépends de ses ruses ;  
Peuple généreux ! prends garde à toi ,  
Pense à Carthage ,  
A Carthage jour et nuit.

Si nous cherchons le lieu où elle exista ,  
Nous trouvons un peu de poussière ,  
Nous marchons sur des crânes, et nous maudissons  
Les vols de pays faits par de grands brigands ;

Et les hommes qui , par serment ,  
S'engagent à être maîtres ,  
A ne pas souffrir la prospérité des autres ,  
Et à ne se réjouir que de la leur.

Peuple ! tu dépends des ruses de ton ennemi ;  
Peuple généreux ! prends garde à toi ,  
Pense à Carthage ,  
A Carthage jour et nuit.

Dis à tes Pitt :  
Le Tibre est la Seine .  
Demande au parlement :  
Ne voyez-vous pas la nouvelle Rome ?

Sur les cartes de notre Homann \* ,  
Voir ce qui est déjà détruit ,  
Songes-y , et n'attends pas  
De n'être plus un peuple.

\*Fameux géographe allemand,

## 54 · MERCURE DE FRANCE,

chants animèrent si souvent les armées dans les batailles ? La muse de Thyrthée ne saurait inspirer des pensées pacifiques.

Il est tel écrivain, ennemi de la France et de la paix, auquel on pourrait dire : « Vous chéririez la France, vous vous réjouiriez de sa puissance et de sa gloire, vous lui seriez dévoué, si elle était gouvernée par les hommes de la révolution que vous avez vantés, si elle était soumise au parti que vous avez caressé, et qui n'est plus pour vous qu'un objet de regrets. »

Il est aussi des détracteurs auxquels on répondrait avec justesse : « Le tort du gouvernement français à vos yeux est d'avoir renoncé à vos théories politiques comme à de vaines abstractions ; d'avoir proclamé qu'il considère également toutes les espèces de gouvernement ; d'avoir signalé les funestes effets des révolutions, et de rétablir les autels que vous avez cru renversés pour toujours. » *Inde irae* ; mais ce sont des motifs qu'on ne peut guère avouer ; et l'on exhale son humeur en plaintes sur l'agrandissement de la France, en reproches sur le système politique de son gouvernement, sur ses prétentions, et même sur sa conduite administrative.

Vous qui vous plaignez de l'agrandissement de la France, avez-vous déjà oublié la longue et cruelle guerre qu'elle a soutenue ? Cette guerre qui, dans le délire de quelques hommes d'Etat, ses ennemis, devait être une *guerre d'extermination*, et qui, dans le rêve ambitieux de plusieurs autres, devait être une guerre de démembrément et de partage ? Vous le savez, et personne n'aurait la mauvaise foi de soutenir qu'elle fut dirigée contre la révolution. — Vous êtes-vous élevés contre les ennemis de la France, aux époques où ils ont repoussé la paix, surtout, pour ne parler que des plus récentes, après le 18 brumaire, après la journée de Marengo, après celle de Hohenlinden ?... Quelle

## GERMINAL AN X.

que soit votre réponse , reprocher aujourd'hui la France son agrandissement , c'est lui reprocher d'avoir été combattue avec acharnement et d'avoir vaincu ; elle ne fait qu'exercer le droit le plus légitime du vainqueur.

Ne dites pas que c'est un abus de la victoire. La France malgré sa position , malgré ces barrières qui étaient autant pour elle que contre elle , a été attaquée par une coalition , aux efforts de laquelle on a plus d'une fois espéré de la voir céder : elle a eu à se défendre depuis dix ans contre toutes les puissances de l'Europe ; et son salut est un prodige. Il est sage de craindre le retour d'une pareille lutte ; il ne le serait pas de compter sur le même miracle. La France doit désormais être en sûreté contre toute coalition : elle n'en redoutera plus dans la position où elle se place , et elle pourra avec sécurité travailler à cicatriser les plaies profondes que la révolution lui a laissées , comme à réparer les malheurs de la guerre. La victoire a ses calamités , ainsi que ses défaites ; la France a besoin d'un repos ; et ce calme lui est assuré , si ses ennemis désespèrent de l'attaquer avec succès : cette perspective doit vous affliger puisqu'elle nous console.

En parlant de *la faiblesse qui plie sous l'abus de la force* , est-ce des petits Etats que vous l'entendez ? C'est l'histoire nécessaire de tous les temps. Est-ce des grands Etats ? .... Mais fut-ce par faiblesse que la Prusse fit sa paix à Bâle , il y a sept ans ? Fut-ce par faiblesse que Paul abandonna la coalition ? Est-ce par défaut de forces que l'Angleterre négocie à Amiens ? — Parlez-vous de faiblesse morale ? Mais si la Prusse était restée unie à l'Autriche contre les Français , n'auriez-vous pas vu l'une des deux dupe de l'autre ? Si Paul eût laissé ses troupes jointes aux Autrichiens après les désastres de la Suisse , ne l'auriez-vous pas accusé de démence ? Lorsque le cabinet de Vienne a poursuivi la guerre , malgré ses

constants revers, n'avez-vous pas été frappés de son étonnante persévérance ? Enfin, lorsque l'Angleterre isolée fait sa paix, en retenant ses plus précieuses conquêtes, est-ce timidité ou sagesse ?

Quand vous dites les puissances *humiliées*, je sens la nécessité de glisser sur ce mot, dont le sens est trop délicat à approfondir. D'ailleurs ne serait-ce pas dans les champs de bataille, plutôt que dans les traités, qu'il faudrait chercher leur abaissement ou leur inferiorité ? Mais quoi ! vous vous lamentez sur la supériorité de la France, vous ne savez où trouver des moyens pour limiter son ascendant, et vous commencez par affaiblir les puissances, en leur enlevant, en sapant du moins cette force d'opinion qui leur est si nécessaire.

Vous regardez que l'Angleterre n'a pas profité de ses avantages pour restreindre l'ascendant de la France sur le continent : celle-ci, après toutes ses victoires, pouvait-elle rester très-faible sur mer, sans rester très-forte sur terre ?

Vous regardez comme monstrueuse l'union du gouvernement cisalpin et du gouvernement français dans la même volonté. Vous savez cependant que la domination d'une puissance éloignée n'est pas nouvelle pour Milan, si longtemps gouverné de Madrid ou de Vienne. Mais vous auriez voulu que Bonaparte laissât aux Cisalpins le soin de se gouverner, dussent les mains qui tiendraient les rênes, être inexpérimentées, inhabiles et faibles. C'eût été sans doute mieux entendu pour les cabinets qui peuvent mettre quelque espoir dans les troubles et les divisions de l'Italie ; mais était-ce plus salutaire pour l'Italie, pour la France, pour le repos de l'Europe ?

Je vous ferai la même question sur la Suisse et la Hollande. Leur situation toutefois est différente de celle de la Cisalpine ; aussi sont-elles traitées différemment :

il y a dans ces deux pays des hommes en état de gouverner. Déjà le choix de la Suisse pour sa première magistrature donne les plus belles espérances. En Hollande, la constitution actuelle s'améliorera, et les anciens pilotes seront appelés à partager la direction du gouvernail, pour que le vaisseau de l'Etat ne soit pas jeté d'écueils en écueils ; mais la Francene saurait encore perdre de vue la manœuvre. Elle doit aux Bataves, comme aux Suisses, conseil, secours, assistance de tout genre et tout ce qui peut resserrer les liens qui les unissent à elle. De quoi lui servirait la chaîne du Rhin, si elle laissait échapper les anneaux auxquels cette chaîne s'attache ?

Elle conservera aussi cette influence que vous lui reprochez sur les affaires germaniques. Des princes allemands qui recourent à sa bienveillance et à sa protection, offrent-ils donc un spectacle nouveau ? Relisez l'histoire, et vous verrez combien de générations ont ratifié le pouvoir protecteur qu'exerce la France.

Je conçois que vous soyez importuné de l'éclat et affligé de la force que lui ont acquis ses armes ; je conviendrais, si vous voulez, qu'il est impossible de trouver une puissance capable de la balancer. Peut-être faut-il ajouter que dans l'état actuel une coalition continentale ne pourrait s'opposer avec succès à ses entreprises : je dirai plus encore, je crois une telle coalition impossible ; je crois, contre votre opinion, que la France trouverait encore des alliés parmi les grands états. Je crois sa puissance fédérative établie sur des bases éternelles, sur les passions de ses ennemis. Mais la garantie que vous desirez contre elle, est dans sa grandeur même, dans sa position, dans l'impossibilité qu'elle veuille encore un agrandissement territorial : elle est dans la nature des choses. Si cette garantie ne vous suffit pas, si vous cherchez un contre-poids, vous le trouvez dans le besoin incontestable que la terre a de la mer, dans l'enorme puissance de cette nation, qui est maîtresse de l'Inde, qui règne aux Antilles, qui domine dans tous les Océans. Le contre-poids est dans ce calcul que je vous rappelle encore : l'Angleterre a plus de deux cents vaisseaux de ligne ; la France n'en a pas quarante.

## 58 MERCURE DE FRANCE,

La proportion ne sera pas toujours la même ; mais elle sera constamment avantageuse à l'Angleterre. Ainsi balancée, la France ne sera pas une puissance dominante, mais une puissance modératrice ; et il en faut une à l'Europe. La France fut longtemps en possession de ce beau rôle. Si elle eût su le retenir, la Pologne existerait encore, et le territoire germanique n'eût pas servi de compensation aux Français pour l'agrandissement de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse.

Deux années et plus de calme intérieur ne vous ont pas ôté l'espoir de voir la France livrée à de nouveaux troubles. Le gouvernement trouve-t-il quelque obstacle, vous le croyez arrêté dans sa marche ; et il est tout au plus retardé. Ainsi la religion sera rétablie, malgré les vœux des philosophes et les délais dont ils se réjouissent. Il n'en faut d'autre garant que la sagesse avec laquelle le consul travaille à dénouer les difficultés, au lieu de prétendre les trancher.

Vous critiquez ses choix ; vous trouvez dissonance et contradiction entre les dispositions des agents qu'il emploie ; vous vous étonnez de voir appeler au partage de l'autorité des hommes d'une malheureuse célébrité... Mais qui peut le mieux apprécier les instruments ou l'ouvrier qui les emploie, ou le spectateur qui en ignore l'usage ? Qui peut le mieux voir, le mieux juger, qu'celui qui, placé au haut de l'édifice social, en surveille toutes les parties, l'ensemble et les soutiens, ou celui qui est placé au bas de l'édifice ? La Providence aussi emploie des éléments opposés par leur nature ; mais elle maintient entre eux l'harmonie. Elle a créé et elle nourrit des êtres dont nous ne saurions justifier l'existence : est-ce une raison pour calomnier sa sagesse ? Le gouvernement d'une nation est sa seconde providence.

Vous êtes choqués de voir le consul repousser l'opposition qui s'étaient formée dans le Tribunat ; vous la jugiez nécessaire pour le maintien de la liberté ; vous trouvez despote dans l'expulsion des opposants, surtout dans sa forme. — Si une opposition est nécessaire, il la faut telle que la nation en soit honorée. Celle qui vient d'être repoussée était-elle de ce genre ? Elle représentait les débris des factions ; elle entra-

yait sans éclairer ; elle était odieuse et inutile. Les formes par lesquelles ont été éloignés des hommes dont plusieurs étaient flétris par l'opinion, sont les conséquences et le développement de la constitution. C'est par de semblables développements qu'elle s'adaptera aux besoins de la France. Ce ne sera plus par des secousses, mais par des moyens déduits de la constitution même, que seront opérés les changements désirables. Le meilleur garant de l'ordre, du repos, de la durée, est dans ce principe d'améliorations progressives.

La France a été assez longtemps un spectacle pour les étrangers. Quelques-uns d'entre eux ont vu ce théâtre de sanglantes dissensions du même œil qu'une arène où s'agitent des gladiateurs qui n'intéressent que par leur adresse et leur courage. Ils peuvent regretter cette jouissance ; mais ils espèrent en vain de la retrouver : la France du moins n'en fera plus les frais.

Ceux qui décrient la paix, se plaisaient sans doute à la vue de grandes tempêtes ; mais ils les ont contemplées du port. Ne pourraient-ils quelquefois songer à la multitude de malheureux qu'ils ont vus se débattre dans les horreurs du naufrage ?

GALLUS.

(*Extrait d'un journal allemand.*)

## INTÉRIEUR.

Le Sénat Conservateur a élu, le 18 ventôse, les vingt tribuns qui doivent remplacer le cinquième sortant. On remarque, dans la liste des nouveaux membres, les noms de *Lucien Bonaparte*, frère du premier consul, et de *Carnot*, ex-directeur.

D'après une nouvelle organisation du département de la guerre, et en vertu d'un arrêté du 17 ventôse, le citoyen *Dejean*, conseiller d'état, a été nommé directeur de l'administration de la guerre, ayant rang et fonction de ministre. Les citoyens *Bérenger* et *Des-solles*, conseillers d'état, sont nommés membres du conseil d'administration de la guerre, et le citoyen *Sartelon*, commissaire-ordonnateur, est nommé secrétaire-général dudit conseil.

Les citoyens *François de Nantes* et *Ræderer*, conseil-

## 60 MERCURE DE FRANCE,

iers d'état, sont attachés au ministère de l'intérieur, le premier ayant le département des dépenses communes ; le second, celui de l'instruction publique.

Le citoyen Gau, chef de division, au ministère de la guerre, est nommé conseiller d'état.

Une proclamation du premier consul, en date du 26 ventôse, porte convocation du Corps législatif, depuis le 15 germinal jusqu'au premier prairial.

A compter du premier germinal, le taux de l'intérêt des prêts faits par l'administration du Mont-de-Piété sera baissé d'un demi pour cent.

Le 26 de ce mois le premier consul s'est rendu à la maison nationale des Invalides. Il a visité cet établissement dans le plus grand détail, s'est rendu à l'infirmérie, dans les cuisines, et s'est fait rendre compte des améliorations dont le régime actuel des Invalides est susceptible. Il a accueilli ces militaires avec beaucoup d'intérêt et de bonté, et a reçu de leur part les témoignages les plus vifs de reconnaissance et d'admiration. En général il a paru très-content des différentes parties du service. La tranquillité, le bon ordre et la discipline qui règnent dans la maison, ainsi que la bonne tenue de l'infirmérie, ont particulièrement fixé son attention. Il a témoigné la satisfaction qu'il en éprouvait au général commandant en chef, aux administrateurs et aux officiers de santé ; il a ordonné une distribution extraordinaire de vivres aux militaires invalides, et leur a accordé, à titre de gratification, un mois de pension des menus besoins.

Un vieillard de cent quatre ans lui ayant demandé à être traité comme capitaine, vu son grand âge, il le lui a accordé.

Il a ordonné qu'un jeune tambour de quatorze ans, qui a eu la cuisse emportée en faisant une action d'éclat, fût mis dans un prytanée.

Ayant demandé à un invalide qui avait une jambe de bois, où il avait perdu sa jambe ; ce brave homme répondit : " A Fontenoy. J'étais grenadier : un boulet emporta ma jambe lorsque nous marchions en avant."

*Londres, 16 mars.*

Le *Times* dit aujourd'hui : Une copie du traité de paix a été envoyée, à Amiens, hier à 2 heures du matin, après avoir été revue par sa majesté, dimanche au soir.

Lord Hawkesbury et plusieurs autres ministres ont attendu au bureau des affaires étrangères le retour du courrier qui n'est arrivé de Windsor qu'à minuit. On a sur le champ envoyé des instructions à lord Cornwallis pour signer la paix. C'est jeudi que l'on s'attend à recevoir la nouvelle certaine de ce grand événement. Un courrier est parti en même temps pour Paris, avec des dépêches pour M. Jackson."

L'attente où l'on est de recevoir sous peu de jours la signature du traité définitif, a fait hausser hier le cours des effets publics de  $\frac{3}{4}$  pour cent. Les 3 pour 100 consolidés ont été fermés à 69  $\frac{7}{8}$ .

#### *Colonies françaises. — Saint-Domingue.*

Une dépêche télégraphique, datée de Brest, le 21 ventôse au soir, annonce que l'armée navale est entrée dans la rade du Cap, le 16 pluviose. Au départ du bâtiment, toute l'armée était débarquée. La ville et toute la plaine du nord étaient occupées par nos troupes. Il résulte des dépêches du général en chef Leclerc, et de l'amiral Villaret-Joyeuse, que les noirs sont en pleine révolte et ont incendié, avant leur retraite, une partie du Cap. On est parvenu à sauver les habitations, et les succès déjà obtenus, ainsi que la défection d'un assez grand nombre de nègres qui abandonnent le parti de Toussaint-Louverture, donnent tout lieu d'espérer qu'on apprendra incessamment la réduction entière de l'Ile.

---

*Paris, 2 Germinal.* — On vient de recevoir de nouvelles dépêches de Saint-Domingue. Elles portent en substance que l'armée française occupe le Cap, le fort Liberté, le port de Paix, la Tortue, le port Républicain et les points les plus importants de la partie ci-devant espagnole. Toussaint et Christophe sont mis hors la loi; une partie des noirs les abandonné. Ceux qui leur restent fidèles se livrent aux plus grands excès.

Un courrier anglais, venant d'Amiens, s'est embarqué le 28 ventôse, à Calais, pour Douvres. Il a dit qu'il portait à Londres le traité définitif, et qu'il comptrait en rapporter incessamment l'approbation de sa cour.

#### *Lettres, Sciences et Arts.*

Un arrêté des consuls, du 15 ventôse, porte que l'Institut national de France formera un tableau géné-

ral de l'état et des progrès des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusqu'au premier vendémiaire an 10. Ce tableau divisé en trois parties, correspondantes à chacune des classes de l'Institut, sera présenté dans le mois de fructidor an 11, aux consuls et au conseil d'état, par une députation des trois classes de l'Institut. Il sera présenté un semblable tableau tous les cinq ans. A la même époque (de fructidor an 11), l'Institut national proposera au gouvernement ses vues concernant les découvertes dont il croira l'application utile aux services publics ; les secours et encouragements dont les sciences, les arts et les lettres auront besoin, et le perfectionnement des méthodes employées dans les diverses branches de l'enseignement public.

La statue colossale de Cérès, ouvrage de Phidias, et dont Périclès avait orné le temple d'Eleusis, en a été retirée par deux voyageurs anglais qui l'ont envoyée à l'Université de Cambridge. Elle avait été découverte dans le dix-septième siècle, par sir Georges Wheeler.

Les arts ont perdu le célèbre Lepaute, horloger.

Madame de Genlis vient d'obtenir du ministre de l'intérieur un logement dans une maison nationale. C'est celui qu'occupait, avant d'être sénateur, le C. Grégoire.

Le premier consul a dernièrement visité la bibliothèque nationale ; le C. Malingre, employé, lui a adressé les vers suivants :

*Ad primum Galliae consulem.*

*Dum pins invisis patronæ Palladis ædes,  
Audit vaticinans quæ tibi diva canit:  
Illæ suum quondam Æacides invenit Homerim;  
Euge! modò invenies, mæ Bonaparte, tuum.*

« Vous qui, plein d'un respect religieux, visitez le temple de Minerve, notre protectrice, écoutez la promesse prophétique de la déesse : Cet Achille si vanté trouva autrefois son Homère ; Bientôt aussi, ô Bonaparte, vous trouverez le vôtre ! »

On se rappelle, sans doute, que le C. Esméhart, auteur du poème de la Navigation, dont plusieurs fragments ont été insérés dans nos précédents Numéros, était parti avec l'armée française pour Saint-Domin-

gue. Pendant la traversée, il s'est senti inspiré à la vue de l'élément qu'il avait déjà chanté ; et il a adressé les vers suivants à l'amiral Villaret-Joyeuse, le jour de Saint-Thomas.

Chacun sait que votre patron,  
 Grand philosophe, quoiqu'apôtre,  
 N'humilia point sa raison  
 Devant ce qui confond la nôtre ;  
 Quand on lui dit que du tombeau  
 L'Homme-Dieu rappelant sa vie,  
 Avait, par un art tout nouveau,  
 Vaincu le trépas et l'envie ;  
 Le saint, très-subtil raisonneur,  
 Doutant des succès de son maître,  
 Se montra froid comme un docteur,  
 Et tête comme un géomètre.  
 Mais enfin, quand le roi des cieux,  
 Pour dompter sa foi mutinée,  
 Non content d'éclairer ses yeux,  
 S'offrit à sa main étonnée ;  
 Il crut.—Ses sens furent frappés,  
 Et c'est assez, quoiqu'on en glose :  
 Combien de gens se sont trompés,  
 En mettant le doigt sur la chose.  
 Or, d'après nos mœurs et nos goûts,  
 Ce grand exemple est fort commode ;  
 Et Saint-Thomas devient chez nous  
 Le patron le plus à la mode.  
 Paris est plein de ces savants  
 Qui doutent de tout par prudence,  
 De tout, hormis de leurs talents,  
 Dont ils ont seuls la connaissance ;  
 Dites-leur qu'un mortel fameux  
 Rassemble sur l'onde perfide,  
 Et confie aux vents orageux,  
 La gloire et la beauté timide ;  
 Que par ses ordres souverains,  
 Un vaisseau, l'orgueil de Neptune,  
 Va, sur les bords américains,  
 Porter la France et sa fortune,  
 Que dans ses flancs tumultueux,  
 Sont réunis par le génie,  
 Un marin sage et vertueux,  
 Qui de là liberté bannie  
 Partagea l'exil glorieux,  
 Ami des beaux-arts et des grâces,  
 D'esprit, de cœur, vraiment Français,  
 Toujours égal dans ses disgrâces,  
 Toujours plus grand que ses succès :  
 Un chef qui, né pour la Victoire,

En reçut le nom au berceau \*,  
 Et qui n'a point borné sa gloire,  
 A mériter un nom si beau :  
 En qui le Héros de la France,  
 Trouvant un frère pour l'honneur  
 Pour les talents et la vaillance,  
 Choisit un frère pour son cœur.  
 Enfin une femme charmante,  
 Plus douce encor que ses attraits,  
 Dont la beauté noble et touchante  
 Réfléchit l'âme dans ses traits,  
 Et qui, d'une main empessée,  
 Caressant le front d'un guerrier,  
 Semble une rose balancée  
 Sur le feuillage d'un laurier.  
 Témoin d'un si rare assemblage,  
 Allez l'annoncer à Paris;  
 Je suis bien sûr qu'u froid souris  
 Et quelques grains de persiflage,  
 De vos discours seront le prix.  
 Enfles de leur morgue sceptique,  
 J'entends d'ici nos esprits forts,  
 Assurer d'un ton dogmatique,  
 Que la Seine, loin de ses bords,  
 N'a point vu ce prodige unique.  
 Que serait-ce, si persistant  
 À braver leurs doutes rebelles,  
 Vous disiez qu'un château flottant  
 Renferme des amis fidèles.  
 Que lorsque ces mâts voyageurs  
 Semblent défier les tempêtes,  
 N'ayant pas même quelques fleurs,  
 On ose y célébrer des fêtes;  
 Et qu'enfin malgré ce tableau  
 Qui doit élever la pensée,  
 On fait, sur ce même vaisseau,  
 Des vers plus mauvais qu'au Lycée;  
 Paris entier, n'en doutez pas,  
 Vous répondrait : c'est inroyable;  
 Les disciples de Saint-Thomas  
 Traiteraient nos récits de fable:  
 Mais il vous reste des moyens  
 De confondre leur vaine audace;  
 Nommez à ces fiers citoyens  
 Les chefs dont vous suivez la trace;  
 Ces noms que l'Europe connaît,  
 De vos récits feront le gage,  
 Et pour prouver le dernier fait,  
 Il ne faudra que mon ouvrage.

\* Victoire-Etienne Leclerc.

# M E R C U R E D E F R A N C E.

---

## L I T T É R A T U R E.

### L A T A R E N T U L E.

*FRAGMENT du 4.<sup>e</sup> chant d'un poème sur les Insectes.*

Aux champs de Tarento, qu'Horace a célébrés,  
De leur antique éclat, lieux si dégénérés,  
L'Arachné doit, aux feux de la température,  
Le funeste venin que verse sa morsure.  
De sa bouche sortis, douze aiguillons serrés  
Exhalent les poisons dont ils sont pénétrés ;  
Fuyez : fuyez surtout, quand de la canicule,  
Dans les airs embrasés, le feu brûlant circule ;  
Par ses naseaux, l'insecte aspirant la chaleur,  
Sent de ses dards aigus redoubler la fureur.  
La peau qu'ensanglanta sa piqûre homicide,  
Se couronne d'abord d'une tumeur livide ;  
Dans un mélancolique et morne accablement,  
Le malade engourdi tombe insensiblement ;  
De son pouls, par degrés, la force diminue ;  
Il pâlit, perd la voix, le mouvement, la vue ;  
Sa respiration s'arrête...., il va périr ;  
Il pérît. Quel secours lui pourrons-nous offrir ?  
Des Sylva, des Vouchin la science inutile

Déjà n'a déployé qu'un appareil stérile :  
 Art heureux, qui forces, par ton divin pouvoir,  
 Les forêts à marcher, la pierre à se mouvoir,  
 Paraïs, et la santé, grace aux dons du génie,  
 Va descendre du ciel sous le nom d'harmonie.  
 O Della Maria, toi qu'un souffle brûlant  
 Dessécha dans la fleur de l'âge et du talent,  
 Toi de qui je crois voir l'ombre errante et plaintive,  
 Des Thermes à Passy \* voltiger fugitive  
 (Car celui qui charmait et l'oreille et les cœurs,  
 N'a pas même un tombeau pour recueillir nos pleurs),  
 Si tes doigts éloquents sur le clavier sonore,  
 Par ta verve agités, pouvaient errer encore,  
 S'ils pouvaient moduler ces airs doux et chéris,  
 Qui ravissent et Vienne et Florence et Paris,  
 A l'ame te frayant la route la plus sûre,  
 C'est toi qui d'Arachné guérirais la morsure ;  
 Mais, hélas ! je me perds en regrets impuissants,  
 L'Achéfon te retient ; ta lyre et tes accents  
 Ne ranimeront pas ta cendre réchauffée ;  
 Pluton n'est pas deux fois attendri par Orphée.  
 Après de vains essais, dis qu'un accord vainqueur  
 A frappé le malade et pénétré son cœur ;  
 Ses membres détendus se meuvent en cadence ;  
 Il se lève, et soudain la fureur de la danse  
 Lui fait, sans s'arrêter, précipiter ses pas :  
 Cet accès prolongé causerait son trépas ,  
 Si le bras qui l'étreint avec force et vitesse ,  
 Au repos qu'il fuyait ne livrait sa faiblesse ;  
 D'un sommeil salutaire il goûte les douceurs ;

\* Les *Thermes*, maison de campagne du C. Duval, auteur du Prisonnier.

*Passy* qu'habitait le C. d'Epinay, ami de Della Maria, qui a composé chez lui son dernier ouvrage en 3 actes, attendu si impatiemment par les amis des arts.

Du poison, par degrés, s'éteignent les ardeurs ;  
 Il n'en garde pas même un souvenir pénible,  
 Et la santé sourit à son réveil paisible.

E. AIGNAN.

*A Madame \*\*\*.*

Tu disais qu'Adonis même  
 Ne pourrait m'ôter ton cœur.  
 Tu trouvais ton bien suprême  
 Dans l'excès de mon ardeur.  
 Tu me peignais la tendressé ;  
 Hélas ! C'est moi qui la sens.  
 Tu jurais d'aimer sans cesse ;  
 C'est moi qui tiens tes serments.

Par le C. BOUFFLER.

E N I G M E.

Je préfère le chaume aux demeures des rois,  
 Et bien qu'en un palais je me glisse par fois,  
 Chez l'humble paysan plus volontiers j'habite,  
 Ayant moins de sa part à craindre pour mon gîte.  
 Tour-à-tour tisserand, chasseur et puis boucher,  
 J'égorgue sans couteau, je tisse sans navette ;  
 Et jamais pour chasser je n'ai pris d'arbalète ;  
 Mes coups sont moins bruyants ; j'ai dit, tu peux chercher.

L O G O G R I P H E.

Des Romains mon entier fut jadis le partage ;  
 Ma tête chez les rois est assez en usage ;  
 Bienheureux qui parvient à ma queue en santé ;  
 Tel succombe en chemin qu'il s'en était flatté.

## 68 MERCURE DE FRANCE,

Partage-moi lecteur, je fais de toi partie,  
Et mes fougueux transports sont une frénésie ;  
Si tu m'ôtes le cœur, je crois dans ton jardin,  
Encor deux pieds de moins et je deviens un grain ;  
Enfin dans mes sept pieds l'on trouve avec aisance,  
Un supplice proscrit en ce moment en France ,  
Une des sept couleurs, une étroite prison,  
Un métal à certains pire que le poison ,  
Un être imaginaire, une note en musique ,  
Plus clairement encor faut-il que je m'indique ?  
Mon nom avec cinq pieds inspirant la terreur ,  
Emporte avec fracas l'espoir du laboureur.

---

## C H A R A D E.

Les princes et les grands fréquentent mon premier ,  
Et ne fait pas qui veut preuve de mon entier ;  
Rarement mon second est dit avec franchise ,  
Tromper en pareil cas semble chose permise .  
Et mon tout autrefois à de simples mortels ,  
Fit dans Rome payenne éllever des autels .

---

*Mots de l'Enigme , du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Papier*.

Celui du Logogriphe est *poisson* , où l'on trouve *poison*.

Celui de la Charade est *charmer*.

AUX Rédacteurs du MERCURE.

CITOYENS,

Vous m'avez demandé quelques observations sur la littérature anglaise. Je commencerai par les *Nuits d'Young*, dont on vient de donner une nouvelle édition. Je pourrai continuer ce travail dans la suite, si vous jugez qu'il en vaille la peine.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHATEAUBRIAND.

*ESSAI sur la littérature anglaise\*.*

I.<sup>e</sup> EXTRAIT.

YOUNG.

LORSQU'UN écrivain a formé une école nouvelle, et qu'après un demi-siècle de critique on le trouve encore en possession d'une grande renommée, il importe aux lettres de rechercher la cause de ce succès, surtout quand il n'est dû ni à la grandeur du génie, ni à la perfection du goût et de l'art.

Quelques situations tragiques, quelques mots sortis des entrailles de l'homme, je ne sais quoi de vague et de fantastique dans les scènes, des bois, des bruyères, des vents, des spectres, des

\* *Les Nuits d'Young*, traduites de l'anglais; par *Le tourneur*, se trouvent chez *Calixte Volland*, libraire, quai des Augustins, n.<sup>o</sup> 25, et chez *Léonard*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Nouvelle édition. 2 vol. in-8.<sup>o</sup> avec fig. Prix, 8 fr. broché, et 11 fr. franc de port par la poste.

70 MERCURE DE FRANCE,  
tempêtes , expliquent la célébrité de Sha-  
kespeare.

Young , qui n'a rien de tout cela , doit peut-  
être une grande partie de sa réputation au beau  
tableau que présente l'ouverture de ses *nuits* ou  
de ses *complaintes*. Un ministre du Tout-Puis-  
sant , un vieux père , qui a perdu sa fille unique ,  
s'éveille au milieu des nuits pour gémir sur des  
tombeaux ; il associe à la Mort , au Temps et à  
l'Éternité , la seule chose que l'homme ait de  
grand en soi - même , je veux dire , la douleur .  
Ce tableau frappe d'abord , et l'impression en  
est durable .

Mais avancez un peu dans ces nuits , quand  
l'imagination éveillée par le début du poète ,  
a déjà créé tout un monde de pleurs et de rê-  
veries ; vous ne trouvez plus rien de ce que l'on  
vous a promis . Vous voyez un homme qui tour-  
mente son esprit dans tous les sens , pour en-  
fanter des idées tendres et tristes ; et qui n'ar-  
rive qu'à une philosophie morose . Young , que le  
fantôme du monde poursuivait jusqu'au milieu  
des tombeaux , ne décèle dans toutes ses décla-  
mations sur la mort , qu'une ambition trompée :  
il a pris son humeur pour de la mélancolie .  
Point de naturel dans sa sensibilité ; point d'idéal  
dans sa douleur . C'est toujours une main pesante  
qui se traîne sur la lyre .

Young a surtout cherché à donner à ses mé-  
ditations le caractère de la tristesse . Or ce ca-  
ractère se tire de trois sources : les scènes de la  
nature , le vague des souvenirs , et les pensées de  
la religion .

Quant aux scènes de la nature , Young a voulu  
les faire servir à ses plaintes ; mais je ne sais s'il

## GERMINAL AN X.

a réussi. Il apostrophe la lune, il parle à la nuit et aux étoiles, et l'on ne se sent point ému. Je ne pourrais dire où gît cette tristesse, qu'un poète fait sortir des tableaux de la nature; mais il est certain qu'il la retrouve à chaque pas. Il unit son ame au bruit des vents, qui lui rappelle des idées de solitude : une onde qui fuit, c'est la vie ; une feuille qui tombe, c'est l'homme. Cette tristesse est cachée pour le poète, dans tous les déserts ; c'est l'*Echo* de la Fable desséchée par la douleur, et habitante invisible de la montagne.

La réflexion dans le chagrin doit toujours prendre la forme du sentiment et de l'image ; et dans Young, au contraire, le sentiment se change en réflexion et en raisonnement. Si j'ouvre la première complainte, je lis :

From short ( as usual ) and disturb'd repose  
I wake : how happy they who wake no more !  
Yet that were vain, if dream infest the grave.  
I wake, emerging from a sea of dreams  
Tumultuous ; where my wreck desponding thought  
From wave to wave of fancy'd misery  
At random drove, her helm of reason lost.

The day too short for my distress ; and night  
Ev'n in the Zenith of her dark domain  
Is sunshine to the colour of my fate.

“ D'un repos court et trouble je m'éveille. O ! heureux ceux qui ne se réveillent plus ! encore cela même est-il vain, si les rêves habitent au tombeau ! Je sors d'une mer troublée de songes, où ma pensée triste et submergée, privée du gouvernail de sa raison,

“ flotte au gré des vagues d'une misère imaginaire...  
 “ La nuit est trop courte pour ma tristesse ; et la nuit,  
 “ même au zénith de son noir domaine , est un soleil ,  
 “ auprès de la couleur de mon sort. »

Est-ce là le langage de la douleur ? Je sais que la traduction mot à mot , ne rend ni la nuance de l'expression, ni l'harmonie du style ; mais une traduction littérale n'est jamais ridicule quand le texte ne l'est pas. Qu'est-ce que c'est qu'une *pensée sans gouvernail , flottant de vague en vague sur une mer de malheur imaginaire*? Qu'est-ce qu'une *nuit qui est un soleil* auprès de la *couleur d'un sort*? Le seul trait remarquable de ce morceau , c'est le sommeil du tombeau , *peut-être aussi trouble par des songes*. Mais cela rappelle trop le mot d'Hamlet : *To sleep ! — to dream !* Dormir! — rêver!

Ossian se lève aussi au milieu de la nuit pour pleurer ; mais Ossian pleure.

Lead , son of Alpin , lead the aged to his woods.  
 The winds begin to rise. The dark wave of the lake resounds. Bends there not a tree from Mora , with its branches bare ? It bents son of Alpin , in the rustling blast. My harp hangs on a blasted branch. The sound of its strings is mournful. Does the wind touch thec o harp , or is it some passing ghost ! It is the hand of Malvina ! But bring me the harp son of Alpin ; another song shall arise. My soull shal depart in the sound ; my fathers shall hear it in their airy hall. Their dim faces shall hang , with joy , from their cloud ; and their hands receive theis son.

“ Conduis-moi , fils d'Alpin , conduis le vieillard à ses bois. Les vents se lèvent , les flots noircis du lac

« murmurent. Ne vois-tu pas sur le sommet de *Mora*  
 « un arbre qui s'incline avec toutes ses branches dé-  
 « pouillées ? Il s'incline, ô fils d'Alpin, sous le bruyant  
 « tourbillon. Ma harpe est suspendue à l'une de ses  
 « branches desséchées. Le son de ses cordes est triste.  
 « O harpe, le vent t'a t-il touchée, ou bien est-ce  
 « un léger fantôme ? C'est la main de Malvina ! don-  
 « ne-moi la harpe, fils d'Alpin. Il faut qu'un autre  
 « chant s'élève ! Mon ame s'envolera au milieu des  
 « sons. Mes pères entendront ces soupirs dans leur salle  
 « aérienne. Du fond de leurs nuages ils pencheront avec  
 « joie leurs visages obscurs, et leurs bras recevront leur  
 « fils. »

Voilà des images tristes, voilà de la réverie. Les Anglais conviennent que la prose d'Ossian est aussi poétique que les vers, et qu'elle en a toutes les inversions. Or on voit que la traduction littérale est ici très-supportable. Ce qui est beau, simple et naturel, l'est dans toutes les langues.

On croit généralement que ces images mélancoliques, empruntées des vents, de la lune, des nuages, ont été inconnues des anciens ; il y en a pourtant quelques exemples dans Homère, et surtout un charmant dans Virgile. Enée aperçoit l'ombre de Didon dans l'épaisseur d'une forêt, *comme on voit, ou comme on croit voir, la lune nouvelle se lever au milieu des nuages.*

Qualem primoque surgere mense.  
Aut videt, aut vidisse putat per nubila lunam.

Remarquez toutes les circonstances. C'est la lune qu'on voit ou qu'on croit voir se lever à

travers les nuages : l'ombre de Didon est déjà réduite à bien peu de chose.. Mais cette lune est dans sa première phase. Qu'est-ce donc que cet astre lui-même. — L'ombre de Didon ne semble-t-elle pas s'évanouir? On retrouve ici Ossian dans Virgile ; mais c'est Ossian sous le ciel de Naples, sous un ciel, où la lumière est plus pure et les vapeurs plus transparentes.

Young a donc premièrement ignoré , ou plutôt mal exprimé , cette tristesse , qui se nourrit du spectacle de la nature , et qui , douce ou majestueuse , suit le cours naturel des sentiments. Combien Milton est supérieur au chantre des Nuits , dans la noblesse de la douleur ! Rien n'est beau comme ces quatre vers qui terminent le Paradis-Perdu :

The world was all before them , where to choose  
Their place of rest , and Providence their guide :  
They , hand in hand , with wandring steps and slow ,  
Through Eden took their solitairy way.

“ Le monde entier s’ouvrait devant eux. Ils pouvaient  
“ y choisir un lieu de repos ; la Providence était leur  
“ seul guide : Eve et Adam , se tenant par la main ,  
“ et marchant à pas lents et indécis , prirent à travers  
“ Eden leur chemin solitaire . »

On voit toutes les solitudes du monde ouvertes devant notre premier père ; toutes ces mers qui baignent des côtes inconnues ; toutes ces forêts qui se balancent sur un globe inhabité , et l’homme laissé seul avec son péché au milieu des déserts de la création.

Hervey, dans ses Méditations (quoique d'un génie moins élevé que l'auteur des Nuits), a quelquefois montré une sensibilité plus douce et plus vraie. On connaît ces vers sur l'enfant qui *goûte à la coupe de la vie*:

Mais sentant sa liqueur d'amertume suivie,  
Il détourna la tête, et regardant les cieux,  
Pour jamais au soleil il referma les yeux.

Le docteur Beattee, poète écossais, qui vit encore, a répandu dans son *Minstrel* la rêverie la plus aimable. C'est la peinture des premiers effets de la muse sur un jeune bard de la montagne, qui ignore encore le génie dont il est tourmenté. Tantôt le poète futur va s'asseoir au bord des mers pendant une tempête; tantôt il quitte les jeux du village, pour aller entendre à l'écart et dans le lointain le son des musettes. Young était peut-être appelé par la nature à traiter de plus hauts sujets; mais alors ce n'était pas le poète complet. Milton, qui a chanté les douleurs du premier homme, a aussi soupiré le *Pensero*.

Ceux de nos bons écrivains qui ont connu le charme de la rêverie, ont prodigieusement surpassé le docteur anglais. Chaulieu a mêlé, comme Horace, les pensées de la mort aux illusions de la vie. Ces vers si connus, valent, pour la mélancolie, toutes les exagérations du poète d'Albion :

Grotte, d'où sort ce clair ruisseau,  
De mousse et de fleurs tapissée,  
N'entretiens jamais ma pensée  
Que du murmure de ton eau.

Fontenay, lieu délicieux,  
Où je vis d'abord la lumière,  
Bientôt au bout de ma carrière,  
Chez toi je joindrai mes aïeux.

Muses, qui dans ce lieu champêtre  
Avec soin me fîtes nourrir ;  
Beaux arbres, qui m'avez vu naître,  
Bientôt vous me verrez mourir.

Et l'inimitable La Fontaine, comme il sait rêver aussi !

Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie !  
La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie ;  
Je ne dormirai point sous de riches lambris ;  
Mais voit-on que le somme en perde de son prix ?  
En est-il moins profond, et moins plein de délices ?  
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices !

C'est un grand poète que celui-là qui a fait de pareils vers.

Là page la plus rêveuse d'Young ne peut être comparée à ce passage de J. J. Rousseau :

« Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelqu'asile caché; là le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens, et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent, sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renfermé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi ; et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon

« existence , sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde , dont la surface des eaux m'offrait l'image : mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait , et qui , sans aucun concours actif de mon âme , ne laissait pas de m'attacher au point , qu'appelé par l'heure et le signal convenu , je ne pouvais m'arracher de là sans efforts . »

Ce passage de Rousseau me rappelle qu'une nuit , étant couché dans une cabane , en Amérique , j'entendis un murmure extraordinaire qui venait d'un lac voisin. Prenant ce murmure pour l'avant - coureur d'un orage , je sortis de la hutte pour regarder le ciel. Jamais je n'ai vu de nuit plus belle et plus pure. Le lac s'étendait tranquille , et répétait la lumière de la lune , qui brillait sur les pointes des montagnes et sur les forêts du désert. Un canot indien traversait les flots en silence. Le bruit que j'avais entendu provenait du flux du lac , qui commençait à s'élever , et qui imitait une sorte de gémissement sous les rochers du rivage. J'étais sorti de la hutte avec l'idée d'une tempête , qu'on juge de l'impression que fit sur moi le calme et la sérénité de ce tableau ; ce fut comme un enchantement.

Young a mal profité , ce me semble , des rêveries qu'inspirent de pareilles scènes , parce que son génie manquait éminemment de tendresse. Par la même raison , il a échoué dans cette seconde sorte de tristesse , que j'ai appelée tristesse des souvenirs.

Jamais le chantre des tombeaux n'a de ces retours attendrissants vers le premier âge de la vie , alors que tout est innocence et bonheur. Il ignore les souvenirs de la famille et du toit paternel ; il ne connaît point les regrets pour les plaisirs et les jeux de l'enfance ; il ne s'écrie point , comme le chantre des Saisons :

Welcome , kindred glooms !  
 Congenial Horrors , hail ! with frequent foot ,  
 Pleas'd have j , in my chear ful morn of life ,  
 When nurs'd by careless solitude j liv'd ,  
 And sung of Nature with unceasing joy ,  
 Pleas'd have j wander'd thro' your rough domain ;  
 Trod le pure virgin-snows , myself pure ; etc.

« Ombres propices des hivers , agréables horreurs ,  
 « je vous salue ! Combien de fois au matin de  
 « ma vie , lorsque rempli d'insouciance et nourri par  
 « la solitude , je chantais la nature dans une extase  
 « sans fin , combien de fois n'ai-je point erré avec ra-  
 « vissement dans les régions des tempêtes , foulant les  
 « neiges virginales ; moi-même aussi pur qu'elles !

Gray , dans son ode sur une vue lointaine du collège d'Eton , a répandu cette même douceur des souvenirs :

Ah ! happy hills , ah pleasing shade ,  
 Ah ! fields belov'd in vain ,  
 Where once my carelefs childhood stray'd  
 A stranger yet to pain !  
 J feel the gales that from you blow  
 .....  
 My weary soul they seem to soothe ,  
 And redolent of joy and youth  
 To breath a second spring .

« O heureuse colline ! O doux ombrage ! O champs aimés en vain ! Champs où se joua ma tranquille enfance , encore étrangère aux douleurs. Je sens les vents qui soufflent de vos bocages..... Ils semblent ranimer mon ame fatiguée , et parfumés de joie et de jeunesse , m'apporter un second printemps ! »

Quant aux souvenirs du malheur , ils sont nombreux dans le poète anglais. Mais pourquoi semblent-ils encore manquer de vérité comme tout le reste ? Pourquoi le lecteur ne peut-il s'intéresser aux larmes du chantre des Nuits ? Gilbert expirant à la fleur de son âge , dans un hôpital , et se rappelant l'abandon où ses amis l'ont laissé , attendrit tout les cœurs.

Au banquet de la vie , infortuné convive ,  
J'apparus un jour , et je meurs ;  
Je meurs , et sur ma tombe où lentement j'arrive ,  
Nul ne viendra verser des pleurs.  
  
Adieu champs fortunés , adieu douce verdure ,  
Adieu riant exil Mes bois ,  
Ciel , pavillon de l'homme , admirable nature ,  
Adieu pour la dernière fois !  
  
Ah puisse voir longtemps votre beauté sacrée  
Tant d'amis sourds à mes adieux ,  
Qu'ils meurent pleins de jours , queleur mort soit pleurée ,  
Qu'un ami leur ferme les yeux !

Voyez dans Virgile les femmes troyennes , assises au bord de la mer , et qui regardent en pleurant l'immensité des flots .

Cunctæque profundum  
Pontum aspectabant flentes .

Quelle beauté d'harmonie ; comme elle peint

les vastes solitudes de l'océan ! Quel souvenir de la patrie perdue ! Que de douleurs dans ce seul regard jeté sur la face des mers, et que le *flentes*, qui en est l'effet, est triste !

Le C. Parny a su faire entrer dans une autre espèce de sentiment le charme attendrissant des souvenirs. Sa complainte sur le tombeau d'Emma, est pleine de cette douce mélancolie qui caractérise les écrits du seul poète élégiaque de la France.

L'Amitié même , oui , l'amitié volage ,  
 A rappelé le folâtre enjouement ,  
 D'Emma mourante elle a chassé l'image ,  
 Son deuil trompeur n'a duré qu'un moment .  
 Charmante Emma , jeune et constante amie !  
 Ton souvenir ne vit plus dans ces lieux ,  
 De ce tombeau l'on détourne les yeux ,  
 Ton nom s'efface , et le monde t'oublie !

La muse du chantre d'Eléonore nourrissait ses rêveries sur les mêmes rochers où *Paul*, la tête appuyée sur sa main , regardait fuir le vaisseau qui emportait *Virginie*. Héloïse , dans les cloîtres du Paraclet, ranimait toutes ses douleurs et tout son amour à la seule pensée d'Abelard. Les souvenirs sont comme les échos des passions ; et les sons qu'ils répètent prennent par l'éloignement quelque chose de vague et de mélancolique , qui les rend plus séduisants que l'accent des passions mêmes.

Il me reste à parler de la tristesse religieuse. En exceptant Gray et Hervey , je ne connais , parmi les écrivains protestants , que M. Necker qui ait répandu quelque tendresse sur les sentiments tirés de la religion. On sait que Pope était

catholique, que Dryden le fut par intervalles, et l'on croit que Shakespeare appartenait aussi à l'église romaine. Un père enterrant furtivement sa fille dans une terre étrangère, quel beau texte pour un ministre chrétien ! Et cependant si vous ôtez la comparaison touchante du ros-signal (comparaison prodigieusement embellie par le traducteur, comme on va le voir à l'instant), il reste à peine quelques traits touchants dans la nuit intitulée *Narcisse*. Young verse moins de larmes sur la tombe de sa fille unique, que Bossuet sur le cercueil de M.<sup>me</sup> Henriette.

Sweet Harmonist ! and beautiful as sweet !  
 And Young as beautiful ! and soft as Young !  
 And gay as soft ! and innocent as gay !  
 And happy ( if augt happy here ) as good.  
 For fortune fond had built her nest on high.  
 Like birds quite exquisite of note and plume  
 Transfix'd by fate ( who loves a lofty mark )  
 How from the summit of the grove she fell,  
 And left it unharmonious ! All its charm  
 Extinguish'd in the wonders of her song !  
 Her song still vibrates in my ravish'd ear  
 Still melting there, and with voluptuous pain  
 ( O to forget her ! ) thriljing thro' my heart.

Fille de l'harmonie ! Tu étois belle autant qu'aimable, jeune autant que belle, douce autant que jeune. Ta gaieté égalait ta douceur, et ton innocence ta gaieté. Pour ton bonheur ( s'il est quelque bonheur ici-bas ), il était égal à ta bonté, car la fortune avait bâti ton nid sur des lieux élevés. Comme des oiseaux éclatants par le chant et le plumage, sont frappés par le sort ( qui aime un but élevé ), tu es tombée

“ du haut du bocage , et tu l'as laissé sans harmonie !  
 “ Tous ses charmes ont disparu avec la merveille de  
 “ tes concerts ! Ta voix résonne encore à mon oreille  
 “ ravie , ( O ! comment pourrais-je l'oublier ! ) elle  
 “ attendrit encore mon ame , elle fait encore frémir  
 “ mon cœur d'une douleur voluptueuse . ”

Ce morceau , sauf erreur , me semble tout-à-fait intolérable ; et c'est cependant un des plus beaux dans la traduction de M. Le Tourneur. Si j'avais suivi un rigoureux mot à mot , ce serait bien pis encore. Est-ce là le langage d'un père ? *Une fille de l'harmonie* ( sweet harmonist , douce musicienne ) , qui est belle autant qu'aimable , jeune autant que belle , douce autant que jeune , gaie autant que douce , innocente autant que gaie. Est-ce ainsi que la mère d'Euryale déplore la perte de son fils , ou que Priam gémit sur les restes d'Hector ?

M. Le Tourneur a montré beaucoup de goût en transformant en un *rossignol atteint par le plomb du chasseur* , ces oiseaux *frappés par le sort* , qui aime un but élevé. Il faut toujours proportionner le moyen à la chose , et ne pas prendre un lèvier pour soulever une paille. Le sort peut disposer d'un empire , changer un monde , éléver ou précipiter un grand homme , mais il ne doit point frapper un oiseau. C'est le *Durus Arator* ; c'est la flèche empennée , qui doivent faire gémir les rossignols et les colombes.

Ce n'est pas de ce ton que Bossuet parle de M.<sup>me</sup> Henriette.

“ Madame cependant a passé du matin au soir , ainsi  
 “ que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait ;

• avec quelles graces , vous le savez : le soir nous  
 • la vîmes séchée , et ces fortes expressions , par les-  
 • quelles l'écriture sainte exagère l'inconstance des  
 • choses humaines , devaient être pour cette princesse ,  
 • si précises et si littérales. Hélas , nous compositions  
 • son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus  
 • glorieux. Le passé et le présent nous garantissaient  
 • l'avenir..... Telle étoit l'agréable histoire que nous  
 • faisions ; et , pour achever ces nobles projets , il n'y  
 • avait que la durée de sa vie , dont nous ne croyions  
 • pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement  
 • penser que les années eussent dû manquer à une  
 • jeunesse qui semblait si vive ? Toutefois c'est par  
 • cet endroit que tout se dissipe en un moment.....  
 • ..... La voilà , malgré ce grand cœur , cette prin-  
 • cesse si admirée et si chérie ; la voilà telle que la  
 • mort nous l'a faite ; encore ce reste , tel quel , va-  
 • t-il disparaître , etc . »

Je désirerais pouvoir citer de l'auteur des *Nuits* , quelques pages d'une beauté soutenue. On les trouve ces pages dans le traducteur , mais non dans l'original. Les *Nuits* de M. Le Tourneur , et l'*Imitation* de M. Colardeau , sont des ouvrages tout - à - fait différents de l'ouvrage anglais. Ce dernier n'offre que des traits épars ; il fournit rarement de suite dix vers irréprochables. On retrouve quelquefois dans Young , Senèque et Lucain , mais jamais Job ni Pascal. Il n'est point l'homme de la douleur ; il ne plaît point aux cœurs véritablement malheureux.

Dans plusieurs endroits , Young déclame contre la solitude : l'habitude de son cœur n'était donc pas la rêverie. Les saints nourrissent leurs

du haut du bocage, et tu l'as laissé sans harmonie!  
 Tous ses charmes ont disparu avec la merveille de tes concerts! Ta voix résonne encore à mon oreille ravie, ( O ! comment pourrais-je l'oublier ! ) elle attendrit encore mon anie, elle fait encore frémir mon cœur d'une douleur voluptueuse. "

Ce morceau, sauf erreur, me semble tout-à-fait intolérable ; et c'est cependant un des plus beaux dans la traduction de M. Le Tourneur. Si j'avais suivi un rigoureux mot à mot, ce serait bien pis encore. Est-ce là le langage d'un père? *Une fille de l'harmonie* (*sweet harmonist, douce musicienne*), *qui est belle autant qu'aimable, jeune autant que belle, douce autant que jeune, gaie autant que douce, innocente autant que gaie.* Est-ce ainsi que la mère d'Euryale déplore la perte de son fils, ou que Priam gémit sur les restes d'Hector?

M. Le Tourneur a montré beaucoup de goût en transformant en un *rossignol atteint par le plomb du chasseur, ces oiseaux frappés par le sort, qui aime un but élevé.* Il faut toujours proportionner le moyen à la chose, et ne pas prendre un lèvier pour soulever une paille. Le sort peut disposer d'un empire, changer un monde, éléver ou précipiter un grand homme, mais il ne doit point frapper un oiseau. C'est le *Durus Arator*; c'est la *flèche empennée*, qui doivent faire gémir les rossignols et les colombes.

Ce n'est pas de ce ton que Bossuet parle de M.<sup>me</sup> Henriette.

" Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait;

avec quelles graces , vous le savez : le soir nous la vîmes séchée , et ces fortes expressions , par les- quelles l'écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines , devaient être pour cette princesse , si précises et si littérales. Hélas , nous compositions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantissaient l'avenir..... Telle étoit l'agréable histoire que nous faisions ; et , pourachever ces nobles projets , il n'y avait que la durée de sa vie , dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive ? Toutefois c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment..... .... La voilà , malgré ce grand cœur , cette princesse si admirée et si chérie ; la voilà telle que la mort nous l'a faite ; encore ce reste , tel quel , va-t-il disparaître , etc. "

Je désirerais pouvoir citer de l'auteur des Nuits , quelques pages d'une beauté soutenue. On les trouve ces pages dans le traducteur , mais non dans l'original. Les *Nuits* de M. Le Tourneur , et l'*Imitation* de M. Colardeau , sont des ouvrages tout - à - fait différents de l'ouvrage anglais. Ce dernier n'offre que des traits épars ; il fournit rarement de suite dix vers irréprochables. On retrouve quelquefois dans Young , Senèque et Lucain , mais jamais Job ni Pascal. Il n'est point l'homme de la douleur ; il ne plaît point aux cœurs véritablement malheureux.

Dans plusieurs endroits , Young déclame contre la solitude : l'habitude de son cœur n'était donc pas la rêverie. Les saints nourrissent leurs

méditations au désert, et le Parnasse des poètes est aussi une montagne solitaire. Bourdaloue suppliait le chef de son ordre de lui permettre de se retirer du monde. « Je sens que mon corps « s'affaiblit et tend vers sa fin, écrivait-il. J'ai « achevé ma course: et plutôt à Dieu que je pusse « ajouter, j'ai été fidelle!.... Qu'il me soit « permis d'employer uniquement pour Dieu et « pour moi-même ce qui me reste de vie.... « Là, oubliant les choses du monde, je passerai « devant Dieu toutes les années de ma vie, dans « l'amertume de mon ame. » Si Bossuet, vivant au milieu des pompes de Versailles, a su pourtant répandre dans ses écrits une sainte et majestueuse tristesse, c'est qu'il avait trouvé dans la religion toute une solitude; c'est que son corps était dans le monde, et son esprit au désert; c'est qu'il avait mis son cœur à l'abri, sous les voiles secrets du tabernacle; c'est, comme il l'a dit lui-même, de Marie-Thérèse d'Autriche, « qu'on « le voyait courir aux autels, pour y goûter « avec David un humble repos, et s'enfoncer « dans son oratoire, où, malgré le tumulte de « la cour, il trouvait le carmel d'Elie, le désert « de Jean, et la montagne si souvent témoin « des gémissements de Jésus. »

Le docteur Johnson, après avoir sévèrement critiqué les Nuits d'Young, finit par les comparer à un jardin chinois. Pour moi, tout ce que j'ai voulu dire, c'est que, si nous jugeons avec impartialité les ouvrages étrangers et les nôtres, nous trouverons toujours une immense supériorité du côté de la littérature française; au moins égaux par la force de la pensée, nous l'emportons toujours par le goût. Or, on ne doit jamais

perdre de vue , que si le génie enfante , c'est le goût qui conserve. Le goût est le bon sens du génie ; sans le goût , le génie n'est qu'une sublime folie. Mais c'est une chose étrange que ce toucher sûr , par qui une chose ne rend jamais que le son qu'elle doit rendre , soit encore plus rare que la faculté qui crée. L'esprit et le génie sont répandus en portions assez égales dans les siècles ; mais il n'y a dans ces siècles que de certaines nations , et chez ces nations qu'un certain moment où le goût se montre dans toute sa pureté : ayant ce moment , après ce moment , tout péche par défaut ou par excès. Voilà pourquoi les ouvrages parfaits sont si rares ; car il faut qu'ils soient produits dans ces heureux jours de l'union du goût et du génie. Or cette grande rencontre , comme celle de certains astres , semble n'arriver qu'après la révolution de plusieurs siècles , et ne durer qu'un moment.

CHATEAUBRIAND.

*HISTOIRE de l'assassinat de GUSTAVE III ,  
roi de Suède , par un officier polonais , témoin  
oculaire.* Paris , 1797 , in-8.<sup>o</sup> de 104 pages.  
Nouvelle édition publiée récemment en Allemagne. Avec cette épigraphe , prise de la  
*Mort de César :*

Comblés de ses bienfaits , ils sont teints de son sang.

**L**es ouvrages de cette nature valent surtout par les détails , et ce n'est point en les analysant qu'on peut en faire connaître le prix. Ainsi nous nous bornerons à relever quelques omissions ou quelques erreurs que nous

y avons aperçu en le parcourant. L'importance historique de l'événement, le mérite et la réputation de l'ouvrage donneront peut-être quelque intérêt à cette critique minutieuse. Nous dirons seulement, pour faire connaître le plan de l'auteur, qu'après une courte introduction, il jette un coup-d'œil sur la situation politique de la Suède, depuis la mort de Charles XII jusqu'à l'assassinat de Gustave III, arrivé dans la nuit du 16 au 17 mars 1792; ce morceau présente des vues très-justes et très-impartiales sur la révolution de 1772; il est suivi du récit des circonstances de l'assassinat de Gustave III, par Anckarsrom; ensuite l'auteur offre ses conjectures, non-seulement sur les causes de cet assassinat, mais encore sur celles d'autres événements qui occupent l'Europe depuis quelques années; il en accuse hautement les illuminés, sur lesquels il donne des renseignements très-précieux; enfin il termine son ouvrage par des particularités intéressantes sur les mœurs privées et les qualités politiques de Gustave III.

Les sources où l'auteur a puisé ses connaissances sur l'état de la Suède, depuis la mort de Charles XII jusqu'à l'assassinat de Gustave III, doivent inspirer de la confiance. On peut même regarder ce morceau comme un précis très-succinct de ce qu'ont dit de cette période, M. Sheridan, dans son *histoire de la dernière révolution de Suède*, l'auteur des *caractères et anecdotes de la cour de Suède* qui ont paru en 1790; M. Cateau, dans son *Tableau général de la Suède*, et M. René-Louis Posselt dans l'*Histoire de Gustave III*, qu'il a publiée en allemand, il y a environ quatre ans. Quant aux circonstances et aux suites de l'assassinat du feu roi, l'auteur en parle comme témoin oculaire, et nous pouvons attester qu'en général il règne dans son récit beaucoup d'exactitude. Nous lui rendons cette justice sur l'autorité d'un autre témoin oculaire qui a vu l'é-

vénement d'aussi près que lui ; et c'est au même titre que nous allons nous permettre quelques remarques sur des faits ou des personnages dont il est question dans cette brochure. Commençons par les personnages.

En parlant (page 18) des mesures prises par Gustave III pour amener la révolution qu'il méditait, et de l'opposition que préparaient quelques seigneurs, l'auteur dit que plusieurs d'entre eux prirent le parti de se retirer à la campagne, entre autres le comte de Fersen feld-maréchal, et colonel des gardes, qui, bien attaché à la France et à la personne de Gustave, n'en désirait pas moins la conservation des lois constitutionnelles de son pays. Les personnes qui ont connu le comte de Fersen, savent qu'il était trop éclairé pour ne pas sentir combien étaient funestes à la Suède les lois constitutionnelles alors existantes, mais qu'il avait assez d'ambition pour redouter un changement qui devait lui faire perdre une partie de son influence.

Parmi les moyens employés par les états pour contrarier à cette époque les projets de Gustave, l'auteur rappelle (page 19) que le comité secret donna au général Perhlin, l'un des principaux *Bonnets*, la surveillance de la capitale. Le général Perhlin était un scélérat habile qui ne fut pas étranger à l'assassinat de Gustave. Les conjurés avaient dîné chez lui, la veille du jour où le crime fut commis. Il est mort en prison.

Page 22, l'auteur, en parlant de l'argent distribué aux soldats après la révolution de 1772, observe que le roi cependant n'en avait pas ; tous les banquiers en avaient refusé : un seul, M. Peil, offrit ce qu'il avait. Gustave conserva toute sa vie la reconnaissance la plus vive de ce grand service. M. Peil en a été aussi récompensé par l'estime publique, ainsi que son associé M. Grill, directeur de la Compagnie des Indes.

Page 32, l'auteur raconte que le 22 janvier 1792

( la veille du jour où le roi devait partir pour Gerle où il allait tenir la diète ), un capitaine d'artillerie vint le prendre à l'hôtel de l'ambassadeur de Pologne où il avait passé la soirée ; qu'il s'entretint en termes clairs et positifs des dispositions où étaient les conjurés de la noblesse ; qu'il s'exprimait comme un homme qui partageait ce désir, annonçait que le coup n'était pas éloigné, etc. Le capitaine d'artillerie , dont l'auteur parle sans le nommer, ne peut être autre qu'Ehrensward , qui porte aujourd'hui le nom de Gyllenborg , l'un des quatre complices de l'assassinat , à qui le duc régent fit ouvrir les prisons à la fin de 1792. Il est assez remarquable que l'auteur qui tait ici le nom d'Ehrensward , soit également discret , lorsque ( page 95 ) il parle des retraites qu'out trouvées ses complices Horn et Ribbing , et encore lorsque ( page 56 ) il rappelle le bannissement de ces deux personnes et de Lilienhorn. Ce dernier avait été tuteur d'Ehresward qui lui avait été fortement recommandé par sa mère. Aussi ce jeune homme , trompé par le choix maternel , séduit par les conseils de son tuteur , et conduit ainsi à des trames criminelles dans l'âge des passions , doit-il être regardé comme le moins coupable des conjurés ; mais il est évident que l'auteur a eu quelque raison , ou a cru en avoir pour le ménager. Il n'indique pas les retraites qu'habitent les quatre complices de l'assassinat de Gustave. On sait cependant qu'Ehrensward fait sa résidence habituelle dans la Basse-Saxe , Ribbing à Paris , et Horn dans une terre qu'il possède en Danemarck. On ignore ce qu'est devenu Lilienhorn. Ribbing que l'auteur appelle ( page 71 ) *un jeune et féroce fanatique* , n'avait tout au plus que 25 ans , lorsqu'il a trempé dans l'assassinat de Gustave. Sa mère ( femme également aimable et respectable , mariée depuis deux ans en secondes noces à un homme de grand mérite , le baron

de Macklean) avait pressenti de bonne heure les tourments qu'il lui donnerait un jour. Des personnes qui vivaient dans sa société se souviennent des alarmes que lui inspirait le caractère de son fils, lorsqu'il n'avait encore que 8 ou 9 ans.

Ce Ribbing, qui est évidemment le même que le personnage dont l'auteur nous apprend les succès dans quelques sociétés de Paris, où on l'appelait le *beau Régicide*; ce Ribbing, que quelques femmes très-connues ont mis fort à la mode, et qui heureusement n'est plus qu'un conspirateur de boudoir, est généralement regardé comme celui des complices qui a dirigé le coup porté par Anckarstrom. Ce fut même sur lui que tombèrent d'abord tous les soupçons du roi. On sait que ce fut au milieu d'un bal masqué que Gustave fut assassiné, et qu'en tombant frappé du coup de pistolet, il s'écria : *Je viens d'être blessé par un grand masque noir.* L'auteur, en rapportant ce mot, ajoute en note : *L'assassin n'était pas de haute taille ; mais il parut tel en ce moment aux yeux du roi.* Le mot de Gustave doit être expliqué autrement. Le roi, au milieu d'un groupe de masques qui l'avaient entouré et serré, ne put pas discerner avec précision l'homme qui avait porté le coup, et fut moins frappé du petit masque noir (Anckarstrom) que du grand masque noir (Ribbing), qui peut-être l'avait approché encore de plus près, s'étant chargé d'indiquer à l'assassin le point où il devait viser. D'ailleurs si le roi avait reconnu ou même seulement soupçonné Ribbing sous son déguisement, il dut le suspecter plus que tout autre; car il est très-probable que, dans ce moment, il eut le souvenir frappé d'une prédiction qui lui avait été faite trois ou quatre ans auparavant, et dont son esprit pouvait avoir été quelquefois occupé, sans qu'il eut la faiblesse d'y croire. Cette anecdote peu connue mérite d'être rapportée.

Il existait à Stockholm , il y a quelques années , et peut-être il y existe encore une demoiselle *Arvidson* , fameuse par ses connaissances sur l'avenir , ou , pour parler plus simplement , comme diseuse de bonne-aventure . Le hasard avait si bien servi sa réputation , ou du moins était-elle si bien établie , qu'on allait de toutes parts la consulter . Les provinces , la ville , la cour , tout avait l'air de croire à son art . Gustave voulut aller interroger cette Sibylle . Ce ne fut ni sur la main du roi , ni dans les astres qu'elle chercha son sort ; c'était dans du marc de café qu'elle lisait l'avenir , et le Destin lui parlait du fond de sa tasse . A peine l'eut-elle interpellé sur le sort de Gustave , que , pleine de trouble et tout effrayée : ah ! sire , s'écria-t-elle , quelle fin cruelle ! Quoi donc , lui dit le roi avec un sourire un peu forcé ? — Non , sire , je ne puis me résoudre... — Mais , vous ne connaissez ; je ne suis pas craintif . Parlez , je vous écouterai sans effroi ; et quel que soit votre oracle , je suis capable de le retenir sans inquiétude . — Eh bien , sire , dit-elle après s'être fait longtemps prier , vous devez être un jour assassiné par la première personne que vous allez trouver sur le pont du Nord , en sortant de chez moi . Gustave montre beaucoup de calme , de la gaieté même ; il cause un moment sur ce ton-là avec mademoiselle *Arvidson* ; il sort impatient de signaler l'assassin qu'elle avait indiqué ; il arrive au pont du Nord , et la première personne qu'il aperçoit est le jeune comte Ribbing , connu dès-lors pour une assez mauvaise tête , mais non certainement pour un apprenti assassin . Le roi courant à lui : Mon cher comte , lui dit-il , « si je ne connaissais « votre cœur et vos principes , je devrais vous redouter , » et il lui raconte la prédiction qu'il venait d'entendre : il met le jeune homme à son aise , en plaisantant sur ce sinistre horoscope , et ils se séparent après s'être un peu égayés ou du moins s'être efforcés de s'égayer aux

dépêns de la pytonisse. Lorsque dans la suite les liaisons de Ribbing le rendirent suspect à Gustave, ce prince dut sûrement se rappeler l'oracle, et il est assez simple qu'il en ait eu l'esprit frappé au moment de l'assassinat, mais surtout lorsqu'avant sa mort on découvrit, par les premières informations, que Ribbing, plus que tout autre conjuré, avait partagé le crime avec Anckarstrom.

Page 34, l'auteur se contente d'indiquer, par la lettre M..., le personnage vertueux et généralement estimé, que Gustave III nomma grand maréchal de la diète de Gerle en 1792. Ce personnage doit être le comte Munck, qui, suivant ce qui est dit (page 95) fut arrêté après la mort de son maître, par ordre du régent, et conduit par des soldats hors de Stockholm, avec tout l'appareil de la captivité. Ceci n'est pas exact; cet appareil ne frappa personne. L'auteur ajoute que depuis on n'a reçu aucune nouvelle, ni entendu parler du comte de Munck, et qu'on a dit très-longtemps tout haut dans Stockholm, qu'il avait été assassiné par ordres supérieurs à deux ou trois lieues de la ville. On sait que le comte Munck était l'été dernier en Toscane.

(*La suite au numéro prochain.*)

---

## S P E C T A C L E S.

DANS la dernière quinzaine du mois dernier, nos nombreux spectacles n'ont rien offert qui mérite d'être consigné dans un journal consacré à la littérature. Au Théâtre des Arts, un ballet fait exprès, pour la rentrée d'un danseur, a pu intéresser le public, sans qu'un écrivain eût rien à en dire; on n'écrivit ni des entre-chats, ni des piroettes. *Le Retour de Zéphire* signifiait le retour de Deshayes; *Esculape* à l'Opéra voulait

dire que ce danseur avait été malade : tout cela est charmant quand on le voit.

A l'*Opéra-Buffa*, la Signora Bolla est venue seconder la Signora Strinasacchi, seule cantatrice, qui, jusqu'alors fût à ce théâtre. La manière de chanter de ces deux dames ne permet entre elles ni comparaison, ni rivalité ; et c'est un grand bonheur pour un opéra italien. La première cherche constamment la grâce et la vivacité ; la seconde tend aux grands effets, d'où il résulte que les partisans de l'une sont aussi les admirateurs de l'autre. Comme on n'écrit pas plus des sons que des pas, nous nous contenterons de consigner que la Signora Bolla est une agréable cantatrice.

Son début à Paris nous a fait faire une singulière réflexion. On félicita beaucoup cette actrice d'avoir les manières et la tournure française. Il serait curieux de chercher pourquoi, possédés de la manie d'imiter les modes étrangères, nous aimons tant que les étrangers prennent nos modes et notre ton. On fait un grand éloge d'un anglais à Paris, quand on dit : Il a vraiment l'air d'un Français ; et à Paris encore on croit faire l'éloge d'un Français, quand on dit de lui : Il a vraiment la tournure anglaise. Ne saurait-on réellement gré à un homme et à une femme de leurs manières, qu'autant qu'on suppose que, pour les acquérir, il leur a fallu cesser d'être eux-mêmes ?

Jusqu'à présent, le mois n'a été ni abondant, ni heureux en nouveautés.

Le Théâtre du Vaudeville a donné, le 5, la première représentation de *René-Lesage*, recommandé à la postérité par *Gil-Blas*, dont les portraits ressemblent toujours ; par *Turcaret*, moins ressemblant depuis que le siècle dernier nous a offert des fermiers - généraux hommes de-lettres, et, qui plus est, grands philosophes, témoin *Helvétius*. Maintenant, les mœurs des

financiers se fondent dans les mœurs générales, tant il est vrai que les ridicules ne sont saillants qu'autant que l'intérêt de certaines classes est toujours là pour signaler les ridicules. Nous avons des hommes que leur réputation élève au dessus des autres ; mais nous n'avons plus de classes désignées, distinguées, séparées ; et conséquemment chaque homme n'a que ses ridicules ; autrefois il avait les siens, puis encore ceux de son état, ce qui fournissait de nombreuses observations aux moralistes sérieux et comiques.

Voici comment les auteurs du Vaudeville ont présenté Lesage.

Cet auteur a lu Turcaret chez le maréchal de Villars ; parmi les auditeurs il a remarqué un homme épais, tout doré sur tranches, qui, en s'efforçant de rire comme les autres, ne parvenait qu'à faire la grimace. C'était un sous-fermier, nommé d'Armainville. Comme on doit représenter la pièce le lendemain, Lesage envoie de suite à Poisson, acteur chargé du rôle de Turcaret, une note sur le sous-fermier, afin qu'il en prenne l'habit et les manières.

Lesage est le bienfaiteur d'une sœur de ce d'Armainville, qui, au sein de l'opulence, refuse de la voir et de lui rendre une légère somme de dix mille francs qu'il lui doit de la succession de leur père. Quand le sous-fermier, au nom de sa compagnie, vient proposer à l'auteur de Turcaret de lui compter deux mille louis pour qu'il retire sa pièce. Lesage refuse ; mais quand d'Armainville ajoute qu'il donnera, de plus, douze mille francs de sa poche, Lesage accepte. D'Armainville sort pour aller chercher la double somme. Pendant son absence arrive l'acteur Poisson, dans le costume qui lui a été indiqué, costumé qui ressemble en tout à celui de d'Armainville. Celui-ci revient, et se trouve tête-à-tête avec Poisson ; le

financier prend l'acteur pour un confrère ; l'acteur prend le financier pour un modèle , situation très-comique. Lesage rentre , reçoit les sommes convenues , rompt aussitôt le marché , et rend tout , sauf les douze mille francs de la poche de d'Armainville , que celui-ci consent enfin à abandonner à sa sœur. Cette sœur , qui est jeune , a un amant , et cet amant l'épouse pour terminer la pièce.

A quelques calembourgs près , que tout le monde applaudit , parce que tout le monde aujourd'hui sent la finesse d'un calembourg , ce Vaudeville est écrit avec esprit ; et , ce qui est beaucoup plus rare , avec grace. Le dialogue est bien coupé , les couplets sont jolis , et cependant la représentation amuse peu. En voici la raison. Quatre auteurs comme Barré , Radet , Després et Deschamps , lorsqu'ils sont réunis , ne peuvent manquer de produire beaucoup de couplets charmants ; mais un plan de comédie , et même d'Opéra-Vaudeville , se fait rarement bien à quatre. On peut avoir de l'esprit d'une façon qui s'accorde avec l'esprit d'un autre ; ce n'est qu'à sa propre manière qu'on a de l'imagination ; et , s'il fallait tout dire , j'assurerais qu'on en a trop peu quand on consent à s'unir beaucoup ensemble pour en montrer.

Le Théâtre de l'Opéra-Comique a donné , le 8 , la première et dernière représentation d'une petite pièce ayant pour titre : *Le Retour inattendu* ; il y avait là-dessous l'intention de célébrer la paix , dont le retour était très-attendu depuis que les victoires de nos armées ont eu pour but unique de la donner au monde. Il est inutile d'essayer une analyse de cet ouvrage , dont la plupart des scènes ressemblaient à tout , quoique le fond ne ressemblât à rien , résultat plus commun que ne l'imaginent ceux qui font des pièces parce qu'ils en ont vues.

On a distingué l'auteur de la musique de l'auteur des paroles , consolation qu'on accorde volontiers aux musiciens. Ils ne sont jamais moins critiqués que quand on ne les entend qu'une fois.

Les auteurs dramatiques qui veulent célébrer la paix se trompent presque toujours en cela , qu'ils croient pouvoir renfermer dans un petit cadre , ou présenter sous une froide allégorie les grands intérêts du monde. Pour chanter la paix au théâtre , il faut montrer de la gaieté , de la grosse joie même ; le couplet un peu libre n'est jamais mieux placé qu'en pareille circonstance ; on le retient , on le répète sans scrupule , parce qu'il est dans la nature humaine de forcer l'expression de la gaieté toutes les fois qu'elle peut se communiquer. Et dans quelle occasion serait-elle plus communicative qu'au moment de la paix générale !

Nous écrivions ces réflexions le 12 matin ; et le soir on donnait au *Théâtre du Vaudeville* , sous le titre du *Congé* , une pièce pour la paix , qui a tous les défauts que nous voudrions qu'on évitât. Le débat entre un anglais , trop bonhomme ( Monsieur Goodman ) et un français , roule sur une somme de mille écus. Il y a loin de là aux grands intérêts qui ont suspendu l'Europe entre la France et l'Angleterre. La pièce que nous n'analyserons pas , malgré quelques jolis couplets , n'a eu qu'un succès nuancé de murmures.

### ANNONCES.

*Mes Amusements dans la prison de Sainte-Pélagie* ,  
par Saint - Desiré , ancien capitaine de hussards.  
1 vol. in-8.° ; chez M<sup>me</sup> Brigitte Matthey , libraire ,  
Palais du Tribunal ; et Léonormant , imprimeur -

libraire , rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois , n.<sup>o</sup> 42. Prix , 1 fr. 50 centimes.

*La Petite Maison Rustique*, ou Cours théorique et pratique d'Agriculture , d'Economie rurale et domestique ; 2 gros vol. *in-8.<sup>o</sup>* , avec 12 planches doubles. Chez M.<sup>me</sup> veuve Devaux , libraire du Tribunal , n.<sup>o</sup> 181 ; et chez Lenormant , imprim.-libr. , rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois , n.<sup>o</sup> 42. Prix , 12 fr. , et 15 fr. , francs de port.

*Almanach National pour l'an X.* Paris , chez Testu , libraire , rue Hautefeuille ; et chez Lenormant , imprimeur-libraire. Prix , 6 fr.

*Concordance Systématique* , servant de tables de matières , à l'Ouvrage de Réaumur , intitulé ; Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes ; par le C. Vallot , professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole centrale de Dijon. 1 vol. *in-4.<sup>o</sup>* , chez Grégoire , libraire , rue du Coq , n.<sup>o</sup> 135 ; et chez Lenormant , imprimeur-libraire , etc. Prix , 5 fr. pour Paris , et 6 fr. 30 cent. , franc de port.

*Oeuvres de Plutarque* , traduites par J. Amyot , avec les Observations de MM. Brotier et Vauvilliers ; seconde édition , revue , corrigée et augmentée d'un volume de divers Traité et Fragments inédits ; par E. Clavier , et de deux volumes de table ; proposée par souscription ; en 25 vol. *in-8.<sup>o</sup>* ; ornés de figures , de portraits des Grands - Hommes , et des monuments qui ont rapport à leurs vies. Tomes 7 et 8 , formant la quatrième livraison. Chez Cussac , imprimeur-libraire éditeur , rue Croix-des-Petits-Champs , n.<sup>o</sup> 33 , chez lequel on souscrit , à raison de 6 fr. , par volume *in-8.<sup>o</sup>* , sur carré fin ; 12 fr. 50 centimes , carré vélin ; 8 fr. 50 centimes , grand raisin fin ; et 16 fr. 50 centimes , grand raisin vélin. Les exemplaires sur ces deux derniers papiers , sont à plus grandes marges.

## POLITIQUE.

*Traité définitif de paix entre la République française, sa majesté le roi d'Espagne et des Indes, et la République batave, d'une part; et sa majesté le roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'autre part.*

Le premier consul de la République française, au nom du peuple français, et sa majesté le roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, également animés du désir de faire cesser les calamités de la guerre, ont posé les fondements de la paix, par les articles préliminaires signés à Londres le 9 vendémiaire an 10 (1er octobre 1801.)

Et comme par l'article XV desdits préliminaires, il a été convenu : « Qu'il serait nommé de part et d'autre des plénipotentiaires qui se rendraient à Amiens pour y procéder à la rédaction du traité définitif, de concert avec les alliés des puissances contractantes. »

Le premier consul de la République française, au nom du peuple français, a nommé le C. Joseph Bonaparte conseiller d'état.

Et sa majesté, le roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le marquis de Cornwallis, chevalier de l'ordre très-illustre de la Jarretière, conseiller-prisé de sa majesté, général de ses armées, etc.

Sa majesté le roi d'Espagne et des Indes, et le gouvernement de la République batave, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir ; sa majesté catholique, don Joseph-Nicolas d'Azara, son conseiller d'état, chevalier grand-croix de l'ordre de Charles II, ambassadeur extraordinaire de sa majesté près la République française, etc.

Et le gouvernement de la République batave, Roger-Jean-Schimmelpenninck, son ambassadeur extraordinaire près la République française.

Lesquels, après s'être dûment communiqué leurs pleins pouvoirs, qui sont transcrits à la suite du présent traité, sont convenus des articles suivants :

Art. I<sup>e</sup> Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la République française, sa majesté le roi d'Espagne, ses héritiers et successeurs, et la République batave, d'une part, et sa majesté le roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ses héritiers et successeurs, d'autre part.

Les parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir une parfaite harmonie entre elles, et leurs Etats, sans permettre que, de part ni d'autre, ou commette aucune sorte d'hostilité par terre, ou par mer, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse être.

Elles éviteront soigneusement tout ce qui pourrait altérer à l'avenir l'union heureusement rétablie, et ne donneront aucun secours ni protection, soit directement, soit indirectement, à ceux qui voudraient porter préjudice à aucunes d'elles.

**II.** Tous les prisonniers faits de part et d'autre, tant par terre que par mer, et les otages enlevés ou donnés pendant la guerre et jusqu'à ce jour, seront restitués sans rançon dans six semaines au plus tard, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, et en payant les dettes qu'ils auraient contractées pendant leur captivité. Chaque partie contractante soldera respectivement les avances qui auraient été faites par aucunes des parties contractantes pour la subsistance et l'entretien des prisonniers dans le pays où ils ont été détenus. Il sera nommé de concert, pour cet effet, une commission spécialement chargée de constater et de régler la compensation qui pourra être due à l'une ou à l'autre des puissances contractantes. On fixera également de concert l'époque et le lieu où se rassembleront les commissaires qui seront chargés de l'exécution de cet article, et qui porteront en compte non-seulement les dépenses faites par les prisonniers des nations respectives, mais aussi pour les troupes étrangères qui, ayant d'être prises, étaient à la solde et à la disposition de l'une des parties contractantes.

**III.** S. M. britannique restitue à la République française et à ses alliés, savoir : sa majesté catholique et la République batave, toutes les possessions et coloas qui leur appartenaient respectivement, et qui ont été occupées ou conquises par les forces britanniques dans le cours de la guerre actuelle, à l'exception de l'île de la Trinité et des possessions hollandaises dans l'île de Ceylan.

**IV.** S. M. catholique cède et garantit en toute propriété et souveraineté, à S. M. britannique, l'île de la Trinité.

**V.** La République batave cède et garantit en toute propriété et souveraineté, à S. M. britannique, toutes les possessions et établissements dans l'île de Ceylan qui appartenaient avant la guerre à la République des Provinces-Unies, ou à sa Compagnie des Indes orientales.

**VI.** Le port du Cap-de-Bonne-Espérance reste à la République batave en toute souveraineté, comme cela avait lieu avant la guerre.

Les bâtiments de toute espèce appartenants aux autres parties contractantes, auront la faculté d'y relâcher et d'y

# GERMINAL AN X. 99

acheter les approvisionnements nécessaires comme auparavant, sans payer d'autres droits que ceux auxquels la République batave assujettit les bâtiments de sa nation.

VII. Les territoires et possessions de S. M. très-fidelle sont maintenus dans leur intégrité, tels qu'ils étaient avant la guerre : cependant les limites des Guianes française et portugaise sont fixées à la rivière d'Arawari qui se jette dans l'océan au dessus du Cap-Nord, près de l'île Neuve et de l'île de la Pénitence, environ à un degré un tiers de latitude septentrionale. Ces limites suivront la rivière d'Arawari, depuis son embouchure la plus éloignée du Cap-Nord jusqu'à sa source, et ensuite une ligne droite, tirée de cette source, jusqu'an Rio-Branco, vers l'ouest.

En conséquence, la rive septentrionale de la rivière d'Arawari, depuis sa dernière embouchure jusqu'à sa source, et les terres qui se trouvent au nord de la ligne des limites fixées ci-dessus, appartiendront en toute souveraineté à la République française.

La rive méridionale de ladite rivière, à partir de la même embouchure, et toutes les terres au sud de ladite ligne des limites, appartiendront à S. M. très-fidelle.

La navigation de la rivière d'Arawari, dans tout son cours, sera commune aux deux nations.

Les arrangements qui ont eu lieu entre les cours de Madrid et de Lisbonne, pour la rectification de leurs frontières en Europe, seront toutefois exécutés suivant les stipulations du traité de Badajoz.

VIII. Les territoires, possessions et droits de la Sublime Porte, sont maintenus dans leur intégrité, tels qu'ils étaient avant la guerre.

IX. La République des Sept-Iles est reconnue.

X. Les îles de Malte, de Gozo et Comino seront rendues à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour être par lui tenues aux mêmes conditions auxquelles il les possédait avant la guerre, et sous les stipulations suivantes.

1.<sup>o</sup> Les chevaliers de l'Ordre, dont les langues continueront à subsister, après l'échange des ratifications du présent traité, sont invités à retourner à Malte aussitôt que l'échange aura eu lieu : ils y formeront un chapitre général, et procéderont à l'élection d'un grand-maître choisi parmi les natifs des nations qui conservent des langues, à moins qu'elle n'ait été déjà faite depuis l'échange des ratifications des préliminaires.

Il est entendu qu'une élection faite depuis cette époque, sera seule considérée comme valable, à l'exclusion de toute autre qui aurait eu lieu dans aucun temps antérieur à ladite époque.

2.<sup>o</sup> Les gouvernements de la République française et de la Grande-Bretagne, désirant mettre l'Ordre et l'île de Malte dans un état d'indépendance entière à leur égard ; con-

# 100 MERCURE DE FRANCE,

viennent qu'il n'y aura désormais ni langue française, ni anglaise, et que nul individu appartenant à l'une ou à l'autre de ces puissances, ne pourra être admis dans l'Ordre.

3.<sup>o</sup> Il sera établi une langue maltaise qui sera entretenue par les revenus territoriaux et les droits commerciaux de l'île. Cette langue aura des dignités qui lui seront propres, des traitements et une auberge. Les preuves de noblesse ne seront pas nécessaires pour l'admission des chevaliers de ladite langue; ils seront d'ailleurs admissibles à toutes les charges, et jouiront de tous les priviléges, comme les chevaliers des autres langues. Les emplois municipaux, administratifs, civils, judiciaires et autres, dépendants du gouvernement de l'île, seront occupés au moins pour moitié, par des habitants des îles de Malte, Gozo et Comino.

4.<sup>o</sup> Les forces de S. M. britannique évacueront l'île et ses dépendances dans les trois mois qui suivront l'échange des ratifications, ou plus tôt si faire se peut. A cette époque, elle sera remise à l'Ordre dans l'état où elle se trouve, pourvu que le grand-maître, ou des commissaires pleinement autorisés, suivant les statuts de l'Ordre, soient dans ladite île, pour en prendre possession, et que la force qui doit être fournie par S. M. sicilienne, comme il est ci-après stipulé, y soit arrivée.

5.<sup>o</sup> La moitié de la garnison, pour le moins, sera toujours composée de Maltais natifs: pour le restant, l'Ordre aura la faculté de recruter parmi les natifs des pays seuls qui continuent de posséder les langues. Les troupes maltaises auront des officiers maltais. Le commandement en chef de la garnison, ainsi que la nomination des officiers, appartiendront au grand-maître, et il ne pourra s'en démettre, même temporairement, qu'en faveur d'un chevalier, d'après l'avis du conseil de l'Ordre.

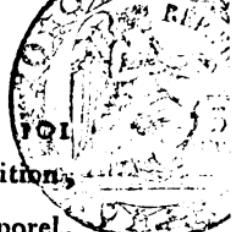
6.<sup>o</sup> L'indépendance des îles de Malte, de Gozo et Comino, ainsi que le présent arrangement, sont mis sous la protection et garantie de la France, de la Grande Bretagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse.

7.<sup>o</sup> La neutralité de l'Ordre et de l'île de Malte, avec ses dépendances, est proclamée.

8.<sup>o</sup> Les ports de Malte seront ouverts au commerce et à la navigation de toutes les nations qui y payeront des droits égaux et modérés; ces droits seront appliqués à l'entretien de la langue maltaise, comme il est spécifié dans le paragraphe III, à celui des établissements civils et militaires de l'île, ainsi qu'à celui d'un lazaret général, ouvert à tous les pavillons.

9.<sup>o</sup> Les états barbaresques sont exceptés des dispositions des deux paragraphes précédents, jusqu'à ce que, par le moyen d'un arrangement que procureront les parties contractantes, le système d'hostilités qui subsiste entre lesdits états barbaresques, l'ordre de Saint-Jean, et les puissances

# GERMINAL · AN X.



possédant des langues ou concourant à leur composition, ait cessé.

10.<sup>o</sup> L'ordre sera régi, quant au spirituel et au temporel, par les mêmes statuts qui étaient en vigueur lorsque les chevaliers sont sortis de l'île, autant qu'il n'y est pas dérogé par le présent traité.

11.<sup>o</sup> Les dispositions contenues dans les paragraphes III, V, VII, VIII et X, seront converties en lois et statuts perpétuels de l'Ordre, dans la forme usitée; et le grand-maître , ou , s'il n'était pas dans l'île au moment où elle sera remise à l'Ordre , son représentant , ainsi que ses successeurs , seront tenus de faire serment de les observer ponctuellement.

12.<sup>o</sup> S. M. sicilienne sera invitée à fournir 2000 hommes natifs de ses états , pour servir de garnison dans les différentes forteresses desdites îles. Cette force y restera un an , à dater de leur restitution aux chevaliers ; et si , à l'expiration de ce terme , l'ordre n'avait pas encore levé la force suffisante , au jugement des puissances garantes , pour servir de garnison dans l'île et ses dépendances , telle qu'elle est spécifiée dans le paragraphe V , les troupes napolitaines y resteront jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par une autre force jugée suffisante par lesdites puissances.

13.<sup>o</sup> Les différentes puissances désignées dans le paragraphe VI , savoir : la France , la Grande-Bretagne , l'Autriche , l'Espagne , la Russie et la Prusse , seront invitées à accéder aux présentes stipulations.

XI. Les troupes françaises évacueront le royaume de Naples et l'état romain ; les forces anglaises évacueront pareillement Porto-Ferrajo , et généralement tous les ports et îles qu'elles occouperaient dans la Méditerranée ou dans l'Adriatique.

XII. Les évacuations , cessions et restitutions stipulées par le présent traité , seront exécutées pour l'Europe , dans le mois ; pour le continent et les mers d'Amérique et d'Afrique , dans les trois mois ; pour le continent et les mers d'Asie , dans les six mois qui suivront la ratification du présent traité définitif , excepté dans le cas où il y est spécialement dérogé.

XIII. Dans tous les cas de restitution convenus par le présent traité , les fortifications seront rendues dans l'état où elles se trouvaient au moment de la signature des préliminaires , et tous les ouvrages qui auront été construits depuis l'occupation , resteront intacts.

Il est convenu en outre que , dans tous les cas de cession stipulés , il sera alloué aux habitants , de quelque condition ou nation qu'ils soient , un terme de trois ans , à compter de la notification du présent traité , pour disposer de leurs propriétés acquises et possédées , soit avant , soit pendant la guerre actuelle , dans lequel terme de trois ans ,

ils pourront exercer librement leur religion et jouir de leurs propriétés. La même faculté est accordée dans les pays restitués à tous ceux, soit habitants ou autres, qui y auront fait des établissements quelconques, pendant le temps où ces pays étaient possédés par la Grande-Bretagne.

Quant aux habitants des pays restitués ou cédés, il est convenu qu'aucun d'eux ne pourra être poursuivi, inquiété ou troublé dans sa personne ou dans sa propriété, sous aucun prétexte, à cause de sa conduite ou opinion politique, ou de son attachement à aucune des parties contractantes, ou pour toute autre raison, si ce n'est pour des dettes contractées envers des individus, ou pour des actes postérieurs au présent traité.

XIV. Tous les séquestrés mis de part et d'autres sur les fonds, revenus et créances, de quelque espèce qu'ils soient, appartenants à une des puissances contractantes ou à ses citoyens ou sujets, seront levés immédiatement après la signature de ce traité définitif.

La décision de toutes réclamations entre les individus des nations respectives, pour dettes, propriétés, effets ou droits quelconques, qui, conformément aux usages reçus et au droit des gens, doivent être reproduites à l'époque de la paix, sera renvoyée devant les tribunaux compétents, et, dans ces cas, il sera rendu une prompte et entière justice dans les pays où les réclamations seront faites respectivement.

XV. Les pêcheries sur les côtes de Terre-Neuve et des îles adjacentes, et dans le golfe de Saint-Laurent, sont remises sur le même pied où elles étaient avant la guerre.

Les pêcheurs français de Terre-Neuve, et les habitants des îles Saint-Pierre et Miquelon, pourront couper les bois qui leur seront nécessaires dans les baies de Fortune et du Désespoir, pendant la première année, à compter de la notification du présent traité.

XVI. Pour prévenir tous les sujets de plaintes et de contestations qui pourraient naître à l'occasion des prises qui auraient été faites en mer, après la signature des articles préliminaires, il est réciproquement convenu que les vaisseaux et effets qui pourraient avoir été pris dans la Manche et dans les mers du nord après l'espace de douze jours, à compter de l'échange des ratifications des articles préliminaires, seront de part et d'autres restitués; que le terme sera d'un mois, depuis la Manche et les mers du nord jusqu'aux îles Canaries inclusivement, soit dans l'océan, soit dans la Méditerranée; de deux mois depuis les îles Canaries jusqu'à l'équateur, et enfin de cinq mois dans toutes les autres parties du monde, sans aucune exception ni autre distinction plus particulière de temps et de lieu.

XVII. Les ambassadeurs, ministres et autres agents des puissances contractantes, jouiront respectivement, dans

les états desdites puissances, des mêmes rangs, priviléges, prérogatives et immunités dont jouissaient, avant la guerre, les agents de la même classe.

XVIII. La branche de la maison de Nassau, qui était établie dans la ci-devant république des Provinces-Unies, actuellement la république batave, y ayant fait des pertes, tant en propriétés particulières que par le changement de constitution adoptée dans ce pays, il lui sera procuré une compensation équivalente pour lesdites pertes.

XIX. Le présent traité définitif de paix est déclaré commun à la sublime Porte-Ottomane, allié de S. M. britannique, et la sublime Porte sera invitée à transmettre son acte d'accession, dans le plus court délai possible.

XX. Il est convenu que les parties contractantes, sur les réquisitions faites par elles respectivement, ou par leurs ministres et officiers dûment autorisés à cet effet, seront tenus de livrer en justice les personnes accusées des crimes de meurtre, de falsification ou banqueroute frauduleuse, commis dans la juridiction de la partie requérante, pourvu que cela ne soit fait que lorsque l'évidence du crime sera si bien constatée que les lois du lieu où l'on découvrira la personne ainsi accusée, auraient autorisé sa détention et sa traduction devant la justice, au cas que le crime y eût été commis. Les frais de la prise de corps et de la traduction en justice, seront à la charge de ceux qui feront la réquisition : bien entendu que cet article ne regarde en aucune manière les crimes de meurtre, de falsification ou de banqueroute frauduleuse, commis antérieurement à la conclusion de ce traité définitif.

XXI. Les parties contractantes promettent d'observer sincèrement et de bonne-foi tous les articles contenus au présent traité, et elles ne souffriront pas qu'il y soit fait de contravention directe ou indirecte, par leurs citoyens ou sujets respectifs, et les susdites parties contractantes se garantissent généralement et réciproquement toutes les stipulations du présent traité.

XXII. Le présent traité sera ratifié par les parties contractantes dans l'espace de trente jours, ou plus tôt si faire se peut, et les ratifications en due forme seront échangées à Paris.

En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires, avons signé de notre main, et en vertu de nos pleins-pouvoirs respectifs, le présent traité définitif, et y avons fait apposer nos cachets respectifs.

Fait à Ainiens, le 4 germinal an 10 (25 mars 1802).

*Signé, BONAPARTE, CORNWALLIS, AZARA et SCHIM-MELPENNINCK.*

Pour copie,

J. BONAPARTE.

*Paris , 6 germinal.*

Le traité définitif de paix conclu avec l'Angleterre , a été apporté , le 5 germinal à deux heures après midi , par le C. Dupuis , secrétaire de la légation au congrès d'Amiens. A trois heures et à six heures de nombreuses décharges d'artillerie ont annoncé cette nouvelle , qui le soir a été proclamée dans les places et carrefours , avec les formes accoutumées. Il y a eu illumination au palais des Tuileries ; les citoyens s'y sont portés en foule , et les cris de *Vive le premier Consul*, se sont partout fait entendre.

Le même soir l'Institut national en corps a été complimenté le premier Consul ; le lendemain , le Sénat , le Tribunat , le Corps législatif , le Préfet et les Maires de Paris ont été lui rendre le même hommage. A trois heures , il a reçu la visite des Ambassadeurs et Ministres étrangers.

Il étoit revêtu de l'uniforme de conseiller d'état , peut-être , dit le Journal de Paris , pour marquer que ce jour le rendait tout entier aux travaux du Gouvernement , qu'on ne lui reprochera pourtant pas d'avoir négligés ; sans doute aussi pour ajouter à la considération de cet habit , qui est celui du négociateur habile et modeste à qui la France doit le Traité d'Amiens , le Concordat , les Traité de Lunéville et de Morsontaine ; et le présenter à la reconnaissance publique de la manière qui accorde mieux la justice du premier magistrat avec la délicatesse d'un frère.

Le C. Dupuis , ancien intendant de l'Ile de France et secrétaire au congrès d'Amiens , a été nommé conseiller d'état.

La paix qui a excité l'alégresse et la reconnaissance de la capitale , produira encore une sensation plus vive dans les villes maritimes et manufacturières et dans les campagnes. Si le cours des effets publics ne s'est pas amélioré depuis sa publication , c'est que les capitaux qui , durant la guerre , se resserroient dans Paris , refluent en ce moment vers les ports.

Déjà des vaisseaux sont partis pour les Antilles ; d'autres sont en armement pour l'Inde ; St. Malo , Grandville expédient pour Terre-Neuve , tout ce qu'ils avaient de bâtiments pêcheurs ; Dunkerque en a<sup>e</sup> 40 en armement , dont plus de 30 ont été construits cette année.

Telle était la confiance dans le Gouvernement français, ainsi que dans les intentions manifestées du ministère anglais, que la longueur des négociations, les bruits alarmants que l'on s'est plu à répandre, n'ont interrompu ni les préparatifs qui se faisaient sur tous les chantiers et dans les ports, ni les achats de marchandises qui se faisaient dans les manufactures pour diverses destinations. C'est à ces causes qu'on doit le changement de direction de numéraire disponible, et ce qui justifie cette observation, c'est que les obligations des receveurs-généraux des départements maritimes, ou des départements qui fournissent des denrées et marchandises propres aux exportations pour les colonies, ont été extrêmement recherchées; que même à long terme, elles ont été prises à un taux fort au dessus du cours ordinaire, et pareil à celui du papier de banque le plus accrédité.

—Le premier consul travaille, depuis la signature de la paix, avec une ardeur toujours infatigable. Plus de vingt rapports ont été demandés par lui sur des objets de navigation, de commerce, d'agriculture: mais celui auquel il paraît attacher le plus d'intérêt, est la réforme du mode vicieux de répartition des contributions, qui a déjà été discutée dans plusieurs autres séances consécutives du conseil d'état. Le premier consul s'est fait rendre un compte plus détaillé qu'il n'avait encore pu l'entendre, des bases d'où l'on était parti en 1791 pour la répartition de département à département; il en a reconnu l'imperfection. Il a examiné tous les moyens proposés et employés depuis dix années pour rectifier les erreurs inséparables de la première répartition; et a vu avec douleur les difficultés qui s'opposaient à la refonte des matrices de rôle pour l'an XI. Mais il a chargé une section du conseil de présenter des vues pour l'opérer avec succès l'année suivante. L'impôt une fois bien réparti, on ne pourra rien faire de plus utile à la nation, que de le fixer pour cinquante années au moins.

---

**AMIENS, 7 germinal.** Hier, notre ville fut le théâtre du grand événement que l'Europe attendait avec impatience. La signature de la paix eut lieu en présence

d'un grand nombre de citoyens et aux acclamations de tous. La cérémonie qui accompagna ce grand acte fut simple et noble. A onze heures du matin, des détachements de cavalerie et d'infanterie se rendirent devant les maisons qu'habitaient les ministres plénipotentiaires. Les troupes étaient sous les armes sur la place de la maison commune. Une foule nombreuse en remplissait les avenues. A une heure, les plénipotentiaires s'y rendirent, un piquet de cavalerie escortait leurs voitures. La musique militaire annonçait leur arrivée, et les applaudissements de la multitude se mêlaient à ses accords. Les plénipotentiaires furent reçus par le maire et ses adjoints. Le préfet du département, le conseil de préfecture, l'état-major et les principaux citoyens de la ville vinrent les féliciter. Ils étaient réunis dans une salle que décoraient de beaux tableaux de l'école française, tirés du Muséum de Versailles et destinés par le ministre de l'intérieur à l'embellissement de la salle du congrès. Les plénipotentiaires s'étant rassemblés, leur conférence, à laquelle assistèrent toutes les personnes attachées aux diverses légations, dura deux heures et demie. On en attendait l'issue avec une impatience sans égale, et le nombre des citoyens qui remplissaient la maison commune et les alentours, croissait de minute en minute. Enfin, le ministre de France fit avertir le maire que la paix allait être signée. Aussitôt les portes s'ouvrirent, et la foule inonda la salle avec empressement, mais avec le plus grand ordre et dans le plus grand silence. Ce fut dans ce moment solennel que les plénipotentiaires, après avoir signé le traité, s'embrassèrent et se donnèrent les signes les plus touchants de la satisfaction la mieux sentie. La plupart des spectateurs étaient émus jusqu'aux larmes, ils étaient trop heureux pour que leur joie pût éclater d'une manière bruyante; ils se serrèrent les mains, se regardaient, se félicitaient sans se rien dire; tous étaient heureux du bonheur de tous. On est ressorti dans le même ordre. Aux témoignages de joie qui ont accueilli tous les plénipotentiaires à leur sortie, se sont joints, à l'aspect du ministre français, des cris de *Vive Bonaparte!* Ainsi l'on exprimait par un seul cri, une double reconnaissance. Il serait difficile d'exprimer la joie sincère et profonde que l'on

voyait de toutes parts. J'ai entendu, dans la campagne, deux bons vieillards qui, en s'embrassant, se félicitaient de voir la paix sourire enfin à leurs cheveux blancs : nous voyons donc encore la paix avant que de mourir, se disaient-ils l'un à l'autre. Le soir, la ville fut illuminée et le spectacle au profit des pauvres. Cette journée a laissé une profonde impression dans tous ceux qui en ont été les témoins ; elle met le sceau aux destinées de l'Europe et au bonheur de la France.

**BORDEAUX**, 30 ventose. Le commissaire principal de la marine en cette ville, a reçu du ministre de la marine une lettre datée de Paris, 24 ventose, qui porte en substance ce qui suit : « Il est inutile, ci-joyen, d'expédier de l'artillerie pour Saint-Domingue : 150 bonches à feu que les nègres avaient déposées sur un seul point ; et qui sont au pouvoir du général Leclerc, rendent tout envoi de cette nature superflu... Annoncez au commerce de Bordeaux, que le général en chef de l'armée de Saint-Domingue accordera protection et faveur aux maisons de commerce puissantes qui voudront s'établir au Cap. Annoncez-lui qu'il peut, en toute sûreté, diriger ses opérations sur cette colonie, que toute réquisition y est interdite, que tous les marchés du gouvernement y seront traités de gré à gré, et que le premier consul m'a ordonné d'acquitter avec la plus sévère exactitude, toutes les lettres-de-change, tirées par qui de droit, pour le service de l'armée. »

*Signé. Décrés.*

---

### Lettres, Sciences et Arts.

L'astronome Lalande a offert, à l'Institut, une somme de 10,000 francs, pour sonder un prix annuel qui sera décerné à l'auteur de la découverte, de l'observation, ou de l'ouvrage le plus remarquable ou le plus utile qui auront été faits en astronomie pendant le cours de l'année. L'Institut a vivement applaudi à cet acte de générosité d'un de ses membres.

---

On vient de déterrer, dans les environs d'Osse, une superbe statue d'Achille, de neuf palmes et demie romaines d'élévation, et parfaitement bien conservée.

Le héros tient une lance de métal dans la main droite, le *parazonium* (épée) à la gauche, le casque qui couvre sa tête a un grand panache semblable à celui de la célèbre statue de la Villa Borghese, qui n'est pas d'un travail si exquis. Cet ouvrage, d'un des meilleurs ciseaux que la Grèce ait produits, ne porte pas le nom de son auteur; l'inscription *Votiva Marti*, qui a été gravée sur une de ses jambes, prouve qu'elle avait été consacrée au Dieu de la guerre.

Nos théâtres ne sont pas les seuls endroits qui aient retenti des chants inspirés par la paix. On la célèbre dans tous les lieux, dans toutes les langues. Parmi la foule de vers qu'elle a déjà fait paraître, nous avons distingué les suivants:

Quatrain, par le C. Malingre, de la bibliothèque nationale.

#### PRIMO CONSULI.

*In pacem universalem ab illo coagmentata.*

*Surgat Virgilius! nascatur Horatius alter!*

*En novus Augustus pacifer orbis adest.*

*Gallia te mundusque patrem, Bonaparte, salutant.*

*Di tot dent annos quot facis incolumes.*

#### AU PREMIER CONSUL.

*Sur la conclusion de la paix générale.*

Qu'il s'élève un Virgile ! qu'il naisse un autre Horace ! Voici un nouvelle Auguste qui donne la paix à l'univers. O Bonaparte ! la France et l'univers entier te saluent comme leur père ! Que les Dieux mesurent le nombre de tes années sur celui des hommes que tu conserves au monde !

#### CHANT DE PAIX, dans le genre gallique.

La tempête s'éloigne..... un astre radieux

Se lève environné de force et de lumière :

Il affranchit, de nos monts nébuleux,

La cime longtemps prisonnière.

Salut, astre de paix, flambeau des nations !

Poursuis ta carrière éclatante,

Et sur la Gaule triomphante,

Verse l'or pur de tes rayons.

**L E S V I E I L L A R D S.**

Plus de maux, de sang, ni de larmes ;  
 La paix brise les boucliers ;  
 Nos fils, objets de tant d'alarmes,  
 Vont enfin revoir leurs foyers.  
 De leurs mains qu'arma la victoire,  
 Ils vont presser nos cheveux blancs ;  
 Et de leurs compagnons de gloire,  
 Nous redire les faits brillants.

**L E S G U E R R I E R S.**

Oui, la paix vers vous nous ramène,  
 Heureux vieillards, consolez-vous.  
 Entre la Tamise et la Seine  
 Il n'est plus d'obstacle jaloux.  
 Leurs flots alliés, d'âge en âge,  
 Se mêleront aux flots amers :  
 L'océan, superbe héritage,  
 N'appartient plus qu'à l'Univers.

**L E S J E U N E S F I L L E S.**

Entrez dans la salle des fêtes,  
 Héros, loin de nous exilés.  
 Déjà, pour chanter vos conquêtes  
 Les Bardes se sont rassemblés.  
 Videz la coupe hospitalière  
 Autour de cent chênes brûlants,  
 Et qu'à cette voûte guerrière  
 Dorment vos traits étincelants.

**L E S B A R D E S.**

Le voici ce jour favorable,  
 Ce jour qu'appelaient tous nos vœux ;  
 Ce jour dont l'éclat mémorable  
 Luira sur nos derniers neveux.  
 A l'hymne sanglant de la guerre  
 Va succéder l'hymne de paix....  
 L'orage a passé sur la terre ;  
 Le ciel sera pur désormais.

**C H O E U R G É N É R A L.**

Noble enfant de la Renommée,  
 Chef des braves victorieux,  
 Par toi la harpe ranimée,  
 Retentit en accords joyeux.  
 Rien ne manque plus à ta gloire ;  
 Remplis le cours de tes destins.

Nos chants porteront ta mémoire

Par-delà les siècles lointains.

P. M. L. BAOUR-LORMIAN.

*CANZONETTA sopra la Pace conquistata da  
NAPOLEONE.*

Air : *La biondina in Gondoletta.*

Della Senna in sulla riva,

Clori bella si fermò,

L'onda lieve e fuggitiva

Quasi Dea la salutò.

Un guerriero amante à Clori,

Presentava i fuoi drappelli                      bis.

E scoglieva i bei capelli,

Dall' elmetto che il copri.

Tirsi vago à Clori bella,

Chiedèa l' prezzo del suo amor;

Arrossendo a tal favella

Rispondea la ninfa oguor.

Cessa, ohimè, ch' io ti prometto,

E lo giuro ai Numi stessi.                      bis.

Forse forse tanti amplessi,

Quante paline Egli mietè.

Egli?... chi? rispose irato

Tirsi a lei che lo ferì;

Chi m' inyola il bene amato?

Il tuo enor chi' mi rapi?

— A te solo amor diè Clori;

Ma dal ciel discese in terra,

Grande in pace e forte in guerra,

Un eroe consolator.

Bonaparte all' alte imprese

Fè gli alunni dell' opor;

Novo ardire all' arti ei rese,

Alla scienza il suo splendor.

Conservate, oh Numi eterni,

L' uom' di cui non v' ha secondo;

Quel che die la pace al mondo,

Piu mortale esser non puo.

J. G.

*T R A D U C T I O N.*

La belle Cloris s'arrêta sur la rive de la Seine. L'onde rapide et légère la salua comme une déesse. Un amant guerrier présentait à Cloris les drapeaux qu'il avait conquis. Il dégageait ses beaux cheveux du casque qui le couvrait.

Le charmant Tircis demandait à la belle Cloris le

prix de son amour. En rougissant à ce discours, la nymphe répondait : Ah ! cesse de me presser ; je te promets, et j'en jure par les dieux mêmes, peut-être autant de caresses qu'on lui a vu moissonner de lauriers.

Lui?.... qui? répondit à celle qui le blessa, Tircis courroucé. Qui peut me ravir celle que j'adore? qui peut me dérober ton cœur? — L'amour donna Cloris à toi seul; mais du haut des cieux est descendu parmi nous un héros consolateur, grand dans la paix et terrible dans la guerre.

Bonaparte forma, pour les entreprises audacieuses, les élèves de la gloire. Il rendit aux arts leur courage, et sa splendeur à la science. Conservez, dieux éternels, l'homme qui n'a pas son égal; celui qui donna la paix au monde ne peut plus être mortel.

Tandis que des Français accusent la langue de Racine et de Rousseau d'être peu propre à la poésie, un allemand la venge de cette assertion hasardée, en la choisissant pour reproduire les beautés d'un des plus grands poètes de l'antiquité. M. Lombard, conseiller intime du roi de Prusse, animé sans doute par l'exemple et par les succès du Grand Frédéric, nous offre une traduction en vers français du quatrième livre de l'Eneide\*. C'est un essai, dit-il, qu'il veut soumettre au jugement du public, avant de donner le poème entier. Voici son début.

Didon combat encore, et, dévorant ses peines,  
Nourrit le feu sacré qui brûle dans ses veines.  
Le récit du Héros, l'éclat de ce grand nom,  
Ses vertus, ses malheurs ont séduit sa raison.  
Sombre, l'œil immobile, aucun soin ne la touche.  
Brûlant, elle s'agit et fatigue sa couchie.  
Ma sœur, dit-elle, où suis-je, et quel Dieu me poursuit? etc.

Citons aussi quelques vers de la réponse de Didon à Enée, quand ce prince lui avoue qu'il se prépare à la quitter :

Didon garde longtemps un farouche silence,  
Borne encor sa fureur aux regards qu'elle lance,  
Et la bouche entr'ouverte et le front interdit,

\* Chez Pougens, quai Voltaire, n.º 10; et chez Lenormand, imp.-lib. rue des Prêtres St-Germain. Prix, 1 fr. 20 c. et 1 li. 50 cent., franc de port.

## 112 MERCURE DE FRANCE,

Sembler douter toujours que l'ingrat ait tout dit,  
Enfin , n'espérant plus: Barbare , lui dit-elle ,  
Non , tu n'es pas issu d'une race immortelle ;  
Non , tu n'es pas ce fils que Vénus a chéri :  
Un rocher t'engendra , des tigres t'ont nourri....  
Car enfin , ai-je assez épargné la perfide ?  
Son front a-t-il rougi ? Son œil est-il humide ?  
Sembler-t-il , à le voir , sans trouble et sans remord ,  
Qu'au sein de son amante il ait porté la mort ? etc.

Nous exhortons M. Lombard à continuer cette grande entreprise , et on peut d'avance lui promettre une place distinguée parmi ceux qui se sont essayés dans le même genre. Son vers est harmonieux , son style a de la chaleur et de la noblesse ; enfin on s'aperçoit rarement qu'il a écrit dans une langue étrangère.

*Extrait des papiers anglais de Londres , le 29 mars .  
(8 germinal).*

Nous avons le bonheur d'annoncer l'arrivée ici du traité définitif de paix , remis ce matin à 9 heures  $\frac{1}{4}$  , par M. Moore , l'un des secrétaires du marquis de Cornwallis.

Le traité a été aussitôt envoyé à S. M. , à Windsor , et à 1 heure une gazette extraordinaire de la cour a paru avec l'annonce suivante :

Downing Street , 29 mars 1802.

" M. Moore , secrétaire adjoint du marquis de Cornwallis , est arrivé ce matin , à 9 heures , avec le traité définitif de paix , qui a été signé , le 27 de ce mois , à 4 heures du soir , par les plénipotentiaires de S. M. et par les plénipotentiaires de France , d'Espagne et de la République batave . "

Aussitôt que le traité sera rapporté de Windsor , les canons du parc et de la tour signaleront l'heureux événement de la conclusion de la paix ; déjà les cloches se font entendre de toutes parts , et les pavillons flottent au haut des tours .

Il est impossible de décrire le sentiment universel de joie qui a éclaté dans toutes les classes de la société . Lorsque le lord - maire eut reçu communication de l'événement par une lettre du ministre des affaires étrangères , il se transporta à la Bourse pour en donner lecture . Jamais la salle n'avait été aussi pleine de monde , et nouvelle aussi cordialement et généralement applaudie .

Il est probable qu'une autre gazette de la cour publiera ce soir les termes du traité . Rien n'a encore transpiré .

# MERCURE DE FRANCE.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

*FIN du Fragment d'un Poème sur l'Etude.*

REGARDEZ cet amant trahi dans sa tendresse :  
Il voudrait oublier sa parjure maîtresse.  
Il ne voit que ses yeux , il n'entend que sa voix.  
Il s'enfonce agité dans l'épaisseur d'un bois ;  
Dans ce bois qu'il parcourt d'une marche incertaine ,  
Jadis tout orgueilleux d'une première chaîne  
Aux échos attentifs il racontait ses vœux.  
Là , d'Ismène il reçut des timides aveux ,  
Là , son œil dévorait cette lettre touchante  
Où l'amour se voila d'une pudeur mourante ,  
Qui promit le bonheur qu'elle crut refuser .  
Les pleurs ont effacé les marques du baiser .  
Là , rêvant le plaisir sous un myrte complice ,  
Il savourait l'amour ... sans prévoir son supplice .  
Il n'est donc plus d'oubli quand on est malheureux !  
Plus loin , ô souvenir ! plus loin s'offre à ses yeux  
Ce bosquet enchanté , religieuseenceinte  
Qui de sa jeune amante encourage la crainte .

Ce bosquet autrefois tout paré de bonheur  
 N'est plus qu'un noir repaire où rugit le malheur.  
 Pour lui plus de beaux jours, plus de champs, de verdure,  
 Plus de soirs, de matins, plus rien dans la nature !  
 Un livre s'offre-t-il ? son œil voilé de pleurs  
 Ne lit plus. Le sommeil suspend-il ses douleurs ?  
 Dans les rêves brûlants il revoit son amante,  
 Tendre comme autrefois... Comme autrefois constante.  
 Malheureux ! le bonheur est né de ton sommeil,  
 Mais le malheur encor surprendra ton réveil.  
 Quel réveil ! son amante a fui comme le songe,  
 Des biens qu'il embrassait il pleure le mensonge ;  
 La lampe, sa pâleur, sa mourante clarté  
 N'éclaire qu'un veuvage et son éternité.

Par le C. CORIOLIS.

### E N I G M E.

**J**e suis un petit meuble et porte un petit nom ;  
 Deux pieds composent ma structure :  
 Dans un café, dans un salon,  
 Chacun me jette à l'aventure.  
 Fille qui veut me mettre en jeu  
 S'épargne à chaque instant mainte et mainte piqûre :  
 Mais pour les jeunes gens je suis très-dangereux ;  
 J'enfante en tous pays les maux les plus affreux,  
 Les pleurs, le désespoir, la mort et le parjure.  
 Tantôt je suis de forme ovale,  
 Tantôt je me trouve carré.  
 Carré, je fais du bruit, je cause du scandale ;  
 Ovale, on me chérit pour mon utilité.  
 D'une jeune beauté je fais briller l'adresse ;  
 D'un joueur malheureux j'excite le courroux.

Ici, je prouve la sagesse ;  
Là, je suis l'idole des fous.

Par un citoyen de Mende (Lozère).

### LOGOGRIPE.

LA nuit j'habite sur la terre,  
Et le jour je remonte aux cieux ;  
J'éblouis les regards d'un éclat radieux ,  
Mais je n'ai qu'un matin pour plaire,  
Cinq lettres font mon nom , supprimez la première ,  
Je suis un prophète fameux ;  
Je deviendrai la fleur que l'on aime le mieux ,  
En me retranchant la dernière ;  
Otez-les toutes deux , j'offre un mot précieux  
Dont l'amour même fait mystère ,  
Et qu'à l'amant qui lui sait plaire ,  
L'amante ne dit que des yeux.

### CHARADE.

MON premier dans les bois souvent se fait entendre ;  
Près de vous , mon second perd bientôt la raison ;  
Et mon tout , qu'en ses bras chacun brûle de prendre ,  
Recèle les trésors dont l'amour vous fit don.

*Mots de l'Enigme , du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est araignée.

Celui du Logogriphe est courage , où l'on trouve cour , age , cou , rage , courge , orge , roue , rouge , euge , or , ogre , re , orage .

Celui de la Charade est cour-age .

*GÉNIE du Christianisme ou Beautés de la Religion chrétienne*, par François-Auguste-CHATEAUBRIAND. A Paris, chez Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n.<sup>o</sup> 28.

*Chose admirable! la religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la sélicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.*

Esprit des Loix. Liv. 24. ch. 3.

CET ouvrage longtemps attendu, et commencé dans des jours d'oppression et de douleur, paraît quand tous les maux se réparent, et quand toutes les persécutions finissent. Il ne pouvait être publié dans des circonstances plus favorables. C'était à l'époque où la tyrannie renversait tous les monuments religieux, c'était au bruit de tous les blasphèmes, et pour ainsi dire en présence de l'athéisme triomphant, que l'auteur se plaisait à retracer les augustes souvenirs de la religion. Celui qui, dans ce temps-là, sur les ruines des temples du christianisme, en rappelait l'ancienne gloire, eût-il pu deviner qu'à peine arrivé au terme de son travail, il verrait se rouvrir ces mêmes temples sous les auspices d'un grand-homme ? La prédiction d'un tel événement eût excité la rage ou le mépris de ceux qui gouvernaient alors la France, et qui se vantaient d'anéantir par leurs lois les croyances religieuses que la nature et l'habitude ont si profondément gravées dans les cœurs. Mais, en dépit de toutes les menaces et de toutes les injures, l'opinion préparait ce retour

salutaire , et secondait les pensées du génie qui veut reconstruire l'édifice social. Quand la morale effrayée déplorait la perte du culte et des dogmes antiques , déjà leur rétablissement était médité par la plus haute sagesse. Le nouvel orateur du christianisme va retrouver tout ce qu'il regrettait. Du fond de la solitude où son imagination s'était réfugiée , il entendait naguères la chute de nos autels. Il peut assister maintenant à leurs solennités renouvelées. La religion , dont la majesté s'est accrue par ses souffrances , revient d'un long exil dans ses sanctuaires déserts , au milieu de la victoire et de la paix dont elle affermit l'ouvrage. Toutes les consolations l'accompagnent , les haines et les douleurs s'apaisent à sa présence. Les vœux qu'elle formait depuis douze cents ans pour la prospérité de cet empire , seront encore entendus , et son autorité confirmera les nouvelles grandeurs de la France , au nom du Dieu qui , chez toutes les nations , est le premier auteur de tout pouvoir , le plus sûr appui de la morale , et par conséquent le seul gage de la félicité publique.

Parmi tant de spectacles extraordinaires qui ont , depuis quelques années , épuisé la surprise et l'admiration , il n'en est point d'aussi grand que ce dernier. La tâche du vainqueur était achevée ; on attendait encore l'œuvre du législateur. Tous les yeux étaient éblouis , tous les cœurs n'étaient pas rassurés ; mais , grâce à la pacification des troubles religieux qui va ramener la confiance universelle , le législateur et le vainqueur brillent aujourd'hui du même éclat.

Ainsi donc l'historien Raynal avait grand tort de s'écrier, il y a moins de trente ans, d'un ton si prophétique : « *Il est passé le temps de la fondation, de la destruction et du renouvellement des empires ! Il ne se trouvera plus l'homme devant qui la terre se taisait ! On combat aujourd'hui avec la foudre pour la prise de quelques villes, on combattait autrefois avec l'épée pour détruire et fonder des royaumes. L'histoire des peuples modernes est sèche et petite, sans que les peuples soient plus heureux.* »

Avant la fin du siècle, il a pourtant paru cet homme dont la force sait détruire, et dont la sagesse sait fonder ! Les grands événements dont il est le moteur, le centre et l'objet, semblent si peu conformes aux combinaisons vulgaires, qu'on ne devrait point s'étonner que des imaginations fortement religieuses crussent de semblables desseins dirigés par des conseils supérieurs à ceux des hommes.

Plutarque, dans un de ses traités philosophiques, examine si la fortune ou la vertu firent l'élévation d'Alexandre; et voici, à peu près, comme il raisonne et décide la question\*.

« J'aperçois, dit-il, un jeune homme qui exerce les plus grandes choses par un instinct irrésistible, et toutefois avec une raison suivie. « Il a soumis, à l'âge de trente ans, les peuples les plus belliqueux de l'Europe et de l'Asie. Ses lois le font aimer de ceux qu'il a subjugués ses armes. Je conclus qu'un bonheur aussi constant n'est point l'effet de cette puissance aveugle et capricieuse qu'on appelle

\* Plutarque. *Oeuvres morales.*

« la Fortune. Alexandre dut ses succès à son génie et à la faveur signalée des Dieux. Ou si vous voulez , ajoute encore Plutarque , que la Fortune ait seule accumulé tant de gloire sur la tête d'un homme , alors je dirai , comme le poète Alcman , que *la Fortune est fille de la Providence.* »

On voit par ces paroles , combien étaient religieux tous ces graves esprits de l'antiquité. L'action de la providence leur paraissait marquée dans tous les mouvements des empires , et surtout dans l'ame des héros. « *Tout ce qui domine et excelle en quelque chose , disait un autre de leurs sages , est d'origine céleste* \* . » Le rétablissement du culte national leur eût paru l'affaire la plus importante de l'état. Ce même Plutarque déjà cité nous apprend , dans la vie de Solon , que ce grand législateur appela près de lui le célèbre Epiménide , qui avait la réputation d'entretenir commerce avec les Dieux. Les discordes civiles et la peste avaient ravagé la ville d'Athènes. Epiménide la purifia par des sacrifices expiatoires , et ce ne fut qu'après la célébration des fêtes ordonnées que le peuple respecta les lois de Solon.

Cette sagesse religieuse qui fut celle des plus beaux siècles dont s'honneure l'esprit humain ; n'a paru de nos jours qu'une méprisable superstition à des esprits inattentifs ou médiocres. Ils ne savent pas , sous les formes du culte extérieur , pénétrer le fonds des vérités éternelles qui maintiennent l'ordre de la société. Mais leur politique étroite et fausse n'est déjà plus , et les

\* Vie d'Alexandre , par Plutarque.

maximes des temps héroïques renaissent sous l'influence d'un guerrier et d'un législateur digne d'eux.

On accueillera donc avec un intérêt universel le jeune écrivain qui ose rétablir l'autorité des ancêtres et les traditions des âges. Son entreprise doit plaire à tous, et n'alarmer personne, car il s'occupe encore plus d'attacher l'âme, que de forcer la conviction. Il cherche les tableaux sublimes plus que les raisonnements vinctorieux ; il sent et ne dispute pas ; il veut unir tous les coeurs par le charme des mêmes émotions, et non séparer les esprits par des controverses interminables ; en un mot, on dirait que le premier livre offert en hommage à la religion renaissante, fut inspiré par cet esprit de paix qui vient de rapprocher toutes les consciences.

On sent trop que le plan d'un pareil ouvrage doit différer suivant l'esprit des siècles, le genre des lecteurs et les facultés de l'écrivain. Le zèle et le talent peuvent prendre des routes opposées pour arriver au même but.

Le génie audacieux de Pascal voulait abattre l'incredule sous les luttes du raisonnement. Sûr de lui-même, il osait se mesurer avec l'orgueil de la raison humaine ; et, quoiqu'il sut bien que cet orgueil est infini, l'athlète chrétien se sentait assez fort pour le terrasser. Mais le seul Pascal pouvait exécuter le plan qu'il avait conçu, et la mort l'a frappé malheureusement au pied de l'édifice qu'il commençait avec tant de grandeur. Racine le fils s'est traîné faiblement sur le dessin tracé par un si grand maître. Il a mêlé dans son poème les méditations de Pascal et de

Bossuet. Mais sa muse , si je l'ose dire , a été comme abattue , en présence de ces deux grands-hommes , et n'a pu porter tout le poids de leurs pensées. Il ébauche ce qu'ils ont peint ; il n'est qu'élégant lorsqu'ils sont sublimes ; mais il n'en est pas moins un versificateur très-habile ; et , plus d'une fois , on croit entendre dans les vers du Poème de la Religion , les sons affaiblis de cette lyre qui nous charmé dans Esther et dans Athalie.

L'auteur du Génie du Christianisme n'a point suivi la même route que ses prédecesseurs. Il n'a point voulu rassembler les preuves théologiques de la religion , mais le tableau de ses bienfaits ; il appelle à son secours le sentiment , et non l'argumentation. Il veut faire aimer tout ce qui est utile. Tel est son plan , comme nous avons pu le saisir dans une première lecture faite à la hâte. C'est ainsi qu'il s'explique lui-même.

« Nous osons croire que cette manière d'envisager le christianisme , présente des rapports peu connus. Sublime par l'antiquité de ses souvenirs , qui remontent au berceau du monde , ineffable dans ses mystères , adorable dans ses sacrements , intéressant dans son histoire , céleste dans sa morale , riche et charmant dans ses pompes , il réclame toutes les sortes de tableaux. — Voulez-vous le suivre dans la poésie ? Le Tasse , Milton , Corneille , Racine , Voltaire , vous retracent ses miracles. Dans les belles-lettres , l'éloquence , l'histoire , la philosophie ? Il vous donne , Bossuet , Fénélon , Massillon , Pascal , Malle-branche , Newton , Leibniz. Dans les arts ? que de chef-d'œuvres ! Si vous l'examinez dans

« son culte, que de choses ne vous disent pas  
« ses vieilles églises gothiques, et ses prières  
« admirables, et ses superbes cérémonies ! Parmi  
« son clergé, voyez tous les hommes qui vous  
« ont transmis la langue et les ouvrages de  
« Rome et de la Grèce, tous les solitaires  
« de la Thébaïde, tous les lieux de refuge  
« pour les infortunés, tous les missionnaires  
« à la Chine, au Canada, au Paraguay, sans  
« oublier les ordres militaires d'où va naître  
« la chevalerie. Mœurs de nos aïeux, pein-  
« ture des anciens jours, poésie, romans même,  
« nous avons tout intéressé à notre cause.  
« Nous avons demandé des sourires au ber-  
« ceau, et des pleurs à la tombe; tantôt avec  
« le moine maronite, nous avons habité les  
« sommets du Carmel et du Liban; tantôt  
« avec la fille de la Charité, nous avons veillé  
« au lit du malade; ici deux époux américains  
« nous ont appelés au fond de leurs déserts;  
« là, nous avons entendu gémir la Vierge,  
« dans les solitudes du cloître; Homère s'est  
« venu placer auprès de Milton, et Virgile à  
« côté du Tasse. Les ruines de Memphis et d'A-  
« thènes ont contrasté avec les ruines des mo-  
« numents chrétiens, les tombeaux d'Ossian  
« avec nos cimetières de campagne. A S. De-  
« nis, nous avons visité la cendre des rois; et  
« quand notre sujet nous a forcé de parler  
« du dogme de l'existence de Dieu, nous  
« avons seulement cherché nos preuves dans  
« les merveilles de la nature. »

Les espérances que donne ce début ne sont point trompeuses. A quelque page qu'on s'arrête, on est touché par d'aimables rêveries, ou

frappé par de grandes images. Il ne faut jamais oublier que cet ouvrage est moins fait pour les docteurs que pour les poètes. Ceux qu'avaient prévenus les plaisanteries de l'incredulité moderne s'étonneront de leur erreur, en découvrant les beautés du système religieux. Elles sont toutes développées par l'auteur.

Il considère dans son premier volume les mystères du christianisme. Plus une religion est mystérieuse, et plus elle est conforme à la nature humaine. Notre imagination aime surtout ce qu'elle devine, et croit découvrir davantage quand elle ne voit rien qu'à demi. Il montre ensuite les sacrements institués pour les divers besoins de l'homme, depuis la naissance jusqu'à la mort. C'est par eux que le chrétien communique sans cesse avec le ciel, et qu'il voit tous les préceptes de la morale sous des images sensibles. Bravons de froids sarcasmes, et ne craignons point de citer, en présence d'une philosophie dédaigneuse, ces descriptions si nouvelles et si touchantes. Voici, par exemple, comme l'auteur peint le sacrement de l'extrême-onction :

« C'est à la vue de ce tombeau, portique si-lencieux d'un autre monde, que le christianisme déploie toute sa sublimité. Si la plupart des cultes antiques ont consacré la cendre des morts, ils n'ont point songé à préparer l'âme pour ces rivages inconnus dont on ne revient jamais. Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre ; venez voir mourir le chrétien. Cet homme n'est plus l'homme du monde, il n'appartient plus à son pays ; toutes ses relations avec la société cessent. Pour lui, le calcul

« par le temps finit, et il ne date plus que de  
« la grande ère de l'éternité. Un prêtre, assis  
« près du lit funèbre, console l'agonisant et  
« lui parle de l'immortalité de l'ame. La scène  
« sublime que l'antiquité entière n'a présen-  
« tée qu'une seule fois, dans le premier de ses  
« philosophes mourant, se renouvelle chaque  
« jour sur l'humble grabat du dernier des chré-  
« tiens qui expire. Enfin le moment suprême  
« est arrivé, un sacrement ouvrit à ce juste les  
« portes du monde, un sacrement va les fermer.  
« La religion le reçut en naissant, et veillait sur  
« lui dans le berceau de la vie; ses beaux chants  
« et sa main maternelle l'endormiront encore  
« dans le berceau de la mort. Elle prépare le  
« baptême de celle seconde naissance; mais  
« ce n'est plus l'eau qu'elle choisit, c'est l'huile,  
« emblème de l'incorruptibilité céleste. Le sa-  
« crement libérateur rompt peu à peu les atta-  
« ches du fidèle. Son ame, à moitié échappée  
« de son corps, devient presque visible sur son  
« visage. Déjà il entend les concerts des séra-  
« phins; déjà il est prêt à s'envoler loin du  
« monde vers les régions où l'invite cette es-  
« pérance, à la voix immortelle, fille de la  
« vertu et de la mort. Cependant l'ange de  
« la paix descendant vers le juste, touche de  
« son sceptre d'or ses yeux fatigués, et les fer-  
« me délicieusement à la lumière. Il meurt,  
« et l'on n'a point entendu son dernier sou-  
« pir; il meurt, et longtemps après qu'il est  
« expiré, ses amis font silence autour de sa  
« couche, car ils croient qu'il sommeille en-  
« core, tant ce chrétien a passé avec douceur! »  
Les peintres avaient souvent représenté ces

scènes religieuses; et même les sacrements du Poussin sont au nombre de ses chef-d'œuvres. Les hommes les moins crédules aiment ces images dans la peinture, elles doivent donc leur plaisir aussi dans une description éloquente.

Continuons le développement de cet ouvrage, et que les lecteurs songent qu'un tel sujet a son langage propre et ses expressions consacrées.

Les mystères sont les spectacles de la foi. Les sacrements expliquent par des bienfaits visibles les propriétés cachées des mystères. En dernière analyse, tous les dogmes révélés ne servent qu'à confirmer ceux de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu qui ne seraient point suffisamment attestés par les merveilles de la nature. Cependant l'auteur est loin de négliger les preuves qui se tirent des harmonies du ciel et de la terre; on croit même que cette partie de son ouvrage, est une de celles qui aura le succès le plus universel. Il a du moins un avantage réel sur ceux qui décrivent ordinairement la nature. Au lieu des livres et des cabinets, il a eu pour école et pour spectacles, les mers, les montagnes et les forêts du Nouveau-Monde. De-là vient peut-être la richesse et la naïveté de quelques-uns de ses tableaux dessinés devant le modèle.

Mais si le christianisme, à travers la sainte obscurité de ses mystères, frappe si puissamment l'imagination, quels effets ne doit-il pas encore aux pompes de son culte extérieur! Ici les tableaux se succèdent en foule, et le choix serait difficile.

Tantôt l'auteur remonte à l'antiquité des fêtes

chrétiennes. Tantôt il peint leur caractère sublime ou tendre, joyeux ou funèbre, consolant ou terrible, qui se varie avec toutes les scènes de l'année et de la vie humaine auxquelles il est approprié. Il suit les solennités religieuses dans la ville et dans les champs, dans les cathédrales fameuses, et dans l'église rustique, sur les tombes de marbre qui remplissent Westminster ou Saint-Denis, et sur le gazon qui couvre les sépultures du hameau.

Les rits du christianisme sont souvent tournés en ridicule, et ceux du paganisme au contraire inspirent le plus vif enthousiasme. Cependant les plus belles cérémonies de l'antiquité se conservent encore dans notre religion qui les a seulement dirigées vers une fin plus digne de l'homme. Tel est par exemple le jour des rogations.

Ce jour rappelle absolument la fête de l'antique Cérès, qui rassembla, dit-on, les premiers hommes en société, autour de la première moisson. Tibulle a décrit en vers charmants cette pompe champêtre, comme elle existait chez les Romains. On trouve aussi la même description dans le *Génie du Christianisme*. Les gens de goût ne seront peut-être pas fâchés de comparer quelques traits des deux tableaux, et de juger ainsi l'esprit de deux cultes séparés par dix-huit siècles.

Tibulle invite d'abord Cérès et Bacchus à ceindre leurs fronts d'épis dorés et de grappes rougies. Il veut que les champs reposent avec le laboureur.

Bacche veni, dulcisque tuis e cornibus uva

Pendeat ; et spicis tempora cinge, Ceres.

Luce sacra requiescat humus, requiescat arator, etc.

Et pourquoi commande-t-il ce repos sacré ?  
parce que *tel est l'usage antique*.

Ritus ut à Prisco traditus exstat avo.

Remarquez bien que les chantres aimables de l'amour, comme les plus sages législateurs, attestent aussi les pratiques du vieux temps.

Au reste, Tibulle est un casuiste très-sévère. Il veut qu'on vienne avec un cœur chaste aux fêtes publiques. Il repousse d'un ton indigné tous ceux qui la veille n'ont pas oublié Vénus.

Vos quoque abesse procul jubeo, discedite ab aris,  
Queis tulit hesterna gaudia nocte Venus.

Il nous apprend ailleurs que dans ces grandes solennités, Délie se condamnait à la retraite. Il la peint consultant tous les jours les prêtres d'Isis, les devins juifs, les augures latins ; il parle autant de la piété crédule que de l'amour de sa maîtresse ; et c'est pour cela qu'il la chérissait peut-être. Dans tous les temps et dans tous les pays, le culte de l'amour est un peu superstitieux ; quand il cesse de l'être, tous ses enchantements sont finis.

« Dieu de nos pères, s'écrie le poète, nous purifions nos champs et nos pasteurs. Ecartez tous les maux de nos foyers ! »

Dii patrii ! purgamus agros, purgamus agrestes :  
Vos mala de nostris pellite limitibus.

Mais, pour mériter la faveur du Dieu des

champs, il a soin de reconnaître et de chanter les bienfaits dont ils ont déjà comblé les hommes.

« Ces Dieux instruisirent nos ancêtres à cal-  
« mer leur faim par des aliments plus doux  
« que le gland des forêts, à couvrir une cabane  
« de chaume et de feuillage , à soumettre au  
« joug les taureaux , et à suspendre le chariot  
« sur la roue. Alors les fruits sauvages furent  
« dédaignés. On greffa le pommier , et les jardins  
« s'abreuvèrent d'une eau fertile , etc., etc. »

His vita magistris

Desuevit querna pellere glande famem.

Illi etiam tauros prīmi docuisse feruntur

Servitium , et plaustro supposuisse rotam.

Tunc victus abierte feri , tunc insita pomus ,

Tunc bibit irriguas fertilis hortus aquas.

Cette harmonie est pleine de grace. Les vers de Tibulle retentissent doucement à l'oreille , comme les vents frais et les douces pluies de la saison qu'il décrit. Mais tant de gravité religieuse ne dure pas longtemps. Le poète élégiaque reprend bientôt son caractère. Il place le berceau de l'amour dans les champs au milieu des troupeaux et des cavales indomptées. De-là , il lui fait blesser l'adolescent et le vieillard ; et , cédant de plus en plus au délire qui l'emporte , il peint la jeune fille qui trompe ses surveillants , et qui , d'une main incertaine , et d'un pied suspendu par la crainte , cherche la route qui doit la conduire au lit de son amant.

Hoc duce custodes furtim transgressa jacentes

Ad juvenem tenebris sola puella venit

*Et pedibus prætentat iter suspensa timore  
Explorat cæcas cui manus ante vias.*

Ce petit tableau est achevé, mais le culte de la chaste Cérès est déjà bien loin. Quand Tibulle écrivait ces vers, Délie sortait vraisemblablement de sa retraite pieuse et revenait auprès de lui. Le poète au moins se hâta de faire descendre la troupe des songes, et le sommeil avec ses ailes rembrunies.

*Post-que venit tacitus fuscis circumdatus alis  
Somnus ei incerto somnia nigra pede.*

Nous avons vu les jeux de l'imagination de Tibulle; voyons maintenant les graves tableaux du christianisme, et jugeons s'ils n'ont pas aussi leur charme particulier.

La cloche du hameau s'étant fait entendre, les villageois quittent à l'instant leurs travaux. Le vigneron descend de la colline, le laboureur accourt de la plaine, le bûcheron sort de la forêt. Les mères, fermant leurs cabanes, arrivent avec leurs enfants, et les jeunes filles laissent leurs fuseaux, leurs brebis, et les fontaines pour se rendre à la pompe rustique. On s'assemble dans le cimetière de la paroisse sur les tombes verdoyantes des aïeux. Bientôt s'avance du lieu voisin tout le clergé destiné à la cérémonie; c'est quelque vieux pasteur qui n'est connu que par le nom de *curé*, et ce nom vénérable dans lequel est venu se perdre le sien, indique moins le ministre du temple que le père laboureux du troupeau. Il sort de son presbytère bâti tout auprès de la demeure des morts, dont il surveille la cendre. Il est établi dans sa demeure, comme une garde avancée aux frontières de la vie, pour recevoir

## 130 MERCURE DE FRANCE,

ceux qui entrent , et ceux qui sortent de ce royaume des douleurs. Un puits , des peupliers , une vigne autour de sa fenêtre , quelques colombes , composent tout l'héritage de ce roi des sacrifices.

Cependant l'apôtre de l'évangile , couvert d'un simple surplis , assemble ses ouailles devant la grande porte de l'église. ....

Après l'exhortation l'assemblée commence à défiler en chantant : “ *Vous sortirez avec plaisir , et vous serez reçu avec joie ; les collines bondiront et vous entendront avec joie .* ”

L'étendard des saints , l'antique bannière des temps chevaleresques ouvre la carrière au troupeau qui suit pêle-mêle avec son pasteur. On entre dans des chemins ombragés et coupés profondément par la roue des chars rustiques ; on franchit de hautes barrières formées d'un seul tronc d'arbre ; on voyage le long d'une haie d'aubépine , où bourdonne l'abeille. Tous les arbres étaient l'espérance de leurs fruits ; la nature entière est un bouquet de fleurs.....

Dans cette fête on invoque les saints , et surtout les anges , parce que ces bienfaisans génies sont apparemment chargés de présider aux moissons , aux fontaines , aux rosées , aux fleurs et aux fruits de la terre. La procession rentre enfin au hameau , chacun retourne à son ouvrage. La religion n'a pas voulu que le jour où l'on demande à Dieu les biens de la terre fût un jour d'oisiveté. Avec quelle espérance on enfonce le soc dans le sillon , après avoir imploré celui qui dirige les soleils , et qui garde dans ses trésors les vents du midi et les tièdes ondées ! Pour bienachever un jour si saintement commencé , les vieillards de la paroisse viennent à l'entrée de la nuit , converser avec le curé , qui prend son repas du soir sous les peupliers de sa cour. La lune

répand alors les dernières harmonies sur cette fête que l'église a calculée avec le retour du mois le plus doux, et le cours de l'astre le plus mystérieux. On croit entendre de toutes parts le travail sourd des germes et des plantes qui se développent dans le sein de la terre. Des voix inconnues s'élèvent dans le silence des bois, comme le chœur de ces anges champêtres dont on a imploré les secours ; et les soupirs du rossignol parviennent jusqu'à l'oreille des vieillards, assis non loin des tombeaux.

L'esprit du christianisme n'a-t-il pas mis dans cette dernière peinture, outre l'avantage moral, quelque chose de plus tendre, et de plus attachant ? Quelle institution dans les villages romains pouvait ressembler à celle de ce bon curé, qui veille entre le temple du dieu vivant et la demeure des morts ? La marche religieuse *dans ces chemins ombragés, et coupés profondément par la roue des chars rustiques,* n'est-elle pas d'une grande vérité ? n'aimet-on pas *ces voix inconnues qui s'élèvent dans le silence des bois,* et qui semblent être celles des génies ministres de la fécondité ? ne rêve-t-on pas délicieusement à la voix de ce *rossignol* qui chante les beaux jours, non loin des *vieillards* qui regardent un tombeau ? Je ne crois pas que ces jugements soient ceux de l'amitié. J'en appelle à tous ceux, qui ayant reçu plus de lumière que moi, voudront juger sans aucun esprit de secte et de prévention.

Nous avons abandonné la marche de l'auteur, pour admirer ses beautés. Il faut la reprendre et la suivre jusqu'au bout.

Si la religion est auguste et touchante dans ses mystères et dans ses cérémonies, elle l'est bien plus encore dans les dévouements magnanimes et dans les vertus extraordinaires qu'elle inspire. C'est là que le sujet donne de nouvelles forces à la voix de l'auteur; il peint la religion occupée à placer en quelque sorte sur toutes les routes du malheur, des sentinelles vigilantes, pour l'épier et le secourir. Ici la sœur *hôpitalière*, veille aux besoins du soldat mourant. Ici la sœur *grise* cherche l'infortune dans les réduits les plus secrets. Non loin les sœurs *de la miséricorde*, reçoivent dans leurs bras, la fille prostituée, avec des paroles qui lui laissent le repentir, et lui permettent l'espérance. La piété fonde les hospices, dote les colléges, dirige avec gloire tous les travaux de l'éducation; protège dans les monastères, les arts qui fuyent devant les barbares; conserve et explique les vieux manuscrits dépositaires de tout le génie des anciens, sans lesquels nous serions si peu de chose; parcourt l'Europe en versant les bienfaits; défriche partout les terres arides; et, en multipliant les moissons, multiplie enfin le peuple des campagnes. Mais voici un plus grand spectacle. Du fond de leurs cellules, des hommes intrépides volent à de saintes conquêtes. Ils courrent à travers tous les dangers, jusqu'aux extrémités de la terre, et se la partagent pour gagner des *âmes*, c'est-à-dire pour civiliser des hommes. Les uns s'exposent aux feux des bûchers, parmi les hordes errantes du Canada; leurs vertus subjugucent les barbares, et maintiennent après un siècle, dans ces contrées qui

ont passé sous le joug de l'Angleterre, le respect et l'amour du nom français. Ceux-ci descendirent sur les sables où fut Carthage, pour redemander à un peuple féroce, des captifs qu'ils n'ont jamais vus, mais qu'ils regardent comme leurs frères ; ils ont même quelquefois poussé l'héroïsme, jusqu'à prendre la place du prisonnier, que leurs dons ne suffisaient pas à racheter. Ces héros d'une espèce toute nouvelle, poussent encore plus loin, s'il est possible, l'enthousiasme de l'humanité. Ils s'enferment dans des bagnes infects. Ils veillent près du lit des pestiférés, et s'exposent mille fois à mourir pour consoler des mourants. Enfin les miracles des anciennes législations se renouvellent, et le génie de Lycurgue et de Numa, semble être redescendu après trois mille ans dans les bois du Paraguay.

Je ne puis me refuser encore au plaisir de citer quelques fragments, sur les missions des jésuites, dans ce pays qu'ils gouvernèrent avec tant de gloire.

.....  
Arrivés à *Buenos-Ayrès*, les missionnaires remontèrent *Rio de la Plata*, et entrant dans les eaux du Paraguay, se dispersèrent dans ses bois sauvages. Les anciennes relations les représentent un breviaire sous le bras gauche, une grande croix à la main droite, et sans autre provision que leur confiance en Dieu. Elles nous les peignent, se faisant jour à travers les forêts, marchant dans les terres marécageuses où ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, gravissant des roches escarpées, et furetant dans les antres et dans les précipices, au risque d'y trouver des serpents et des bêtes féroces, au lieu des hommes qu'ils y cherchaient.

- Plusieurs d'entre eux y moururent de faim et de fatigues ; d'autres furent massacrés et dévorés par les sauvages. Le père *Lizardé* fut trouvé percé de flèches sur un rocher ; son corps était à demi-déchiré par les oiseaux de proie , et son breviaire était ouvert auprès de lui à l'office des morts. Quand un missionnaire rencontrait ainsi les restes d'un de ses compagnons , il s'empressait de leur rendre les honneurs funèbres ; et plein d'une grande joie , il chantait un *Te Deum* solitaire , sur le tombeau du martyr.

De pareilles scènes renouvelées à chaque instant , étonnaient les hordes barbares. Quelquefois , elles s'arrêtaient auprès du prêtre inconnu qui leur parlait de Dieu , et elles regardaient le ciel que l'apôtre leur montrait ; quelquefois , elles le fuyaient comme un enchanteur , et se sentaient saisies d'une frayeur étrange : le religieux les suivait en leur tendant les mains au nom de Jésus - Christ. S'il ne pouvait les arrêter , il plantait sa grande croix dans un lieu découvert , et s'allait cacher dans les bois. Les sauvages s'approchaient peu à peu pour examiner l'étendard de la paix , élevé dans la solitude ; un charme secret semblait les attirer à ce signe de leur salut. Alors le missionnaire sortant tout-à-coup de son embuscade , et profitant de la surprise des barbares , les invitait à quitter une vie misérable , pour joindre des douceurs de la société.

Quand les jésuites se furent attachés quelques Indiens , ils eurent recours à un autre moyen pour gagner des âmes.

« Ils avaient remarqué que les sauvages de ces bords ,  
« étaient fort sensibles à la musique. On dit même  
« que les eaux du Paraguay rendent la voix plus belle.  
« Les missionnaires s'embarquèrent donc sur des piro-  
« gues avec les nouveaux catéchumènes ; ils remontè-  
« rent les fleuves , en chantant de saints cantiques. Les

- néophytes répétaient les airs, comme des oiseaux.
- privés chantent pour attirer dans les rets de l'oiseloir.
- les oiseaux sauvages. Les Indiens ne manquèrent pas
- de se venir prendre au doux piège. Ils descendirent
- de leurs montagnes, et accouraient au bord des
- fleuves pour écouter les accents; plusieurs même se
- jetaient dans les ondes, et suivaient à la nage la
- nacelle enchantée.

“ La lune, en répandant sa lumière mystérieuse sur ces scènes extraordinaires, achevait d'attendrir les cœurs. L'arc et la flèche échappaient à la main du sauvage; l'avant-goût des vertus sociales et des premières douceurs de l'humanité entraînait dans son ame confuse. Il voyait la femme et les enfants pleurer d'une joie inconnue; bientôt subjugué par un at- trait irrésistible, il tombait au pied de la croix, et mêlait des torrents de larmes aux eaux régénératrices, qui coulaient sur sa tête.

“ Ainsi la religion chrétienne réalisait dans les forêts de l'Amérique, ce que la fable racontait des Amphion et des Orphée; réflexion si naturelle, qu'elle s'est présentée même aux missionnaires; tant il est certain qu'on ne dit ici que la vérité, en ayant l'air de raconter une fiction.”

Il n'est pas besoin de faire sentir le charme et la nouveauté de ces peintures; mais il est bon d'observer qu'à l'égard du gouvernement paternel des jésuites, le défenseur du christianisme ne dit rien que Montesquieu ne confirme, et que Raynal, dans ces derniers temps, n'ait été contraint d'avouer. Je rapporterai les propres mots de ce dernier.

“ Lorsqu'en 1768, les Missions du Paraguay sortirent des mains des jésuites, elles

• « étaient arrivées à un point de civilisation le plus grand peut-être où on puisse conduire les nations nouvelles. On y observait les lois. Il y régnait une police exacte. Les mœurs y étaient pures. Une heureuse fraternité y unissait tous les cœurs. Tous les arts de nécessité y étaient perfectionnés : on en connaissait plusieurs d'agréables. L'abondance y était universelle , etc. etc. \* »

En développant l'influence des vertus du christianisme , sur les sociétés qu'il a renouvelées ; l'auteur s'est aperçu que cette religion a plus ou moins imprimé son génie dans toutes les littératures modernes , et qu'elle y a porté de nouvelles richesses , dont on peut faire encore un heureux emploi. Cette observation a fait naître une espèce de poétique chrétienne , qui peut être considérée comme la seconde partie de cet ouvrage ; mais il y a tant de points de vue à saisir et tant de questions délicates à traiter dans un pareil sujet , qu'on en rendra compte une autre fois.

Les nouveaux aiguillons et les nouveaux freins que le christianisme a donnés au cœur humain , en rendent aujourd'hui les combats plus terribles , et les contrastes plus dramatiques. C'est sous ce rapport que l'auteur envisage dans les arts , et surtout dans la poésie , les effets de toutes les passions. Lui-même a voulu peindre leur vague et leur inconstance dans le cœur d'un jeune homme qu'il appelle *René* , et qui ne sait où fixer ses inquiétudes. Ce roman est compris dans les études poétiques de la dernière

\* Histoire philosophique dans les deux Indes. T. IV , p. 323. Edition de 1780.

partie. On y retrouve tout le talent qu'on aime dans Atala. On parlera des études poétiques et du roman dans un second extrait de cet ouvrage, qui ouvre avec tant d'éclat et de si heureux auspices la littérature du 19.<sup>e</sup> siècle.

FONTAINES.

---

### S P E C T A C L E S.

**L**e goût ne se forme pas à Paris; il se déplace. Le public exige maintenant que les *Opera-Buffa* signifient quelque chose; aussi a-t-il sifflé la première représentation de *E perche no?* En récompense, il a beaucoup applaudi, à l'*Opéra-comique*, la première représentation d'une *Folie*, titre parfait, si le mot folie indique ce qui n'a ni but, ni ensemble, ni esprit, ni raison.

Je ne dirai pas pourquoi cet ouvrage a réussi, il faut respecter le public pour lui rendre le désir de se respecter lui-même. Je craindrais de blesser les femmes en observant combien il est indécent que les loges applaudissent tout un premier acte qui ne laisse voir que des hommes, tandis que le parterre se décide à applaudir le second acte, parce qu'il y voit enfin une femme. Je n'observerai pas non plus combien il est désagréable que les acteurs vivent trop dans la société, puisqu'il en résulte que les femmes rient du déguisement et de la niaiserie d'un joli comédien, aussi haut et d'autant meilleure foi qu'elles riraient à la campagne du déguisement et de la niaiserie du joli homme auquel elles s'intéressent le plus, et qui descendrait jusqu'à la farce, pour leur procurer un moment de gaieté folle et charmante, tant qu'elle n'a que des amis pour acteurs et pour témoins. J'ai promis de ne point blesser; mais je veux qu'on m'en sache gré, car je pourrois aller loin,

sans qu'on eût droit de me reprocher d'être trop sévère. Le vrai spectacle de cette représentation était dans les loges, et le moraliste en était plus affligé que l'homme de goût ne pouvait l'être de toutes les inconséquences qu'on lui montrait sur la scène. Une femme jeune et jolie (et toutes les femmes qui se drapent élégamment sur le devant d'une loge, se croient de cette classe) se doit à elle-même de mettre beaucoup de réserve dans les signes d'approbation qu'elle donne à un acteur qui, par son amabilité ou sa fortune, a la prétention d'être reçu dans les salons comme un homme du monde. Observons-nous au moment où les étrangers viennent examiner le changement que les événements ont produit dans nos mœurs, et ne leur laissons pas croire que les Françaises ont perdu cette délicatesse qui fit leur réputation, lorsqu'elles réunissaient le goût des plaisirs au respect des convenances. Si un homme savait combien il a l'air bête quand la femme qu'il accompagne paraît, par tous ses mouvements, d'accord avec l'acteur qui en est scène, les hommes aussi sentirraient combien la décence la plus scrupuleuse est de rigueur en public. Mais quittons les loges, et passons au théâtre.

Dans la rue du Doyenné, près le Louvre, c'est-à-dire dans le centre de Paris, qui croirait qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il y a un tuteur dont la maison est grillée jusqu'au dernier étage ! Qui croirait qu'au dessous des mansardes est renfermée une pupille dont on parle long-temps avant de la montrer, et qu'on ne voit pas plutôt qu'on se demande si les femmes qui sont grillées dans d'autres maisons que celles de leur tuteur, ont plus mauvais ton que M.<sup>me</sup> *Armantine*; c'est le nom de cette fille. Qu'on me passe l'expression; elle seule peut donner une idée de ce rôle d'amoûreuse.

Qui croirait qu'un jeune militaire français (toujours

au XIX.<sup>e</sup> siècle et à Paris) devient amoureux fou d'une femme qu'il n'a jamais vue, et qu'il forme, avant de la connaître, la résolution de l'enlever, et même de l'épouser, ce qui est bien pis? Qui croirait que la jeune personne y consent du haut de son grenier, sans savoir à qui elle s'adresse? Telle est l'exposition de cette pièce, dont les principaux personnages sont si étrangers les uns pour les autres, que le dénouement arrive sans qu'on puisse deviner le motif qui a engagé l'auteur à les rapprocher. Le tuteur, dont le nom est *Cerberti* (on met aujourd'hui beaucoup d'esprit dans les noms), est lourd comme un Cassandre; mais il répète souvent qu'il est bien fin, et le public le croit d'autant plus aisément qu'il déconcerte une fois les projets du jeune officier. Voyez les conséquences.

Un jeune officier est nécessairement un homme aimable; un jeune officier amoureux est certainement un homme entreprenant; il parle avec assurance d'attaques, de places fortes, de ruses de guerre, de capitulations; tout cela fait peur. Donc, si un homme aimable, entreprenant, qui se vante et qui fait peur, est dupe une fois d'un vieux tuteur, combien ce vieux tuteur ne doit-il pas avoir d'esprit! Voilà de ces arguments qui confondent le public, et qui déterminent les applaudissements. L'amoureux *Florival* a un valet tout au moins égal à son maître par le ton, le génie, et même les roulades; mais nous ne sommes pas encore à la musique.

Dans la rue du Doyenné, M.<sup>me</sup> *Armantine*, du haut de son grenier, laisse couler une lettre attachée à un ruban; son tuteur, qui est dans la rue, s'empare du billet, et le lit tout haut... dans la rue du Doyenné. L'amoureux, qui est aussi dans la rue, écoute sans se montrer, et écrit de suite sa réponse, sans sortir pour cela de la rue du Doyenné. M.<sup>me</sup> *Armantine* qui

suppose qu'excepté son amant, personne à Paris ne passe rue du Doyenné, lui recommande, par sa lettre, d'attacher une réponse au même ruban, et de frapper dans les mains pour qu'elle soit avertie de le retirer. L'amant attache donc sa réponse, sans être vu du tuteur qui tourne le dos à sa maison, en causant avec son vieux domestique, toujours dans la rue du Doyenné. Si l'amant frappait alors dans ses mains, le ruban remonterait aussitôt, et il aurait la certitude que sa maîtresse recevrait la réponse demandée. Pas du tout; cette réponse reste suspendue jusqu'à ce que le domestique du tuteur, dans un moment de joie, donne le signal sans s'en douter; alors le papier vole jusqu'au grenier de M.<sup>le</sup> Armantine, et le public trouve cela aussi gai que spirituel.

*Cerberti*, qui est peintre, attend un Flamand, marchand de tableaux; et comme cet imbécille tuteur vient toujours parler de ses affaires dans la rue du Doyenné, l'amoureux, qui l'entend, se présente bientôt sous le nom et le costume du Flamand. *Cerberti*, à la première question, s'aperçoit de la supercherie; il plaisante l'amoureux avec une grace dont il rit tout seul et bien longtemps. Le vieux domestique attend de Picardie Jaquinet, son neveu; ce niais arrive, tombe dans les mains de l'officier et de son valet, et alors ce valet devient partie active de la pièce. Il prend les habits, le nom de Jaquinet, et s'introduit chez le tuteur, en dépit du véritable Picard, qui est renvoyé comme un imposteur. La situation n'est pas neuve, et c'est pour cela même qu'elle est bonne et gaie. Ainsi se termine le premier acte.

Le second acte montre enfin l'amoureuse qui se dispute avec son tuteur, tantôt parce qu'elle ne veut plus servir de modèle pour achever le tableau de M.<sup>me</sup> de Randau, présentant l'écharpe au chevalier Bayard;

tantôt parce qu'elle veut aller voir le salon de peinture, ce que le tuteur accorde, ce qu'il n'accorde plus; elle se fâche, elle se raccommode; elle a toujours mauvais ton, et la pièce n'avance pas. Enfin, *Cerberti* charge son vieux domestique de lui amener un soldat pour l'habiller en Bayard; il se présente en effet un jeune militaire; mais, en une minute, le valet de l'amoureux fait monter son maître par une fenêtre, fait sortir le soldat par le même chemin, et voilà *Florival* si bien déguisé en preux chevalier, que si sa maîtresse le connaissait, elle ne pourrait le reconnaître. Il est laid à faire peur; ce qui n'empêche pas *Armantine* de s'attendrir avec lui pendant que son tuteur, qui les a posés comme des mannequins, achève son tableau. Quand, à force d'art, l'auteur est arrivé à cette conception étonnante, la pièce finit; c'est-à-dire que l'amoureux se trouve avoir des droits incontestables pour épouser *Armantine*; et ce qui est vraiment comique, *Florival* n'éprouve pas plus d'émotion en voyant pour la première fois celle qu'il adore, qu'elle n'en montre elle-même en le contemplant aussi pour la première fois. De toute éternité, ces deux êtres étaient destinés à s'idolâtrer sans se voir, à se voir sans trouble, et à s'épouser sans se connaître. A l'*Opéra-comique*, on appelle *Florival* un amant, et *Armantine* une amoureuse; certainement si cette pièce est peu morale, ce n'est pas par l'exagération des passions.

On connaissait d'avance le C. *Bouilly* pour auteur des paroles, et *Méhul* pour auteur de la musique; leurs succès passés avaient attiré la foule. On assurait que la musique était un chef-d'œuvre; *Méhul* est fait pour entendre la vérité: cet ouvrage est au dessous de sa réputation, et le premier reproche qu'un bon compositeur mérite est d'avoir choisi un tel sujet pour exercer son talent.

La musique est-elle donc une chose si vague, qu'on puisse en faire sans motif déterminé? Je sais bien que les paroles ne sont rien; mais c'est positivement pour cela qu'il faut une situation pour chaque morceau. Quand une jeune personne chantera qu'elle veut aller au salon, et que son tuteur chantera qu'il ne veut pas qu'elle aille au salon; si la jeune personne n'a qu'une fantaisie; si le tuteur n'a point d'humeur, je défie le plus habile musicien du monde de faire un *duo* passable de cette insipide conversation. Il en est de même des airs. Autrefois, une ariette avait toujours un motif décidé; et, par une conséquence nécessaire, le musicien donnait à ses airs un motif et un mouvement déterminés. Aujourd'hui, on assemble quelques vers, et on dit au compositeur: Ceci est une ariette. Qu'en résulte-t-il? que le musicien, qui n'a rien à peindre, confond tous les genres, le grave, le gai, le récitatif, la chanson, la bravoure, et répond: Voilà un air pour les paroles. Ensuite arrive le chanteur qui vomit des roulades sur tout cela; et de trente ariettes qu'on entend à l'Opéra-comique, on ne retient plus que les agréments que le chanteur fait entrer dans toutes; agréments toujours les mêmes, souvent ridicules, quelquefois de mauvais goût, et qui doivent dégoûter le compositeur de musique asservi au goûter capricieux du chanteur. Lorsque Méhul a fait sa réputation aux Italiens par *Euphrosine* et *Coradin*, par *Stratonice*, on chantait peut-être moins bien qu'aujourd'hui; mais on chantait du moins les notes du musicien, et il osait se livrer à son génie. Après avoir fait les pièces pour les acteurs, on fait maintenant la musique pour les chanteurs; si cela continue, les acteurs finiront par composer eux-mêmes leurs rôles, et les chanteurs leurs airs; chacun tirera de son côté pour produire des effets indépendants de l'ensemble;

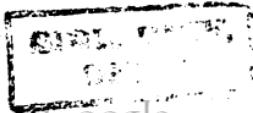
l'art arrivera ainsi à son dernier terme de perfectibilité, et nous n'aurons plus véritablement, pour nous distraire, que de l'ennui et des *artistes*.

Toutes les fois que la situation s'y est prêtée, *Méhul* a fait de bonne musique; quand la situation lui a manqué, sa musique est restée vague. Cela prouve en faveur de son bon sens; et, s'il reconnaît lui-même la vérité de cette observation, il choisira mieux ses poèmes à l'avenir. Le public applaudit toujours le galimatias musical pour faire croire qu'il y entend quelque chose; c'est une tromperie. Il faut, pour le juger, l'observer quand il entend l'air picard qui est dans cette pièce. Cet air est franc, d'un mouvement déterminé, d'un chant facile; et, tout simple qu'il paraît, il vaut mieux, et plaît davantage que le grand air de l'amoureuse qui, malgré sa voix flexible et fraîche, ferait soupçonner, à la manière dont elle le chante, qu'elle en aurait autant aimé un autre.

### THÉÂTRE. DE LOUVROIS.

Le 19, on a donné à ce théâtre la première représentation d'un *petit mensonge*. Un casuiste pourrait discuter ce titre, tandis qu'un moraliste prouverait que le mensonge le plus léger entraîne de terribles conséquences, puisque, dans cette pièce, une fois qu'on se met à mentir, on ne s'arrête plus qu'au dénouement.

*Derval* demeure dans la même maison que M.<sup>me</sup> *Derville* qui a pour fille *Hortense*. Un amoureux, une amoureuse et une mère, voilà déjà un bon commencement de comédie. *Hortense* est innocente, *Derval* trop passionné pour être adroit, et la mère trop riche et trop intéressée pour vouloir d'un gendre qui n'a que deux mille écus de revenu. Ainsi il y a amour et obs-



tacle. Dans tous les théâtres, on aurait donné un valet intrigant à l'amoureux au désespoir ; au théâtre de Louvois, les intrigants ne sont pas des valets, mais des amis. En conséquence, *Derval* rencontre son ami *Saint-Firmin*, personnage très-gai, qui se charge de connaître les projets de M.<sup>me</sup> *Dalville* et de les faire échouer. A peine est-il instruit qu'elle destine sa fille à un usurier nommé *Couprin*, qu'il présente à celui-ci le jeune *Derval* comme un millionnaire pressé de faire bien valoir ses fonds, et très-disposé à mettre de moitié dans les bénéfices l'heureux mortel auquel il accordera sa confiance. *Couprin* obtient la préférence, et court apprendre cette grande nouvelle à sa future belle-mère qui refuse longtemps de croire à la richesse du gendre qu'elle a dédaigné ; mais on lui persuade que *Derval* est une espèce de philosophe qui a la prétention d'être aimé pour lui-même, et qui cache sa fortune par égard pour son amour-propre. Dupe à son tour, M.<sup>me</sup> *Dalville* fait des avances au jeune homme ; en voyant passer sous ses yeux l'apparence de gros sacs d'argent, elle devient plus pressante, dicte elle-même les conditions d'un dédit et le signe. Alors le voile tombe ; la colère la transporte ; mais l'amoureux, trop loyal pour s'autoriser d'un engagement un peu escroqué, le rend à la mère ; ce trait la touche jusqu'au fond de l'ame ; elle accorde sa fille, et le parterre murmure pour prouver qu'il est trop habile pour croire à de pareilles conversions dans les comédies : passe encore si c'était dans un drame.

Du reste, la pièce est gentille, et a obtenu le succès qu'on ne peut refuser à un acte écrit avec esprit, rempli de traits heureux, et dans lequel on fait servir, sans qu'il le soupçonne, un vieillard amoureux au bonheur de son rival ; situation toujours aimable.

L'auteur a gardé l'anonyme. Puisqu'il est modeste, on peut lui prédire qu'il acquerra du goût, qualité rare, et dont il a besoin pour distinguer ce qui est naturel et gai, de ce qui est naturel et bas.

## ANNONCES.

ŒUVRES DIVERSES de P. L. *Lacretelle*, ainé, première collection, mélanges de philosophie et de littérature. 3 vol. de plus de 500 pages. Paris, chez *Trehittel et Würts*, libraires, quai Voltaire, n.<sup>o</sup> 2; et à Strasbourg, grand' rue, n.<sup>o</sup> 15; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

Ces mélanges sont composés, 1.<sup>er</sup> vol : (littérature) d'un éloge de *Montausier*, couronné à l'Académie française, en 1781; de fragmens d'un discours sur les vertus politiques et les grands caractères; d'un morceau sur M.<sup>me</sup> *Elie de Baumont*, auteur du Marquis de Roselles; d'un autre, sur les ouvrages et le caractère de *Thomas de l'académie française*; d'un essai de morale élémentaire; de 25 grands articles de littérature autrefois insérés dans le Mercure de France, à la tête desquels se trouve un petit ouvrage sur les *Orateurs de la chaire*; d'un roman dramatique, en deux parties, cinq drames et dix actes: (philosophie) d'un ouvrage sur le préjugé des peines infamantes, couronné en 85, comme l'ouvrage le plus utile, par l'académie française; d'un discours sur les détentions arbitraires; d'un autre, sur la réparation des accusés reconnus innocents; et d'un autre, sur la réforme de la justice criminelle.

Œuvres dramatiques du Comte *Alfieri*, traduites de l'Italien, par C. B. Petitot; 4 vol. in-8.<sup>o</sup>; chez *Giguet*

## 146 MERCURE DE FRANCE,

et *Michaud*, imprimeurs - libraires, rue des Bons-  
Enfants, n.<sup>o</sup> 6, et chez *Lenormant*, imprim.-lib.,  
rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.  
Prx, 15 fr.

Nous donnerons incessamment un extrait sur ces  
ouvrages.

**LES DÉLASSEMENTS DE L'ADOLESCENCE**, ouvrage propre  
à inspirer l'amour de la vertu aux jeunes personnes  
des deux sexes. In-18 de plus de 300 pages d'im-  
pression. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port.  
**A Paris**, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins,  
hôtel Cluny; et chez *Lenormant*, imprimeur - li-  
braire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois,  
n.<sup>o</sup> 42.

**BRIDGETINA**, ou les Philosophes modernes, traduit  
de l'anglais. 4 vol. in-12, fig. Chez *Lenormant*,  
imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-  
l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 7 fr. 50 cent., et 10 fr.  
50 cent., francs de port.

**TRAITÉ** pratique des Maladies des yeux, ou Expé-  
riences et Observations sur les maladies qui affec-  
tent ces organes; par A. SCARPA, professeur d'a-  
natomie et de chirurgie-pratique à l'université de  
Pavie, premier chirurgien de la Lombardie autri-  
chienne, des académies de Vienne, de Berlin, de  
la ci-devant société royale de médecine de Paris, de  
celle de Londres, etc. etc.; traduit de l'italien sur  
le manuscrit, sous les yeux de l'auteur, et aug-  
menté de notes; par J. B. F. LÉVEILLÉ, médecin-  
chirurgien de l'école de Paris, membre des sociétés  
de médecine, médicale d'émulation, d'histoire na-  
turelle, philomatique de la même ville, chirurgien  
de première classe de l'armée française en Italie,  
correspondant de la société de médecine, de chi-  
rurgie et pharmacie de Bruxelles, etc. etc. 2 vol.

in-8.<sup>o</sup> de 740 pages, imprimés sur carré fin et caractères neufs de cicéro; avec trois planches en taille-douce, supérieurement gravées à Pavie, sous les yeux de l'auteur. Prix, 8 fr., broc., et 10 fr., par la poste, francs de port. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.<sup>o</sup> 20; et chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

TRAITÉ des Constructions rurales, dans lequel on apprend la manière de construire, d'ordonner et de distribuer les habitations des champs, les chauvières, les logements pour les bestiaux, les granges, étables, écuries, laiteries, et autres bâtiments nécessaires à l'exploitation des terres et à une basse-cour; ouvrage publié par le bureau d'agriculture de Londres; et traduit de l'anglais avec des notes et des additions; par C. P. LASTEYRIE, membre des sociétés philomatique, d'encouragement pour l'industrie nationale, d'agriculture du département de la Seine; de la société royale patriotique de Stockholm, etc. 1 vol. in-8.<sup>o</sup>, imprimé sur carré fin et caractères de cicéro neuf; avec un vol. grand in-4.<sup>o</sup>, renfermant 33 planches gravées en taille-douce par Sellier, et imprimées sur beau jésus superfin d'Auvergne. Prix, 12 fr., broché, et 14 fr. par la poste, port franc. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.<sup>o</sup> 20; et chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

On peut regarder cet ouvrage comme une suite indispensable du *Cours complet d'Agriculture* de l'abbé Rozier, qui n'a point parlé des constructions rurales, totalement négligées en France, et abandonnées à une routine nuisible à la santé des hommes et des animaux, ainsi qu'à la conservation des productions de la terre, et à la facilité d'exploitation des biens de campagne.

## POLITIQUE.

*Convention entre le Gouvernement français, et Sa Sainteté Pie VI, échangée le 25 fructidor an IX (10 septembre 1801).*

Le Gouvernement de la République française reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français. Sa sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore en ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les consuls de la République.

Eu conséquence, d'après cette reconnaissance mutuelle, taut pour le bien de la religion, que pour le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit :

Art. I.<sup>er</sup> La religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France : son culte sera public, en se conformant aux règlements de police, que le Gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

II. Il sera fait par le S. Siège, de concert avec le Gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

III. Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français, qu'elle attend d'eux, avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même celui de leurs sièges ; d'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'église (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu par de nouveaux titulaires, au Gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle de la manière suivante :

IV. Le premier consul de la République nominera dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférera l'institution canonique, suivant les formes établies par rapport à la France, ayant le changement du Gouvernement.

V. Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite, seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le S. Siège, en conformité de l'art. précédent.

VI. Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement entre, les mains du premier consul, le serment de fidélité qui était en usage avant le changement du Gouvernement, exprimé dans les termes suivants :

« Je jure et promets à Dieu, sur les saints évangiles, de garder obéissance et fidélité au Gouvernement établi par la constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au-dehors, soit au-dedans, soit au-dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique ; et si, dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au Gouvernement. »

VII. Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment, entre les mains des autorités civiles désignées par le Gouvernement.

VIII. La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France :

*Domine, salvam fac rempublicam.*

*Domine, salvos fac consules.*

IX. Les évêques feront une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses, qui n'ont d'effet que d'après le consentement du Gouvernement.

X. Les évêques nommeront aux cures ; leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le Gouvernement.

XI. Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale, et un séminaire pour leur diocèse, sans que le Gouvernement s'oblige à les doter.

XII. Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non-aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

XIII. Sa Sainteté, pour le bien de la paix, et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle, ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs de biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celle de leurs ayant-cause.

XIV. Le Gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

XV. Le Gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises des fondations.

XVI. Sa Sainteté reconnaît dans le premier consul de la République française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien Gouvernement.

XVII. Il est convenu entre les parties contractantes, que dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier consul actuel ne serait pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés dans l'article ci-dessus, et la nomination

## 150 MERCURE DE FRANCE,

tion aux évêchés , seront réglés par rapport à lui , par une nouvelle convention.

Les ratifications seront échangées à Paris dans l'espace de 40 jours.

Fait à Paris , le 29 messidor an IX.

(*Suivent les signatures*).

---

Parmi les articles organiques du Concordat , on remarque les suivants :

Aucune bulle , bref , etc. de la cour de Rome n'aura d'effet en France sans l'attaché du Gouvernement.

Aucun individu , nonce , légat , etc. apostolique ne pourra exercer de fonctions en France sans l'autorisation du Gouvernement , et d'une manière conforme aux libertés de l'église gallicane.

Aucun canon de conciles ne sera reçu en France sans l'*exequatur* du Gouvernement.

Aucun concile national , aucun synode diocésain n'aura lieu sans la permission du Gouvernement.

Les fonctions ecclésiastiques sont gratuites , sauf les obligations volontaires.

Il y aura recours au Conseil d'état pour les troubles causés par les ministres dans l'exercice de leur fonction , ou par les citoyens contre les ministres.

Le culte catholique sera exercé sous la direction des évêques dans leurs évêchés , et des curés dans leurs paroisses.

Les priviléges portant exemption de la juridiction épiscopale sont abolis.

Il y aura des séminaires et des chapitres de cathédrale.

Il sera permis aux évêques d'ajouter à leurs titres la qualification de *citoyen* ou de *monsieur*.

Les évêques auront deux vicaires généraux.

Un individu ne pourra être nommé évêque qu'il ne soit français , âgé de 30 ans , et muni d'une attestation de vie et de mœurs , délivrée par un évêque , et sans avoir été examiné sur sa doctrine par un évêque et deux prêtres.

Un évêque nommé ne pourra exercer ses fonctions ,

qu'au préalable il n'ait reçu la bulle de son institution canonique , et que cette bulle n'ait reçu l'attache du Gouvernement.

Les évêques ne pourront sortir de leurs diocèses sans la permission du premier consul. Ils visiteront toutes les paroisses de leur diocèse dans l'espace de 5 années.

Les professeurs chargés de l'enseignement dans les séminaires seront tenus d'enseigner les quatre articles des libertés de l'église gallicane , contenus dans la déclaration du clergé de 1682.

Nul ecclésiastique ne sera ordonné prêtre qu'il ne soit âgé de 25 ans , et possesseur d'une propriété de 300 fr. de revenu.

Les curés n'entreront en fonctions qu'après avoir prêté le serment de fidélité entre les mains des préfets.

Les curés résideront dans leurs paroisses ; ils seront soumis à l'évêque dans l'exercice de leurs fonctions.

Les vicaires seront approuvés et révocables par l'évêque.

Toutes fonctions sont interdites à tous prêtres qui ne sont d'aucun diocèse.

Aucun prêtre ne pourra passer dans un diocèse étranger , et y exercer des fonctions , sans la permission de l'évêque.

Il y aura une liturgie , un catéchisme pour toute l'église de France.

Aucun curé ne fera de prières nouvelles dans sa paroisse , sans l'attache de l'évêque.

Aucunes autres fêtes , excepté celle du dimanche , ne seront célébrées sans la permission du Gouvernement.

Les ecclésiastiques porteront l'habit français noir : les évêques des bas violets.

Il y aura dans les églises une place distinguée pour les membres des autorités constituées.

Les cloches ne pourront être sonnées que pour le service divin ; dont les heures seront réglées de concert avec les préfets.

Les prêtres feront des prières pour la république et pour les consuls.

Il ne sera fait au prône d'autres publications que celles relatives au culte.

Les ministres ne conféreront la bénédiction nup-

tiale qu'à ceux qui se seront présentés à l'officier civil pour être unis en mariage.

Les registres des actes civils ne pourront être entre les mains des ministres.

Le nouveau calendrier qui commence à l'équinoxe d'automne est conservé. Les noms des jours consacrés dans l'ancien calendrier seront mis en usage. Le dimanche sera le jour de repos des fonctionnaires publics.

Il y aura dix archevêchés métropolitains, et cinquante évêchés.

Il y aura une paroisse au moins dans chaque justice de paix. Il sera établi des succursales partout où besoin sera.

Le traitement des archevêques sera de 15,000 fr. ; celui des évêques de 10,000 fr.

Les curés sont partagés en deux classes. Ceux de la première recevront 1,500 francs ; ceux de la seconde, 1,000 fr. La pension dont ils jouissent sera précomptée sur le traitement.

Les conseils généraux des communes pourront, sur le produit de leurs biens ruraux, ou de leurs octrois, accorder aux curés une augmentation de traitement, s'ils le jugent nécessaire.

Les règlements des évêques pour l'administration des sacrements, et pour l'exercice du culte, exigent l'approbation du Gouvernement.

Tout ecclésiastique pensionné de l'Etat sera privé de sa pension, s'il refuse sans motifs convenables, les fonctions spirituelles auxquelles il sera appelé.

Les préfets veilleront à ce que les évêques soient logés convenablement. Les conseils généraux des communes fourniront aux curés le logement et un jardin.

Les donations pour le culte seront constituées en rente sur l'Etat.

Il y aura dans chaque paroisse des établissements de fabrique pour l'entretien du temple, et l'administration des aumônes.

Dans les communes où il n'existe aucun édifice pour le culte, les évêques se concerteront avec les préfets pour en trouver un qui soit convenable.

Les articles organiques du culte protestant sont au nombre de trente. L'un d'eux porte qu'il sera pourvu au traitement des ministres de ce culte ; et qu'il sera imputé pour cela les biens appartenants aux églises consistoriales et les oblations.

---

Le C. Portalis, orateur du Gouvernement, a prononcé, dans la séance du Corps législatif, le 15 germinal, un discours sur l'organisation des cultes. Il y a démontré la nécessité d'une religion en général, et a établi, d'après l'analyse des procès-verbaux des assemblées départementales, que toute la France appelait la religion au secours de la société et des mœurs. Il a prouvé que la religion chrétienne était la plus favorable aux lettres et aux arts ; que la poésie, l'éloquence, la peinture, la sculpture, l'architecture lui devaient la plupart de leurs chef-d'œuvre. Il a fait voir que le Gouvernement devait protéger spécialement la religion, et ne pas se borner à une tolérance qui annonçait toujours l'indifférence et souvent le mépris ; enfin, il s'est étendu sur la nécessité d'éteindre, par l'intervention du pape, le schisme qui existait entre les ministres catholiques.

La séance du Tribunat, du 17 germinal, a été remplie par le rapport fait sur le Concordat, par le C. Siméon, au nom de la commission spéciale chargée de l'examen de cette convention, et composée, outre le rapporteur, des citoyens Lucien Bonaparte, Savoye-Rollin, Roujoux, Jaucourt et Jard-Panvilliers. Aussitôt après son discours, rempli de traits éloquents, et où l'on a surtout remarqué un rapprochement du présent Concordat avec celui conclu entre François I<sup>e</sup>, et Léon X, on a demandé de toutes parts à aller aux voix ; et sur 78 votants, 71 ont été pour l'adoption et 7 contre. Les Citoyens Lucien Bonaparte, Siméon et Jaucourt, ont été chargés de porter le vœu du Tribunat au Corps législatif.

Le 18 germinal, le Corps législatif, présidé par le C. Marcorelle, s'est assemblé pour entendre la discussion du projet de loi concernant le Concordat. Une

foule immense remplissait les tribunes et les places qui n'étaient pas occupées par les législateurs. On remarquait, parmi ceux qu'avait attirés la solennité de cette discussion, le prince d'Orange et les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie; Lucien Bonaparte, orateur du Tribunat, monte à la tribune. Les révolutions, a-t-il dit, ressemblent à ces ébranlements qui déchirent les flancs de la terre et qui en mettent les fondements à nu; elles renversent les empires, en laissent voir la structure, en dispersent les débris. L'observateur placé au milieu de ces ruines, les mesure de l'œil, il voit ce qu'on devoit abattre, mais aussi ce qu'on pouvait conserver et ce qu'il faut relever; telle est la position du législateur à l'égard de la France. Après 10 ans de révolution, pendant lesquels on a renversé tous les établissements, il est temps de revenir aux principes religieux, sans lesquels point de tranquillité dans la société, point de stabilité dans les états. Dans le délire de la guerre et de la victoire, on a pu s'étourdir sur ces vérités; mais dans la paix, le législateur rendu au calme de la réflexion, est obligé de relever les bases éternelles de la religion, de consolider par elle le grand ouvrage de la pacification générale, en renouant ces liens sacrés qui unissent le ciel à la terre, les hommes entre eux, qui sont le fondement des sociétés, qui fortifient les puissances, maintiennent le bon ordre dans les familles, mettent un frein aux passions de la jeunesse, et gardent la vieillesse contre les outrages du temps.

Opposera-t-on à ces vérités, les abus que l'on a faits de la religion? Mais de quoi l'homme n'abuse-t-il pas? L'honneur a enfanté les duels, comme le bien de l'humanité a produit les guerres. Que l'homme attentif jette ses regards septiques sur les déserts les plus lointains, les tribus les plus sauvages ont des Dieux qui marchent devant elles. L'observation des rites religieux est le plus saint de leurs devoirs, et Dieu leur premier bien. Nécessaire au lien social, la religion ne l'est pas moins au bonheur des individus; il est des crimes qui échappent au glaive des lois, la religion seule peut les atteindre. Elle console le malheureux, elle met l'opprimé au dessus de l'opresseur; elle donne à celui-ci le tourment des remords; et le sage, les yeux fixés

sur le breuvage., s'écrie : Il existe là-haut un Dieu vengeur. Malheur à ces doctrines désolantes , à cette métaphysique meurrière qui flétrit tout ce qu'elle touche. En vain , sophistes , vous accumulez les objections , la religion lève toujours une tête triomphante , son influence bénigne est toujours à l'abri de vos attaques.

Si la religion est nécessaire , le culte ne l'est pas moins. Il est à la religion ce que les signes sont aux pensées. Existe-t-il un peuple à qui une religion abstraite suffise ; il lui faut un culte , des rites , des cérémonies , du merveilleux même , ses opinions fussent-elles des erreurs , ces erreurs deviennent sacrées , puisqu'elles sont nécessaires au bonheur des hommes.

La nécessité d'un culte étant établie , le Gouvernement doit l'organiser. Ici les politiques révolutionnaires se font entendre. Le Gouvernement , disent-ils , doit tolérer tous les cultes , il ne doit être d'aucun , il doit être indifférent à tous. Doctrine fausse , dangereuse , qui n'a engendré que des maux , et dont l'application est impossible. Une triste expérience nous l'a appris. L'indifférence a produit les inquiétudes ; pour calmer celle-ci , il a fallu recourir à des voies répressives , à la persécution. Si le christianisme existe dans un état , comme il existe de fait en France , il lui faut un contre-poids , sans quoi il deviendrait dangereux ; le Gouvernement doit lui en servir. Quarante mille réunions ne pourraient se former sans surveillance. Car là où il existe une puissance morale , indépendante du Gouvernement , là , le pouvoir du Gouvernement n'est point affermi. Ce n'est point la minorité que le gouvernement a dû consulter , il en est d'elle comme de celui dont l'écriture dit : *Je n'ai fait que passer , il n'était déjà plus.* C'est la grande majorité que vous devez consulter ; elle existe dans les campagnes , c'est là que la religion et le culte sont observés dans toute leur étendue , c'est à leur vœu que le Gouvernement a dû se rendre.

Rome donnait le droit de cité dans le Capitole à tous les Dieux des peuples vaincus. Jean-Jacques Rousseau , Montesquieu ont regardé la religion et le culte comme la base des empires ; et Mirabeau lui-même disait à la tribune de l'assemblée constituante ces pa-

roles mémorables " Avouons à la face de la nation ; " que la religion et le culte sont aussi nécessaires " au peuple français que la liberté ; plantons la croix " sur la cime de tous les départements , et qu'on " ne nous reproche pas d'avoir voulu tarir dans les " cœurs le dernier espoir de la vertu malheureuse. " L'Angleterre, jalouse de sa liberté, n'en est pas moins religieuse. Le Gouvernement soutient le clergé anglican sans en être dépendant , et celui-ci soutient le Gouvernement à son tour. La liberté et la propriété sont sacrées , mais l'inviolabilité des consciences ne l'est pas moins. Laisser la patrie sans culte , sans autels , ce serait donner au monde un spectacle inoui dans les annales des siècles.

Ici l'orateur répond à ceux qui disent qu'il aurait fallu établir une religion nouvelle , moins sujette aux abus que la religion catholique ; il fait sentir les grandes difficultés qu'ont éprouvées toutes les religions dans leur établissement , les déchirements qui en ont été la suite , les persécutions dont elles ont été le prétexte ; ainsi , dit-il , le Gouvernement devait renoncer à toute idée d'une religion nouvelle. Il devait rétablir le christianisme , dont les antiques fondements ne pouvaient être ébranlés encore sans compromettre la tranquillité publique ; il devait rétablir un culte dont une longue accoutumance a fait un besoin au peuple ; il devait le lui rendre dépouillé de tous les abus qui avaient altéré sa pureté. L'orateur examine les articles du projet de loi , et il les compare aux lois précédemment rendues par les assemblées constituante , législative et conventionnelle. Il trace un tableau énergique et rapide de tous les actes opprassifs et persécuteurs exercés contre le culte et les ministres , depuis l'assemblée constituante jusqu'au directoire ; le rapprochement de ces faits l'amène à conclure que le Concordat était la mesure la plus sage que le Gouvernement pouvait prendre pour ramener la tranquillité dans l'état , et la paix dans les consciences ; puis il termine en ces termes :

Citoyens législateurs , c'est sur la fin de nos troubles religieux que vous allez prononcer. La religion et le culte sont utiles aux individus , nécessaires à la

société ; le Gouvernement devait donc les organiser. Le projet de loi les organise de la manière la plus convenable. Empressez-vous, législateurs, de raffermir l'édifice de l'état sur la base de la religion, de cimenter la paix générale, en signant la paix avec les citoyens et avec les consciences. Votre devoir est de céder à l'opinion nationale ; et l'opinion nationale demande le rétablissement des institutions religieuses.

Le C. Jaucourt, second orateur du tribunat a émis le même vœu ; et le projet de loi a été adopté à une majorité de 228 voix contre 21.

— Le dimanche des Rameaux, 21 germinal, M. le cardinal-légat s'est rendu à la cathédrale, et y a fait la cérémonie de l'installation du nouvel archevêque de Paris, M. de Belloy, et celle de la consécration épiscopale de MM. Cambacérès, Pancemont et Bernier ; ses assistants ont été les anciens évêques d'Angers et de Saint-Papoul. Le ministre de l'intérieur a assisté à ces cérémonies. Le concours du public était immense.

*Paris, 21 germinal.— Te Deum à l'occasion de l'heureux événement de la paix d'Amiens, et de la publication de la loi sur les cultes.*

Ce *Te Deum* sera chanté à la Métropole de Paris, en présence du Gouvernement, le 28 germinal. A 6 heures du matin, on tirera trente coups de canon, et dix coups d'heure en heure jusqu'à midi. A 8 heures, le premier consul promulguera la loi du 18 germinal. A 9 heures, les autorités locales la publieront en la forme et avec les cérémonies d'usage pour les traités de paix. A 11 heures, le Gouvernement partira du palais des Tuilleries, et se rendra à la Métropole. Le départ du Gouvernement sera annoncé par trente coups de canon, et son retour par un égal nombre.

Il y aura illumination générale le soir.

M. Boisgelin, ancien archevêque d'Aix, aujourd'hui archevêque de Tours, prêchera à Notre-Dame le jour de Pâques.

*Lettres, Sciences et Arts.*

Nous touchons au moment où les nouvelles politiques vont cesser d'exciter et de nourrir la curiosité. Cette révolution, à laquelle personne n'avait pu rester étranger, qui était la matière de toutes les conversations et le sujet de tous les écrits, ne sera bientôt plus que du domaine de l'histoire. L'activité qu'elle a donnée aux esprits, en changeant de direction, rendra chacun à ses occupations naturelles. Les fonds et les calculs du négociant n'auront plus d'autre emploi, d'autre but que les spéculations commerciales ; les travaux du savant tourneront au profit de la science, et l'homme de lettres, affranchi des entraves des circonstances, verra s'ouvrir devant lui une carrière plus vaste, et consacrera ses talents aux divers genres de littérature. En attendant, la fin des troubles politiques, la paix et le Concordat occupent tous les esprits, et il est difficile de songer à autre chose qu'à ces deux nouveaux bienfaits du Gouvernement. Aussi sont-ils célébrés à l'envi par nos poètes ; et quoique leurs hommages à la paix se ressentent un peu de l'empressement qu'ils ont mis à le lui offrir, le public les accueille favorablement et leur tient compte de l'intention. La paix a pour nous le charme d'une nouvelle maîtresse, nous écoutons avidement tous ceux qui nous en entretiennent, nous voulons en entendre parler de quelque manière que ce soit. Nous citerons les strophes suivantes extraites d'une *ode sur la paix* \*, par le citoyen Dusaulchoy.

**Vous qui fites à tant de gloire  
Le sacrifice de vos jours,  
Ainsi qu'au Temple de mémoire  
Dans nos cœurs vous vivrez toujours !  
Vos impérrissables trophées,  
De nos discordes étouffées  
Attesteront le souvenir ;  
Nos fils y viendront, d'âge en âge,**

\* Se trouve rue de Vantadour, n.<sup>o</sup> 474.

Puiser des leçons de courage,  
 Comme vous apprendre à mourir.  
 Et vous que respecta la foudre  
 Quand vous affrontiez les hasards,  
 L'humanité va vous absoudre  
 Des succès de vos étendards :  
 Que l'on voie au guerrier terrible  
 Succéder le mortel sensible,  
 De la paix fidelle soutien.  
 Vous fûtes grand par la vaillance,  
 Méritez la reconnaissance  
 Par les vertus du citoyen.

TEL, s'élançant de son rivage,  
 Le Nil inonde les guérets ;  
 Avec lui marchent le ravage,  
 Et l'épouvante et les regrets.  
 Mais bientôt son onde est calmée,  
 Dans sa demeure accoutumée  
 Il la ramène sans efforts ;  
 Son excursion salutaire  
 A disséminé sur la terre  
 Les germes de nouveaux trésors.

Cette dernière strophe rappelle celle de Fréron dans son ode sur la bataille de Fontenoy.

C'est ainsi que le Nil, franchissant son rivage,  
 Dans les champs qu'il ravage  
 Porte le germe heureux de la fécondité.

Cette ode de Fréron, qui s'est à peine occupé de poésie, renferme plusieurs strophes de la plus grande beauté.

On doit distinguer, parmi ces nombreux essais ; des vers latins du C. Luce de Lancival, professeur d'éloquence au Prytanée, qui a voulu joindre l'exemple au précepte, et prouver qu'on pouvait s'exercer avec suc-

160 MERCURE DE FRANCE,  
cès dans les deux langues ; témoins ces vers, où il engage les braves Espagnols, nos fidèles alliés, à déridier leurs fronts sévères, et à partager notre joie et nos triomphes, comme ils ont partagé nos travaux :

- « Hispani, bello gens inclyta, pace fidelis,
- « Triste supercilium et contractæ nubila frontis
- « Solvite, et in teneros ora aspera solvite risus.
- « Sudorum pars vestra fuit, sit vestra triumphi.

Plus bas, il exhorte les Bataves à laisser les combats pour déployer de nouveau les ressources de leur esprit industriels. Que l'univers, dit-il, contemple et admire encore vos travaux ; que l'art victorieux enchaîne, par de vastes digues, les fureurs de l'océan, qui souleve contre vous ses flots irrités, et les roule en grondant autour de vos villes !

- « Audace Batavi, neglecto Marte, sagacis
- « Ingenii vires etiam num promite : vestros
- « Spectet adhuc orbis, demireturque labores.
- « Aggeribus vastis, vetricisque arte, furentem
- « Frænate oceanum, iratis qui fructibus horrens
- « Assurgit, vestrasque minax circumtonat urbes.

Nous engageons les amateurs de la latinité et des beaux vers à lire en entier ce petit poème \*.

---

Nous invitons ceux de nos abonnés qui voudraient faire insérer des charades, énigmes et logoglyphes, dans le Mercure, à les adresser, francs de port, au bureau du Mercure, rue de la Place-Vendôme, n.<sup>o</sup> 7.

\* Il contient environ 120 vers, et se trouve chez Laourens, rue du Four Saint-Honoré, n.<sup>o</sup> 8.

(N<sup>o</sup>. XLVI.) 5 Floréal. An 10.

# MERCURE DE FRANCE.

## LITTÉRATURE.

### LES OISEAUX.

#### FABLE.

A MADAME CHAPTAL,

*Marraine d'Anna CROUZET, le 10 germinal*

*an 10.*

UNE sauvette au doux ramage,  
A l'air vif, au joli corsage,

Dans un bois de Paphos venait de mettre au jour  
Un tendre fruit de son amour.

Joyeux événement pour la gent emplumée !  
Car fauvette en était aimée.

L'aigle, roi des oiseaux, d'un regard doux et fier,  
Sourit, du haut des cieux, à l'embryon d'hier;  
Et, si l'on croit maint auteur sage,

Sans les soins de l'état, le monarque des airs  
Eût un instant laissé le séjour des éclairs,

Pour être parrain au bœufage.

— Parrain ! le trait est fort. — Pourquoi ? Les animaux  
Sont à peu près ce que nous sommes ;

Et les oiseaux singent par fois les hommes,  
Si ce n'est nous qui singeons les oiseaux.  
Mais revenons à la nichée.

Non loin de la jeune accouchée,  
Une aimable colombe, au plumage éclatant,  
Au bec de rose, au cou d'argent,  
Vivait solitaire et cachée.

Du bosquet toutefois elle était l'ornement.

Tendre mère, épouse fidelle,  
Elle avait tout; bon cœur, esprit, grâces, vertus:  
Et Minerve la prude, en la voyant si belle,  
Eût troqué son oiseau pour l'oiseau de Vénus.

Je le crois bien. Chouette est peu mignonne;  
Son air est triste, et son chant monotone.

Nocturne amant de l'ombre, à l'éclat des beaux jours  
Son œil louche et jaloux préfère les ténèbres;  
Prophète de malheur, ses cris lents et funèbres  
Semblent prêcher la mort, et font peur aux amours.

Bel emblème de la sagesse,  
Qu'un oiseau qui vit dans un trou!

N'importe: allons au fait; ce bavardage est fou;  
La colombe m'appelle: adieu vous dis, déesse,  
Dont le symbole est un hibou.

Or maintenant l'époux de Belle et Bonne  
Etait un beau ramier, sage et galant mari;

Pour l'aigle altier, dans ce bosquet fleuri,  
Gouvernant en docte personne,  
Et son ministre favori,  
Qui dit ministre, dit affaires:

Notre ramier ne pouvait guères

Quitter, fût-ce un moment, pour l'enfant nouveau né,  
L'oiseau qui porte le tonnerre:

Mais sa douce moitié, sa colombe si chère,  
Cet autre lui, modèle fortuné  
De l'art d'aimer, de l'art de plaire,

Voulut le remplacer près du nid maternel,  
 A Fauvette au berceau promit une autre mère ,  
     Et , si jamais l'auteur cruel  
 Osait... Colombe , au nom de l'aigle tutélaire ,  
     Prédit la foudre au téméraire .  
 Je le laisse à penser ; sous cet auspice heureux ,  
     Le baptême alla pour le mieux .  
 La marraine , en robe d'albâtre ,  
 Faisait , d'un air décent , les honneurs du banquet ;  
 Banquet joyeux pourtant , car le compère était  
     Un pinson à l'humeur folâtre ,  
     Quoique savant sur plus d'un fait .  
     Il ne manquait rien à la fête ;  
     Quand un merle fut introduit :  
         Merle avisé , mais jeune tête ,  
 Où , disait-il , nature avait mis trop d'esprit .  
     Orateur en habit d'ébène ,  
     Député du peuple oisillon ,  
 En cortège , il venait haranger la marraine ,  
     Et puis la mère et le poupon :  
     Immense carrière , où l'haleine  
         Eût manqué même à Cicéron !  
 Le merle.... resta court à la péroraison .  
     Qu'arriva-t-il ? fureurs subites .  
 Vous eussiez vu soudain ses légers acolytes ,  
 Et linots et bouvreuils , fondre à la fois sur lui ;  
 Œil en feu , bec ouvert , vengeant l'affront d'autrui .  
 Le soleil crut revoir le festin des Lapythes .  
     Mais il n'en eut que la peur .  
     La colombe complaisante ,  
     D'une aile compatissante  
     Sur l'infortuné rhéteur  
     Etend l'ombre caressante :  
     Au doux signal de la paix ,  
     Fuit la guerre menaçante ;

Un seul jour vit deux bienfaits :  
 De la fauvette gentille  
 Qui la presse sur son cœur  
 Colombe adopta la fille,  
 Et rendit un sot parleur  
 A l'amour de sa famille.

Ainsi fait, l'assemblée en chantant se leva ;  
 Sur l'aile du plaisir, chacun prit la volée ;

Et, dit-on, sur la gent ailée,  
 Comme jours de fête on thôma  
 Tout le reste de la journée,  
 Et le lendemain par-delà.

D E G UERLE.

---

*COUPLETS sur la paix générale, signée à Amiens  
 le 4<sup>e</sup> germinal an 10.*

AIR : Femmes ; voulez-vous éprouver , etc.

Le héros pacificateur  
 Est né pour le bonheur du monde.  
 De la guerre il suspend l'horreur;  
 Par lui, la terre se féconde ;  
 Il fait renaître les beaux-arts ;  
 Au commerce il donne la vie,  
 Et sait vaincre tous les hasards  
 Qui s'opposent à son génie.

De Marengo brillant vainqueur,  
 Telle ici s'offre ton image !  
 A tes talents , à ta valeur ,  
 L'univers entier rend hommage :  
 D'un pôle à l'autre tes succès  
 Sont marqués au coin de la gloire ;  
 Et pour désigner les Français,  
 On n'a qu'à nommer la victoire.

Du Tage aux bords de la Néva,  
 De Boston aux murs de Bysance,  
 L'aimable paix vient, vole, et va  
 Combler notre unique espérance ;  
 Superbe Ibère, et vous Germains,  
 Voguez librement sur les ondes ;  
 La paix l'ouvre tous les chemins  
 Qui réunissaient les deux Mondes.

Et vous, fier peuple d'Albion,  
 Qui souvent nous fîtes la guerre,  
 Puisse à jamais notre union  
 Faire le bonheur de la terre !  
 Trop longtemps nous fûmes rivaux,  
 Que toute haine soit bannie ;  
 Quand pour chefs on a des héros \*,  
 On a tous la même patrie.

Par A. D. FORGET.

### E N I G M E.

Je suis droite et ronde en affaire,  
 J'ai les dehors polis ; j'allie à la douceur  
 Une fermeté nécessaire.  
 Mais chaque pas qu'on me voit faire  
 Est marqué par une noirceur.

### L O G O G R I P H E.

Je fais trêve à l'ennui, je suspends la douleur,  
 Pour un temps ma présence exile le malheur ;  
 Mais je dois m'absenter, si je veux qu'on m'implore,  
 Et l'on ne pense à moi que quand je n'y suis pas.

\* Lord Cornwallis est le vainqueur de Tippoo-Saïb.

## 166 MERCURE DE FRANCE,

Si l'on jette ma tête à bas

Mon pouvoir est plus grand encore.

Je commande aux rochers, aux animaux, aux bois,  
Les vents pour m'écouter retiennent leur haleine,  
Et la nature entière obéit à ma voix,  
En fouillant dans mon sein tu trouveras sans peine  
Une source féconde et de biens et de maux,  
L'objet de maints larcins, le but de maints travaux;  
Une ville célèbre, un fleuve d'Italie,

Où fut précipité, dit-on,

Le téméraire Phaéton;

Une province de Turquie;

Un des noirs habitants du rivage Africain,  
Et la femme du Dieu que détrôna Jupin.

---

## CHARADE.

Toujours on compte et l'on calcule  
En jouant avec mon premier.  
A son ennemi, sans scrupule,  
On cherche à jouer mon dernier;  
Et de l'homme honnête et crédule  
On se joue avec mon entier.

---

*Mots de l'Enigme, du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *dé*.

Celui du Logogriphe est *rosée*, où l'on trouve *Osée*,  
*rose* et *ose*.

Celui de la Charade est *cor-sago*.

Les journaux, en annonçant la mort de RIVAROL, ont porté les uns la louange jusqu'à la flatterie, les autres la critique et la satyre : j'éviterai ces deux excès.

Rivarol est un des premiers hommes que j'aie connus ; je l'avais rencontré chez Dorat ; il resta ma connaissance, mais il ne fut jamais mon ami ; je puis en parler avec impartialité, sans affection et sans humeur.

Il avait reçu de la nature une figure agréable, des manières distinguées, une élocution pleine de facilité et de grâce ; il dut à ces dons extérieurs les premiers succès dans quelques cafés littéraires et principalement à celui du Caveau. Collé, Favart et Piron n'étaient plus, ou du moins ils vivaient retirés du monde ; avec eux le caveau avait perdu cette gaieté franche et ces saillies brillantes, qui sont comme les éclairs de l'esprit ; mais Champfort, Duruflé, et quelques autres gens aimables lui conservaient encore quelque renommée.

Rivarol s'y fit bientôt remarquer. Son talent pour la raillerie lui attira quelques ennemis et beaucoup de partisans ; car nous naissions presque tous avec un penchant secret à la méchanceté. Il ne manque à la plupart des hommes que de l'esprit pour être malins ; et, lorsqu'il paraît un homme doué de ce talent malheureux, les gens médiocres et jaloux le flattent et l'excitent comme un champion propre à servir leur impuissante malignité, mais ils le caressent sans l'aimer. Ils se réjouissent également des coups qu'il porte et de ceux qu'il

reçoit. Eprouve-t-il quelques revers, ses plus zélés partisans sourient à son humiliation. C'est toujours ce public inconstant, dont parle Voltaire :

Qui flatte et mord, qui dresse par sottise

Une statue, et par dégoût la brise.

Rivarol fut en butte aux plus sottes calomnies. On fit sur sa naissance des volumes de plaisanteries, tantôt niaises, tantôt assez gaies.

Mais qu'importe à son mérite littéraire qu'un auteur ait été, ce qu'on appelait autrefois un homme de qualité ? Néanmoins il y avait peu d'adresse à annoncer, à la fois deux espèces de prétentions différentes ; le monde a tant de peine à pardonner un seul genre de supériorité !

Au reste, il aimait la guerre, et la faisait volontiers sur le plus léger prétexte. J'ignore en quoi l'avait offensé M<sup>me</sup> de Genlis ; mais rien de plus insignifiant que son sujet de plainte sur l'abbé Delille, et sur Garat, contre qui furent dirigés ses premiers pamphlets.

Enfin, je ne dirai pas fatigué du grand nombre, mais ennuyé du petit nombre de ses ennemis, il attaqua tout le peuple littéraire à la fois ; on voit que je veux parler du *Petit Almanach des Grands Hommes*. L'idée en était ingénieuse, et offrait à la plupart des lecteurs le mérite d'un secret dévoilé. N'était-il pas piquant, en effet, de révéler au public, en un seul jour et dans quelques pages, les noms de tant d'hommes qui, depuis tant d'années, malgré leurs nombreux ouvrages, échappaient à la renommée !

La première partie de la préface offrait le meilleur ton de plaisanterie ; mais l'auteur emploie toujours la même ironie, et n'en rachette point assez l'uniformité par la variété des formes et des tournures.

Deux autres ouvrages avaient commencé la réputation de Rivarol. Le premier est une traduction du *Dante*. C'est sans doute la meilleure qui ait paru ; et quoiqu'elle n'ait pas eu dans le monde un grand succès de vogue et de débit , les gens de lettres y remarquèrent une lutte courageuse contre l'originalité bizarre du poète italien et des efforts souvent heureux dans les combinaisons du style.

Le discours sur l'universalité de la langue française eut un succès plus populaire. Le sujet était patriotique dans ce sens, qui n'appartient ni à la révolution , ni aux circonstances ; je veux dire qu'il honorait la patrie d'autant plus que cet hommage était rendu à la langue française par une nation étrangère. Le sujet et le prix avaient été proposés par l'Académie de Berlin.

Les développements de cette question étaient faciles à trouver dans l'Histoire , qui nous apprend chez combien de nations différentes la langue française a souvent dicté les lois qu'avait imposées nos armes ; dans nos mœurs et dans notre esprit social , qui, pendant la paix , peuplent nos villes d'étrangers , et qui, sans leur ôter les préventions nationales , leur rendent du moins familiers notre langage et nos manières ; enfin , dans l'aisance et la clarté de notre langue , et dans la foule de nos bons écrivains.

L'ouvrage de Rivarol présente peu d'aperçus

nouveaux; mais la marche en est rapide, et le style a souvent de l'éclat. Cependant, en voulant toujours être piquant et pittoresque, il devient quelquefois étrange et bizarre. J'en offrirai quelques exemples :

« La langue italienne a des formes cérémonieuses, ennemis de la conversation, et qui ne donnent pas assez bonne idée de l'espèce humaine.

« En considérant la langue latine comme la grosse planète, et les langues d'Europe comme ses satellites, la nôtre paraît à une distance plus heureuse, et sa température tient au rang qu'elle occupe.

« Les Etats se renverseront, et la langue française sera toujours retenue dans la tempeste par deux ancrés, sa littérature et sa clarté.

En voici de plus curieuses encore :

« Mais, direz-vous, où donc trouver cette amitié? Où la trouver? je répondrai qu'elle existe comme l'équilibre dans un point unique; en-deçà et en-delà, c'est autre chose; et si vous trouvez que je l'aie trop compliquée, et qu'elle soit d'une combinaison trop difficile, je vous dirai que l'homme social est lui-même un être fort composé; que pour former deux amis, il faut des relations presque qu'idéales, des ingrédients dont l'amalgame est en effet très-difficile.

On pourrait dire d'abord : Malheureux l'homme dont le cœur n'a trouvé que ces mots arides en parlant de l'amitié ! Rivarol avait quelques connaissances en géométrie, et il ne voulait perdre aucun de ses avantages; mais on doit

bien rarement employer les termes scientifiques dans un sujet étranger aux sciences. On a su gré, au contraire, à plusieurs savants célèbres, d'être en même temps des esprits aimables, d'avoir su dépouiller la science elle-même de tout l'appareil des mots scientifiques, et de l'avoir mise à la portée de tous les lecteurs, en confiant ses secrets au langage populaire.

Je connaissais, depuis longtemps, un morceau de Rivarol que l'on vient d'imprimer dans plusieurs journaux. Ce sont des réflexions sur M. de Florian. Le talent de Florian y est assez bien apprécié. La critique a des formes piquantes à la fois et polies ; il y a de la vérité dans les idées générales sur l'engouement des gens du monde, sur les réputations et les consciences littéraires. Cependant, on y trouve encore tantôt des métaphores incohérentes, tantôt ces expressions trop familières qui peuvent être admises dans les épanchements de la conversation ou du style épistolaire, mais qui ne doivent pas être introduites dans le style noble et soutenu. Je n'aime point à voir devenir fumée la gloire qui, dans la phrase antécédente, était une maladresse dont les charmes s'augmentent par le nombre des amants qui l'entourent ; d'autant plus que l'auteur se sert avec bonheur d'une expression à peu près semblable, lorsqu'il dit plus loin : *Toute cette poussière des Latins disparaît devant la cendre poétique d'Ilion.*

En voulant rappeler les fictions aimables de la Grèce : « *L'Amour*, dit Rivarol, sera toujours le fils de Vénus, *Cérès* toujours le pain, *Bacchus* toujours le vin. » Ce style est sec et commun ; c'est avec des images plus brillantes

172 MERCURE DE FRANCE,  
que Voltaire faire revivre ces immortels sou-  
venirs :

Savante antiquité , beauté toujours nouvelle ,  
Monuments de génie , heureuses fictions ,  
Environnez-moi des rayons  
De votre lumière immortelle.  
Vous savez animer l'air , la terre et les mers ,  
Vous embellisez l'univers.

Flore avec le Zéphir a peint ces jeunes roses  
De l'éclat de leur vermillon.

Des baisers de Pomone on voit dans ce vallon  
Les fleurs de mes péchés nouvellement écloses.  
Ces montagnes , ces bois qui bordent l'horizon  
Sont couverts de métamorphoses.

Si le soleil se couche , il dort avec Thétis ;  
Si je vois de Vénus la planète brillante ,  
C'est Vénus que je vois dans les bras d'Adonis .  
Ce pôle me présente Andromède et Persée ,  
Leurs amours immortels réchauffant de leurs feux  
Les éternels frimas de la zone glacée.

Tout l'Olympe est peuplé de héros amoureux .

Admirables tableaux ! Séduisante magie !  
Qu'Hésiode me plaît dans sa théologie ,  
Quand il me peint l'Amour débrouillant le chaos ,  
S'élançant dans les airs et planant sur les flots !

Mettez la fleur des Saints à côté d'un Homère :  
Il ment , mais en grand homme ; il ment , mais il  
sait plaire.

Je sais qu'il serait difficile à la prose d'égaler la richesse de ces couleurs et la vivacité de ces mouvements poétiques ; mais alors le prosateur doit citer les vers du poète, au lieu d'affaiblir les idées qu'il emprunte.

La négligence, qui se fait trop souvent remarquer dans le style de Rivarol, avait sans doute son origine dans les succès même qu'il obtint dans le monde. Sa conversation était pleine de charmes. On lui avait dit qu'il parlait comme il faudrait écrire, et il se contentait souvent d'écrire comme il parlait.

Cette réflexion peut s'étendre à des idées plus générales. Le talent de la parole qui suppose toujours une imagination mobile, un esprit facile et prompt, servi par un organe docile et agréable, n'exige ni la profondeur des méditations, ni la hauteur des idées, ni la richesse d'expressions qui caractérisent un grand écrivain ; et pour ne présenter que des exemples récents, la révolution française a produit plusieurs orateurs qui ont donné quelqu'éclat à la tribune. Cependant de tant de discours applaudis, il serait moins aisé qu'on ne croît de citer cent pages véritablement éloquentes.

Ainsi Rivarol, sans avoir laissé ce qu'on appelle un monument littéraire, a montré dans plusieurs morceaux épars, un esprit très-distingué. On ne peut lui refuser, ce qu'on appelle, un cachet, une physionomie. Il avait peu d'idées ; mais il avait l'art de rajeunir les idées connues par des formes piquantes et nouvelles. Cela suffisait sans doute pour lui valoir auprès des hommes superficiels et peu instruits, la réputation d'un penseur et d'un talent original.

Je dirai plus, si dans la conversation, vous laissiez échapper devant lui quelque idée ingénue ou profonde (telle était l'adresse de Rivarol), qu'en s'en emparant il la reproduisait tout-à-coup, revêtue de couleurs plus brillantes, et sa grâce magique vous éblouissait au point, qu'en retrouvant vos propres pensées, dans les paroles de l'enchanteur, vous lui saviez gré du larcin qui vous embellissait vous-même à vos yeux.

Dans les discussions littéraires, il a eu quelquefois des aperçus assez fins; mais il était, par rapport au goût, ce que beaucoup de gens sont par rapport à la religion et à la vertu. Il lui était plus aisé d'en bien parler que d'en suivre exactement les préceptes.

Les jeunes gens ne peuvent le lire sans danger; car il a je ne sais quoi de séduisant dans ses défauts mêmes. Les esprits sages ne peuvent approuver aucun de ses ouvrages sans beaucoup de restriction; car je ne sais quel faux brillant blesse toujours l'œil exercé dans ses pages les mieux pensées et les mieux écrites.

D'ailleurs, son amour-propre n'est jamais entouré d'assez de voiles. Soit qu'il parlât, soit qu'il écrivît, il laissait voir trop à découvert cette jactance méridionale, dont il n'a pu se guérir en habitant le nord de l'Europe,

On dit qu'il lisait beaucoup les lettres de M.<sup>me</sup> de Sévigné, et qu'il croyait avoir saisi sa manière. Rivarol n'avait rien de commun avec la mère de M.<sup>me</sup> de Grignan. S'il ressemblait à quelqu'un de la famille, c'était plutôt à

Bussi Rabutin , de qui Voltaire a dit dans le temple du goût :

“ Bussi qui s'estime et qui s'aime , etc. ”

Je n'ai parlé jusqu'ici que des écrits littéraires de Rivarol ; quoique les mêmes défauts se fassent sentir dans la plupart de ses dissertations politiques. Cette dernière partie de ses ouvrages est cependant fort supérieure à la première ; comme s'il eût été réservé à la révolution française d'élever ou d'abaisser les caractères et les talents , ainsi que les trônes et les fortunes.

Je me réserve de jeter dans une autre lettre quelques aperçus sur la conduite et les ouvrages de Rivarol.

*FIN des Observations sur l'Histoire de l'Assassinat de Gustave III.*

(Voyez le n.<sup>o</sup> du 15 germinal).

Page 38. L'auteur rend justice au zèle et à l'activité du jeune de Pellett , officier à qui l'on doit la prompte arrivée des troupes après l'assassinat de Gustave ; et tout est exact dans cet article , sauf la manière dont est écrit le nom de ce jeune officier qui est non Pellett , mais Pollet.

Page 40. En parlant de l'assassin du roi, Anckarstrom , Pauteur lui donne le titre de *Porte-enseigne des Gardes-Bleues*. Anckarstrom n'occupait plus ce poste ; il en avait été privé pour une conduite reprehensible , et il s'était même rendu coupable d'un délit qui l'eût conduit à l'échafaud , si la clémence du roi ne lui eût sauvé la vie.

Page 41. Aux ministres d'Espagne , d'Autriche , de Russie et de Pologne qui se rendirent chez le roi tout

de suite après l'assassinat , l'auteur a oublié de joindre M. Liston , ministre d'Angleterre ; qui était fort attaché à Gustave , et dont ce prince faisait un cas particulier. Le premier soin du roi , après ceux qu'exigeait sa blessure , avait été de faire appeler chez lui les ministres étrangers qui se trouvaient réunis chez celui de Danemarck où ils avaient souper.

Page 44. Parmi les personnes arrêtées immédiatement après l'assassinat , l'auteur cite un jeune Marseillais , nommé Decroy , lieutenant au régiment de la Reine , d'un extérieur très-agréable , aimé à la cour de Suède , et dont la conduite et le langage annonçaient un homme beaucoup plus attaché au roi qu'à la faction des rebelles. Il a négligé de dire que ce jeune officier avait tenu , peu de temps avant l'assassinat , des propos bien propres à le faire soupçonner d'avoir eu connaissance du complot ; il avait d'ailleurs une mauvaise réputation ; et il n'est pas exact de dire , comme le fait l'auteur ( page 56 ) que ce Decroy n'eut d'autre tort que celui d'être Français , ni d'ajouter qu'on lui ôta sa place de lieutenant par une suite de la politique qui voulait que l'opinion populaire dirigeât ses soupçons sur les Français . Decroy s'ôta sa place lui-même , ayant quitté la Suède pour dettes.

Après l'assassinat , beaucoup de conjurés se sauverent . Le baron de Bielke s'empoisonna ; son corps fut traîné sur la claire ( page 45 . ) Le baron de Bielke était membre du bureau des Etats , et le besoin que les conjurés avaient de ce bureau pour l'exécution de leur plan , les avait décidés à l'associer à leur complot .

Dans la dernière partie de l'ouvrage , qui contient des particularités sur les mœurs privées et les qualités de Gustave III , l'auteur dit que ce prince , dans son dernier séjour à Paris en 1784 , était presque toujours accompagné du comte de Fersen , son ambassadeur , et puis il

rappelle la fin malheureuse de M. Dupeyron , gentilhomme français , attaché à son service , tué en duel par le comte de la Marck , ainsi que l'attachement du prince pour cet officier qu'il avait mené à sa suite. Mais le comte de Fersen n'a jamais été ambassadeur de S. M. Suédoise à la cour de France ; il était seulement colonel , propriétaire du régiment Royal-Suédois.— Le gentilhomme , dont la perte affecta si douloureusement Gustave III , était M. de Peyron , né en Suède d'une famille originairement française.

Il y a aussi de l'inexactitude dans ce que dit l'auteur ( page 93 ) du baron de Reuterholm , selon lui chassé de la Suède par Gustave III , pour cause d'illumination , etc. Eloigné eut été une expression plus juste.

Il y a plus que de l'inexactitude dans ce qui est dit ( page 94 ) de la fameuse affaire du baron Maurice d'Armsfeldt. Après la mort de Gustave , la disgrâce de ce seigneur fut bientôt décidée.

Ses amis l'avertirent de quitter Stockholm et la Suède avec la plus grande célérité. Il y allait de sa liberté et peut-être de ses jours. Ce fut à Naples qu'il fixa son asile. Lorsque le régent eut découvert le lieu de sa retraite , il est certain qu'il envoya le colonel Palmquist ( et non Palinquist ) illuminé et connu comme tel , pour l'arrêter dans Naples même. Il suffit d'avoir lu les gazettes du temps pour savoir que le baron d'Armsfeldt était parti de Suède avec une mission du régent , et qu'il résidait à Naples , en qualité de ministre de Suède près les cours d'Italie , lorsque le régent envoya le colonel Palmquist pour le faire arrêter.

L'ouvrage est terminé par une anecdote , sur laquelle l'auteur a négligé des détails qui y eussent ajouté de l'intérêt. Le vieux comte de Fersen fut du nombre des nobles qui , le lendemain du coup frappé par Anckars-trom , vinrent protester à Gustave combien ils avaient

ce meurtre en horreur , et de quels regrets leurs cœurs étaient pénétrés. Cette démarche fut extrêmement agréable au roi ; il en fut touché jusqu'aux larmes. Vous répandez un baume consolateur sur ma blessure , leur répondit-il , en se saisissant de la main du vieux Fersen ! *Mes amis, vous me feriez chérir mon accident, puisqu'il ramène auprès de moi de braves serviteurs et de fidèles amis.* Une circonstance qui n'eût pas dû être omise , c'est que le vieux Fersen , forcé , par son âge , de s'appuyer sur une canne , saisi de douleur en entrant dans la chambre du roi , à la vue de ce prince étendu sur son lit , jette sa canne et se précipite à genoux , en prenant et bâisant avec transport la main que lui tendait son maître. Quel mouvement que celui de ce vieillard qui dédaigne , qui repousse le frêle appui de son existence , lorsque celle de Gustave est menacée , comme s'il ne devait plus songer à vivre , lorsque son roi va mourir ! Cependant , parmi les seigneurs qui allèrent porter au roi l'hommage de leurs regrets , aucun ne put être plus remarqué que le comte de Brahé , qui , depuis plusieurs années , n'avait pas paru à la cour , et qui avait quelques raisons de se plaindre de Gustave. C'est même à lui qu'il dit avec cette grace qui le caractérisait : Oh ! je chéris ma blessure , puisqu'elle me ramène mes anciens amis.

Le duc de Sudermanie n'est pas bien traité dans cet ouvrage , et l'auteur , comme on peut le voir ( p. 69 , 70 , etc. ) se montre trop disposé à adopter les soupçons jetés sur ce prince , relativement à l'assassinat de son frère. Ce que nous avons écrit à différentes époques sur le système suivi par le duc , pendant sa régence , doit éloigner de nous tout reproche de prévention. Comme nous nous sommes quelquefois permis d'accuser au moins indirectement sa politique , nous le défendrions avec la même franchise contre une accusation

également injurieuse à son cœur et à ses principes , si nous pensions qu'elle pût être accueillie par quelqu'un qui réunit bon sens et bonne-foi. L'insouciance du régent à poursuivre les complices de l'assassinat est le plus grand tort et la plus grande preuve qu'on lui oppose. Mais réfléchit-on bien à sa situation , au besoin qu'il avait de se faire des partisans , à la quantité de coupables qu'on eût pu découvrir en poussant un peu loin les recherches et les poursuites , aux conséquences et aux dangers qui en eussent été la suite , etc.

L'auteur adopte l'opinion que Gustave tenait beaucoup au projet d'aller faire la guerre contre la France. Avant que cette opinion fût fortifiée par les lettres de ce prince au marquis de Bouillé , qui viennent d'être publiées ; on eût été plus disposé à croire qu'il savait se défier de la Russie , et qu'il sentait que cette croisade , qui l'eût éloigné pour longtemps de ses états , n'eût pas été sans danger pour lui. S'il fût resté simple spectateur dans la lutte mémorable qui allait s'ouvrir , ce n'est certainement pas qu'il n'eût trouvé ce rôle pénible , et jugé la révolution française dangereuse pour tous les pays. L'auteur rappelle avec vérité ( p. 91 ) , ce que Gustave a dit plusieurs fois , que ce mal ferait le tour de l'Europe. Il avait senti non - seulement combien ce mal était épidémique ; mais encore combien il était destructeur. Il disait en 1790 , à quelqu'un de qui nous le tenons : Ce n'est pas seulement les rois et la noblesse qu'attaque la révolution française , mais tous les propriétaires.

L'auteur s'est trompé en disant ( page 32 ) que les dépenses de la dernière guerre contre la Russie avait forcé Gustave de multiplier les Billets de Banque. Ce n'eût pas été au pouvoir du roi ; mais il est vrai qu'il augmenta la masse du papier-monnaie , puisqu'il en créa un nouveau , les Billets des Etats.

C'est encore par erreur , qu'à propos d'une conférence que Gustave eut avec Catherine , peu de temps après s'être cassé le bras gauche dans une manœuvre militaire , aux environs d'Albo , il est dit (page 89) que ce prince n'était pas encore guéri , et portait le bras en écharpe lorsqu'il se rendit à Saint-Pétersbourg , auprès de l'Impératrice , etc. Gustave à cette époque ne se rendit pas à Pétersbourg ; mais seulement à Fredericshamm , où l'Impératrice alla le recevoir.

Parmi les remarques que nous venons de faire , nous sommes sûrs que quelques-unes au moins seront intéressantes pour nos lecteurs. Si d'autres leur paraissaient minutieuses , nous les prierions d'observer que nous avons eu à cœur de corriger toute erreur , toute négligence , dans un ouvrage d'ailleurs aussi estimable que l'histoire de l'assassinat de Gustave III. Nous osons croire que les personnes qui le possèdent mettront quelque prix à ce léger supplément.

Nous avons annoncé que l'auteur attribué , non-seulement l'assassinat de Gustave , mais tous les événements qui depuis 8 ans ont bouleversé la France et une partie de l'Europe , aux principes et aux manœuvres des Maçons-Illuminés. Il paraît , dit-il , que les plus fameux personnages de la Révolution française , tels que Mirabeau , Robespierre , Clootz , Thomas-Payne , Marat , Danton , Priestley , Dumourier , et Saint-Fargeau étaient tous principaux initiés de cette secte abominable. Il dit , sur le plan qu'elle suit , sur la marche qu'elle tient , des choses curieuses que nous regretterions de ne pouvoir faire connaître , si nous n'avions le projet de parler incessamment de deux ouvrages qui ont paru depuis peu , et qui donnent à ce sujet de bien plus grands détails , le *Tombeau de Jacques-Molay* , et les *Mémoires sur le Jacobinisme*. Il est impossible de ne pas croire que les auteurs de ces trois écrits ont

donné souvent pour réalité, ce qui n'était que le fruit de leur imagination ; mais ils ont recueilli un très-grand nombre de faits, dont beaucoup, il faut l'avouer, viennent à l'appui de leur système \*.

## S P E C T A C L E S.

### T H É A T R E D E L O U V O I S.

*Les Deux Mères*, comédie en un acte et en prose, par les CC. Etienne et Nanteuil.

Lorsque *Molière*, dans son *Bourgeois Gentilhomme*, fit paraître sur la scène un maître à danser qui, pénétré de l'importance de sa profession, la mettait sans façon au dessus de tous les autres arts, il ne songeait qu'à peindre un ridicule commun à tous les états ; il ne se doutait pas certainement que les bonnes raisons qu'on donne à M. Jourdain finiraient par convaincre une nation entière, et qu'il viendrait une époque où la danse tiendrait en effet le premier rang dans l'éducation. Celui qui ne craignit pas de s'exposer au ressentiment des précieuses de l'hôtel de Rambouillet, aurait sans doute eu la hardiesse d'aller attaquer les walses et les gavottes jusque dans nos salons modernes ; et, comme il guérit le siècle de Louis XIV de la ridicule affectation du bel esprit, il aurait épargné au nôtre la honte d'avoir porté, ailleurs que sur les théâtres, la danse à un si haut degré de perfection. Il ne se serait pas contenté d'une scène, il aurait consacré une comédie entière à

\* Cet ouvrage, seule édition avouée de l'auteur, se trouve à Paris chez *Desenne*, libraire, Palais Egalité, galerie de pierre, et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franc de port.

nous amuser aux dépens de nous-mêmes, et à nous faire rire de notre propre frivoline; et peut-être quelques-uns de nos danseurs les plus à la mode auraient-ils fini par rougir de l'espèce d'admiration et d'applaudissements qu'on leur accordait, et se seraient écrits, comme fit autrefois Ménage en sortant de voir les Précieuses; *il nous faudra désormais brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé.* Au défaut du tableau du maître, il faut nous contenter d'une esquisse des élèves, et savoir gré aux CC. Etienne et Nanteuil d'avoir choisi un pareil cadre. Voyons comme ils l'ont rempli.

M.<sup>me</sup> Gérard, quoique jeune et riche, préfère aux plaisirs bruyants du monde les paisibles jouissances de l'amour maternel. Les assemblées, les bals, la parure même ont peu d'attrait pour elle. Les soins de sa toilette ne sauraient la distraire de ceux qu'elle doit à son fils, et elle aime mieux s'entendre dire qu'elle est mise en bourgeoise du Marais, que de mériter le reproche d'être mauvaise mère. Les sacrifices qu'elle fait sont d'autant plus méritoires, que les exemples qu'elle a sous les yeux auraient dû lui inspirer des goûts tout différents. Son mari, malgré ses cinquante-deux ans, fait d'une partie de bal sa plus importante affaire, et d'un pas de danse son unique étude. Très-flatté de ce qu'on lui trouve le pied libertin et la jambe agacante, il travaille sans cesse à se rendre digne de semblables éloges, et ne voit dans ses enfants que des marmots fort ennuyeux qui viennent le distraire de ses graves occupations. M.<sup>me</sup> Gérard résiste aussi aux séductions journalières d'une jeune dame d'un caractère très-opposé au sien, et dont, on ne devine pas trop pourquoi, elle a fait son amie intime, au point de fournir à ses folles dépenses. M.<sup>me</sup> de Frémonville (c'est le nom de cette dame) a son mari absent depuis plusieurs

années. Lasse de l'attendre à Bordeaux, elle est venue se consoler à Paris de son veuvage ; et, pour se livrer plus librement aux moyens de distraction que lui offre la capitale, elle s'est empressée, sur la recommandation de M. Duliége, jeune danseur du premier mérite, de placer son fils chez M. Frivolet, dont le pensionnat est fort à la mode. Depuis longtemps elle ne s'en occupe plus, et elle néglige même de payer sa pension. Au moment où elle médite un projet de bal, elle apprend tout-à-coup que son fils a disparu de chez M. Frivolet, et elle reçoit une lettre de son mari qui lui annonce son retour très-prochain. Bientôt M. de Frémontville arrive ; il dit à sa femme que son voyage n'a pas été heureux, mais qu'il espère se consoler de la perte de sa fortune en embrassant son fils. Rien n'égale l'embarras et la confusion de M.<sup>me</sup> de Frémontville qui finit par tout avouer. Le père sort désespéré, et elle le suit.

Cependant, M.<sup>me</sup> Gérard, dont le fils est, non dans un *pensionnat*, mais dans une pension où l'on montre autre chose qu'à danser, a profité d'un jour de congé pour le faire venir chez elle. Avec lui, elle amène un enfant que le hasard lui a offert il y a quelques jours, et qu'elle a résolu d'élever comme le sien propre. C'est ici que la vraisemblance est choquée au point de détruire toute illusion. Quel conte a pu faire ce jeune aventurier, qui est déjà grand, à une femme aussi prudente que M.<sup>me</sup> Gérard, pour se dispenser de lui dire le nom de ses parents et de la pension dont il sortait ? Par quels motifs a-t-il pu l'engager à ne faire aucune information, avant de l'adopter et de le placer auprès de son fils ? Au reste, on sent bien que le petit fugitif ne peut être que le fils de M. de Frémontville. Le père, qui arrive, trouve M.<sup>me</sup> Gérard au milieu de ces deux enfants ; comme il n'a pas vu son fils depuis

plusieurs années, il ne doute pas, aux soins qu'elle leur prodigue, qu'elle ne soit la mère de tous les deux; et cependant, entraîné par l'instinct de la nature, il s'occupe exclusivement de l'aîné. Cette préférence est fort sensible à M.<sup>me</sup> Gérard, qui, pour dédommager son enfant, lui prodigue les plus tendres caresses. Ce mouvement de dépit si naturel a été fort bien rendu par M.<sup>le</sup> Sara-Lescot, et très-applaudi du public. Enfin, une explication fait reconnaître à M. de Frémonville son fils Amédée. M.<sup>me</sup> de Frémonville arrive; mais Amédée, à qui on dit d'embrasser sa mère, se jette dans les bras de M.<sup>me</sup> Gérard. Ce dernier trait met le comble à sa confusion et à son repentir; elle se promet de prendre désormais son amie pour modèle, et obtient son pardon.

La pièce est terminée par des couplets assez insignifiants. C'est une redevance à laquelle l'usage a soumis les auteurs de vaudeville, mais dont on peut fort bien s'exempter à la fin d'une comédie. On serait tenté de dire à ceux qui s'imposent une pareille tâche, au risque de la mal remplir: *Quoi! messieurs, sans y être obligés?*

Nous nous sommes étendus sur cette petite pièce, parce que le but moral en est excellent, que plusieurs caractères en sont très-bien tracés, et qu'elle annonce beaucoup d'esprit et même du talent comique. On est à la fois surpris et fâché que les auteurs ne se soient pas donné la peine de mieux fondre leur sujet. Il suffit d'examiner la plupart des invraisemblances, pour se convaincre qu'il était aisé de les faire disparaître. Un peu de soin et de travail auraient fait de cette ébauche un très-joli tableau. Est-ce précipitation? ou les auteurs se seroient-ils persuadés, comme on paraît le croire chez nos voisins, que les invraisemblances ne font que rendre une pièce plus piquante, et que les

règles du bon sens et de l'art sont des entraves dont le talent doit chercher à s'affranchir?

### THÉATRE DU VAUDEVILLE.

*Le Peintre Français à Londres*, comédie anecdotique en un acte ; par les C.C. Barré, Radet, Desfontaines et Julien.

Lorsque Louis XIII prit Nancy, il proposa à Calot, célèbre graveur de cette ville, de représenter sa nouvelle conquête ; Calot, qui était né sujet du duc de Lorraine, s'en excusa, et dit à quelques courtisans, qui voulaient l'y obliger, qu'il se couperait plutôt le poing que de rien faire contre l'honneur de son prince et de sa patrie. Cette anecdote rajeunie paraît avoir fourni le sujet de la petite pièce que nous annonçons.

Maurice, jeune peintre français, réfugié à Londres, s'est laissé entraîner dans une maison de jeu, où il a perdu tout son argent. Un brocanteur de tableaux qui lui avait prêté une assez forte somme, vient la réclamer, et se dispose, faute de payement, à le faire conduire en prison. Le désespoir de Maurice est encore augmenté par la douleur d'une jolie veuve, sa cousine, qu'il était sur la point d'épouser. Dans ce moment critiqué, lord Solnen (anagramme de Nelson), vient lui offrir 500 guinées, s'il veut peindre le combat naval d'Aboukir. Maurice refuse généreusement de retracer une bataille où les Français ont eu le dessous, et l'amiral le quitte en applaudissant à son patriotisme. Cependant les huissiers arrivent et vont le conduire en prison. Heureusement lord Solnen revient à temps pour se rendre caution du débiteur ; il lui propose de faire son portrait en pied. Cette manière délicate de rendre service est appréciée par le jeune peintre ; il

accepte avec reconnaissance ; et l'usurier , qui espérait l'obliger à travailler pour lui à vil prix , et qui ne le faisait mettre en prison que pour l'empêcher d'avoir des distractions , sort très-mécontent d'être remboursé.

Les premières scènes de cette petite pièce avaient été accueillies avec un peu de froideur. Il est vrai qu'elles n'offraient aucun trait bien saillant. Le public , accoutumé à voir prodiguer sur ce théâtre les jeux d'esprit et les calembourgs , était surpris de n'entendre qu'un dialogue naturel et des couplets assez simples. Tout-à-coup quelques mots heureux et vivement sentis ont décidé de la fortune de la pièce , et lui ont assuré un succès complet. On a surtout applaudi ce que dit Maurice contre les maisons de jeu ,

Où l'on court le danger certain  
D'être ruiné par la perte ,  
Ou déshonoré par le gain.

### ANNONCES.

MON Voyage au Mont-d'Or , par l'auteur du voyage à Constantinople par l'Allemagne et la Hongrie. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> ; prix 3 fr. et 4 fr. franc de port par la poste.

ETATS-UNIS de l'Amérique à la fin du 18.<sup>e</sup> siècle ; par J. E. Bonnet auteur de l'essai sur l'art de rendre les révolutions utiles. 2 vol. in-8.<sup>o</sup>; prix 7. fr. 50 centimes et 9 fr. 50 centimes , francs de port par la poste.

BELINDE , conte moral de Maria Edgeorth traduit de l'anglais par le traducteur d'Ethelwina ; par L. S. et par F. S. 4 vol. in-12 prix 6 fr. et 8 fr. franc de port par la poste.

LA PHILOSOPHIE chrétienne , par M.<sup>me</sup> de Genlis.

1 vol. in-12. ; prix 2 fr. et 2 fr. 50 centimes, par la poste.

Ces quatre ouvrages se trouvent chez *Maradan*, imprimeur-libraire rue Pavée Saint-André, n.<sup>o</sup> 16, et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

**BIBLIOTHÈQUE COMMERCIALE**, ouvrage destiné à répandre les connaissances relatives au commerce, à la navigation, et aux divers établissements qui ont l'un et l'autre pour objet; par *J. Peuchet*, membre du conseil de commerce au ministère de l'intérieur, et de celui du département de la Seine.

Ce premier cahier de 100 pages in-8.<sup>o</sup> contient une *Introduction : vues sur le commerce en général*. Commerce extérieur : *Du commerce de la Baltique et de l'entrepôt de Gothenbourg*. *Marchandises de France portées dans les ports de la Baltique*; *marchandises et productions de la Baltique qui entrent dans le commerce de France*; *comment les Français peuvent-ils faire aujourd'hui le commerce de la Baltique?* Commerce de l'Inde : *Compagnie de l'Ile-de-France*; *Mémoire sur le commerce de l'Ile-de-France et de la Réunion*. Commerce intérieur : *Mémoire sur l'état actuel des fabriques de Lyon*; *Culture et commerce de la Garance dans le département du Bas-Rhin*; *Commerce du département de Sambre-et-Meuse*; *de la Diplomatie commerciale*.

Plusieurs souscripteurs ayant témoigné le désir de jouir de cet ouvrage à des époques plus rapprochées, le public est prévenu que dorénavant chaque cahier de 100 pages in-8.<sup>o</sup> sera divisé en deux livraisons, qui seront publiées dans le courant de chaque mois, à des distances à peu près égales.

Le prix de la souscription pour Paris, les départe-

ments et l'étranger, est de 21 fr. ; et l'on recevra, francs de port par la poste, 12 cahiers divisés en 24 livraisons, dont 2 chaque mois. On souscrit aussi pour 6 cahiers ou 12 livraisons, que l'on recevra, franches de port, à raison de 2 livraisons chaque mois, pour le prix de 12 fr. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit à Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.<sup>o</sup> 20 ; chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42 ; et chez tous les libraires et directeurs des postes de France et de l'étranger.

La liste des souscripteurs va être imprimée et publiée.

**EPITRE A CLARISSE**, sur les dangers de la coquetterie, suivie de l'Epître à l'ombre de Caroline ; par le C. *Luce de Lancival*. A Paris, chez *Moussard*, libraire, rue Helvétius, n.<sup>o</sup> 560 ; et chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

On trouve aux mêmes adresses le poème latin sur la paix, du même auteur.

**TABLEAUX de l'Univers et des connaissances humaines**, représentés par des gravures en couleur, avec une explication en cinq langues, latine, allemande, italienne, anglaise et française. Prix, 4 fr. A Paris, chez M<sup>me</sup> *Marceau-Sergent*, rue du Sentier, n.<sup>o</sup> 29 ; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

**DE l'Egypte après la bataille d'Héliopolis, et Considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays** ; par le général de division *Reynier*. Un vol. in-8.<sup>o</sup> de 300 pages, avec tableaux et la carte de la Basse-Egypte. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port. A Paris, chez *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.<sup>o</sup> 10 ; et chez *Lenormant*,

imp.-libr., rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois,  
n.<sup>o</sup> 42.

DISCOURS sur l'Histoire universelle, pour expliquer la suite de la religion et le changement des empires, adressé au dauphin, fils de Louis XIV; par M. Bos-suet, évêque de Meaux. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> Prix, 5 fr. Chez M<sup>me</sup> Lamy, rue des Canettes, n.<sup>o</sup> 527; et chez Lenormant, impr.-libr., rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

MÉDECINE légale et Police médicale, de P. A. O. Mahon, professeur de médecine légale et de l'histoire de la médecine à l'Ecole de Médecine de Paris; médecin en chef de l'Hospice des vénériens de Paris; membre de la Société de l'Ecole de Médecine, de la Société médicale d'Emulation; et auparavant, docteur de la Faculté de Paris, membre de la Société royale de Médecine, etc. etc. Avec quelques notes du C. Fautrel, ancien officier de santé des armées. 3 vol. in-8.<sup>o</sup> de 1350 pages. Prix, 12 fr. brochés, et 16 fr. francs de port. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.<sup>o</sup> 20; et chez Lenormant, impr.-lib., rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

LETTRES de Cicéron, traduites par l'abbé Prévost, contenant les Lettres à Brutus, la Vie de Brutus, et tout ce qui y a rapport; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de remarques, de notes courantes, et de plusieurs tables, par Goujon (de la Somme), ancien jurisconsulte.

Ce sixième volume, suite des Lettres vulgairement dites *familierées*, outre qu'il est le dernier de la traduction de l'abbé Prévost, complète en effet l'édition des Epîtres de Cicéron *ad diversos* (à divers), suivant la dénomination que d'Olivet jugeait la plus conve-

## 190 MERCURE DE FRANCE,

nable, quoiqu'il eût, par une sorte de respect pour l'habitude, conservé à la tête de son édition le titre *Ad familiares*.

Prix, les 6 vol. in-8.<sup>o</sup>, de 5 à 600 pages chacun, 30 fr., papier fin; pap. ordin., 25 fr. — Le sixième volume détaché, 5 fr. pap. fin; pap. ord., 4 fr.

La même édition, en français seul, sans le latin, quatre volumes, pareil format, tout en papier fin, 20 francs.

Il faut ajouter, pour le port franc à tous les départements, 1 fr. 75 c. par volume.

N. B. On joindra, pour ceux qui le desireront, au sixième volume en vente, deux portraits, l'un de Brutus, l'autre de Cicéron, tous deux dessinés d'après l'antique, et gravés par l'*Epine*. Le portrait de Cicéron est disposé pour se rattacher au frontispice du premier volume des *Lettres familières*, comme celui de Brutus au dernier volume de l'édition.

Prix des deux portraits : ensemble, 60 cent. (12 sous); de chacun séparément, 40 cent. (8 sous).

A Paris, chez *Goujon (fils)*, imprimeur-libraire, rue Taranne, n.<sup>o</sup> 737; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

LETTRES de Cicéron à Atticus, avec des remarques et le texte latin de l'édition de Grævius, par l'abbé Mongault; nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de l'abbé d'Olivet, augmentée de remarques historiques, de notes courantes, et de plusieurs tables; par *Goujon (de la Somme)*, éditeur des *Lettres familières*.

Les Lettres à Atticus, dont les notes du traducteur (l'abbé Mongault) ont fait un livre vraiment classique, sont dans le commerce depuis longtemps. La meilleure édition, à défaut de la première qui manque, est de

1738. Elle devient de plus en plus rare. C'est une considération qui doit faire désirer qu'elle se renouvelle.

Les Lettres à Atticus seront du format des Epîtres familières *ou* à divers, de manière à faire suite à cette première partie.

L'édition *latin-français*, aura six volumes au plus, de 5 à 600 pages chacun; celle du *français seul* en aura au moins trois.

Prix de chaque volume livré à Paris, 5 fr., papier fin; 4 fr., papier ordinaire. Port à ajouter pour les départements, 1 fr. 75 cent. L'édition française, toute en papier fin, est en beaucoup plus petit nombre d'exemplaires que la première.

L'une et l'autre édition seront achevées au 1.<sup>e</sup> nivôse de l'an 11 (au plus tard au 1.<sup>e</sup> janvier 1803). On pourra, toutefois, se procurer partiellement les volumes à mesure qu'ils paraîtront.

#### *Souscription.*

L'ouvrage est offert par souscription jusqu'au 1.<sup>e</sup> germinal prochain (terme de rigueur 1.<sup>e</sup> avril 1802).

Les personnes qui auront souscrit à cette époque, jouiront, sur le prix de 15 pour cent de remise, en prenant successivement chaque volume, et de 10 pour cent si elles ne font que prendre l'édition toute entière, après l'émission du dernier.

Pour profiter de la remise, dans l'un comme dans l'autre cas, l'exemplaire, soit de chaque volume séparément, soit de l'édition entière, devra être levé et le prix acquitté dans le mois de la mise en vente, laquelle sera annoncée au public par la voie du *Journal Bibliographique*.

La souscription doit être ainsi conçue :

« Je m'engage à prendre l'édition entière (ou les volumes à mesure qu'ils paraîtront) des Lettres de

“ Cicéron à Atticus , revue et corrigée par *Goujon*  
 “ ( de la Somme ), aux prix et aux conditions établis  
 “ par le prospectus de *Goujon fils*, imprimeur-libraire. ”

*Goujon fils* , en recevant , soit directement , soit par  
 voie de libraires , la souscription , en expédiera le reçu ,  
 portant soumission de livrer , dans les mêmes termes ,  
 signé de lui et de l'éditeur.

VOYAGE en Italie de M. l'abbé Barthélémy , de l'Académie française , de celle des Inscriptions et Belles-Lettres , et auteur du *Voyage d'Anacharsis* ; imprimé sur ses Lettres originales écrites au comte de Caylus : avec une Appendice , où se trouvent des morceaux inédits de *Winckelmann* , du P. Jacquier , de l'abbé Zarillo , etc. publié par A. Sérieys , bibliothécaire du Prytanée , et communiqué pendant l'impression au Sénateur , neveu de cet académicien , et au directeur de la monnoie des médailles , son compagnon de voyage en Italie. Seconde édition , augmentée d'une Notice sur M.<sup>m</sup>e de Choiseul. Un volume in-8.<sup>o</sup> de 450 pages , imprimé sur carré fin et caractères neufs , avec une planche : 5 fr. broché , et 6 fr. 50 cent. franc de port par la poste. En papier vélin , 10 fr. A Paris , chez F. Buisson , imprimeur-libraire , rue Hautefeuille , n.<sup>o</sup> 20 ; et chez Lénormant , imprimeur - libraire , rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois , n.<sup>o</sup> 42.

Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans un de nos précédents numéros. Le débit rapide de la première édition prouve assez le succès qu'il a obtenu. L'éditeur promet incessamment la correspondance de Pacciendi , bibliothécaire et antiquaire du duc de Parme , avec MM. de Gaylus et Barthélémy. “ Elle est d'autant plus intéressante , dit-il , qu'elle joint à des observations profondes sur les anciens monuments , cet épanchement de cœur , ces détails anecdotiques et confidentiels , ce je ne sais quoi de franc , de gai , de spirituel , qui fait le charme des lettres de l'auteur d'*Anacharsis*. ”

L'éditeur du *Voyage en Italie* a des droits à la confiance , et nous ne doutons pas qu'il ne justifie les espérances du public.

## POLITIQUE

*SUR le traité d'Amiens*

La France, réconciliée avec tous les gouvernements, ne le sera jamais avec les hommes qu'importe l'aspect de sa grandeur et qu'offusque l'éclat de sa gloire. Lorsqu'ils la virent, il y a six mois, conclure en quinze jours quatre traités de paix\*, achever ainsi de rétablir ses anciennes relations avec toutes les puissances, et rendre le calme à la terre et aux mers; atterrés de tant de succès, ils s'efforcerent de contester les belles conditions de sa paix avec l'Angleterre. Ils auraient voulu pourvoir se dissimuler à eux-mêmes tout ce qu'elle avait d'avantageux et de glorieux pour la France; ils auraient voulu, surtout, pourvoir le déguiser à l'Europe.

Ils ouvrirent le champ le plus vaste aux amateurs de conjectures; ils prétendirent que des conditions secrètes balançaient les avantages des articles patents. Le temps a prouvé qu'il n'existant pas de conditions secrètes,

S'appuyant sur je ne sais quelles phrases des ministres anglais au parlement, ils soutinrent que la paix ne pouvait être jugée sur les préliminaires qu'il fallait attendre le traité définitif, et qu'alors on verrait la supériorité de la Grande-Bretagne. Le traité définitif a été signé, a été publié, et il a été trouvé plus avantageux, plus glorieux pour la France que les préliminaires.

\* Avec la Russie, l'Angleterre, le Grand-Seigneur, et le Portugal.

A l'époque où parut cette première convention, elle fut appréciée sous ses divers rapports. On estima de quel prix seraient pour l'Angleterre les forêts de canneliers qu'elle acquérait à Ceylan, et surtout le superbe port de *Trincomalee*, véritable boulevard de l'Inde, dominant le Malabar, le Coromandel, et tous les Archipels de cet océan.

On calcula, non ce que vaut la *Trinité*, mais ce que la sera valoir l'habile industrie des Anglais, moins avides peut-être des productions de son sol, qu'empressés d'attirer à eux tout le commerce de l'Orénoque et des contrées qui l'avoisinent.

A ces calculs si brillants pour l'Angleterre, on joignit celui des richesses qu'elle doit trouver dans le Mysore, conquis pendant la guerre de la révolution; et l'on fut disposé à croire que les Anglais avaient porté aussi haut qu'ils pouvaient le désirer leur puissance maritime et commerciale.

On opposa à cette situation de l'Angleterre, celle de la France agrandie de la Belgique, de la Savoie, du Piémont, et d'une partie de l'Allemagne; disposant de la Hollande, de la Suisse et de l'Italie; se fortifiant dans la Méditerranée, par l'acquisition de *Porto-Ferrajo*; ouvrant au nord un fleuve fameux par son ancien commerce, un port destiné par sa position à redevenir le marché de l'Europe; reprenant la *Martinique*, enrichie des capitaux versés par les Anglais; acquérant la partie Espagnole de *Saint-Domingue*; s'établissant dans la *Louisiane*; et recouvrant ses comptoirs dans l'Inde.

Entre ces tableaux de deux états qui peuvent cesser d'être ennemis, mais non d'être rivaux, il n'était pas embarrassant de dire lequel des deux avait le plus gagné à la guerre : il était démontré que la France avait acquis une prépondérance irrésistible sur le con-

tinent, et qu'en laissant déchoir sa puissance maritime, elle n'en avait pas perdu les éléments, qui sont tous dans sa population et son territoire.

Tel était le premier, le plus grand résultat qu'offraient les préliminaires ; et, comme ils ont fait le fonds du traité d'Amiens, on peut dire qu'il était jugé d'avance. Voyons cependant s'il n'assure pas quelques avantages nouveaux à la France et à ses alliés, s'il ne s'y trouve pas quelques grands traits propres à le caractériser dans l'histoire.

Les Français étaient justement effrayés de tout ce qui était dû à l'Angleterre pour les avances faites à plus de vingt mille prisonniers. L'article II du traité d'Amiens diminue la dette de la France. Il est convenu que dans le compte des avances respectives on portera, non-seulement les dépenses de tous les prisonniers des deux nations, mais aussi celles des troupes étrangères qui, avant d'être prises étaient à la solde et à la disposition de l'une des parties contractantes. Ainsi les dépenses faites par les sept mille prisonniers, rendus à la Russie, seront portées en déduction de ce que la France doit à l'Angleterre.

L'Article VII assure à la France, dans la Guiane, un agrandissement que l'article VI, des préliminaires, rendait au moins douteux, puisqu'il garantissait au Portugal l'intégrité de ses possessions.

Dans les conditions relatives à Malte, à cette importante forteresse que les amis de l'Angleterre lui avaient si souvent adjugée, tout est favorable à la France, et les mesures provisoires, et les dispositions définitives. Tant que l'île sera napolitaine, elle sera française ; et, pour qu'elle cesse d'être telle, il faut un accord de toutes les grandes puissances. Si elle est un jour dominée par la langue maltaise, la position, les be-

soins, l'esprit, la nature de cette langue la soumettront à l'influence du gouvernement français.

Voilà donc quelques conventions positives qui rendent le traité préférable pour la France aux préliminaires. Mais ce n'est pas ce que le traité exprime qui lui est le plus avantageux, c'est surtout de ce qu'il ne dit pas que doivent se réjouir les Français et leurs alliés.

Dans toutes les négociations antérieures, l'Angleterre avait exigé le renouvellement des anciens traités, en remontant jusqu'à celui de Westphalie. C'était avec un soin scrupuleux qu'elle les rappelait tous, date par date, et qu'elle leur donnait ainsi une nouvelle vigueur. Personne n'ignore que ces traités étaient presque tous onéreux pour les puissances maritimes du continent, et qu'il s'y trouvait même des conditions humiliantes pour les alliés de la France. Il y avait des parages \* dans lesquels les Hollandais devaient, en signe de soumission, abaisser leur pavillon devant celui de l'Angleterre. Ce honteux hommage n'avait jamais été contesté ; sans que la guerre s'en suivît. Les règnes de Cromwel et de Charles II en avaient offert l'exemple. Cette espèce de vasselage est détruit ; et, ce qui importe davantage au commerce, l'anéantissement des anciens traités a fait disparaître les fatigants embarras qui en résultaient pour la France et ses alliés, dans leur navigation, dans le régime de leurs colonies, dans tout leur système commercial.

Si l'on voulait donner une idée de la gêne imposée par ces traités aux états qui recevaient alors la loi de

\* Depuis le Cap-Finièvre jusqu'aux côtes de la Norvège, les Hollandais devaient saluer en abaissez leur pavillon et la voile de leur grand mât (*Traité de Londres, art. 4.*).

J'Angleterre , il suffirait de faire connaître ceux de 1667 et 1670 , entre cette puissance et l'Espagne \*. On y verrait à quel point était favorisée la navigation des Anglais ; à quel point était limitée pour ses domaines , pour ses péages , l'autorité de la puissance qui les recevait chez elle : et si l'on comparait ensuite les avantages des Anglais chez les puissances continentales , avec les difficultés qu'opposait à celles-ci le fameux *acte de navigation* , on ne s'étonnerait plus de la dégradation où leur marine était tombée , même avant la guerre ; on s'étonnerait bien plutôt que la marine anglaise n'eût pas tout accaparé , tout envahi.

Dans un autre traité \*\* , l'Espagne était soumise à l'obligation de n'aliéner aucune partie de ses domaines en Amérique ; engagement toujours pénible quand il est commandé. L'expérience a prouvé que l'Espagne n'eût pu le remplir qu'au risque de sa sûreté ; elle fut forcée de le rompre , il y a sept ans , pour mettre fin à une guerre malheureuse : elle ne sera plus embarrassée dans de semblables liens.

La faculté de couper du bois de campêche dans la province de Honduras , était encore un droit accordé aux Anglais , et souvent renouvelé depuis plus de deux siècles. Les Anglais y tenaient moins peut-être pour les bois même dont ils se réservaient l'exploitation , que pour le commerce de contre-bandé qu'elle favorisait. La baie de Honduras est affranchie de ce double tribut.

Toutes les faveurs que les Anglais avaient ravis à l'Espagne , annulaient dans plusieurs points le pacte de famille , dont quelques dispositions eussent été difficiles à concilier avec les traités antérieurs entre les

\* Voyez surtout les articles 5 , 6 , 7 , 8 , 9 et 10 du premier de ces traités.

\*\* Utrecht , 1713.

cours de Londres et de Madrid. Celui d'Amiens fait évanouir toute irrégularité, toute oppression, toute entrave. L'ancienne loi est détruite; un nouveau droit public commence: les Français et leurs alliés ont acquis leur indépendance maritime; ils sauront en faire usage. Ils ne tomberont pas dans le piège d'un nouveau traité de commerce \*, et ils pourront avoir un jour leur *acte de navigation*.

C'est-là ce qui distingue le traité d'Amiens de toutes les anciennes transactions du même genre; c'est-là ce qui le rendrait si avantageux pour la France, quand même il ne mettrait pas le dernier scéau à cet accroissement de puissance continentale, qui la rend si formidable, et qui déjà oblige l'Angleterre à grossir ses dépenses, en augmentant ses milices\*\*.

Il est encore d'autres traits qui distinguent le traité d'Amiens, et qui serviront à signaler l'époque actuelle. La nouvelle constitution de Malte, heureuse pour la France, comme je l'ai déjà observé, est par elle-même un phénomène politique, qui étonnerait beaucoup sans doute, si, dans ce temps de prodiges, la faculté de l'étonnement ne se trouvait en quelque sorte épuisée. C'est une alliance de l'aristocratie et de la démocratie, des anciennes opinions et des idées nouvelles, de la chevalerie et de la philosophie; c'est une conciliation entre deux systèmes politiques, qui ont allumé la guerre la plus cruelle, comme dans le traité de Wetsphalie nous voyons un accommodement entre deux religions qui avaient été l'aliment ou le prétexte

\* Il paraît bien que l'Angleterre désespère de les y attirer. Rien ne le prouve mieux que le discours de lord Hawkesbury aux communes, dans la séance du 14 avril (24 germinal).

\*\* Le ministre de la guerre a annoncé cette nécessité aux communes, dans leur séance du 13 avril (23 germinal).

de divisions longues et désastreuses. S'il existait un état dont ont eût pu croire, il y a quelques années, que l'esprit chevaleresque défendrait l'accès à l'esprit de la révolution, c'était Malte sans doute ; et c'est à Malte que l'esprit de la révolution s'établit, lorsqu'il s'affaiblit partout ailleurs !.... Pour ajouter à la bizarrerie de ces combinaisons, l'Angleterre a contribué, comme la France, à l'y maintenir. Il paraît certain au moins qu'ayant reçu des habitants de Malte plusieurs plans de république, les Anglais ont fait valoir au traité d'Amiens les demandes de ces insulaires : ainsi les principes démocratiques se sont trouvés protégés par la puissance qui s'était armée pour les combattre.

Mais l'organisation de cette nouvelle république et son rôle futur ne peuvent avoir un grand intérêt que pour la France et l'Angleterre. Il est dans le traité une ligne sur les Barbaresques, qui présente un intérêt plus vaste, un intérêt général pour l'Europe. Elle annonce le projet de faire cesser le système d'hostilités qui subsiste entre les gouvernements éclairés et ces gouvernements d'Afrique, que l'incurie des premiers a pu seule éléver au rang des puissances. Ils furent plus d'une fois humiliés et punis par des rois d'Europe ; mais chacun de ceux-ci ne parut occupé que de ses propres griefs ; ils ne purent ou ne voulurent jamais s'entendre pour se délivrer de l'impôt honteux que la civilisation est forcée de payer à la barbarie. Nous nous agitions, nous nous déchirions pour un peu plus ou un peu moins de liberté politique ; nous déchaînions aux Antilles des Africains nés esclaves, et prêts à massacrer leurs libérateurs ; et nous ne faisions rien pour nous garantir de l'affreux esclavage dont les Africains nous menaçaient, dès que nos devoirs, ou nos intérêts, ou le désir de l'instruction nous appelaient.

laient sur la Méditerranée. La religion s'efforçait autrefois de réparer, à cet égard, l'insouciance de la politique ; enfin, la politique elle-même devient protectrice. Ses heureuses intentions ne sont peut-être pas faciles à réaliser ; mais elles ne peuvent tomber dans l'oubli ; le bienfait est annoncé, le signal est donné ; il ajoute à l'importance du traité d'Amiens ; il honore les négociateurs dont ce traité est l'ouvrage, et les gouvernements dont ils ont justifié la confiance.

Ce n'est pas seulement abusif rapport, que le traité d'Amiens intéresse l'Europe entière. Tout le continent doit se réjouir des avantages de la France et de ses alliés. Qui pourrait avoir oublié la situation où nous étions, il y a un an ? Le Sund revêtait d'être le théâtre d'une bataille féroce, où l'héroïque bravoure des Danois, n'avait pu sauvé la victoire au pavillon britannique. Placés à l'avant-garde de la ligue maritime, en s'abordant, ils lui avaient montré ses dangers ; et la catastrophe qui venait d'enlever le souverain, chef de cette coalition, avait entièrement détruit son espoir. Les ennemis de la France se flattaien<sup>ent</sup> déjà de se rattacher la Russie, et de rallumer la guerre continentale : on ne voyait que symptômes de trouble et de discorde... Par quelle magie, la France, que l'on croyait alors si éloignée d'une heureuse harmonie avec la plupart des puissances, est-elle parvenue en si peu de temps à l'établir ? Par quel enchantement l'Europe est-elle passée de ces agitations, à un repos universel ?... Ici les faits parlent et nomment le grand-homme, qui, tenant dans sa main les destinées de la France, exerce une influence si puissante sur celles de l'Europe. Lui seul pouvait s'élever au dessus de la gloire attisée à une telle paix. Il s'y est montré supérieur ; en

s'honorent davantage de la paix des consciences et des familles \*. Lorsqu'il a annoncé cette préférence, il a confirmé le jugement de la nation, il a parlé le langage de la probité ; mais cette préférence même est une gloire nouvelle, une gloire qui lui est propre, et qui n'appartient à aucun des conquérants, à aucun des législateurs dont le monde garde la mémoire.

### *SUR le Rétablissement du Culte et la solennité du 28 germinal.*

Ce fut jadis sans doute une cérémonie bien majestueuse, une journée bien imposante pour les Romains, que celle où, respirant enfin des horreurs de la guerre civile et des calamités de la guerre étrangère, ils virent Auguste, après avoir donné la paix à l'univers, fermer le temple de Janus, ouvert depuis plus de deux cents ans. Les historiens contemporains parlent de cet événement comme d'une faveur signalée des Dieux pour leur siècle \*\*. — Quel n'eût pas été l'enthousiasme de Rome, quelles bénédictions Virgile et Horace n'eussent-ils pas jointes à leurs louanges, si Rome n'avait pas

\* Lorsqu'une députation du Corps législatif est allé féliciter le premier consul sur la paix, il ne leur a parlé, dans sa réponse que du rétablissement du culte ; et il l'a terminée en disant : « Le peuple français apprendra avec une vive satisfaction qu'il n'y ait pas eu un seul de ses législateurs qui n'ait voté la paix des consciences et la paix des familles, plus importante, pour le bonheur du peuple ; que celle sur laquelle vous venez de féliciter le gouvernement... » (disque 20, 11, 100, 11, 121.)  
\*\* *Illerum quod nostra aetati Dii dederunt ut videtur ad nos post bellum octupum, ab Imperatore Augusto pace terraque marique parceret.* (Tite-Live.)

en à oublier les atroces forfaits d'Octave , si les victoires dont la paix était le fruit eussent été remportées sur une ligue de rois coalisés contre elle ; et si des mains sacriléges ayant , pendant le triumvirat , profané les temples et renversé les statues des Dieux , elle eût vu Auguste rétablir le culte de Jupiter , banni depuis dix ans du Capitole !

L'histoire d'aucun peuple n'offre rien de semblable : c'est sous nos yeux , c'est pour nous , qu'après des maux inouïs , se réalisent des bienfaits sans exemple. Le temple de Janus fermé , pour le bonheur de Rome et le repos du monde , n'est qu'une froide cérémonie auprès des temples du vrai Dieu , rouverts au même instant pour trente millions d'hommes , par le même héros , auquel ils durent leurs victoires les plus éclatantes , et la paix la plus glorieuse.

Il faudrait remonter bien haut dans nos annales , pour trouver un événement aussi désiré et aussi important pour la société. Tout ce qu'on avait fait et dit jusqu'ici de rassurant contre ces doctrines désolantes , qui ne produisent que corruption et anarchie , ne saurait être comparé au seul acte du gouvernement , qui , en rétablissant un culte public , rend à l'ordre social sa base la plus solide , la plus forte protection de ses principes , la véritable garantie de sa durée.

La multitude elle-même a vu beaucoup plus qu'un beau spectacle dans la pompe militaire et religieuse avec laquelle a été célébrée la solennité du 28 germinal. Quelqu'attachante qu'elle fût pour les regards , elle l'était encore plus pour la pensée , et surtout pour le sentiment. Ces troupes superbes , si justement fières du souvenir de leurs exploits , reconnaissant dans le Dieu des chrétiens le Dieu des armées ; ces drapeaux , qui les conduisirent si souvent à la victoire , baissés devant

l'étandard de la religion ; cette musique guerrière, qui les anima tant de fois dans les batailles, se mêlant maintenant aux cantiques de l'église ; les premières autorités de l'état rendant hommage à l'Etre de qui vient toute sagesse ; des pontifes vénérables par leurs années et leurs vertus, renouvelant leurs engagements envers la patrie, et priant pour sa prospérité ; cette idée de la religion renaissante, le jour même destiné à célébrer la résurrection de son fondateur ; un peuple immense se pressant pour voir, pour contempler, pour bénir l'homme à qui est due cette grande restauration ; enfin, l'auteur de ce bienfait courbant sa tête chargée de palmes devant l'auteur de tous les biens ; et tant de partis rapprochés, réunis, confondus, pour remercier le père des hommes de la paix dont jouissent l'église et l'état ; tous les touchants détails de ce magnifique spectacle parlaient moins aux yeux qu'à l'esprit et au cœur.

En songeant qu'à la même heure toute la France était occupée du même hommage à la Divinité, qui n'eût cru voir le peuple Français, lui offrant, avec ses actions de grâces, un sacrifice expiatoire pour les excès dont il laissa déshonorer son nom ? Les étrangers qui l'ont observé dans cette journée mémorable, n'ont-ils pas trouvé les passions refroidies, les haines éteintes, la discorde étouffée ? Ah ! que n'avons-nous pu montrer ce jour-là, à toute l'Europe, ce peuple dont les orageux rassemblements furent si souvent pour elle un objet de scandale et d'effroi ! Elle l'eût vu accourant en foule aux temples qui venaient de lui être ouverts, et rassemblé enfin pour un objet digne de son antique renommée.

On a peine à se persuader que la restauration du culte, puisse faire quelques mécontents ; et cependant il est constant qu'à l'extrême de deux partis

extrêmes, il se trouve une extrêmement petite opposition. Les opinions politiques ne sont pour rien dans l'un de ces deux partis, qui, respectant l'autorité civile, ne sait concilier, avec quelques articles du concordat, des opinions scrupuloses sur l'autorité spirituelle.— Le concordat de François I.<sup>e</sup> éprouva de plus fortes critiques; il fut combattu par le clergé, l'université et les parlements, qui défendaient la pragmatique avec lardeur du zèle, ou la chaleur de l'intérêt, ou l'obstination des préjugés. On disait en France que *le roi et le pape, s'étaient donné ce qu'il ne leur appartenait pas.* Malgré ces clamours, le concordat fut exécuté, et il a duré près de trois siècles. .

Quant au parti qui ne voudrait d'aucune religion, et où peuvent se trouver quelques hommes amis des lois, son premier malheur est d'avoir pour auxiliaires, les débris du parti jacobin: le second est d'afficher une intolérance qui suffirait pour le décrier. Les eloquents orateurs du gouvernement et du tribunal en ont dit assez aux hommes qui ne sont qu'incredules, et à ceux qui sont à la fois impies et remuants. Ces derniers doivent être confondus, et si leur doctrine n'était si odieuse, où les croitait assez punis par le triomphe de la religion. Également offensés de son éclat et de celui du gouvernement, ils sont réduits à d'impuissants murmures. Si leurs regards ne s'accoutument au jour doux et brillant dont jouit la France, ils seront bientôt forcés d'imiter en tout, ces oiseaux de ténèbres à qui la nature ne permet pas d'insulter par leurs cris lugubres l'astre qui nous dispense la lumière et la chaleur.

**PARIS , 4 floréal.**

Les diverses cérémonies , civiles et religieuses , qui ont rempli la journée de dimanche dernier , 28 germinal , ont été accompagnées d'une grande pompe , et ont attiré un concours immense de peuple , moins occupé de jouir du spectacle qu'elles offraient , que du désir de voir le premier Consul , et de lui faire entendre le cri de la reconnaissance .

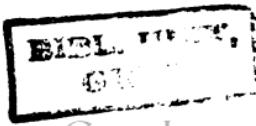
Voici la proclamation des Consuls sur le rétablissement du Culte :

**FRANÇAIS ,**

Du sein d'une révolution inspirée par l'amour de la patrie , éclatèrent tout-à-coup au milieu de vous des dissensions religieuses , qui dévîrent le fléau de vos familles , l'aliment des factions , et l'espoir de vos ennemis .

Une politique insensée tenta de les étouffer sous les débris des autels , sous les ruines de la religion même . A sa voix cessèrent les pieuses solennités où les citoyens s'appelaient du doux nom de frères , et se reconnaissaient tous égaux sous la main du Dieu qui les avait créés ; le mourant , seul avec la douleur , n'entendit plus cette voix consolante qui appelle les chrétiens à une meilleure vie ; et Dieu même sembla exilé de la nature .

Mais la conscience publique , mais le sentiment de l'indépendance des opinions se souleverent , et bientôt , égarés par les ennemis du dehors , leur explosion porta le ravage dans nos départements ; des Français ou-



blièrent qu'ils étaient Français, et devinrent les instruments d'une haine étrangère.

D'un autre côté, les passions déchaînées, la morale sans appui, le malheur sans espérance dans l'avenir, tout se réunissait pour porter le désordre dans la société.

Pour arrêter ce désordre, il fallait rasseoir la religion sur sa base, et on ne pouvait le faire que par des mesures avouées par la religion même.

C'était au souverain pontife que l'exemple des siècles et la raison commandaient de recourir, pour rapprocher les opinions et réconcilier les cœurs.

Le chef de l'Eglise a pesé, dans sa sagesse et dans l'intérêt de l'Eglise, les propositions que l'intérêt de l'Etat avait dictées ; sa voix s'est fait entendre aux pasteurs : ce qu'il approuve, le gouvernement l'a consenti, et les législateurs en ont fait une loi de la république.

Ainsi disparaissent tous les éléments de discorde ; ainsi s'évanouissent tous les scrupules qui pouvaient alarmer les consciences, et tous les obstacles que la malveillance pouvait opposer au retour de la paix intérieure.

Ministres d'une religion de paix, que l'oubli le plus profond couvre vos dissensions, vos malheurs et vos fautes ; que cette religion qui vous unit, vous attache, tous par les mêmes noeuds, par des noeuds indissolubles, aux intérêts de la patrie.

Déployez pour elle tout ce que votre ministère vous donne de force et d'ascendant sur les esprits ; que vos leçons et vos exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires qui ont été créées pour

les protéger ; qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent l'indépendance et la liberté de la France.

Citoyens qui professez les religions protestantes, la loi a également étendu sur vous sa sollicitude. Que cette morale commune à tous les chrétiens, cette morale si sainte, si pure, si fraternelle, les unisse tous dans le même amour pour la patrie, dans le même respect pour ses lois, dans la même affection pour tous les membres de la grande famille.

Que jamais des combats de doctrine n'altèrent ces sentiments que la religion inspire et commande.

Français ! soyons tous unis pour le bonheur de la patrie et pour le bonheur de l'humanité ! Que cette religion qui a civilisé l'Europe soit encore le lien qui en rapproche les habitants, et que les vertus qu'elle exige soient toujours associées aux lumières qui nous éclairent.

*Le premier consul,*

*Signé BONAPARTE.*

Les nominations aux Evêchés ou Archevêchés, officiellement annoncées, se borment aux suivantes :

*Archevêché de Paris*, M. Jean-Baptiste du Belloy.

*Archevêché de Rouen*, M. Etienne-Hubert Cambacérès.

*Archevêché de Tours*, M. Jean-de-Dieu Raymond de Boisgelin.

*Archevêché de Toulouse*, M. Primat.

*Archevêché d'Aix*, M. Jérôme-Marie Champion de Cicé.

*Archevêché de Bordeaux*, M. Charles François Daviau-Dubois-Sanzay.

*Archevêché de Malines*, M. Jean Armand de Roquelaure.

*Archevêché de Besançon*, M. Claude Lecoz.

Le 30 germinal, le conseiller d'état Fourney, a présenté, de la part du gouvernement, au Corps législatif, un projet de loi relatif à l'instruction publique. Le projet est dans ce moment soumis à l'examen du tribunat.

Nous donnerons les autres nominations aux évêchés à mesure qu'elles seront officiellement annoncées. On ne peut blâmer de celles de M. Bergier, à l'évêché d'Orléans, et de M. Panoemont, ancien curé de Saint-Sulpice, à l'évêché de Vannes.

### ERRATA essentiel du N° XLV.

Page 127, ligne 26 : *Dieu de nos pères*, lisez : *Dieux de nos pères*.

*Idem*, lig. 31 : *la faveur du Dieu*, lisez : *des Dieux*.

P. 129, lig. 11 : *Somnus ei incerto*, lisez : *Somnus et incertus*.

P. 131, lig. 26 : *soient ceux de*, lisez : *soient inspirés par la seule*.

P. 135, lig. 31 : *de ce dernier*, lisez : *de l'histoire philosophique*.

P. 137, lig. 14 : *avec tant d'éclat et de*, lisez : *avec tant d'éclat et sous de*.

# M E R C U R E D E F R A N C E.

---

## L I T T É R A T U R E.

### L'ARBRE RENVERSÉ,

*Pièce imitée de l'Espagnol, de MELENDEZ \**

Roi du vallon, antique peuplier,  
Qu'est devenu l'honneur de ton feuillage ?  
Où sont tes verts rameaux jadis chargés d'ombrage ?  
Pourquoi n'entends-je plus frémir ton front altier  
Sous l'aile du zéphyr volage ?

\* *D. Juan Melendez-Valdes* a été d'abord professeur de belles-lettres à l'université de Salamanque : c'est là que s'est développé son talent pour la poésie. Il a commencé par chanter Bacchus et l'Amour, par soupirer de teudres élégies, au milieu des cris de l'école. Les sons de sa lyre pénétrèrent jusqu'au cabinet du ministre de la justice, qui le tira de la poussière classique, et le fit *oidor* du tribunal de Valladolid. M. de Jove Uanos, son protecteur et son maître en poésie, eut beaucoup de part à cette nomination. Elle lui coûta son enjouement et une partie de ses grâces. Le costume de Théinis effaroucha les jeux et les amours. Un ministre fit *Melendez* juge ; mais un Dieu l'avait créé poète. Son esprit pénétra dans le chaos de la législation ; mais son imagination conservait encore des ailes. Il se dérobait souvent à la foule importune, et, s'enfermant avec sa muse

Tu naquis sur ces bords : ce paisible ruisseau

Qui baigne la rive voisine

Du libre tribut de son eau

Nourrissait ta verdure , abrevoit ta racine ;

Et bientôt dans les airs , où ton ombre domine ,

Ta tête enorgueillie avait fui son berceau.

Prêt à bâtir son nid , l'industrieux oiseau

A ton branchage aimait à se suspendre ;

Et quand l'Aurore , au visage riant ,

De ses premiers rayons colorait l'Orient ,

A la voix de l'Amour fidèles à se rendre

Les filles du hameau , par mille chants légers ,

Sous ton feuillage appelant leurs bergers ,

De peur de les manquer , aimaienr mieux les attendre.

Sous ton ombre discrète , et loin des yeux jaloux ,

Les amants du canton se donnaient rendez-vous.

Si souvent tu les vis et gémir et se plaindre ,

Quelquefois espérer , quelquefois aussi craindre ,

Muet témoin de leurs brûlants soupirs ,

là où ne pouvaient le distraire ni le plaideur obstiné , ni l'avocat loquace , ni la femme intrigante , il s'abandonnait à son goût favori , il retrouvait son génie poétique. Mais , plus grave , plus élevé , il chanta la vertu , la renommée , l'immortalité. Ses amis regrettèrent le disciple d'Anacréon. Son second livre ne pouvait faire oublier le premier , et la double élévation de Melendez sembla faire tort à la gloire du poète. En effet , il se livra un peu trop à l'ambition , et parut négliger la postérité. M. de Jove Uanos , devenu ministre de la justice , l'éleva à la dignité de *fiscal de los Alcades de casa et de corte* , un des premiers tribunaux de Madrid. C'est de ce poste éminent que la fortune l'a précipité dans les prisons de *Cidad Rodrigo* , forteresse du royaume de Léon , où sans doute les Muses reconnaissantes le consolent de sa disgrâce.

On dit que le gouvernement français a demandé au roi d'Espagne la liberté du poète.

De tes voiles obscurs tu couvrais leurs plaisirs.  
 Le moissonneur brûlé, que le hâle importune,  
 Implorant à midi la fraîcheur du sommeil,  
 Sous tes rameaux touffus, à l'abri du soleil,  
 Oubliait quelque temps sa pénible-infortune,  
 Et retournait joyeux, courbé sur ses moissons,  
 Lier les gerbes d'or au milieu des chansons.  
 Le feu du ciel, hélas ! a frappé ta verdure:  
 Bientôt le bucheron, la cognée à la main,  
 Du tonnerre ennemi consommera l'injure.  
 Adieu ton diadème et ton front si hautain;  
 Adieu de tes rameaux l'agréable murmure:  
 Adieu, sur tout, adieu ces chiffres enlacés,  
 Sur ton écorce, en vain, par les amours tracés.  
 Encor quelques instants, et tu vas disparaître:  
 Tu meurs, et pour ne plus renaître!...  
 Déjà gisent épars tes membres dispersés;  
 Hélas ! et de ta tête altière  
 L'orgueil humilié roule dans la poussière!  
 L'oiseau, sur tes débris, vole sans s'arrêter.  
 Les bergers, en passant, soigneux de t'éviter,  
 Ne viennent plus chasser sous ton ombrage.  
 La seule tourterelle, au funèbre ramage,  
 Veuve de sa compagne, aime, dans sa douleur,  
 A s'unir à ton deuil, en pleurant son veuvage.  
 De ses accents plaintifs la pieuse lenteur  
 Est prolongée au loin par l'écho du rivage.  
 Moi-même, en rappelant ton antique splendeur,  
 Un deuil silencieux vient attrister mon cœur,  
 Et j'entends, de ton tronc, une voix qui me crie:  
 « Tout pérît, tout s'éteint : qu'est-ce donc que la vie? »

J. B. LALANNE.

## LOGOGRIPHE.

**O**n peut me posséder, rarement on m'acquiert ;  
 Rarement aussi l'on me perd,  
 Lorsque je fus un don de la nature :  
 La vie est avec moi plus heureuse et plus pure ;  
 Je rends l'esprit plus sage, et le cœur plus content ;  
 L'homme, sans mon secours, s'égare bien souvent :  
 Aux erreurs, par mes soins, il est moins accessible.  
 De mes dix éléments, combinant les rapports,  
 On voit quatre animaux : l'un est imperceptible,  
 L'autre importun ; de ses tristes dehors,  
 L'utilité, du moins, excuse le troisième :  
 Plus stupide est le quatrième.  
 Je puis aussi t'offrir ce qui mène au cercueil ;  
 Deux notes de musique, et ce qui les sépare ;  
 D'un empire idéal cette reine bizarre  
 Qu'on suit par vanité, et qu'on fuit par orgueil ;  
 Celui qui, malgré vous, vous observe peut-être ;  
 L'autre à qui volontiers vous vous faites connaître ;  
 Et ce monument grec à Paris regretté.  
 Si, me laissant aller à trop de vanité,  
 De mes nombreux produits je faisais étalage,  
 Votre ennui, cher lecteur, ne finirait jamais ;  
 Et si j'en disais davantage,  
 Vous trouveriez mon nom, et moi je le perdrais.

*Par une Abonnée.*

---

A U T R E.

J'E soutiens , sans ma tête ,  
Les pauvres malheureux ,  
Qui sont avec ma tête  
Pour quelque temps boîteux .

*Par un Abonné.*



---

\*C H A R A D E.

DANS le sein de la terre , et quelquefois de l'onde ,  
Tu renconteras mon premier ;  
Mon second est très-familier ,  
Et l'on ne voit rien dans le monde  
D'aussi rare que mon entier .

*Par un Abonné.*

---

*Mots de l'Enigme , du Logogriphé et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Plume*.

Celui du Logogriphé est *Morphée* , où l'on trouve *Orphée* , or , *Rome* , *Pô* , *Morée* , mort , *Rhée* .

Celui de la Charade est *Détour* .

---

---

*LETTERS de Cicéron à M. Brutus , et de  
M. Brutus à Cicéron , pour faire suite aux  
Lettres Familier es , traduites en françois par  
l'abbé Prévost ; avec la préface critique  
traduite de Middleton , sur l'authenticité des  
lettres et la vie de M. Brutus ; nouvelle  
édition , revue et augmentée de remarques  
historiques , de notes courantes et de plus-  
ieurs tables. Par GOUJON (de la Somme) ,  
ancien jurisconsulte. — A Paris , chez  
Goujon fils , imprimeur-libraire , rue Ta-  
ranne , n.º 737. AN X.*

**N**ous n'estimons point assez en France le mérite des hommes qui se dévouent à l'étude de l'antiquité pour nous en épargner les dégoûts ; et c'est encore une de nos injustices d'opinion. Il me semble , cependant , qu'on ne peut se défendre d'une certaine reconnaissance , en considérant les travaux qui nous ont préparé quelques heures d'instruction et de plaisir. Que de textes à rectifier , de dates à rapprocher , d'écrits durs et secs à dévorer ! Quelquefois il faut relever une ville ensevelie sous l'herbe , retrouver une grande route dont les vestiges sont effacés depuis des siècles , ranger une armée en bataille suivant la disposition d'un Annibal et d'un Scipion ; il faut se transporter chez des peuples qui ne sont plus , au milieu de leurs monuments ,

dé leurs personnages, de leurs agitations politiques, pénétrer même dans l'intérieur des familles, et tout cela pour déterminer le sens d'un mot ! C'est à ce prix que l'on est parvenu à mettre dans le commerce de la société les richesses littéraires. La beauté de nos ouvrages classiques, le vide et la frivolité de nos brochures, témoignent assez, par leur contraste, l'utilité des *commentaires*, et l'impuissance des talents qui n'ont pas su en profiter.

Mais les travaux utiles sont d'autant plus estimés, qu'ils sont plus connus. Le succès en devient donc plus assuré au moment où l'on peut concevoir de nouvelles espérances pour le retour des bonnes études. L'éditeur des lettres de Cicéron y aura sans doute contribué. Nous avons parcouru ce sixième volume avec soin; il offre à chaque page de nouvelles preuves du bon esprit et du bon goût qui ont présidé à toute cette édition.

Le volume des lettres de Cicéron à Brutus ne contient que vingt-trois lettres, seul reste des huit livres connus des anciens. Mais le caractère des Romains se retrouve dans les fragments de leur littérature comme dans les débris de leurs temples, et leurs ruines sont immortelles.

Ces vingt-trois lettres remplissent à peu près l'intervalle de quatre mois, à une époque célèbre et décisive pour Rome. Brutus était en Afrique, où il rassemblait l'armée qui devait être vaincue dans les champs de Philippe. Cicéron, dans les murs de Rome, soutenait, par son éloquence, la guerre contre Au-

toine \*. On venait d'annoncer au Sénat la bataille de Modène, où la république avait perdu glorieusement ses deux consuls ; le jeune Octave s'élevait au milieu des secousses et des déchirements de la patrie : tels sont à peu près les sujets de la correspondance de Cicéron et de Brutus. On aime à suivre ces grands-hommes dans leurs derniers travaux, et à observer si cette constance romaine ne se démentira pas à la vue des malheurs publics et des présages qui les menaçaient eux-mêmes.

Il faut convenir que nous sommes mal placés aujourd'hui pour admirer le meurtrier de César. Jadis, cette action était un des lieux communs sur lesquels s'exerçaient et s'échauffaient à l'envi les jeunes gens des collèges ; et l'on ne voyait pas d'inconvénient à exciter leur enthousiasme pour ces vertus atroces, également réprouvées par la religion et par les lois. Nos sophistes, qui reproduisirent beaucoup de lieux communs de collège, s'emparèrent de celui-ci, et le firent valoir dans le monde. Mais les conséquences funestes ont démenti les principes, et les imitations ridicules ont déshonoré le modèle. Il n'y a plus d'enthousiasme et d'admiration pour celui qui répandrait le sang de son père au nom de la liberté, depuis cette époque où tous les carrefours de nos villes se glorifiaient de leurs *Brutus* armés de piques. Il n'y a plus d'honneur à se détruire soi-même d'une manière stoïque, depuis que nous voyons tous les jours nos artisans se précipiter dans la Seine pour le moindre

\* *Sustinuisse mihi gloriatur Bellum Antonii togatus Cicero hoster.* ( Lettr. de Brutus à Atticus.)

dégoût. C'est surtout parmi les classes inférieures de la société , où la loi des bienséances et les souvenirs de l'éducation n'exercent aucun empire , que l'on peut apprécier , à leur valeur , ces paradoxes qui ont fait tant de réputations et tant de livres : c'est là où il faut les juger.

Mais la philosophie ancienne jugeait elle-même l'attentat de Brutus avec plus de sévérité que nous ne le supposons. Plutarque , qui transmet avec fidélité les opinions de Rome , et qui pèse toutes ses vertus avec justice , se sent prévenu par une objection naturelle , en commençant l'éloge de Brutus , et il se hâte de dire : *qu'on lui attribuait tout ce qu'il pouvait y avoir de grand et de généreux dans le meurtre de César , et qu'on rejetait sur Cassius tout ce qu'une telle action a d'odieux et de blâmable.*

Virgile est encore plus sévère que Plutarque : Il ne donne point de place à Brutus , dans les Champs-Elysées , parmi les grands-hommes de la république. Je sais bien que l'on peut m'opposer ses ménagements pour Auguste , et renouveler beaucoup de déclamations sur le caractère flatteur du poète de Mantoue. Mais faisait-il sa cour au maître du monde , en louant Caton d'Utique \* ? Et Auguste gênait-il les opinions

\* Quelques commentateurs , qui ont cru décider d'après des raisons de convenance , ont prétendu que dans ce vers du sixième livre :

*Quis te , magne Cato , taciturni aut Cossæ relinquit ,*  
il n'est question que de Caton le Censeur ; mais l'on ne peut se méprendre , lorsque , dans le huitième livre , on voit ce même Caton assis parmi les juges de l'enfer , présidant au supplice de Catilina :

*Secretosque pios , his dantem jura Catonem.*

des écrivains de son siècle, lorsqu'il encouragait Horace, qui montrait l'univers soumis au pouvoir de César, excepté l'ame inflexible de Caton, et lorsqu'il admettait à sa table et à son intime familiarité *Tite-Live le Pompeien* ?

Virgile ne pouvait se dispenser de placer dans les Champs-Elysées l'ancien Brutus, dont l'action était devenue héroïque par une longue tradition de louanges. Il le fait donc paraître malheureux, *infelix*, afin d'exciter l'intérêt; et ensuite, comme s'il avait besoin de se justifier aux yeux des hommes et des justices de l'enfer, il ajoute:

..... *Ut cumque ferent ea facta minores,*  
*Vincit amor patriæ, laudumque immensa cupido.*

et encore, voilà pour le poète qui célèbre le berceau de Rome, et qui a besoin d'un héros. Mais l'historien moraliste qui cherche l'homme, passe devant le tribunal de Junius Brutus, en détournant la tête, *attendu qu'il ignore si son action procède de bestialité ou d'un héroïsme sur-humain et incompréhensible* \*.

Nous admirons trop chez les Romains, ou plutôt nous choisissons mal. Ce ne sont point quelques actions atroces qui ont fait le peuple-roi. On pourrait même prouver qu'elles ont été inutiles à sa puissance comme à sa gloire. C'était-là les fruits de cette énergie grossière et de ces instincts monstrueux que ces pâtres illustres apportèrent des montagnes, où ils pillaiient les voyageurs. Mais ce qui est vraiment admirable, c'est cet enthousiasme et cette discipline militaire; ces dévouements, qui n'étaient que de simples devoirs; ce nom tout-puissant de la loi qui calmait

\* Vie de Publicola.

tout-à-coup une multitude en fureur; et surtout ce génie qu'on ne sait comment appeler, qui, durant sept siècles, résida sans interruption au milieu du sénat, et fit les destinées du monde.

Au reste, les fanatiques qui juraient par *Brutus*, n'ont jamais vu que son poignard, et n'ont point connu son caractère. L'antiquité n'en offre pas de semblables. Les stoïques défenseurs de la liberté romaine, avaient pu s'élever à de grandes actions ; mais aucun ne s'était fait aimer. On les voit toujours tristes, austères et inimitables pour tout autre que pour les hommes de leur humeur. L'orgueil les dédommageait de tout ce qu'ils retranchaient aux passions humaines, et l'orgueil encore faisait la plus grande partie de leurs vertus. Caton d'Utique, dont Brutus professait la doctrine, n'intéresse le cœur qu'une seule fois ; c'est lorsqu'étendu sur son lit de mort, il s'informe, en demandant son épée, si ses amis ont pu s'embarquer, et se dérober au ressentiment du vainqueur.

Brutus fut peut-être le seul philosophie stoïque aimable. Plutarque a pour lui une sorte de pré-dilection, et l'histoire qu'il en donne, nous attache par mille particularités, qui sont autant de traits de caractère.

Nous le voyons ; la tête nue au soleil, faisant un extrait de Polybe, à la veille de la bataille de Pharsale. Sur les bords de la mer, où il va s'embarquer pour soutenir la dernière guerre de la république, il reçoit les adieux de Porcie, à la vue d'un tableau qui représentait les adieux d'Hector et d'Andromaque ; et il raffermi cette femme étonnante, en citant agréablement les vers du poète grec. Ailleurs,

il traite avec bonté Caïus, frère d'Antoine ; qui était son prisonnier ; il verse des larmes sur le sort de la ville de Xanthe , et se multiplie autour des maisons embrasées où venaient se précipiter ces malheureux habitants. Durant une de ces nuits , où les soins du général et l'amour de l'étude prolongeaient ses veilles , lorsque tout reposait autour de lui , un fantôme apparaît à son imagination échauffée , et il répond , avec intrépidité , au rendez - vous désastreux qu'il lui assigne dans les plaines de Philippe ; dans la nuit plus funeste qui suivit cette journée , on le voit assis sur une roche , parmi les arbres qui bordent une petite rivière , lever les yeux vers un ciel étoilé , et sourire aux officiers et aux amis fidèles qui l'entouraient : enfin , dans ces diverses rencontres , où il est aux prises avec tous les malheurs à la fois , et pour ainsi dire avec la fatalité , il conserve toujours ce calme et ce courage ; cette force et cette douceur ; cette élévation et cette tendresse , qui semblent les vertus de plusieurs hommes , mais dont la réunion fait le héros. Il est impossible de le méconnaître dans les deux fameuses lettres que renferme sa correspondance avec Cicéron.

De ces deux lettres , l'une est à Atticus et l'autre à Cicéron lui-même. Elles roulent à peu près sur le même sujet. On lui avait annoncé en Afrique , les honneurs et les commandements que Cicéron avait fait décerner au jeune Octave , Brutus , prévenu par les exagérations de la renommée , ou bien jugeant avec cette rigueur stoïque , qui ne tient aucun compte des temps et des circonstances , s'indigne contre la

faiblesse de l'orateur. Mais déjà en comparant ces deux lettres, on peut se convaincre de la franchise de son caractère et de la sincérité de ses dispositions. Soit qu'il s'adresse à Atticus ou à Cicéron, il témoigne toujours la même tendresse pour celui-ci, le même amour de la liberté, et la même horreur pour un maître.

« Enfin, je permets à Cicéron, s'écrie-t-il dans sa lettre à Atticus, de vivre, s'il le peut, dans la soumission et la dépendance. Qu'il y vive, s'il ne considère ni son âge, ni les honneurs dont il est revêtu, ni les actions par lesquelles il s'est distingué. Pour moi, je déclare une guerre immortelle au fond même de la querelle; c'est-à-dire, à la royauté, aux ordres arbitraires, à toute autorité et à tout pouvoir qui voudra s'élever au-dessus des lois. Quelque bien personnel qu'on suppose que pourrait me procurer l'esclavage, même sous votre Antoine, dut-il être aussi accommodant que vous le dites, et plus que je ne l'ai jamais cru; rien ne peut ébranler ma résolution. Nos ancêtres n'ont pas voulu souffrir un père même, pour leur maître.

« Je pense, avec douleur, que ce détail vous chagrine, vous qui êtes si tendrement attaché à tous vos amis, et particulièrement à Cicéron. Mais soyez persuadé que je n'ai rien perdu de mon affection pour lui, quoique mon opinion diffère beaucoup de la sienne; car on ne peut juger des choses que suivant les apparences qu'elles présentent.

*Vivat Hercule, Cicero, qui potest supplex et obnoxius, etc.*

Et dans sa lettre à Cicéron :

« Non , non , dit-il , je ne puis croire les Dieux  
 « si ennemis du salut de Rome , qu'Octave  
 « doive être prié pour le salut d'un citoyen ,  
 « et bien moins pour celui des libérateurs du  
 « monde. J'emploie volontiers ces magnifiques  
 « expressions ; elles me conviennent , à l'égard  
 « de ceux qui paraissent ignorer quel est le  
 « péril qui nous menace , ou à qui l'on doit  
 « adresser des prières.

« Quoi ! Cicéron , vous reconnaissiez ce pou-  
 « voir dans Octave , et vous êtes son ami ! Si  
 « vous êtes le mien , pouvez-vous me souhaiter  
 « à Rome , où je ne pourrais être sans là  
 « permission de cet enfant ? De quoi le remer-  
 « ciez-vous donc , si vous vous croyez forcé de  
 « lui demander qu'il nous permette de vivre.  
 « Demeure qui voudra dans l'indifférence ;  
 « pour moi , je prie les Dieux et les Déesses  
 « de m'ôter plutôt tout autre bien , que la  
 « résolution où je suis de ne point accorder à  
 « l'héritier de l'homme que j'ai tué , ce que je  
 « n'ai point accordé à cet homme ; et de ne pas  
 « souffrir que mon père même , s'il revenait au  
 « monde , eût plus d'autorité que le sénat et les  
 « lois , etc. » (*Traduction de Prevost , revue  
 par l'Editeur.*)

*Ego medius fidius non existimo tam omnes deos aversos  
 esse a salute populi Romani , etc.*

En lisant ces lettres , on croit entendre les  
 Romains de Corneille. C'est Sertorius qui s'é-  
 crié :

Rome n'est plus dans Rome , elle est toute où je suis.

*Mihique esse judicabo Romam , ubicumque liberum esse  
 licetbit* ( Lettres à Brutus . ).

C'est encore ce Romain qui, se mettant au dessus de toutes les affections de l'homme, répond :

Ainsi vous vous pourriez épargner quelque peine,  
Si vous vouliez avoir l'ame toute romaine.

*Quod si Romanos nos esse meminissemus, non audaces dominari cuperent postremi homines, etc.*

Mais la ressemblance frappe bien davantage, si l'on s'arrête à l'impression générale plutôt qu'à des traits isolés de ces lettres. Les poètes, lorsqu'ils choisissent leurs héros, parmi les personnages historiques, sont toujours obligés de leur donner ou de leur ôter quelque chose. Lorsqu'ils font parler Brutus, la poésie est exacte comme l'histoire :

Plutarque et Cicéron nous ont prévenu contre sa manière d'écrire. Ils nous disent qu'il avait contracté, dans l'étude des philosophes grecs, un tour laconique et sentencieux. A l'exemple de Lysias, il condamnait les grands mouvements et la magnificence de l'élocution, faisant consister toute l'éloquence dans la justesse des pensées, la précision et la politesse du style. Aussi n'approuva-t-il pas la définition de *l'homme éloquent*, que donne Cicéron dans son *Orateur*, ouvrage qu'il lui avait dédié, et qu'il avait entrepris à son invitation. Ce fut avec ce faux goût d'atticisme qu'il composa sa harangue, sur le meurtre de César. « On ne peut rien voir de plus poli et de plus élégant que cette pièce, » dit Cicéron, à qui il l'avait communiquée « en lui demandant son avis. » Mais si j'avais « eu un pareil sujet à traiter, j'y aurais mis plus « de feu et de véhémence; si illam causam

*« habuissēm, dixissem ardentius, vides quæ  
« sit persona dicentis, etc.* Et lorsque vous  
« vous souviendrez, ajoute-t-il, des foudres de  
« Démosthène, vous concevrez aisément que  
« l'atticisme est très-susceptible de force et de  
« véhémence (*Lettres à Atticus*). »

Les deux lettres de Brutus, dont nous avons cité quelques fragments, démentent à un certain point l'idée que l'on nous donne ici, de son style. Toutes les *virtus* et toutes les passions romaines ne peuvent s'exprimer avec plus de force et de chaleur. Il nous semble surtout que les premières pages de la lettre à Cicéron peuvent être comparées aux plus belles du prince des Orateurs. Peut-être que Brutus devant prononcer les mêmes choses en public, eût sacrifié au système qu'on lui reproche ; mais dans la liberté d'une correspondance familière, où il cède à sa propre inspiration, il a laissé quelques-uns des plus beaux traits de l'éloquence ancienne.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré que le beau côté du caractère de Brutus ; une simple réflexion suffit pour détruire toute cette impression de grandeur et d'héroïsme. Comment le meurtrier de César lui avait-il fait des avances après la bataille de Pharsale ? Comment s'était-il insinué dans l'amour et dans la confiance de son vainqueur par des moyens qui démentaient sa fierté ? Comment encore avait-il sollicité et obtenu la préture au mépris de la justice qui la donnait à Cassius ? Plutarque ne s'est point fait cette objection, et je ne crois pas qu'elle embarrassât beaucoup nos admirateurs de Brutus. Si, pendant l'intervalle que remplit cette

correspondance, on le compare à Cicéron, il paraît supérieur. Dans la vingt-et-unième lettre, le consulaire essaye de se justifier de sa faiblesse pour le jeune Octave, et l'on n'est point satisfait. Il se plaint, à la vérité, que Brutus lui laisse supporter seul tout le poids des malheurs publics. « Vous vous retiriez, Brutus, vous vous « retiriez, vous dis-je, puisque les Stoiciens ne « veulent pas que leur sage puisse fuir. » *Cedebas enim, Brute, cedebas, quoniam Stoïci nostri negant fugere sapientis.* Manière ingénieuse et piquante de dire à un philosophe stoïque qu'il fuit en effet ! Mais lorsqu'il vient au point de la question, il glisse par une transition oratoire.

En général, on peut remarquer dans la conduite de ces deux hommes célèbres, la même différence qu'entre leurs principes. Cicéron, de la secte des Académiciens, renonçait à trouver ici bas la vérité absolue, et se contentait des probabilités. Brutus voulait la vérité absolue. Cicéron aspirait au mieux possible, Brutus à une perfection rigoureuse. Les principes de Brutus, faux à force d'être inflexibles, ne pouvaient trouver d'application dans aucun ordre de choses humaines. Cicéron, qui pouvait céder quelquefois avec dignité (il le fit pour César), continua de servir sa patrie, et mourut auprès de Rome. L'autre, à l'exemple de Caton d'Utique, s'affranchit brusquement de la vie dans une terre étrangère, et demeura coupable envers la république qu'il abandonnait à ses destinées.

Il est vrai qu'une fatalité invincible semblait alors entraîner les homines et les choses. Cette correspondance n'est, en quelque sorte, que le tableau des derniers soupirs de Rome. Brutus et

Cicéron résistent en vain. Les remèdes n'étaient plus proportionnés aux maux. Leurs vertus antiques étaient trop fortes pour des ames affaiblies. L'édifice était déjà renversé, et ils restaient debout comme des colonnes qui ne supportent plus rien ; enfin, à travers leurs plaintes, leurs prévoyances sinistres et leurs confidences douloureuses, on voit venir ces temps, dont leur douleur n'aurait pu égaler la honte ; où Rome, après avoir reçu toutes les richesses et tous les vices du monde, devait l'étonner par l'excès de sa corruption, comme autrefois par l'excès de ses vertus. G.

*Discours sur le rétablissement de la Religion, prononcé à Notre-Dame le jour de Pâque 1802, par M. l'archevêque de Tours.*

LE seul titre de ce Discours fait naître, au commencement du dix-neuvième siècle, les plus graves méditations. Le double spectacle de l'ancien culte aboli par la démence anarchique et rétabli par l'esprit de sagesse qui gouverne aujourd'hui la France, doit frapper à la fois d'étonnement, mais d'une manière différente, l'homme picux et l'incrédule, le peuple et le philosophe. Aucun sujet ne semble plus digne que celui-ci d'inspirer les orateurs chrétiens. Il leur serait, je crois, difficile d'en trouver un plus heureux depuis cette grande époque où le christianisme changea la face du monde, en consacrant l'étendard de Constan-

tin ; et passa tout-à-coup de l'abaissement à la gloire , des prisons dans les palais , et des échafauds sur le trône. Je ne sais même si la religion se relevant victorieuse au bout de dix-huit siècles sur les débris de ses temples que l'athéisme voulait naguères anéantir , n'a pas quelque chose de plus vénérable et de plus touchant , que lorsque dans l'ardeur d'un premier enthousiasme , elle renversait les Dieux du capitole. On ne dira plus au moins que sa doctrine a pour appui l'ignorance et la crédulité des peuples. C'est au milieu de toutes les lumières qu'on la voit relever ses autels. Ce n'est plus maintenant une foi aveugle qui embrasse sans examen les croyances religieuses , c'est une raison supérieure qui les rappelle pour le bonheur des familles et le maintien de la société , que des systèmes destructeurs avaient ébranlée de toutes parts. En un mot le christianisme renaît sur les tombeaux de ses plus terribles adversaires , et les derniers disciples du baron d'Olbak , de Diderot , d'Helvétius et de Boulanger , qui s'étaient vantés de le détruire , le reverront occuper avec une nouvelle gloire , les places illustrées par Bossuet et par Fénélon.

Certes , un tel spectacle est bien fait pour éléver l'éloquence chrétienne. Que de grandes pensées et de nouveaux effets peuvent lui fournir les événements mémorables dont nous sommes témoins ! Oui , le génie de Bourdaloue et de Massillon eux - mêmes , aurait pu s'agrandir au milieu de tant de tableaux attendrissants ou terribles. Croit-on que la vue de ces autels appauvris ne les eût pas aussi bien

inspirés que la chapelle de Versailles, ornée de toutes les pompes du grand siècle ? Avec quelle force leur voix aurait retenti dans ces chaires, longtemps muettes et qui sont encore à demi-brisées par des mains sacriléges ! que de leçons effrayantes et de mouvements pathétiques, ils auraient fait sortir de ces tombes profanées et des ruines du sanctuaire !

D'ailleurs, ces hommes éloquents et vertueux, qui n'étaient pas moins fidèles à leur patrie qu'à leur religion, auraient pu se consoler de la peinture de nos excès par celle de notre gloire. En déplorant la fureur des partis, ils n'auraient pas manqué de rendre hommage à l'héroïsme de ces armées qui ont couvert nos maux de tant de rayons de gloire. S'ils avaient montré toutes les blessures de la patrie, ils auraient en même temps désigné la main qui les ferme, à la reconnaissance publique. Ainsi, placant toujours la grandeur à côté du crime, et la sagesse qui répare auprès du génie de la destruction, rappelant au peuple français les vertus qu'il a perdues, et le félicitant de celles qu'il a conservées, ils auraient donné tous les genres de leçons et d'exemples à la fois. Ils auraient alors censuré tous les vices avec fruit en désarmant toutes les passions.

Et sans avoir le talent de Massillon et de Bourdaloue, le plus faible des orateurs ne serait-il pas ému de quelque enthousiasme à la suite de tant de calamités, et au milieu de tant de bienfaits ? La paix avec l'Europe, la paix avec l'église, l'amnistie en faveur des bannis ont été l'ouvrage de quelques semaines !

Ces nouvelles consolantes ont été publiées au milieu des acclamations d'une foule immense. Le peuple s'est précipité vers le temple de ses ancêtres pour remercier Dieu et le héros dont il a reçu tant de faveurs. Cette cathédrale antique semblait redoubler par tous les souvenirs dont elle est dépositaire, l'éclat et les solennités d'un si grand jour. Elle a vu en quelque sorte la première fortune de la France. Elle fut, dit-on, fondée par un roi de la première race \*, sur l'emplacement d'un temple payen, où sacrifièrent quelques-uns des Césars. Elle fut ensuite rebâtie par Louis VII, au temps des croisades, et successivement enrichie par la munificence de tous ses successeurs. Ce lieu vit Julien, Charlemagne, Philippe-Auguste, Louis IX, le prince Noir \*\*, Henri IV et Louis XIV. Le vainqueur de Marignano, et ceux qui partagèrent ses triomphes, avaient droit aussi de se montrer sous ces voûtes augustes, où depuis mille ans nos plus grands capitaines étaient accoutumés à suspendre leurs trophées.

Au reste, l'orateur qui a parlé dans cette imposante cérémonie, ne pouvait être mieux choisi. C'est le meilleur apôtre que la religion put envoyer à la philosophie. Il était sage et philosophe, quand la religion était toute-puissante. Il est resté constamment religieux au milieu des triomphes de l'inérudilité. Son caractère est formé de ce qu'il y a de plus aimable

\* Childebert I.\*

\*\* Un service a été célébré à Notre-Dame pour le prince Noir.

dans nos mœurs anciennes, et son esprit s'est enrichi de ce qu'il y a de plus sûr dans les connaissances modernes. Son cœur est toujours resté français dans une terre étrangère, et Turgot autrefois s'honora d'être son ami.

Le début de son discours, est digne des circonstances, et le texte ne pouvait être plus heureux. C'est ainsi qu'il commence :

« Béni soit le Seigneur qui donne la paix à son peuple ; que le Seigneur notre Dieu soit avec nous comme il était avec nos pères, sans jamais nous rejeter, ni nous abandonner.... *Benedictus Dominus qui dedit requiem populo suo, sit Dominus deus noster sicut fuit cum patribus nostris, non derelinquens nos, neque projicieis.* »

Tous les efforts de l'éloquence ne pourraient égaler l'effet de ces simples paroles. L'âme en est profondément attendrie, et ce qu'il suit redouble encore d'intérêt :

« Je regarde, j'observe ( ajoute l'orateur ) ; je vois cette chaire, cet autel, ce temple.... O ciel ! quels souvenirs, et dans ce jour, quels merveilleux changements ! Loin de nous les sombres tableaux d'un temps qui n'est plus, et que nos coeurs se reposent, comme nos yeux, sur le spectacle consolant de ces saintes solennités !....

« Nous rentrons dans le sanctuaire, et c'est encore cette même chaire, ce même autel, ce même temple élevé par la piété de nos pères. Nous redirons les paroles des enfants de Ruben : *Voilà l'autel qui fut posé par nos pères, non-seulement pour offrir l holocauste et pour faire le sacrifice, mais pour être un monument durable, un témoignage toujours subsistant du pacte solennel qu'ils ont juré pour vous et pour nous.* »

Le goût, l'imagination et la sensibilité ne peuvent faire un usage plus heureux de l'Écriture.

Les pensées qui suivent sont toutes à l'orateur, et n'en ont pas moins d'élévation :

« Ah ! c'est qu'il y a , dit-il , dans les plus étranges révolutions , quelque chose qui ne change pas. Quels que soient les efforts des hommes , ils ne peuvent détruire , enfants de la terre et du temps , que ce qui appartient au temps et à la terre . »

Voilà bien le vrai langage et la dignité de la chaire; car le ministre sacré n'y doit parler qu'au nom d'un Dieu dont les promesses sont immortelles , et qui dirige tout par ses conseils.

On sait que le lendemain de la journée de Marengo , le vainqueur conçut l'idée de rendre aux Français la religion de leurs pères. Cette circonstance ne devait point échapper à l'orateur chrétien. Il peint dignement le général victorieux rempli de cette haute pensée sur le champ même de bataille , et poursuivant son exécution à travers tous les obstacles.

“ Quand le Seigneur envoie , dit-il , dans l'esprit de l'homme , une de ces grandes idées , convenables instruments de ses volontés , et germes féconds de l'avenir , ne pensez pas que la politique , resserrée dans les faibles intérêts d'un moment , puisse arrêter ou suspendre le grand dessein déposé par la Providence dans l'esprit de l'homme ; il faut qu'il obéisse à l'invisible main ; il ne peut plus se rallentir dans sa course nouvelle. Il y a dans lui quelque chose de plus fort que lui-même. La profonde réflexion s'empare de tous , ses sens. Il ne lui est plus possible de perdre de vue un

moment l'œuvre qu'il a conçue. Il médite, il persuade ; il décide : au-dedans, il aplani ou détruit les obstacles, et seul il résiste aux oppositions ; au-dehors, il ne se sert de ses victoires que pour offrir la paix, et de son dernier triomphe que pour la commander ; et pesant dans une juste balance les avantages d'une puissance noble et digne rivale de la France par le courage, les forces et les succès, il rétablit l'heureux équilibre qui peut seul maintenir l'Europe dans son repos. Rien ne peut plus réveiller les désirs de la guerre dans une ame que la main même du Dieu des armées enchaîne à la paix, et l'éclat de cette paix universelle n'aura point pour lui des illusions plus dangereuses et plus puissantes. Il faut qu'il aille plus loin. C'est la même voix qui désigne Alexandre à la victoire, et qui suscite l'esprit de Cyrus pour rebâtir le temple ; et celui qui veille au rétablissement de sa religion, prépare dans le silence des partis le paisible concours des circonstances et des hommes. »

Après avoir peint la religion miraculeusement rétablie, il fallait montrer tous ses bienfaits. Ici, l'auteur réfute le fanatisme anti-religieux avec cette sagesse et cette douceur qui sied à la vérité :

« Oh ! combien la sagesse, une fois introduite et dominante dans cette nation, doit exercer une utile et puissante influence sur la destinée de toutes les nations ! C'est la France qu'il fallait pacifier pour assurer le repos de l'Europe. Il faut le dire : La véritable paix, la paix universelle, est celle de la France avec elle-même, et ce premier et fondamental traité de l'univers tranquille, ce gage du bonheur de tous les peuples, cette sagesse de la France, quelle peut en être la source ? Il n'en est qu'une, ô vous tous qui m'écoutez. Vous vous perdrez

en vain dans ces songes qu'on a si faussement appelés du nom de la philosophie, qui ne doit être que l'amour de la sagesse. Vous avez entendu naguères vos plus éloquentes orateurs \* : ils ont élevé la voix pour en faire sentir les dangers et pour en réfuter les erreurs. Quand viendra le temps où l'esprit humain ne sera plus en contradiction avec lui-même ? Lorsque toutes les vérités sans mélange sembleront l'hommage unanime de tous les esprits à la première des vérités. C'est cette vérité sainte qui peut seule devenir la source des vertus de toutes les conditions. Ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être un objet de connaissance pour chaque homme, ne peut point former la sagesse de tous les hommes, et nulle autre science, que celle de la religion, ne peut éclairer, échauffer et réunir tous les esprits et tous les cœurs.

Que pouvoit-on craindre, qu'avoit-on à redouter d'une religion qui ne domine que par la libre persuasion, et qui n'a de tribunal que dans le fond des consciences. Elle donne la paix à l'innocence ; elle présente le repentir à la faute ; et quand le repentir est sincère, ses jugements sont des grâces et des bienfaits. Loin d'elle les haines et les animosités. Le premier précepte de son divin auteur est l'oubli des injures dans tous les états, dans toutes les places, et partout où résident la puissance et la force, comme dans le sein des familles et des sociétés. Elle oppose à l'ambition l'amour de la chose utile, le désintéressement à l'avarice, au mensonge la vérité. Sa bienfaisante charité nous apprend à partager les maux des autres, et à partager encore avec eux nos propres biens. Sa douce morale

\* Les CC. Portalis, Lucien Bonaparte et Siméon. Un autre membre du Tribunat, le C. Carion de Nisas, a énoncé sur le même sujet des opinions couragées, qui font autant d'honneur à son caractère qu'à son talent.

## 234 MERCURE DE FRANCE,

est le centre et le lien de l'union fraternelle entre tous les hommes. Son langage , source de paix , est le même dans tous les gouvernements sur les obligations des peuples , des ministres des autels , des administrateurs de tous les ordres , des chefs des nations ; et sa doctrine saine et pure , sans fanatisme et sans superstition , ne subit point les vicissitudes des affaires humaines. On ne peut la regarder comme un germe de discorde qu'en dénaturant ses principes. On l'altère quand on l'accuse ; et s'élevant d'elle-même et sans effort au dessus des intérêts et des passions , elle consacre par des motifs surnaturels l'accomplissement des devoirs et l'encouragement des vertus.

Combien de douces consolations elle a versées , dans tous les temps , au sein des calamités publiques et privées ! et par quelles tendres affections elle semble dissiper jusqu'à l'impression même du malheur ! Les ames les plus sensibles , au milieu de leurs regrets les plus douloureux , se sont nourries et fortifiées de cette piété chaque jour plus épurée , qui se perfectionne dans les épreuves de la contrainte ; et cette religion , qu'on accusoit d'être une source de trouble , est devenue dans toutes les classes de citoyens la source la plus assurée de la tranquillité publique..... Aussi ces témoignages , les témoignages les plus sensibles de ce contentement général que la paix donne à la nation , n'ont point égalé ces mouvements et ces transports , que répand dans toutes les conditions le rétablissement de la religion. C'est au sein de toutes les familles vertueuses qu'il faudrait pouvoir en contempler les effets.

Ce dernier trait , qu'un autre journal a déjà remarqué \* , est aussi vrai que touchant.

On voit , par les divers passages extraits de ce

\* Le *Journal de Paris* , article du C. Röderer.

discours, que l'auteur a senti la grandeur de son sujet et la dignité de son ministère. Le pontife qui l'a prononcé devant les nouveaux magistrats de la France, eut jadis le courage, dans une cérémonie non moins solennelle\*, de parler au dernier monarque *des bornes de l'autorité royale*. Celui qui faisait entendre une voix libre aux rois sous le gouvernement monarchique, est digne aujourd'hui d'apprendre au peuple ses devoirs sous le gouvernement républicain. L.

---

### V A R I É T É S.

DANS l'extrait que nous avons donné du *Génie du Christianisme*\*, nous avons annoncé un second extrait de *la partie littéraire et critique de cet ouvrage*. En attendant que l'auteur du premier remplisse sa promesse, on nous saura gré de faire connaître l'épisode de *René*. Cet épisode qui rappelle tout le talent d'*Atala*, et qui même lui est préféré par plusieurs gens de goût, est compris dans cette partie littéraire. On peut aussi le considérer comme un petit ouvrage à part. L'auteur de *René* a voulu peindre cet orage intérieur et cette espèce de fermentation sourde qui travaille le jeune homme avant que ses passions se soient fixées sur un objet. Dans une telle disposition, la solitude devient funeste, surtout lorsqu'elle n'est pas habitée avec la re-

M. l'archevêque d'Aix, aujourd'hui archevêque de Tours, prêcha, au sacre de Louis XVI, un sermon sur les *bornes de l'autorité royale*.

\*\* Voyez notre avant-dernier numéro.

ligion. Alors la paix et le silence ne servent qu'à redoubler l'énergie malheureuse du cœur humain. C'est ce que l'auteur s'attache principalement à développer. Il prouve encore contre les sophistes, qu'il y a telle circonstances de la vie où le cœur trompé dans ses affections, et la vertu fatiguée de ses combats ne peuvent trouver de repos que dans les abris du cloître.

Le personnage que l'on met en scène est le même René auquel *Chactas* raconte ses aventures dans *Atala*.

Ce jeune homme qui s'était marié pour se conformer aux mœurs des Sauvages, paraît consumé d'une grande tristesse, et mène une vie errante dans les bois. Chactas, son père adoptif, et le père Souël, missionnaire à la nouvelle France, voudraient connaître le secret de son cœur ; mais il résiste à toutes leurs prières ; enfin il cède ; ils vont un jour ensemble sur les bords de Meschacebé, et le jeune homme commence ainsi :

“ Je ne puis, en commençant mon récit, me défendre d'un mouvement de honte. La paix de vos cœurs, respectables vieillards, et le calme de la nature autour de moi, me font rougir du trouble et de l'agitation de mon ame.

Il décrit ensuite les premières sensations de son enfance.

“ Chaque automne, je revenais au château paternel, situé au milieu des forêts, près d'un lac, dans une province reculée.

“ Timide et contraint devant mon père, je ne trouvais l'aise et le contentement qu'auprès de ma sœur Amélie. Une douce conformité d'humeur et de goûts

m'unissait étroitement à cette sœur ; elle était un peu plus âgée que moi. Nous aimions à gravir les coteaux ensemble , à voguer sur le lac , à parcourir les bois à la chute des feuilles ; promenades dont le souvenir remplit encore mon ame de délices : ô illusions de l'enfance et de la patrie , ne perdez-vous jamais vos douceurs !

“ Les dimanches et les jours de fête , j'ai souvent entendu dans le grand bois , à travers les arbres , les sons de la cloche lointaine , qui appelait au temple l'homme des champs . Appuyé contre le tronc d'un ormeau , j'écoutais en silence le pieux murmure . Chaque frémissement de l'airain portait à mon ame naïve l'innocence des mœurs champêtres , le calme de la solitude , le charme de la religion , et la délectable mélancolie des souvenirs de ma première enfance . Oh ! quel cœur si mal fait n'a tressailli au bruit des cloches de son lieu natal , de ces cloches qui chantèrent de joie sur son berceau , qui annoncèrent son avénement à la vie , qui marquèrent le premier battement de son cœur , qui publièrent , dans tous les lieux d'alentour , la sainte alégresse de son père , les douleurs , et les joies encore plus ineffables de sa mère ! Tout se trouve dans les réminiscences enchantées que donne le bruit de la cloche natale , philosophie , piété , tendresse , et le berceau et la tombe , et le passé et l'avenir .

Le père de René meurt ; celui-ci abandonné à lui-même et poussé par un vague instinct , se met à voyager .

“ Plein d'ardeur , je m'élançai seul sur cet orageux océan du monde , dont je ne connaissais ni les ports , ni les écueils . Je visitai d'abord les peuples qui ne sont plus ; je m'en allai , m'asseyant sur les débris de Rome et de la Grèce ; pays de forte et d'ingénieuse mémoire , où les palais des rois sont ensevelis dans la poudre , et

leurs mausolées cachés sous des ronces. O force de la nature et faiblesse de l'homme ! un brin d'herbe perce souvent le marbre le plus dur de ces tombeaux, que tous ces morts, si puissants, ne soulèveront jamais ! Quelquefois une haute colonne se montrait seule debout dans un désert, comme une grande pensée s'élève, par intervalles, dans une ame que le temps et le malheur ont dévastée.

Après avoir visité plusieurs peuples, sans rien trouver qui remplisse le vide de son cœur, il revient dans sa patrie. Pendant quelque temps il essaye des distractions d'une grande ville ; mais ses dégoûts, qui s'en augmentent, le poussent dans la solitude.

C'est alors que l'auteur, entrant plus avant dans son sujet, montre le jeune homme aux prises avec toutes les puissances de son imagination.

« La solitude absolue, le spectacle inspirant de la nature, me plongèrent bientôt dans un état presqu'impossible à décrire. Sans parents, sans amis, pour ainsi dire seul sur la terre, n'ayant point encore aimé, mais cherchant à aimer, j'étais accablé d'une surabondance de vie. Quelquefois je rougissais subitement, et je sentais couler dans mon cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente ; quelquefois je poussais des cris involontaires, et la nuit était également troublée de mes songes et de mes veilles. Il me manquait quelque chose pour remplir l'abyme de mon existence : je descendais dans la vallée, je m'élevais sur la montagne, appelant de toute la force de mes désirs cet idéal objet d'une flamme future ; je l'embrassais dans les vents, je le saisissais dans les gémissements du fleuve ; tout était

ce fantôme imaginaire, et les astres dans les cieux, et le principe même de vie dans l'univers.

« L'automne me surprit au milieu de ces incertitudes : j'entrai avec ravissement dans les sombres mois des tempêtes. Tantôt j'aurais voulu être un de ces anciens guerriers errant au milieu des vents, des nuages et des fantômes ; tantôt j'enviais jusqu'au sort du pâtre que je voyais réchauffer ses mains à l'humble feu de broussailles qu'il avait allumé au coin d'un bois. J'écoutais ses chants melancoliques, qui me rappelaient que dans tout pays, le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et où nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs.

« Le jour, je m'égarais sur de grandes bruyères, qui se terminaient à des forêts. Qu'il fallait peu de choses à ma rêverie ! une feuille séchée que le vent chassait devant moi, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépoivillée des arbres, la mousse qui tremblait au souffle du nord sur le tronc d'un vieux chêne, une roche écartée, un étang désert où le jonc flétris murmurait ! Le clocher champêtre s'élevant au loin dans une vallée solitaire, a souvent attiré mes regards ; souvent j'ai suivi des yeux les oiseaux de passage qui volaient au dessus de ma tête. Je me figurais les bords ignorés, les climats lointains où ils se rendent ; j'aurais voulu être sur leurs ailes : un secret instinct me tourmentait ; je sentais que je n'étais moi-même qu'un voyageur ; mais une voix du ciel semblait me dire : « Homme, la saison de ta migration n'est pas encore venue ; attends que le vent de la mort se lève, alors tu déployeras ton vol vers ces régions inconnues que ton cœur demande. »

« Levez-vous vite, orages désirés, qui devez em-

porter René dans les espaces d'une autre vie ! Ainsi disant, je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie ni frimas, enchanté, tourmenté, et comme possédé par le démon de mon cœur.

« La nuit, quand l'aquilon venait à ébranler ma chaumière, que les pluies tombaient en torrent sur mon toit, qu'à travers ma fenêtre je voyais la lune sillonna les nuages amoncelés comme un pâle vaisseau qui laboure les vagues, il me semblait que la vie redoublait au fond de mon cœur, que j'aurais eu la puissance de créer des mondes. Ah ! si j'avais pu faire partager à un autre les transports que j'éprouvais ! O Dieu ! si tu m'avais donné une femme selon mes désirs ; si, comme à notre premier père, tu m'eusses amené par la main une Eve tirée de moi-même.... Beauté céleste, je me serais prosterné devant toi, puis te prenant dans mes bras, j'aurais prié l'Eternel de te donner les restes de ma vie !

On n'avait pas encore, je crois, trouvé des couleurs aussi vraies, pour un état de l'ame, tellement orageux et indéfini, qu'il se dérobe à la pensée, même de celui qui l'éprouve.

Enfin, René après avoir consumé inutilement tous les désirs de son cœur, arrive au dernier dégoût de la vie. Il songeait à s'en délivrer, lorsque sa sœur, qui a deviné ce projet funeste, vient le surprendre dans sa retraite.

« Amélie avait reçu de la nature quelque chose de tout divin; son ame avait les mêmes grâces innocentes que son corps; la douleur de ses sentiments était infinie; il n'y avait rien que de suave et d'un peu rêveur dans son esprit. On eût dit que son cœur; sa pensée et sa voix soupiraient comme de cour-

« cert. Elle tenait de la femme la modestie et  
« l'amour , et de l'Ange , la pureté et la mé-  
« lodie. »

Pendant quelques mois qu'Amélie passa <sup>avec</sup> son frère , elle parvint à mettre un peu de paix dans ce cœur trouble ; mais un jour elle s'échappe tout-à-coup , laissant une lettre où elle explique sa résolution. On remarquera sans doute cette lettre à la fois si chaste et si passionnée , où l'amour semble avoir concentré ses accents , et se laisse deviner sous le voile de la religion. Amélie apprend à son frère qu'elle va se consacrer à Dieu dans un cloître. René surpris d'une telle résolution , part pour l'en détourner.

“ Après avoir hésité un moment sur le parti que j'avais à prendre , je me résolus d'aller à B.... dans le dessein de retarder au moins le sacrifice , si je ne pouvais l'empêcher de s'accomplir.

“ La terre où j'avais été élevé se trouvait sur ma route. Quand j'aperçus du grand chemin ces bois où j'avais passé les seuls moments heureux de ma vie , je ne pus retenir mes larmes , et il me fut impossible de résister à la tentation de leur dire un dernier adieu. Je me détournai donc un moment pour accomplir ce sacré pèlerinage.

“ Mon frère aîné avait vendu l'héritage paternel , et le nouveau propriétaire ne l'habitait pas. J'arrivai au château par la longue avenue de sapins : je traversai à pied les cours désertes ; je m'arrêtai en silence à regarder les fenêtres fermées ou demi-brisées , le chardon qui croissait au pied des murs , les feuilles qui jonchaient le seuil des portes , et ce perron solitaire où j'avais vu si souvent mon père et ses fidèles serviteurs. Les marches étaient déjà couvertes de mousse ; le violier jaune croissait entre leurs pierres déjointes et tremblantes. Un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes. Comme j'hésitais à franchir le seuil , cet homme me dit : « Eh « bien ! allez-vous faire comme cette étrangère , qui

“ vint ici il y a quelques jours ? Quand ce fut pour “ entrer, elle devint pâle et tremblante, et l'on fut “ obligé de la reporter à sa voiture.” Il me fut aisé de reconnaître l'étrangère qui, ainsi que moi, était venue chercher dans ces lieux des pleurs et des souvenirs. Couvrant mes yeux de mon mouchoir, j'entrai sous le toit de mes ancêtres. Je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas, et qui n'étaient éclairés que par la faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés. Je visitai la chambre où ma mère avait perdu la vie en me mettant au monde ; celle où se retirait mon père, celle où j'avais dormi dans mon berceau, celle où l'amitié avait reçus mes premiers voeux dans le sein d'une sœur.... Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées. Je sortis précipitamment de ces lieux ; je m'en éloignai à grands pas, sans oser détourner la tête. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides, les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs vieux parents ! La famille de l'homme n'est que d'un jour, le souffle de Dieu la disperse comme une fumée ; à peine le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère : le chêne voit germer ses glands autour de lui ; il n'en est pas ainsi des enfants des hommes !

“ En arrivant à B.... je me fis conduire au couvent ; je demandai à parler à ma sœur. On me dit qu'elle ne recevait personne. Je lui écrivis ; elle me répondit, que sur le point de se consacrer à Dieu, il ne lui était pas permis de donner une seule pensée au monde ; que si je l'aimais, j'éviterais de l'accabler de ma douleur. Elle ajoutait : “ Cependant, si votre projet est de paraître “ à l'autel le jour de ma profession, daignez m'y servir “ de père ; ce rôle est le seul digne de votre cou- “ rage, le seul qui convienne à notre amitié et à ma “ paix. ”

“ Cette froide fermeté qu'on opposait à toute l'ardeur de mon amitié, me jeta dans de violents transports. Tantôt j'étais prêt à retourner sur mes pas, tantôt je voulais rester, uniquement pour troubler la pompe. L'enfer me suscitait jusqu'à la pensée de me poignarder

dans l'église, et de mêler mes derniers soupirs aux vœux qui m'arracheraient ma sœur. La supérieure du couvent me fit prévenir qu'on avait préparé un banc dans le sanctuaire, et elle m'invitait à me rendre à la cérémonie, qui devait avoir lieu dès le lendemain.

« Au lever de l'aube, j'entendis le premier son des cloches qui annonçait le sacrifice. Vers dix heures, dans une sorte d'agonie, je me traîne au monastère. .... Rien ne peut plus être tragique quand on a assisté à de pareils spectacles, ni rien douloureux quand on y a survécu.

« Un peuple immense remplissait l'église : on me conduit au banc du sanctuaire ; je m'y précipite sans presque savoir où j'étais, ni à quoi j'étais résolu. Déjà le prêtre attendait à l'autel : tout-à-coup la grille mystérieuse s'ouvre, et Amélie s'avance, parée de toutes les pompes du monde. Elle était si belle, il y avait sur son visage quelque chose de si divin, qu'elle excita un mouvement d'admiration et de surprise. Foudroyé par la glorieuse douleur de la sainte, abattu par les grandeurs de la religion, tous mes projets de violence s'évanouirent ; ma force m'abandonna ; je me sentis lié par une main toute-puissante, et au lieu de blasphèmes et de menaces, je ne trouvai dans mon cœur que de profondes adorations et les gémissements de l'humilité.

« Amélie se plaça sous un dais qu'on avait préparé pour elle. Le sacrifice commence à la lueur de cent flambeaux, au milieu des fleurs et des parfums qui devaient rendre l'holocauste agréable. A l'offertoire, le prêtre se dépouille de ses ornements, ne conserve qu'une tunique de lin, monte en chaire, et dans un discours simple et pathétique, peint le bonheur de la vie religieuse, les tribulations du monde, et la paix de la vierge qui se consacre au seigneur. Quand il prononça ces mots : *Elle a paru comme l'encens qui se consume dans le feu*, un grand calme et des odeurs célestes semblèrent se répandre dans l'auditoire ; on se sentit comme à l'abri sous les ailes de la colombe mystique, et l'on eût cru voir des anges descendre sur l'autel, et remonter vers les cieux avec des parfums et des couronnes.

“ Le prêtre achève son discours, reprend ses vêtements et continue le sacrifice. Amélie, soutenue de deux jeunes religieuses, se met à genoux sur la dernière marche de l'autel. On vient alors me chercher pour remplir les fonctions paternelles. Au bruit de mes pas chancelants dans le sanctuaire, Amélie fut prête à défaillir. On me place à côté du prêtre pour lui présenter les ciseaux. En ce moment, je sentis renaitre mes transports ; ma fureur allait éclater, quand Amélie, rappelant son courage, me lança un regard où il y avait tant de reproche et de douleur, que j'en fus atterré. La religion triomphe ! ma sœur profite de mon trouble ; elle avance hardiment la tête : sa superbe chevelure tombe de toutes parts sous le fer sacré ; une longue robe d'étamine remplace pour elle les ornements du siècle, sans la rendre moins touchante ; les ennuis de son front se cachent sous un bandeau de lin ; et le voile mystérieux, double symbole de la virginité et de la religion, accompagne sa tête dépouillée. Jamais elle n'avait paru si belle : l'œil de la pénitente était attaché sur la poussière du monde, et son ame était dans le ciel.

“ Cependant, Amélie n'avait point encore prononcé ses vœux ; et, pour mourir au monde, il fallait qu'elle passât comme à travers le tombeau. Ma sœur se couche sur le marbre ; on étend sur elle un drap mortuaire ; quatre flambeaux funèbres en marquent les quatre coins. Le prêtre, l'étole au cou et le livre à la main, commence l'office des morts, que de jeunes vierges continuent. O joies de la religion, que vous êtes grandes, mais que vous êtes terribles ! On m'avait constraint de me placer à genoux près de ce funeste appareil : tout-à-coup un murmure confus sort de dessous le voile sépulcral ; je m'incline, et ces paroles épouvantables ( que je fus le seul à entendre ) viennent frapper mon oreille : “ Dieu de miséricorde, fais que je ne me relève jamais de cette couche funebre, et comble de tes biens un frère qui n'a point partagé ma criminelle passion ! ”

“ A ces mots, échappés du creux du cercueil, l'affreuse vérité m'éclaire ; ma raison s'égare ; je me laisse tomber sur le linceul de la mort, je presse ma sœur

dans mes bras, je m'écrie : « Chaste épouse de Jésus-Christ, reçois mes derniers embrassements à travers les glaces du trépas et les profondeurs de l'éternité, qui te séparent déjà de ton frère ! »

« Ce mouvement, ce cri, ces larmes, troublent toute la cérémonie : le prêtre s'interrompt ; les religieuses effrayées ferment la grille ; la foule s'agit et se presse vers l'autel : on m'emporte sans connaissance. Ah ! que je sus peu de gré à ceux qui me rappelèrent à la lumière ! J'apris, en rouvrant les yeux au jour, que le sacrifice était consommé, et que ma sœur avait été saisie d'une fièvre ardente. Elle me faisait prier de ne plus chercher à la voir.... O misère de ma vie ! une sœur craignait de parler à un frère, et un frère aurait craint de faire entendre sa voix à une sœur ! Je sortis de ce monastère comme du lieu d'expiation, où des flammes nous préparent pour la vie céleste, et où l'on a tout perdu, comme aux enfers, hors l'espérance.

« J'avais voulu quitter la terre avant l'ordre du Tout-Puissant ; c'était un grand crime. Dieu n'avait envoyé Amélie à la fois pour me sauver et pour me punir. Ainsi, toute pensée coupable, toute action criminelle entraîne après soi les désordres et les malheurs. Amélie me prioit de vivre, et je lui devais bien de ne pas aggraver ses maux ; d'ailleurs (chose étrange !), je n'avais plus envie de mourir depuis que j'étais réellement malheureux. Mon chagrin était devenu une occupation qui remplissait tous mes moments ; tant mon cœur est naturellement pétri d'ennui et de misère !

« Je pris donc subitement une autre résolution ; je me déterminai à quitter l'Europe, à passer en Amérique.

« On équipait, dans ce moment même, au port de B.... une flotte pour la Louisiane ; je m'arrangeai avec un des capitaines des vaisseaux ; je fis savoir mon projet à Amélie, et je m'occupai de mon départ.

« Ma sœur avait touché aux portes de la mort ; mais Dieu, qui lui destinait la première palme des vierges, ne voulut pas la rappeler si vite à lui ; son épreuve

ici bas fut prolongée : descendue une secondé fois dans la pénible carrière de la vie, l'héroïne, courbée sous sa croix, s'avança courageusement au-devant des douleurs, ne voyant plus que le triomphe dans le combat, et dans l'excès des souffrances l'excès de la gloire.

“ La vente du peu de bien qui me restait, et que je cédai à mon frère, les longs préparatifs d'un convoi, les vents contraires, me retinrent longtemps dans le port. J'allais chaque matin m'informer des nouvelles d'Amélie, et je revenais toujours avec de nouveaux motifs d'admiration et de larmes.

“ J'errais sans cesse autour du monastère, bâti au bord de la mer. J'apercevais souvent, à une petite fenêtre grillée qui donnait sur une plage déserte, une religieuse assise dans une attitude pensive ; elle rêvait à l'aspect de l'océan, où apparaissait quelque vaisseau cinglant aux extrémités de la terre. Plusieurs fois, à la clarté de la lune, j'ai revu la même vestale aux barreaux de la même fenêtre ; elle contemplait la mer, éclairée par l'astre de la nuit, et semblait prêter l'oreille au bruit des vagues qui se brisaient tristement sur des grèves solitaires.

“ Je crois encore l'entendre, pendant la nuit, la cloche qui appelait les religieuses aux veilles et aux prières. Tandis qu'elle tintait avec lenteur, et que les vierges s'avançaient en silence à l'autel du Tout-Puissant, je courrais au monastère : là, seul au pied des murs, dans les ténèbres, j'écoutais dans une sainte extase les derniers sons des cantiques qui se mêlaient sous les voûtes du temple aux faibles bruissements des flots lointains.

“ Je ne sais comment toutes ces choses, qui auraient dû nourrir mes peines, en émoussaient au contraire l'aiguillon. Mes larmes avaient moins d'amertume, lorsque je les répandais sur les rochers et parmi les vents. Mon chagrin même, par sa nature extraordinaire, portait avec lui quelque remède : on jouit de ce qui n'est pas commun, même quand cette chose est un malheur. J'en conçus presque l'espérance que ma sœur deviendrait à son tour moins misérable.

“ Une lettre que je reçus d'elle vers ce temps-là,

sembla me confirmer dans ces idées. Amélie se plaignait tendrement de ma douleur, et m'assurait que le temps diminuait la sienne. « Je ne désespère pas de mon bonheur, me disait-elle : l'excès même du sacrifice, à présent que le sacrifice est fait, sert à me rendre quelque paix. La simplicité de mes compagnes, la pureté de leurs vœux, la régularité de notre vie, tout répand du baume sur mes jours. Quand j'entends gronder les orages, et que l'oiseau de mer vient battre des ailes à ma fenêtre ; moi, pauvre colombe du ciel, je songe au bonheur que j'ai eu de trouver un abri contre la tempête. On respire ici quelque chose de divin, un air tranquille que ne trouble point le souffle des passions ; c'est ici la sainte montagne, le sommet élevé d'où l'on entend les derniers bruits de la terre, et les premiers concerto du ciel ; c'est ici que la religion trompe doucement une âme sensible ; aux plus violentes amours, elle substitue une sorte de chasteté brûlante, où l'amante et la vierge se trouvent unies. Elle épure les soupirs ; elle allume une flamme incorruptible où brûlait une flamme mortelle ; elle mêle divinement son calme et son innocence à ce reste de confusion et de volupté, d'un cœur qui cherche à se reposer, et d'une vie qui se retire. »

« Je ne sais ce que le ciel me réserve, et s'il a voulu me faire entendre que les orages accompagneraient partout mes pas. L'ordre était donné pour le départ de la flotte ; déjà plusieurs vaisseaux avaient appareillé au baisser du soleil : je m'étais arrangé pour passer la dernière nuit à terre, afin d'écrire ma lettre d'adieu à Amélie. Vers minuit, tandis que je m'occupais ce triste soin, et que je mouillais mon papier de mes larmes, tout-à-coup le bruit des vents vient frapper mon oreille. J'écoute, et au milieu de la tempête, je distingue les coups de canon d'alarme, mêlés au glas de la cloche monastique. Je vole sur le rivage où tout était désert, et où l'on n'entendait que le rugissement des flots. Je m'assis sur un rocher. D'un côté s'étendent les vagues étincelantes, de l'autre les murs sombres du monastère montent en masse dans les cieux : une petite lumière apparaissait à la fenêtre grillée. Était-ce toi,

ô mon Amélie, qui, prosternée au pied du crucifix, priais le dieu des orages d'épargner ton malheureux frère!.... La tempête sur les flots, la paix dans sa retraite; des hommes brisés sur des écueils, au pied de l'asyle que rien ne peut troubler; l'infini de l'autre côté du mur d'une cellule, de même qu'il n'y a que la pierre du tombeau entre l'éternité et la vie; les fanaux agités des vaisseaux, le phare immobile du couvent, humble, mais certain, et dirigeant sans périls la religieuse à une terre céleste; l'incertitude des destinées du navigateur, la vestale ayant sous le même toit et son lit et son tombeau, et connaissant dans un seul jour tous les jours futurs de sa vie: d'une autre part, une ame telle que la tienne, ô Amélie! vaste, orangeuse comme l'océan; un naufrage plus affreux que celui du marinier.... Tout ce tableau est profondément gravé dans ma mémoire.... Soleil de ce ciel nouveau, maintenant témoin de mes larmes! échos du rivage américain, qui répétez les accents de René! ce fut le lendemain de cette nuit terrible, qu'appuyé sur le gaillard de mon vaisseau, je vis s'éloigner pour jamais ma terre natale: je contemplai longtemps sur la côte les derniers balancements des arbres de la patrie, et les faîtes du monastère, qui s'abaissaient à l'horizon."

Comme René achevait de raconter son histoire, il tira un papier de son sein, et le donna au père Souel; puis, se jetant dans les bras de Chaetas, et étouffant ses sanglots, il laissa le temps au missionnaire de lire la lettre qu'il lui avait remise.

Elle était de la Supérieure de..... Elle contenait le récit des derniers moments de la *sœur Amélie de la Miséricorde*, morte victime de son zèle et de sa charité, en soignant ses compagnes attaquées d'une maladie contagieuse. Toute la communauté était inconsolable, et l'on y regardait Amélie comme une sainte: la Supérieure ajoutait que depuis trente ans qu'elle était à la tête de la maison, elle n'avait jamais vu de religieuse d'une humeur aussi douce et aussi égale, ni qui fût plus contente d'avoir quitté les tribulations du monde.

Chaetas pressait René dans ses bras; le vieillard

pleurait. « Mon enfant, dit-il à son fils, je voudrais que le père Aubry fût ici; il tirait du fond de son cœur je ne sais quelle paix, qui, en les calmant, ne semblait point étrangère aux tempêtes: c'était la lune dans une nuit orageuse; les nuages errants ne peuvent l'emporter dans leur course; pure et inaltérable, elle s'avance tranquille au dessus d'eux. « Hélas! pour moi, tout me trouble et m'entraîne! »

Jusqu'alors le père Souël, sans proférer une parole, avait écouté d'un air austère l'*Histoire de René*. Il portait en secret un cœur compatissant, mais il montrait au-dehors un caractère inflexible; la sensibilité du Sachem le fit sortir enfin de son silence:

« Rien, dit-il au frère d'Amélie, rien ne mérite dans cette histoire la pitié qu'on vous montre ici. Je vois un jeune homme entêté de chimères, à qui tout déplaît, et qui s'est soustrait aux charges de la société pour se livrer à d'inutiles réveries. On n'est point, Monsieur, un homme supérieur, parce qu'on aperçoit le monde sous un jour odieux; ou ne hait les hommes et la vie, que faute de voir assez loin. Etendez un peu plus votre regard, et vous serez bientôt convaincu que tous ces maux dont vous vous plaignez, sont de purs néants. Mais quelle honte de ne pouvoir songer au seul malheur réel de votre vie, sans être forcée de rougir! Toute la pureté, toute la vertu, toute la religion, toutes les couronnes d'une sainte, rendent à peine tolérable la seule idée de vos chagrins. Votre cœur a expié sa faute; mais, s'il faut dire ici ma pensée, je crains que, par une épouvantable justice, un aveu, sorti du sein de la tombe, n'ait à son tour troublé votre ame. Que faites-vous seul au fond des forêts, où vous consommez vos jours, négligeant tous vos devoirs? Des saints, me direz-vous, se sont ensevelis dans les déserts. Ils y étaient, Monsieur, avec leurs larmes, et employaient à éteindre leurs passions le temps que vous perdiez à allumer les vôtres. Jeune présomptueux, qui avez cru que l'homme se peut suffire à lui-même! La solitude est mauvaise à celui qui n'y vit pas avec Dieu; elle redouble les puissances de l'âme en même temps qu'elle leur

## 250 MERCURE DE FRANCE,

“ ôte tout sujet pour s'exercer. Quiconque a reçu des forces, doit les consacrer au service de ses semblables : s'il les laisse inutiles, il en est d'abord puni par une secrète misère, et tôt ou tard le ciel lui envoie un châtiment effroyable.”

Tout trouble par ces paroles, René releva du sein de Chactas sa tête humiliée : le Sachem aveugle se prit à sourire ; et ce sourire de la bouche, qui ne se mariait plus à celui des yeux, avait quelque chose de mystérieux et de céleste. “ Mon fils, dit l'antique amant d'Atala, il nous parle sévèrement, il corrige et le vieillard et le jeune homme, et il a raison. Oui, il faut que tu renonces à cette vie extraordinaire, qui n'est pleine que de soucis ; il n'y a de bonheur que dans les voies communes.

“ Un jour le Meschacebé, encore assez près de sa source, se lassa de n'être qu'un limpide ruisseau. Il demanda des neiges aux montagnes, des eaux aux torrents, des pluies aux tempêtes, et parvint à ramasser une onde immense. Bientôt il franchit ses rives, et ravage ses bords charmants. L'orgueilleux ruisseau s'applaudit d'abord de sa puissance ; mais voyant que tout devenait désert sur son passage ; qu'il coulait, abandonné dans une grande solitude, que ses eaux étaient toujours troubles ; il regrettait l'humble lit que lui avait creusé la nature, la pureté de son premier cours ; et les oiseaux, et les fleurs, et les arbres, et les petits ruisseaux, jadis aimables compagnons de son onde, aux sources de sa vie.”

Chactas cessa de parler, et l'on entendit la voix du flammant, qui, retiré dans les roseaux du Meschacebé, annonçait un orage pour le milieu du jour. Les trois amis se levèrent pour retourner à leurs cabanés : René marchait en silence entre le missionnaire, qui priait Dieu, et le Sachem aveugle, qui cherchait sa route. On dit que, pressé par les deux vieillards, il retourna chez son épouse ; mais sans y trouver le bonheur. Il périt peu de temps après avec Chactas et le père Souel, dans le massacre des Français et des Natchez à la Louisiane : on montre encore un rocher où il alloit s'asseoir au soleil couchant.

Nous n'avons pas voulu interrompre l'auteur

pour faire remarquer ses beautés. Il n'est personne qui n'ait senti le charme douloureux de cette dernière visite au château paternel, de cette lettre où Amélie décrit la paix et les consolations qu'elle a trouvées aux pieds des autels, etc. Mais ce roman doit surtout plaire aux lecteurs, qui conservent quelques souvenirs de l'âge d'inquiétude et des passions naissantes qu'on a voulu peindre. Ils y verront leur propre cœur, deviné pour ainsi dire, et jusqu'aux nuances de leur existence confuse, fixées dans ces tableaux éloquents. Peut-être même que jugeant ce petit ouvrage, d'après le mérite de la composition et des difficultés vaincues, ils préféreront aux amours de Chactas, les rêveries du jeune René. D'ailleurs, la moralité est tout-à-fait neuve, et malheureusement d'une application très-étendue. Elle s'adresse à ces nombreuses victimes de l'exemple du jeune Werther, de Rousseau, qui ont cherché le bonheur loin des affections naturelles du cœur, et des voies communes de la société. La brusque réprimande du missionnaire donne un grand effet à cette moralité, et fait mieux ressortir la triste vanité de ces jeunes gens qui se sont imaginé que la bizarrerie était inseparable du génie, et qui ont commencé par la bizarrerie, en attendant le génie.

Au reste, le sujet de *René* n'est qu'un des points de vue de cette partie littéraire dont nous devons rendre compte. Elle en offre plusieurs autres qui paraîtront aussi neufs que féconds ; mais leur examen se rattache aux questions les plus intéressantes de la littérature, et il ne faut pas trop se hâter de juger le résultat de plusieurs années de travail et de méditation.

Ce serait peut-être le lieu de répondre à quelques personnes qui affectent de regarder *le Génie du Christianisme*, comme un ouvrage de circonstances. Assurément on n'avait pas encore vu d'ouvrages de circonstances en cinq volumes ; et une semblable nouveauté devrait exciter au moins quelques doutes, si l'on ne savait que ce livre , dont l'auteur a eu le courage de brûler successivement deux éditions, fut publié pour la première fois à Londres , en 1798. On conviendra cependant qu'il est heureux pour l'auteur que les opinions de son livre paraissent conformes à l'esprit du gouvernement, et que ses espérances , à l'instant même où il les exprimait , ayent été réalisées par la main du héros qui vient de relever les ruines de la France , et qui, en affermisant son ouvrage par la religion , répare les erreurs de ceux qui pardonnent encore moins au Génie du Christianisme , le sujet que le succès.

P. M.

## S P E C T A C L E S.

## T H É A T R E D E L O U V O I S.

*Un Tour de Jeune Homme*, par les C.G. Chazet et Léger.

Une historiette rapportée dans le *Journal de Paris*, à l'occasion des promenades de Lonchamp , et qui avait du moins le mérite de l'à-propos , a paru aux C.G. Chazet et Léger , digne d'être reproduite sur le théâtre. Ils s'en sont bien vite emparés , de peur d'être gagnés de vitesse ; ils l'ont habillée à leur manière , et à un fond très-mince , ils ont ajouté une broderie encore plus mesquine. On ne sait pas trop pourquoi ces deux illustres favoris du petit Dieu du Vaudeville , qui leur a toujours fait un accueil gracieux , ont tout-à-coup déserté sa cour , et ont été offrir leur hommage à Thalie , qui, sans cesse excédée d'une foule de nouveaux amants , ne leur a pas même jusqu'ici accordé un sourire. Cepen-

dant la Déesse compte peu d'adorateurs aussi empêssés ; cette dernière offrande est l'ouvrage d'une semaine. Des amants qui vont si vite en besogne, seraient du goût de bien des belles , et elles ne regarderaient pas tant à la nature de leurs présents , pourvu qu'ils fussent souvent répétés. Mais la dédaigneuse Thalie examine jusqu'à la moindre fleur des guirlandes qu'on vient suspendre à son temple. Voyons pourquoi elle a reçu avec indifférence le bouquet des CC. Chazel et Léger.

Hippolyte , le héros de la pièce , est le premier garçon de boutique de son oncle , marchand de drap , et tout aussi bête qu'on peut le desirer. Le neveu néglige fureusement le comptoir , depuis qu'il a un mois de manege , et n'a en tête qu'un projet de promenade à Lonchamp. Lorsque le bonhomme vient lui reprocher son peu d'exactitude , il saisit avec empressement une occasion aussi favorable de lui demander cinq louis , dont il a besoin pour louer un cheval. Mais l'oncle , qui aime son argent et son neveu , et qui craint également de vider sa bourse et d'exposer son cher Hippolyte à un exercice dangereux , refuse tout net , malgré les bonnes raisons de ce dernier , qui lui observer qu'il s'est fait assurer , moyennant douze francs , et qu'il peut impunément se casser bras et jambes , puisqu'un chirurgien a pris l'obligation de les lui remettre *gratis*. Le neveu ne se tient pas pour battu , et gage dix louis que son oncle paiera le cheval. Le pari est accepté ; Hippolyte est bientôt sur la route de Lonchamp , et le bon marchand va se promener aux Champs-Elysées , pour admirer les graces que va déployer son cher neveu. Afin cependant que la scène ne reste pas vide , arrive la fille du marchand de drap , qui , comme on sent bien , n'a rien de mieux à faire qu'à aimer son petit cousin. Mais comme ces pauvres enfants ont été élevés ensemble , et qu'ils se voient du matin au soir , ils n'ont pu encore trouver le moment de se déclarer leur amour. Voilà donc deux grandes affaires , un pari à gagner et un mariage à conclure. Le discret Hippolyte ne pouvant s'occuper de tout à la fois , a chargé une fille de boutique du soin de sonder le cœur de sa cousine. Tandis que sa noble passion pour les chevaux l'entraîne avec rapidité sur le chemin de Lonchanip , les affaires de son amour , graces aux soins d'une habile confidente , vont tout

aussi bon train ; et l'on ne saurait trop louer l'adresse des auteurs qui ont fait marcher de front , et sans se nuire l'un à l'autre , ces deux grands intérêts. La jeune personne d'abord s'obstine à cacher son secret , et paraît ne pas se soucier de faire l'amour par ambassadeur. Mais bientôt , se croyant seule , elle chante à pleine voix une romance bien tendre et bien langoureuse , où son petit cœur se montre à nu ; et la fille de boutique , qui écoutait aux portes , n'en perd pas un mot. L'impertinente curiosité de cette fille , et son insipide bravade , ont mis plusieurs fois le public d'aussi mauvaise humeur que sa jeune maîtresse ; et il commençait à se fâcher tout de bon , quand l'oncle a paru. Il revenait bien content de sa promenade , qui ne lui avait rien coûté , et tout glorieux d'avoir un neveu si bon écuyer , quand un ami de ce cher neveu vient lui annoncer qu'il est tombé de cheval et qu'il s'est blessé grièvement. Un moment après , Hippolyte lui-même arrive , le bras en écharpe. Son maudit cheval , dit il , qu'il a pourtant payé vingt-cinq louis , l'a mis dans ce piteux état. L'oncle au désespoir veut qu'il s'en défasse sur le champ. L'ami d'Hippolyte en offre 15 louis ; le bonhomme n'hésite pas à donner les dix autres , et se trouve ainsi avoir payé la gageure. Aussitôt le bras d'Hippolyte se raccommode , et l'oncle enchanté de son neveu , qui lui a joué un si bon tour , l'en récompense en lui donnant sa fille en mariage.

Comment cette pièce , malgré ses plaisanteries aussi insipides que triviales , malgré l'affectation de son dialogue , ses méchants couplets et ses absurdités de toute espèce , a-t-elle pu se préserver d'une chute complète ? C'est que les auteurs se sont fait assurer. Chaque fois que leur chère progéniture a paru trébucher , des mains officieuses se sont empressées de la soutenir ; et de faux pas en faux pas , elle est ainsi parvenue , sans accident trop fâcheux , jusqu'à la fin de sa carrière , au grand étonnement de ceux qui n'étaient pas dans le secret.

#### THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

*La Statue ou la Femme Avare* , opéra-série en un acte , paroles du C. Hoffmann , musique du C. Nicolo-Isoard.

Est-ce un acte de naissance ou un extrait-mortuaire que nous avons à délivrer ? Nous étions présents à la

première apparition dans le monde de ce malheureux avorton , et les signes de vie qu'il a donnés étaient si équivoques , que nous avons cru , jusqu'au dernier moment , assister à sa pompe funèbre. Plusieurs fois il nous a paru environné de tous les symptômes de la mort ; mais quelques bons amis , qui paraissaient y prendre un intérêt assez vif , et qui voulaient sans doute ménager la douleur des parents , ont soutenu qu'il respirait encore , et ont fini par le persuader aux spectateurs. Sans prononcer précisément sur le fait , nous allons mettre nos lecteurs à même de juger de cette prétendue existence , en lui offrant cet embryon dépouillé de tout ce qui pouvait lui donner une apparence de vie.

Le jeune Alassan a reçu du génie Mamouth une bague enchantée , qui doit lui faire découvrir les immenses richesses dont son père était possesseur. Une disgrâce imprévue avait réduit ce dernier à les enfouir , et il est mort sans avoir indiqué sa cachette , au grand regret de sa femme , qui le maudit nuit et jour d'un oubli si coupable. Elle n'est pas plutôt instruite de la vertu du talisman , qu'elle oblige son fils à en faire l'essai , et aussitôt on voit paraître des statues d'or et d'argent massif. Mais le matin génie , qui veut la punir de son avarice , s'amuse à lui faire éprouver le supplice de Tantale. Dévorée de la soif de l'or , elle se voit en vain entourée de ce qui pourrait la satisfaire ; toutes ces richesses s'évanouissent , dès qu'elle y porte la main. Enfin Mamouth vient lui offrir un moyen d'en obtenir la jouissance. « Je veux me marier , dit-il , trouvez-moi une jeune beauté dont la vertu soit irréprochable. Voici un miroir qui vous facilitera cette pénible recherche. Sa glace reste pure , lorsqu'elle refléchit les traits de l'innocence ; mais elle se ternit devant celle qui a oublié un seul instant les lois de la pudeur. » Alassan essaye inutilement de faire de représentations au seigneur Mamouth ; la veuve surtout est persuadée que sa condition est impossible à remplir. Le génie n'en veut pas démordre , et à tout hasard on tente l'épreuve sur les filles d'un marchand d'esclaves , qui d'abord répondait de leur honneur ; mais qui , dès qu'il apprend la vertu du miroir , ne veut plus être leur caution. Effectivement un nuage plus ou moins épais indique jusqu'à quel point on

peut compter sur chacune d'elles. Cette scène, dont l'auteur attendait peut-être un grand effet, n'en a produit aucun. Le résultat en était d'avance trop connu; elle a paru plus indécente que comique, et le public, s'est assez respecté pour ne pas l'applaudir. Enfin, la jeune Amine, dont Alassan est éperdument amoureux, se présente par hasard devant le miroir qui conserve toute sa pureté. La veuve, au comble de la joie, veut la livrer sur le champ au génie; mais le tendre Alassan s'y oppose. Bientôt Mamouth lui-même vient la réclamer; et, pour détourner l'attention de l'amant, il feint de menacer les jours de sa mère. Alassan vole à son secours, et la piété filiale lui fait oublier un instant Amine, qui aussitôt lui est enlevée. Tandis qu'il se livre au désespoir, le génie qui n'avait voulu que lui faire une niche, lui rend sa maîtresse et tous les trésors de son père. C'est là qu'une décoration magnifique est venue bien à propos demander grâce pour la pièce qui jusqu'alors avait été très-froidement accueillie, et souvent même interrompue par des murmures. La musique n'a guère été plus goûtée que les paroles; mais les yeux ont été beaucoup mieux traités que les oreilles, et le machiniste a enlevé tous les suffrages. Ne pourrait-on pas offrir séparément au public, la décoration de la *Femme Avare*, comme on lui donne l'ouverture du *Jeune Henri*?

Ce conte a paru plus digne des boulevarts que de l'Opéra-Comique, et l'on a généralement blâmé l'indécence de l'épreuve du miroir. Mais le défaut essentiel de la pièce est d'être souverainement ennuyeuse, et de racheter à peine, par un ou deux traits piquants, les trivialités dont elle est remplie. Quelques voix ont demandé l'auteur, et l'on a entendu, avec surprise, nommer le C. Hoffmann, connu par de nombreux succès dans le même genre.

— Le public s'est montré beaucoup plus sévère envers une petite pièce donnée il y a quelques jours au Vaudeville, sous le nom de *Panard*. La *Femme Avare* et *Un Tour de jeune Homme* avaient épousé son indulgence, et Panard n'en a pas été quitte pour trébucher, il est tombé tout-à-fait. On l'annonce avec des changements: nous en rendrons compte, s'il parvient à se relever et à éviter une seconde chute.

## P O L I T I Q U E.

H A M B O U R G , 1.<sup>er</sup> *floréal.*

**L**ES commotions politiques se sont succédées, depuis quelques années, avec tant de rapidité, que telle question, naguères assez importante pour brouiller les gouvernements, diviser les nations, et les armer lunes contre les autres, est aujourd'hui sans intérêt, ou même dans l'oubli. Rappeler en ce moment la question de la neutralité maritime, c'est offrir, pour ainsi dire, un morceau d'histoire ancienne. Heureusement, les cabinets ne partagent pas l'insouciance légèreté des individus : celui de Pétersbourg, qu'on accusa, aussitôt après la mort de Paul, d'abandonner totalement la cause de la neutralité maritime, a prouvé qu'en y mettant un zèle moins impétueux, il savait ne pas la perdre de vue.

Dans la convention du 17 juin dernier, entre la Russie et l'Angleterre, on vit l'intention qu'avait la première de protéger les droits des neutres. Mais on sentit que les articles qui y étaient relatifs seraient insuffisants, s'ils n'étaient suivis de quelques développements, de quelques dispositions protectrices pour en assurer l'exécution, et pour prévenir, ou du moins abréger les chicanes auxquelles donne lieu le droit de visite. Tel paraît être le but des articles additionnels à la convention du 17 juin, qui viennent d'être publiés ; les voici tels qu'ils ont été signés à Moscow, le 20 octobre dernier, entre les plénipotentiaires de la Russie et de la Grande-Bretagne :

« ART. I.<sup>er</sup> En cas de détention mal fondée ou autre  
8.

contravention aux règles convenues , il sera accordé aux propriétaires du navire ainsi détenu et de sa cargaison , pour chaque jour de retard , des dédommages proportionnés à la perte qu'ils auraient soufferte , en raison du frêt dudit navire et de la nature de sa cargaison.

“ II. Si les ministres des hautes parties contractantes , ou autres personnes accréditées de sa part , portaient des plaintes contre les jugements qui auraient été rendus sur lesdites prises par les cours des amirautes respectives , l'affaire sera évoquée , en *Russie* , au sénat dirigeant , et , dans la *Grande-Bretagne* , au conseil du roi .

“ III. Des deux côtés , on examinera soigneusement si les règles et précautions stipulées dans la présente convention , ont été observées ; ce qui devra être fait avec toute la célérité possible , les deux hautes parties contractantes s'engageant , de plus , à adopter les moyens les plus efficaces pour que les jugements de leurs différents tribunaux , sur les prises faites en mer , ne soient sujets à aucun délai inutile .

“ IV. Les effets en litige ne pourront être vendus ni déchargés avant le jugement définitif , sans une nécessité réelle et pressante , qui aura été constatée devant la cour de l'amirauté , et moyennant une commission autorisée à cet effet , et il ne sera point permis aux capteurs de rien retirer ni enlever , de leur propre autorité , d'un vaisseau ainsi détenu .

“ Les articles additionnels faisant partie de la convention signée le 17 juin 1801 , aux noms de leurs majestés impériales de toutes les Russies et Britannique , auront la même force et valeur que s'ils étaient insérés mot à mot dans ladite convention . ”

Les défenseurs les plus zélés des principes de la neutralité maritime ne s'étaient sans doute jamais

flattés de les faire prévaloir dans toute leur étendue. Il est glorieux pour le gouvernement actuel de la Russie d'avoir obtenu seul de l'Angleterre, par les négociations, plus que Paul n'eût pu lui arracher par la force des armes. C'est surtout en politique qu'il faut s'arrêter ou revenir aux idées moyennes. On trouve ce mérite dans un écrit publié, il y a deux mois, en allemand, sous ce titre : *Considérations sur les droits respectifs des puissances belligérantes et des neutres sur mer.* L'auteur réduit la question à ses véritables termes, et adopte un avis modéré. Ses *considérations*, destinées à paraître au fort de la querelle entre l'Angleterre et les puissances du Nord, semblent avoir perdu de leur intérêt ; mais elles en ont, et en conserveront un réel pour quiconque est persuadé qu'à la première guerre maritime, les droits des neutres seront remis en discussion. Cet ouvrage, qui est d'un publiciste danois, mérite d'être joint à celui d'un de ses compatriotes, M. Schlegel, qui a pour titre : *Sur la visite des vaisseaux neutres sous convoi*, etc. etc. Ces deux écrits seront peut-être négligés dans ce moment par le commun des lecteurs ; mais ils seront sûrement recherchés un jour ; et les hommes même, dont le présent absorbe l'attention, doivent en tenir note pour l'avenir. La querelle de la neutralité maritime a été un épisode trop remarquable de la dernière guerre, et la cause des neutres est trop importante, pour qu'on ne doive pas recueillir tout ce qui peut éclaircir la question, et contribuer ainsi à décider l'un des deux partis à la modération, comme l'autre à la justice.

Hambourg, 4 floréal (24 avril).

On espère voir ici, dans peu, la princesse royale de Danemark. Elle partira bientôt pour se rendre aux

eaux de Pyrmont, dont elle a éprouvé, il y a six ans, un effet salutaire. Le prince son époux, après l'avoir accompagnée à Sleswig, fera un voyage en Norvège.

On ignore encore si les princesses de Bade passeront par ici, à leur retour de Stockholm. — Elles seront accompagnées par la reine de Suède jusqu'à la frontière de ses États : leurs majestés suédoises iront ensuite voyager dans l'intérieur.

On parle, depuis quelque temps, d'un camp de plaisance qui doit être, l'été prochain, formé près de Dresde, et où l'on prétend que sera rassemblée toute l'armée de l'électeur. — On suppose que ce camp pourrait devenir le rendez-vous de plusieurs grands personnages, tels que l'archiduc Charles, le duc de Brunswick, le grand-duc Constantin, le landgrave de Hesse, etc. Il n'y a pas d'époque plus favorable pour ces sortes de réunions, que celle où l'Europe jouit d'une paix universelle.

*Stockholm, 23 germinal.*

Notre cour a enfin accédé à la convention du 17 juin dernier, entre la Russie et l'Angleterre. On se flatte que le retard qu'elle y a mis aura été utile à nos intérêts, autant que convenable à sa dignité, et que nous aurons satisfaction sur le convoi qui nous fut enlevé, il y a trois ans, par les Anglais.

Le gouvernement vient de lever une prohibition qui existait depuis plusieurs années : l'usage du café sera désormais permis, mais sera soumis à une taxe considérable. Ce nouveau règlement sera plus utile à l'Etat que ne l'était la défense absolue qui vient de cesser.

*Londres, 4 floréal (24 avril).*

On s'aperçoit déjà, dans différents comtés, des mouvements qui précèdent ordinairement les élections pour un nouveau parlement; on croit qu'elles auront lieu dans le mois de juin, et plusieurs aspirants s'occupent des moyens connus qui aident au succès du mérite. Quelques personnes assurent que M. Windham aura de la peine à se replacer sur les bancs des Communes.

Suivant les états remis au parlement, le montant des taxes permanentes, établies avant 1793, était, au 5 janvier 1802, de 13,221,682; celles qui ont été imposées depuis 1793 s'élèvent à près de 10,000,000: en y ajoutant les 4,000,000 proposés par M. Addington pour le service de l'année courante, on aura un total de 27,000,000 st. Ainsi, le montant des taxes permanentes, occasionnées par la dernière guerre, égalera à peu près la totalité des taxes occasionnées par toutes les guerres que l'Angleterre eut à soutenir depuis sa révolution de 1688 jusqu'à la révolution française.— Notre dette nationale se portait, le 1.<sup>er</sup> février dernier, à 538,000,000 st.

Les dernières lettres de Constantinople nous apprennent que les différends qui s'étaient élevés en Egypte, au sujet des beys, entre nos généraux et ceux de la Porte, ont été conciliés à l'amiable.

On avait annoncé, comme assez sérieuse, une querelle entre notre ministre à Lisbonne et le gouvernement portugais, au sujet de l'emprisonnement des officiers de notre frégate l'*Active*. Il passe pour sûr que cette mesure de rigueur avait été provoquée par le refus des officiers d'observer la quarantaine que prescrivent les lois du pays. Cette affaire n'aura point de suite.

Le roi a reçu du gouvernement français un exemplaire du *Voyage autour du Monde*, par *Marchand*, dont M. de *Fleurieu* a été le rédacteur. Il paraît que cet ouvrage a été envoyé à tous les souverains de l'Europe. On n'a pas oublié que le premier Consul l'adressa, il y a deux ans, à la Société Royale de Londres, avec une lettre de sa main.

L'Université de Cambridge a proposé pour cette année, à ses élèves, de développer, dans des mémoires particuliers, *les raisons pour lesquelles les esprits supérieurs paraissent presque toujours dans un pays à la même époque*; et de prouver, par l'expérience, qu'*avec la meilleure législation possible, un Etat ne peut pas subsister sans religion*. Si cette question était offerte aux étrangers, nous pourrions aujourd'hui nous attendre à recevoir de beaux ouvrages de nos voisins.

*Vienne, 4 floréal (24 avril.)*

L'ouverture de la diète de Hongrie est annoncée pour le 21 mai. La cour partira le 15 pour se rendre à Presbourg. On ne croit pas que M. de Thugut y reste pendant la tenue de la diète.

On ne peut plus reprocher à notre gouvernement de négliger les institutions ou les découvertes utiles à l'humanité : on vient d'établir à Waitzen, en Hongrie, une école de sourds-muets \*, où il doit être reçu trente élèves. C'est à M. de Chazar qu'on en doit la première idée et les premiers fonds : c'est ensuite le gouvernement qui a assuré le succès de ses vues philanthropiques. Il vient aussi de favoriser l'introduction et l'usage de la Vaccine dans plusieurs provinces : des mesures ont été

\* On sait qu'à Vienne même il y a, depuis longtemps une école de sourds-muets, sous la direction de M. Storck.

prises pour que les familles pauvres profitent gratuitement du bienfait de cette découverte.

On assure que la Porte a nommé un ministre plénipotentiaire qui doit se rendre près du gouvernement français : c'est, dit-on, *Galib-Effendi*, secrétaire du *Reis-Effendi*.

Des lettres de Belgrade disent que l'aga des janissaires a reçu un firman de la Porte, accordant le pardon aux meurtriers du pacha, à condition que sa veuve et ses enfants seront remis en liberté, et emporteront tous leurs biens.

*Berne, 1<sup>er</sup> floréal (21 avril).*

La France, jouissant d'un calme heureux sous un gouvernement fort et protecteur, doit s'intéresser à ce que les Etats entraînés par elle dans le tourbillon révolutionnaire, recouvreront un repos garanti par de bonnes lois. Sans doute la Suisse ne pouvait l'espérer de la nouvelle constitution qui lui avait été donnée, il y a quelque temps, par des hommes qui, suivant l'usage, se disaient ses mandataires. L'opinion générale s'était déclarée contre elle, et depuis quatre jours elle paraît décidément condamnée. On a profité de l'absence momentanée de M. de Reding pour détruire tout son ouvrage. Pendant l'ajournement du sénat, occasionné par les fêtes de Pâques, la minorité de ce corps, qui forme la majorité du petit conseil, a fait une petite et très-paisible révolution.

Le 27 du mois dernier (17 avril), M. Renger, second landamann, qui, en l'absence de M. Reding, avait la présidence et les sceaux, assembla le petit conseil, qui déclara que la patrie était en danger, et que le gouvernement actuel ne jouissant pas de la confiance publique, il devait être changé. M. Kuhn, fut chargé de présenter un projet : il ne le fit pas

attendre longtemps, et le petit conseil rendit le décret suivant :

« Toutes les mesures qui ont été ordonnées, tant pour introduire une nouvelle constitution générale helvétique, que pour projeter les organisations cantonales particulières, sont suspendues. Il sera convoqué une assemblée de citoyens de tous les cantons, dignes de la considération et de la confiance de la nation, pour délibérer sur le projet de constitution, du 29 mai 1801; et sur les changements qui pourraient y être apportés, ainsi que pour donner au petit conseil, dans le plus court délai possible, son préavis sur ce projet. A cet effet, les citoyens suivants sont invités à se rendre à Berne, pour le 28 avril » (*suit la liste de 47 citoyens, pris dans les différents cantons.*) « Le sénat restera ajourné jusqu'à ce qu'il soit convoqué de nouveau par le petit conseil. »

Le petit conseil ayant donné communication officielle de ce décret au ministre de France, celui-ci a répondu par la lettre suivante : « Citoyens, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous la date du 17 avril, par laquelle en me donnant communication de votre arrêté du même jour, vous voulez bien me faire part des motifs qui vous ont déterminés à convoquer une assemblée consultative de citoyens notables, et à prolonger l'ajournement du Sénat. Agréez, je vous prie, citoyens, mes remerciements de cette marque de confiance.

« Vous avez pensé qu'une constitution qui a été formellement repoussée par les diètes de six cantons, que plusieurs n'ont consentie qu'avec des reticences alarmantes, ou même en annonçant dans des termes positifs, le désir et l'espérance de son

changement ; que d'autres ont acceptée avec l'expression de la douleur , et qui n'a été accueillie par aucune avec le témoignage de la satisfaction, ne pouvait être considérée comme réunissant les suffrages du peuple helvétique , et ne devait pas lui être imposée. Ce résultat équivoque des délibérations d'assemblées , chargées par la loi de prononcer sur la constitution projetée , vous a frappés d'autant plus , que les membres de ces assemblées avaient été plus sous l'influence réelle du Sénat , auteur du projet ; circonstance remarquable qui fait ressortir plus fortement le refus des unes , et qui affaiblit encore d'avantage l'adhésion conditionnelle ou suspecte des autres.

D'après ces conditions , et pénétrés de l'obligation d'avoir égard aux nombreuses réclamations libres et spontanées , qui ont été adressées au Sénat , soit contre le décret du 26 février , soit contre le projet même , vous avez résolu d'en appeler aux lumières et aux vertus d'une assemblée consultative de citoyens notables. Le peuple helvétique rendra sûrement justice à la sagesse de vos intentions , aussi recommandables dans leur objet que dans le choix des moyens. Il vous saura gré d'avoir mis l'arbitrage à la place de la force , et le Sénat lui-même dont les sentiments ne sont pas équivoques , vous semercira d'avoir usé avec autant de discernement , de la plénitude des pouvoirs que son ajournement avait concentrés dans vos mains.

Vous connaissez , citoyens , l'intérêt que le gouvernement français ne cesse de prendre à l'Helvétie. Il verra sans doute avec satisfaction , une mesure qui tend à consommer la réconciliation des partis et la pacification des théories contraires . Dans les circonstances où se trouve l'Helvétie , il

“ s'agit bien moins en effet de discuter que de conseiller, de concilier que de faire des loix; et de persuader que de commander. C'est-là sûrement ce qui est dans les vœux du peuple helvétique, et dont il ne se départira point malgré les suggestions de ces hommes, qui, unis par leurs passions et leurs intérêts personnels, fomentent les dissensions ci-viles. ”

Un caractère particulier de la révolution qui vient de s'opérer, est que la force militaire n'y a joué qu'un rôle passif. Les troupes avaient reçu l'ordre de rester dans leurs casernes, et les officiers celui de s'y rendre. M. Schmidt, a été chargé du département de la guerre, et le commandement en chef des troupes, a été donné au général Andermatt.— Le petit conseil lui a ordonné de renforcer les troupes qui sont ici, et il nous en est déjà arrivé de nouvelles.

Le sort du Valais est, dit-on, irrévocablement fixé; il sera séparé de notre territoire, et formera une république indépendante, sous la garantie de la France. Le peuple nommera une commission législative, et celle-ci une commission exécutive, qui sera chargée du gouvernement. La France se réserve pour ses troupes, le droit de passage par le Valais. C'est à travers ce pays que sera ouverte une grande route qui rejoindra celle de l'Italie par le Simplon. On a aussi le projet de creuser un canal, de Genève à Seyssel, ce qui assurera la navigation depuis le lac jusqu'à Lyon.

*PARIS, 13 floréal (3 mai).*

Après la pacification générale et le rétablissement du culte, la sollicitude du gouvernement ne pouvait

s'occuper d'un objet plus important que celui de mettre fin aux incertitudes d'une multitude de familles, en réglant définitivement le sort des émigrés. Voici la loi qui vient d'être rendue à ce sujet :

S É N A T U S - C O N S U L T E ,

*Relatif à l'amnistie accordée pour fait d'émigration.*

Du 6 floréal an 10.

Bonaparte, premier consul, au nom du peuple français, proclame loi de la république, le sénatus-consulte, dont la teneur suit :

*Extrait des registres du sénat conservateur.*

Le sénat conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article 90 de la constitution ;

Vu l'extrait du registre des délibérations du conseil d'état, du 26 germinal dernier, contenant un projet d'acte d'amnistie concernant les émigrés, renvoyé au conseil d'état par les consuls de la république, l'avis du conseil d'état sur ce projet, ledit avis approuvé par le premier consul, et tendant à ce que le projet d'acte d'amnistie soit présenté au sénat pour devenir la matière d'un sénatus-consulte ;

Vu pareillement l'arrêté du premier consul du 4 de ce mois, par lequel trois conseillers d'état sont nommés pour porter au sénat le projet d'acte d'amnistie, et en exposer les motifs :

Après avoir entendu les orateurs du gouvernement, sur les motifs qui ont déterminé les dispositions dudit projet ;

Délibérant sur le rapport qui lui a été fait, à cet

égard, par sa commission spéciale, nommée dans la séance du 4 de ce mois ;

Considérant que la mesure proposée est commandée par l'état actuel des choses, par la justice, par l'intérêt national, et qu'elle est conforme à l'esprit de la constitution ; •

Considérant qu'aux diverses époques où les lois sur l'émigration ont été portées, la France, déchirée par des divisions intestines, soutenait contre presque toute l'Europe une guerre dont l'histoire n'offre pas d'exemple, et qui nécessitait de dispositions rigoureuses et extraordinaires ;

Qu'aujourd'hui la paix étant faite au-dehors, il importe de la cimenter dans l'intérieur ; par tout ce qui peut rallier les Français, tranquilliser les familles, et faire oublier les maux inséparables d'une longue révolution ;

Que rien ne peut mieux consolider la paix au-de-dans qu'une mesure qui tempère la sévérité des lois et fait cesser les incertitudes et les lenteurs résultantes des formes établies par les radiations ;

Considérant que cette mesure n'a pu être qu'une amnistie qui fit grâce au plus grand nombre, toujours plus égaré que criminel, et qui fit tomber la punition sur les grands coupables, par leur maintenue définitive sur la liste des émigrés ;

Que cette amnistie, inspirée par la clémence, n'est cependant accordée qu'à des conditions justes en elles-mêmes, tranquillisantes pour la sûreté publique, et sagement combinées avec l'intérêt national ;

Que des dispositions particulières de l'amnistie, en défendant de toute atteinte les actes faits avec la république, consacrent de nouveau la garantie des ventes des biens nationaux dont le maintien sera toujours un

objet particulier de la sollicitude du sénat conservateur, comme il l'est de celle des consuls.

Le sénat conservateur décrète ce qui suit :

**TITRE I.<sup>e</sup> — Dispositions relatives aux personnes des émigrés.**

**Art. I.<sup>e</sup>** Amnistie est accordée pour fait d'émigration à tout individu qui en est prévenu, et n'est pas rayé définitivement.

**II.** Ceux desdits individus qui ne sont point en France, seront tenus d'y rentrer avant le 1.<sup>e</sup> vendémiaire an XI.

**III.** Au moment de leur rentrée, ils déclareront devant les commissaires qui seront délégués à cet effet, dans les villes de Calais, Bruxelles, Mayence, Strasbourg, Genève, Nice, Bayonne, Perpignan et Bordeaux, qu'ils rentrent sur le territoire de la république, en vertu de l'amnistie.

**IV.** Cette déclaration sera suivie du serment d'être fidèle au gouvernement établi par la constitution, et de n'entretenir, ni directement ni indirectement, aucune liaison ni correspondance avec les ennemis de l'état.

**V.** Ceux qui ont obtenu des puissances étrangères, des places, titres, décorations, traitements ou pensions, seront tenus de le déclarer devant les mêmes commissaires, et d'y renoncer formellement.

**VI.** A défaut par eux d'être rentrés en France avant le 1.<sup>e</sup> vendémiaire an XI, et d'avoir rempli les conditions portées par les articles précédents, ils demeureront déchus de la présente amnistie, et définitivement maintenus sur la liste des émigrés, s'ils ne rapportent la preuve en bonne forme, de l'impossibilité

lité où ils se sont trouvés de rentrer dans le délai fixé, et s'ils ne justifient en outre qu'ils ont rempli, avant l'expiration du même délai, devant les agents de la république envoyés dans les pays où ils se trouvent, les autres conditions ci-dessus exprimées.

VII. Ceux qui sont actuellement sur le territoire français, seront tenus sous la même peine de déchéance et de maintenue définitive sur la liste des émigrés, de faire dans le mois, à dater de la publication du présent acte, devant le préfet du département où ils se trouveront, séant en conseil de préfecture, les mêmes déclarations, serment et renonciation.

VIII. Les commissaires et préfets chargés de les recevoir, enverront sans délai, au ministre de la police, expédition en forme du procès-verbal qu'ils en auront dressé. Sur le vu de cette expédition, le ministre fera rédiger; s'il y a lieu, un certificat d'amnistie, qu'il enverra au ministre de la justice, par lequel il sera signé et délivré à l'individu qu'il concerne.

IX. Sera tenu ledit individu, jusqu'à la délivrance du certificat d'amnistie, d'habiter la commune où il aura fait la déclaration de sa rentrée sur le territoire de la république.

X. Sont exceptés de la présente amnistie, 1.<sup>o</sup> les individus qui ont été chefs de rassemblements armés contre la république; 2.<sup>o</sup> ceux qui ont eu des grades dans les armées ennemis; 3.<sup>o</sup> ceux qui, depuis la fondation de la république, ont conservé des places dans les maisons des ci-devant princes français; 4.<sup>o</sup> ceux qui sont connus pour avoir été ou pour être actuellement moteurs ou agents de guerre civile ou étrangère; 5.<sup>o</sup> les commandants de terre ou de mer, ainsi que les représentants du peuple qui se sont rendus coupables de trahison envers la république; 6.<sup>o</sup>, les arche-

vêques et évêques qui, méconnaissant l'autorité légitime, ont refusé de donner leur démission.

XI. Les individus dénommés en l'article précédent, sont définitivement maintenus sur la liste des émigrés; néanmoins le nombre n'en pourra excéder mille, dont cinq cents seront nécessairement désignés dans le cours de l'an 10.

XII. Les émigrés amnistisés, ainsi que ceux qui ont été éliminés ou rayés définitivement depuis l'arrêté des consuls, du 28 vendémiaire an 9, seront pendant dix années, sous la surveillance spéciale du gouvernement, à dater du jour de la radiation, élimination, ou délivrance du certificat d'amnistie.

XIII. Le gouvernement pourra, s'il le juge nécessaire, imposer aux individus soumis à cette surveillance spéciale, l'obligation de s'éloigner de leur résidence ordinaire jusqu'à la distance de vingt lieues; ils pourront même être éloignés à une plus grande distance, si les circonstances le requièrent; mais dans ce dernier cas, l'éloignement ne sera prononcé qu'après avoir entendu le conseil d'état.

XIV. Après l'expiration des dix années de surveillance, tous les individus contre lesquels le gouvernement n'aura point été obligé de recourir aux mesures mentionnées en l'article précédent, cesseront d'être soumis à ladite surveillance: elle pourra s'étendre à la durée de la vie de ceux contre lesquels ces mesures auront été jugées nécessaires.

XV. Les individus soumis à la surveillance spéciale du gouvernement, jouiront au surplus de tous leurs droits de citoyens.

#### TITRE II. — *Dispositions relatives aux biens.*

XVI. Les individus amnistisés ne pourront, en aucun cas et sous aucun prétexte, attaquer les partages de

présuccession , succession , ou autres actes et arrangements faits entre la république et les particuliers , avant la présente amnistie.

XVII. Ceux de leurs biens qui sont encore dans les mains de la nation ( autres que les bois et forêts déclarés inaliénables par la loi du 2 nivose an IV , les immeubles affectés à un service public , les droits de propriété ou prétendus tels sur les grands canaux de navigation , les créances qui pouvaient leur appartenir sur le trésor public , et dont l'extinction s'est opérée par confusion , au moment où la république a été saisie de leurs biens , droits et dettes actives ) leur seront rendus sans restitution de fruits , qui , en conformité de l'arrêté des consuls du 29 messidor an 8 , doivent appartenir à la république , jusqu'au jour de la délivrance qui leur sera faite de leur certificat d'amnistie.

Le présent senatus-consulte sera transmis par un message aux consuls de la république.

TRONCHET , président ; CHASSET et SERURIER , secrétaires.

Soit le présent senatus-consulte , revêtu du sceau de l'état , inséré au Bulletin des Lois , inscrit dans les registres des autorités judiciaires et administratives , et le ministre de la justice chargé d'en surveiller la publication.

*Le premier consul ,*

*Signé BONAPARTE.*

---

*Nous manquons d'espace pour donner les autres nouvelles de Paris , et faire connaître plusieurs projets de loi proposés au corps législatif : ils trouveront place dans le prochain numéro .*

(N<sup>o</sup>. XLVIII.) 25 Floréal. An 10.

---

# MERCURE DE FRANCE.

---

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### ODE SACRÉE

SUR LE RÉTABLISSEMENT DU CULTE,

*Lue à l'Athénée des Etrangers, le 16 floréal.*

LOIN de moi musé mercenaire,  
Esclave du crime puissant,  
Des tyrans lâche tributaire,  
Fléau du malheur innocent.  
Descend de la voûte éternelle  
O vérité ! vierge immortelle  
Dont j'ai toujours cherri la loi ;  
Descends, et prête moi la lyre  
Que d'un religieux délire  
Animait le prophète-roi.  
Tu m'exauces ; mon cœur s'embrase  
D'un feu qu'il avait ignoré ;

Je le sens, ta divine extase  
 Dans mes veines a pénétré.  
 Ce n'est point cette feinte ivresse  
 Qu'affectait l'antique prétresse,  
 Organe de son Dieu menteur,  
 De qui la faveur usurpée  
 Pesa sur la Grèce trompée  
 Et traiqua de son erreur.

Veillé-je ! quel nouveau spectacle  
 A frappé mes yeux étonnés !  
 Partout, devant le tabernacle,  
 Je vois les Français prosternés.  
 Un Dieu bienfaisant nous renvoie  
 Ces jours d'espérance et de joie,  
 Ces jours vainement souhaités  
 Lorsque la discorde fatale  
 Secouait sa torche infernale  
 Sur nos champs et sur nos cités.

Je l'ai vu le superbe athée,  
 Ivre d'un coupable bonheur,  
 Dans ma patrie ensanglantée  
 Semer le deuil et la terreur.  
 L'impie, exhalant le blasphème,  
 S'attaquait à l'Ètre suprême:  
 « Peuples ! s'il est un Dieu, sur moi  
 N'ose-t-il donc lancer la foudre,  
 Lorsque je vais réduire en poudre  
 L'arché et les tables de la loi ! »

A ce cri, l'ange de ténèbre  
 Applaudit du fond des Eufs.  
 Il en sort; son aile funèbre  
 Obscurcit la terre et les mers.

Il croit ressaisir sa vengeance,  
 Il croît renverser la puissance  
 Du Dieu qu'il voulut défier;  
 Et sur des chrétiens infidèles,  
 Plus que sur les anges rebelles,  
 Son espoir ose s'appuyer.

À sa voix, les Amalécites  
 Courrent aux marches de l'autel  
 Égorger les pieux Lévites  
 Pariant en paix pour Israël.  
 Leur sang rougit le sanctuaire  
 Où, pour le bonheur de la terre,  
 Au ciel ils élevaient leurs mains.  
 Ils tombent; leur charité sainte  
 Imploré d'une voix éteinte  
 Le pardon de leurs assassins.

Soudain, sur un nouveau théâtre  
 Elevé par des factieux,  
 On prêche à la France idolâtre  
 Un nouveau culte et d'autres Dieux.  
 La raison et la tolérance  
 S'indignent de voir la licence  
 Profaner leur nom respecté,  
 Et de ses innombrables chaînes  
 Lier des victimes humaines  
 À l'autel de la liberté.

Apôtre de la loi nouvelle,  
 Quels biens m'oses-tu présenter?  
 De mon existence immortelle  
 Tu prétends me déshériter;  
 Le présent est sans récompense,  
 L'avenir est sans espérance,

Dans le néant tout se confond.  
 Le néant ! . . . L'athée infidelle  
 A son dernier soupir l'appelle ;  
 Mais l'Eternité lui répond.

Et tu veux qu'au Dieu de mes pères  
 Je cesse de sacrifier ,  
 Qu'à tes désolantes chimères  
 Mon cœur ose se confier ! . . .  
 Non , non ; d'une céleste flamme  
 Dieu mit le foyer dans mon ame ;  
 Des jours de mon adversité  
 Lui seul écarta le nuage ,  
 Et fit briller , pendant l'orage ,  
 Un rayon d'immortalité.

Enfin , les pleurs de l'innocence  
 Ont désarmé le Dieu jaloux ,  
 Et les trésors de sa clémence  
 Vont encor se rouvrir pour nous.  
 Des méchants le sceptre fragile  
 Se brisera comme l'argile  
 Entre les mains du roi des rois.  
 Sur l'aile des vents il s'avance ;  
 Il parle , et la terre en silence  
 Frémit aux accents de sa voix.

“ Mortel ! de ton erreur grossière  
 “ Enfin il est temps de sortir ;  
 “ Mon souffle anima ta poussière ;  
 “ Mon souffle peut l'anéantir.  
 “ Eh ! que m'importent tes outrages ,  
 “ Et ta fureur et tes hommages ,  
 “ A moi , dont le doigt tout-puissant  
 “ Conduit la marche de l'année

- “ Et contient la mer mutinée
- “ Qui m’obéit en mugissant.
- “ Faible roseau, dans la tempête
- “ En vain tu cherchais un appui.
- “ Lorsqu’elle grondait sur ta tête,
- “ L’ami de ton cœur t’a trahi.
- “ Ton épouse, ton fils lui-même
- “ Contre toi lançaient l’anathème
- “ Et te dévouaient au trépas.
- “ Tu disais : L’amitié mondaine
- “ Est mouvante comme l’arène
- “ Qui glisse et s’enfuit sous mes pas.
- “ Ta douleur était sans refuge ;
- “ Tu vins te jeter dans mon sein ;
- “ Ton repentir flétrit ton juge ,
- “ Il saura changer ton destin.
- “ Je vais prodiguer les miracles ;
- “ Et Cyrus, malgré les obstacles
- “ Qui s’opposent à ses désseins ,
- “ Dans Jérusalem consolée ,
- “ Bientôt sur sa base ébranlée
- “ Relèvera le Saint des Saints.
- “ Envoyé par ma providence
- “ Pour dompter la rébellion ,
- “ Du serpent il a la prudence
- “ Avec la force du lion.
- “ Il sera terrible à la guerre ;
- “ Il rendra la paix à la terre ;
- “ Il doit enfin , avec le ciel
- “ Renouvelant son alliance ,
- “ Contraindre ma famille immense
- “ A s’embrasser sur mon autel . ”

*Hyacinte GASTON.*

LOGOGRAPHIE.

En gardant mon milieu, je suis dans les combats  
Ce qui fait la valeur des chefs et des soldats ;  
En étant mon milieu, près d'un objet aimable,  
J'offre pour parvenir un moyen favorable ;  
En gardant mon milieu, je suis pour des époux  
La source du bonheur, des plaisirs les plus doux ;  
En étant mon milieu, maison grande ou petite  
Dans moi trouve un local que jamais on n'habite ;  
En gardant mon milieu, préférable à l'esprit  
Je juge d'un objet par l'effet qu'il produit ;  
En étant mon milieu ; c'est-là que la justice  
Condamne le coupable à subir son supplice ;  
En gardant mon milieu, l'on chérit ma bonté,  
On vante ma noblesse, on hait ma dureté ;  
En étant mon milieu, jadis j'étais brillante :  
Je ne mène à présent qu'une vie ambulante.

*Par un Abonné.*

---

CHARADE.

Mon premier doit t'être connu ;  
Des pieds de boue, un front cornu ,  
Le distinguent assez de ses nombreux confrères ;  
Tu pourras dans les champs rencontrer mon dernier ;  
Sur le front de maints militaires  
Tu verras flotter mon entier.

## ENIGME.

LECTEUR, j'invite à me chercher,  
 Mais avec soin je me deguise:  
 Juge si je dois me cacher,  
 Moi qui n'existe plus dès que l'on m'a surprise.

*Mots des deux Logogriphes et de la Charade  
 insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot du premier Logographe est *Modération*, dans lequel on trouve *mite*, *rat*, *âne*, *oie*, *mort*, *ré*, *mû*, *ton*, *mode*, *témoin*, *notaire*, *Odeon*.

Celui du second Logographe est *Crampe*, où l'on trouve *rampe*.

Celui de la Charade est *Vertu*.

*DE la Législation sur le Mariage et sur le Divorce ; par A. NOUGARÈDE. — A Paris , chez Lenormant , rue des Prêtres-St.-Germ-l'Auxerrois , n.º 42 ; et chez Rondonneau , place du Carrousel. — 1802.*

La répudiation fut permise aux Juifs , le divorce autorisé par les lois des Grecs et des Romains ; et chez tous ces peuples , le mépris

pour la sainteté du mariage , et même pour la dignité de la femme , fut porté si loin , que les rabbins les plus accrédités enseignèrent qu'un mari pouvait renvoyer sa femme sans autre motif que le désir du changement ; qu'Auguste fut obligé d'ordonner , par une loi , le mariage à la classe opulente ; et que chez les Grecs enfin , la nature même en fut outragée , et ses lois dans les relations des sexes , ouvertement méconnues.

Les philosophes du paganisme les plus éclairés s'élevèrent contre les abus du divorce ; mais nous ne voyons nulle part qu'ils se soient élevés contre le divorce lui-même , comme contre un abus , et le plus intolérable de tous les abus.

Cependant , vers l'époque d'Auguste , et au temps de la plus grande corruption des Juifs , des Romains et des Grecs , l'indissolubilité du lien conjugal fut proclamée comme un principe , et la pratique s'en introduisit peu à peu , malgré la dépravation des peuples anciens et la barbarie des peuples nouveaux. Bientôt il ne resta plus de répudiation et de divorce que dans les coutumes de quelques peuples barbares ou à demi-policés , où , sous le nom de *polygamie* , le despotisme d'un sexe exerça sur l'autre la plus terrible oppression.

L'Europe portait , depuis quinze siècles , le frein du mariage indissoluble , lorsque quelques hommes , vains de leur science pointilleuse , et judaïsant sur une *lettre* dont ils ne saisissaient pas l'*esprit* , révélèrent au monde chrétien que la loi religieuse à laquelle il était soumis , lui permettait la dissolution du lien conjugal ; et , prenant pour une liberté ce qui n'était qu'une

honteuse servitude, ils imposèrent à quelques peuples faibles le joug du divorce.

Le divorce, établi alors comme une tolérance religieuse, ne fut combattu que par des théologiens, et sur des preuves et des motifs tirés des doctrines religieuses. Mais à la philosophie théologique du quinzième siècle succéda la philosophie politique du nôtre; les publicistes de nos jours voulurent, comme les réformateurs des derniers temps, justifier le divorce; et M. de Montesquieu, entr'autres, osa dire *que le divorce a ordinairement une très-grande utilité politique*. Les bons esprits ne firent pas assez d'attention à ce changement dans le système de leurs adversaires, et persistèrent à défendre théologiquement l'indissolubilité du lien conjugal, même après qu'elle avait été politiquement attaquée. Ainsi, lorsque les législateurs français arrêtèrent le divorce comme une loi purement politique, l'abbé de Rastignac se contenta d'y opposer les lois de l'église et des passages de l'écriture et des pères, et il se servit, contre les partisans de Montesquieu, des mêmes armes qu'il aurait employées contre les disciples de Luther.

Au fond, à l'époque où le divorce fut décrété parmi nous, il ne fallait le combattre par aucun moyen, parce que l'on ne devait pas raisonner contre des insensés qui ne voulaient que détruire. Mais aujourd'hui qu'on a le noble dessein de réédifier la société politique, il a dû se trouver, et il s'est trouvé en effet des écrivains politiques qui ont considéré le divorce, au dix-neuvième siècle, sous ses rapports politiques, et relative-

282 MERCURE DE FRANCE,  
*mént à l'état domestique et à l'état public de  
société*\*

Un nouvel athlète se présente. Déjà connu avantageusement par un essai sur la puissance paternelle, il vient rétablir la puissance matitale, et défendre la société domestique contre la dissolution dont elle est menacée. Honneur aux cœurs droits et aux talents utiles qui, dans ce grand combat contre la vertu, se rejoignent au petit nombre de défenseurs qu'elle a ralliés sous ses drapeaux !

Pour mettre quelqu'ordre dans l'extrait que nous allons donner de l'ouvrage du C. Nougarède, nous en exposerons le plan, nous en ferons connaître le style; et, après quelques remarques critiques sur l'un et sur l'autre, nous terminerons par des considérations générales, c'est-à-dire, qu'après avoir parlé des auteurs, nous parlerons au public.

L'ouvrage est divisé en six livres. Le premier traite de la loi naturelle; le second, de l'amour conjugal; le troisième, du divorce volontaire; le quatrième, du divorce légal; le cinquième, des veritables lois du mariage; le sixième, des avantages du mariage indissoluble.

Cette division embrasse, comme l'on voit, tous les rapports sous lesquels on peut traiter la question. Le mariage y est considéré comme lien domestique et comme contrat public, com-

\* *Le Divorce considéré au XIX<sup>e</sup> siècle relativement à l'état domestique et à l'état public de société.* A Paris, chez Lenormant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42; et Leclerc, quai des Augustins.

me société de personnes, et comme association d'intérêts; et le divorce y est considéré comme volontaire ou comme légal, consenti par les parties ou autorisé par la loi. L'auteur termine son ouvrage par le tableau des avantages de l'union indissoluble, en sorte qu'en réunissant cet ouvrage à tous ceux qui l'ont précédé sur cette matière, on doit dire que si la question peut être désormais traitée par de plus grands talents, elle ne saurait être envisagée sous d'autres rapports.

Ainsi, il sera prouvé que la dissolution du lien conjugal est contraire à la loi domestique et politique des sociétés; donc elle est contraire à la loi religieuse, car, quelle religion que celle qui serait en contradiction avec la loi domestique ou politique? Donc, le divorce est contraire à la loi naturelle; car la loi naturelle est nécessairement comprise dans les lois domestiques, politiques et religieuses, puisque hors de ces trois états, il n'y a ni société, ni loi, ni nature, ni homme même.

On a trop souvent entendu par *loi naturelle*, la loi purement physique, et cette erreur est venue du droit romain, en cela infecté de paganisme. La loi naturelle de l'homme en société est une loi morale, parce que l'homme en société est un être moral, et ce n'est que l'être moral qui reçoit des loix mêmes physiques dès qu'elles sont relatives à la société, et qu'il a la liberté de les suivre ou de les enfreindre. Les lois de la digestion et du sommeil sont des loix purement physiques, et auxquelles l'homme est nécessité; mais l'union des sexes est pour l'homme seul une loi sociale, une loi morale par conséquent,

284 MERCURE DE FRANCE,  
puisqu'il dépend de sa volonté d'y obéir ou de  
s'y soustraire.

Un plan aussi sage que celui de l'auteur, une division aussi méthodique, suppose un style clair, facile, gracieux, abondant; et ce sont, en effet, les qualités de son genre d'écrire, plutôt que la force et la véhémence. L'auteur lui-même a craint un peu trop de se laisser entraîner à son sujet, le plus fécond de tous en mouvements et en images; et l'on ne voit pas sans peine qu'il se restreint à dessein là où il faudrait lâcher les rênes et s'abandonner à son sujet. Nous pourrions en citer de nombreux exemples; nous nous bornons à un seul:

« Quel moyen d'oppression n'aurait pas fourni, contre les épouses, ce droit légal attribué au pouvoir civil de dissoudre le mariage pour délit public de l'un des époux! Mais je n'insisterai pas sur ces probabilités trop affligeantes, et j'en épargnerai l'application à la sensibilité de mes concitoyens, etc. »

L'auteur va trop loin: la sensibilité de ses concitoyens, dont les uns proposent le divorce et les autres le pratiquent, est à l'épreuve; cette sensibilité est dans les nerfs beaucoup plus que dans les âmes; et telle femme qui suit avec fureur l'amant qui la sépare de ses enfants par le divorce où il l'entraîne, lui pardonnerait à peine de marcher sur les pattes de son chien. Il faut prendre garde d'opposer de froides vertus à d'énergiques erreurs.

Citons, au hasard, quelques traits de l'ouvrage; ils justifieront ce que nous avons dit de la manière élégante et facile de l'auteur. Il

parle des temps affreux qui suivirent le décret sur le divorce :

« La foi conjugale sembla même devoir une force nouvelle à l'abandon de la loi civile, et l'on vit les époux se rapprocher l'un de l'autre dans le pressentiment que les nuages, dont se couvrait la législation, annonçaient un nouvel orage politique. Cet orage éclata bientôt, et il fut terrible. On reconnut alors quel salutaire asile la foi conjugale pouvait offrir contre l'infortune. Alors le courage des épouses parut au niveau de celui même qu'inspiraient les feux de l'amour ou la tendresse maternelle. On les voyait braver tous les dangers pour faire parvenir au fond de ces Bastilles impénétrables un faible soulagement, et ce qui semblait bien autrement impossible, pour faire parvenir la pitié au fond de ces cœurs féroces, qui jouissaient des souffrances de leurs victimes. Ah ! quel Français, après avoir admiré dans ces moments d'horreur le noble dévouement des épouses, ne se croira pour jamais obligé de soustraire à l'oppression des lois ce sexe généreux qui fut notre recours au milieu de l'oppression commune ! »

Voici un autre exemple où la vérité de la pensée se joint à la finesse des aperçus, et la clarté à la précision du style :

« Quand un mari exerce la répudiation envers sa femme, il a joui de tous les droits que lui assurait la foi promise; mais tous les devoirs de protection qu'elle impose lui restent encore à remplir. Ce sont pourtant ces seuls devoirs qui l'attachent encore à la mère de ses enfants; quand toutes les séductions du plaisir l'attirent vers une nouvelle épouse, il conserve encore tous les avantages de son sexe qui peuvent favoriser sa

nouvelles prétentions. L'épouse , au contraire , a déjà rempli tous ses devoirs ; elle leur a sacrifié sa virginité et toutes les grâces de sa jeunesse ; elle n'a plus que des droits à exercer , et ces droits seraient illusoires , s'ils pouvaient être légitimement méconnus par l'époux qui en a reçu le prix. Ce prix doit suffire à l'épouse pour lui assurer la protection de toute sa vie , puisque par la loi même de la nature elle ne peut le payer qu'une fois . »

C'est avec regret que nous omettons un grand nombre de passages , aussi bien pensés qu'élégamment écrits. Peut-être aussi pourrions-nous en trouver quelques-uns , où la facilité devient faiblesse et défaut de détermination dans le style et dans les idées ; il y a alors du vague et quelquefois de l'obscur ; l'élégance aussi dégénère , mais rarement , en afféterie , et alors le style et quelquefois la pensée , ont quelque chose de pastoral qui contraste avec la gravité et l'austérité du sujet..

Passons à des considérations plus importantes :

« L'action de la police publique , sur la conduite privée des citoyens , est désormais invisiblement repoussée par le sentiment de la liberté civile . »

Cette maxime est fausse dans sa généralité ; la police publique n'est faite que pour veiller sur nos conduites privées , et ce sont nos passions et notre sentiment aveugle de la liberté , qui en repoussent le légitime et raisonnable exercice ; car la surveillance de la police ne doit pas dégénérer en inquisition , ni son intervention en tracasserie ; mais assurément la police a le droit d'empêcher un homme de commettre des désordres , même dans l'intérieur de sa maison ;

et, dans ce genre, son devoir ne cesse que là où s'arrête son pouvoir. Là, commence le pouvoir sur les consciences ; et c'est ainsi que les deux autorités religieuses et politiques, concourent à retenir l'homme ; l'une corrige ses actions en redressant ses volontés, l'autre redresse ses volontés, en réprimant ses actions.

L'auteur se refuse à reconnaître la similitude des deux sociétés domestique et publique, et il appelle exclusivement *naturel* le pouvoir domestique, tandis qu'il regarde les pouvoirs publics comme les *résultats des conventions humaines*. Cette erreur est de la plus dangereuse conséquence. Il est au reste remarquable que ce pouvoir *naturel* de l'homme en famille, soit le seul qui soit établi par une *convention*, et précédé d'un *contrat* de mariage, et que l'histoire ne fournit pas d'exemple d'un pouvoir public, établi par de pures *conventions*, et seulement en vertu d'un *contrat social* ; je dis plus : le pouvoir public est plus *naturel* que le pouvoir domestique, parce qu'il est plus nécessaire. Ainsi, plusieurs personnes, même de différent sexe, peuvent habiter la même maison, sans former jamais des familles ; mais il est impossible que plusieurs familles habitent et cultivent le même territoire, sans une autorité publique ou générale, au moins momentanée, qui règle les différends, réprime les passions, et dirige les efforts de chacun vers le bien de tous ; car il y aurait nécessairement des besoins communs, et par conséquent il faut un *moyen commun* de les satisfaire ; d'ailleurs, là où le pouvoir domestique est insuffisant mê-

me dans la famille, il est *naturel* que le pouvoir public intervienne pour le maintenir ou l'appuyer, et c'est ce que l'auteur reconnaît lui-même.

Chez les anciens, le pouvoir public et le pouvoir domestique étaient confondus ; le père avait le pouvoir du glaive, même dans sa famille. Les modernes, élevés à une autre école, ont reformé les limites que la nature elle-même a posées à la compétence des deux pouvoirs humains ; au pouvoir domestique, appartient la puissance qui donne la vie ; au pouvoir public, appartient la puissance qui donne la mort.

Jamais vérité fondamentale n'a été mise dans un jour plus évident que le principe de l'indissolubilité naturelle du lien conjugal. La séparation remédiait aux malheurs des unions mal assorties, et l'opinion publique, d'accord avec la raison, en faisait un châtiment pour la faiblesse des époux. Les passions n'en demeurent pas là ; elles veulent en faire une jouissance, et trouver, dans les désordres qui ont troublé une première union, des motifs pour en former de nouvelles. Elles se récrient sur le mauvais exemple que donnent trop souvent des époux séparés, forcés de vivre dans le célibat ; et elles se taisent, sur le scandale de ces unions, formées à force de haines, sur ces mariages produits de deux divorces, contrat malheureux, sacrement funeste, qui a la volupté pour prêtre, des adultères pour parties, le mépris public pour témoin. Elles craignent le scandale des procédures dans la question en séparation ; et comme s'il y avait un scandale

plus public que le scandale de la loi, ou que la pudeur fût quelque chose là où le mariage n'est rien ; car le jour où le divorce sera décrété, il y aura en France des hommes et des femmes, des pères, des mères et des enfants ; mais il n'y aura plus de mariages ni de familles.

Cependant on ferme les yeux sur le divorce le plus public, le plus scandaleux, le plus dangereux de tous, sur le divorce des lois politiques d'avec les lois religieuses, unies en France depuis quatorze siècles par un lien indissoluble ; et dont le saint et solennel mariage faisait toute la force de la France et toute la perfection du caractère français. Des hommes qui contesteraient volontiers au gouvernement l'exercice le plus naturel du pouvoir, sur les personnes et sur les choses, le poussent de toute leurs forces à usurper ce pouvoir inoui sur les esprits et sur la morale ; et, pour la première fois, dans l'histoire de tous les peuples, on verra peut-être des législateurs moins sages que le vulgaire ; imposer des lois faibles à une nation qui connaît, qui suit des lois plus fortes, les réclame comme sa propriété, et qui demande à ses chefs des freins à ses passions, et non des complaisances pour ses désordres. Et qu'on ne dise pas que le divorce n'est que toléré ; car c'est précisément contre cette tolérance que le père de famille a droit et devoir de protester. Présenter le divorce comme une tolérance à une nation avancée, c'est offrir un breuvage empoisonné à un enfant qui a soif. Il n'est aucun homme qui puisse réclamer une tolérance contre la loi naturelle, aucune doctrine qui

puisse en autoriser l'infraction , aucun gouvernement qui puisse le permettre. Osons le dire à la veille de ce jugement mémorable , entre les passions et la raison , entre l'homme et la société. Un gouvernement a tout pouvoir légitime sur l'homme ; il n'a que des devoirs envers la famille , que la nature a fait souveraine dans les limites de sa juridiction , comme le pouvoir public dans les limites de la sienne. Le gouvernement a le devoir de maintenir le lien domestique , et n'a donc pas le pouvoir de le dissoudre ; il a le devoir de maintenir l'autorité de l'époux , même sur l'épouse , il n'a donc pas le pouvoir d'accorder à la femme autorité sur ou contre le mari ; il a le devoir de ramener les enfants sous la dépendance du père , il n'a donc pas le pouvoir de les soustraire à son obéissance ; en un mot , le gouvernement a le devoir de défendre la famille , il n'a donc pas le pouvoir de la corrompre , par la même raison qu'il doit employer les hommes au service de l'état , et qu'il ne peut jamais , sous aucun prétexte , arracher une fille à son père ou une femme à son époux. Ce qu'un gouvernement sage doit éviter avec le plus de soin , est de se mettre dans la malheureuse nécessité de ne pouvoir donner d'autre raison de sa conduite que la force dont il dispose ; car la force n'est la dernière raison des gouvernements , que parce que la raison est leur première force.

## VARIÉTÉS.

*Des Qualifications.*

IL y a quelques temps qu'un homme qui se proposait d'écrire à l'un des premiers magistrats de notre république, se trouva embarrassé sur le titre. Il vint me consulter pour savoir si l'on devait dire citoyen tribun, ou tribun simplement. C'est une grande question, lui dis-je, et je me mis à rêver sur l'art des qualifications. Je vis qu'il n'y avait rien de plus important dans ce monde, et que c'est ce qui décide du bon ou du mauvais succès de bien des affaires. Cela est sensible. Une qualification agréable et bien choisie flatte l'amour-propre, et gagne d'abord le cœur de la personne à qui vous parlez. Or, qui ne sait les effets merveilleux de la prévention? Je me souvenais qu'il y a une scène dans le *Bourgeois-Gentilhomme*, où de certaines qualifications trouvent si bien la route du cœur de M. Jourdain, qu'elles parviennent à épuiser sa bourse. Mais croyez-vous que si quelqu'un avait eu un placet à présenter à César, le jour qu'il allait au sénat, pour se faire couronner, il eût bien fait de le qualifier de citoyen César? L'histoire nous apprend que lorsque Gilblas eut fait sa fortune, il ne voulut plus s'appeler Gilblas. C'était le seigneur de Santillanne. Il y a des circonstances où c'est une politesse d'appeler quelqu'un par son

nom , d'autres fois c'est une cruelle injure. Par exemple , lorsqu'Octave eut pris le nom d'Auguste , si quelqu'un eut continué de l'appeler Octave , je crois qu'il lui aurait fait un fâcheux compliment. Je remarque que dans nos cercles cette espèce de gens qu'on trouve plaisants et délicieux , excelle dans l'art de vous réveiller par de petits noms flatteurs ou piquants qui sont comme les nuances de leur politesse et de leur esprit. Mais il ne faut pas croire que cela soit aisé ; au contraire , quelle profonde mesure de discernement ne faut-il pas pour trouver une qualification qui soit , à la fois , juste , décente , spirituelle et flatteuse sans bassesse. Il ne faut pas moins que consulter les temps , les lieux , les personnes , et approfondir les convenances qui se rapportent à chacune de ces choses. C'est ce que les Romains appelaient : *rationes temporum et locorum*

Je ne vois personne , qui ait connu aussi bien qu'Homère , l'importance des qualifications et l'art de les employer. Remarquez qu'il ne parle jamais de ses dieux , de ses déesses , de ses héros , sans joindre à leur nom quelqu'épithète obligeante , comme Achille aux pieds légers , Briseis aux belles joues , Hélène aux épaules blanches , Junon aux grands yeux , et cent autres expressions de cette nature , qui donnent de la couleur à ses personnages. Mais il faut observer que , dans la langue d'Homère , ces sortes d'épithètes sont de vrais titres qui font comme partie du nom et qui reviennent sans cesse avec lui ; voilà ce que les Perrault , les Lamothe , et tant d'autres critiques de cette espèce n'ont pas compris , quoiqu'il n'y ait rien

## F L O R É A L A N X.

de si commun dans nos annales modernes, où l'on trouve partout les noms de Charles-le-Chauve, de Louis-le-Gros, d'Henry l'Oisleur, et de Hugues-Capet, c'est-à-dire, Hugues à la grosse tête.

A la vérité, il y a des noms d'un si grand poids qu'ils vont mieux seuls, sans l'accompagnement d'aucun titre. Ainsi l'on ne dit pas l'orateur Cicéron, le poète Horace; comme on ne dit plus monsieur Pascal, monseigneur Bossuet: on dit simplement Horace, Cicéron, Pascal, Bossuet: au lieu qu'on dit fort bien le général un tel, l'administrateur un tel, parce qu'au moins la dignité soutient le nom, si le nom ne soutient pas la dignité.

Il y a, dans les choses de sentiment, une certaine délicatesse de goût qui fait juger s'il faut être avare ou prodigue de qualifications. Virgile nous fait sentir cela d'une manière admirable dans ces beaux vers de l'Episode d'Orphée :

.... *Eurydicen vox ipsa et frigida lingua*  
*Ah! miseram Eurydicen animâ fugiente vocabat;*  
*Eurydicen toto referebant littore ripa.*

Et comme dit M. l'abbé Delille :

Là, sa langue glacée et sa voix expirante,  
Jusqu'au dernier soupir formant un faible son,  
D'Eurydice en flottant murmurait le doux nom.  
Eurydice ! ô douleur ! touchés de son supplice,  
Les échos répétaient : Eurydice ! Eurydice !

Un poète ordinaire n'aurait pas manqué de dire *sa tendre Eurydice*, *sa chère amante*. Virgile, ce parfait modèle, dit simplement :

*Eurydiken*. Voici un trait du même esprit ; un académicien de mauvais goût s'ayisa un jour , pour faire sa cour à Louis XIV , de mettre au bas d'un tableau qui représentait le passage du Rhin : *l'incroyable passage du Rhin*. Le roi raya l'épithète d'incroyable. De tous les mets , le plus difficile à apprêter , c'est la flatterie. Un amour-propre délicat la veut délicate.

Quant à ce qui a été dit de l'influence des qualifications dans les affaires , je ne vois rien de mieux prouvé dans toute l'histoire. Voyez comme Sylla sut attacher pour toujours à son parti , Pompée jeune et vain , en lui donnant le titre de grand qu'il n'avait pas encore mérité. César haranguait un jour ses troupes révoltées : il remarqua que les expressions ordinaires manquaient de force. Il s'avisa de leur dire tout-à-coup : *citoyens !* ce seul mot , dont l'emploi était absolument nouveau dans la bouche d'un général parlant à ses soldats , étonna les esprits au point de dissiper toute idée de révolte ; et trois siècles après , cette même expression employée par l'empereur Alexandre Sévère , dans une circonstance toute semblable , eut le même pouvoir sur les cœurs , et l'empire lui dut son salut , pour la seconde fois. Quand l'esclave envoyé pour tuer Marius entra dans sa prison : *Barbare* , lui crie le vainqueur des Cimbres , *oseras-tu bien assassiner Caius Marius ?* Le Cimbre jeta son épée et s'enfuit. De la manière que Plutarque le raconte , il n'y a pas de doute que la voix formidable de Marius produisit cette épouvante. De cela même je conclus que ce fut cette qualification de *barbare* qui le sauva , parce que c'est un terme que la voix peut rendre

facilement sonore , et j'affirme qu'il n'y en avait pas un seul qui convint mieux à la situation .

Voilà pourtant ce que fait le choix d'un mot ! Mais pour revenir à la question de notre homme , ce qu'on peut dire là - dessus de plus judicieux et de plus concluant , c'est qu'en général plus un titre est long , et plus il y a de dignité . C'est une chose qui n'était point connue dans les anciennes républiques . Il me paraît infiniment probable , qu'on ne disait point : *citoyen Ephore* , *citoyen Archonte* , *citoyen Triumvir* : on disait simplement : Périclès , Lycurgue , Antoine . Ce ton libre et familier ne nous semble pas , messéant dans l'histoire . Mais les philosophes ont pu remarquer qu'à mesure que le gouvernement des Romains se rapproche de la *monocratie* , les formes du langage prennent plus de pompe et de noblesse . Je suis toujours frappé de rencontrer dans Cicéron ces expressions pleines de magnificence : *Vir ornatissimus* , *copiosissimus* , *amplissimus* . Qualifications admirables ! qui désarmaient Pompée en faveur de Milon , qui faisaient tomber des mains de César l'arrêt de mort de Ligariis .

Et ceux-là connaissaient bien le cœur humain , qui ont inventé parmi nous ces termes d'*éminentissime* de *sérénissime* , ces dignes auxiliaires de notre politesse . Toute idée supélatrice se marque par une augmentation de syllabes . Seroit-ce donc là le caractère distinctif de notre dignité ? La qualification de *monsieur* dont on sert à tout le monde est la même que celle de *monseigneur* , à cela près qu'elle est contractée , c'est - à - dire , que les deux dernières syllabes sont réduites en une seule . Mais

cette perte d'une syllabe a suffi pour dégrader ce mot. Celui de *madame*, au contraire, qui n'a jamais souffert de contraction semblable, est demeuré noble. Voilà pourquoi on l'emploie dans la tragédie où le mot monsieur n'est point admis, quoique l'un ne soit pas plus ridicule que l'autre, et qu'il y ait au fonds tout autant de convenance à dire *monsieur Mithridate*, que *madame Agrippine*.

..... *Sic jubet usus*

*Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.*

Cela doit nous apprendre qu'il y a quelquefois une profonde sagesse à faire ce que faisaient autrefois quantité d'honnêtes gens qui alongaient leurs noms et leurs titres, les uns d'une lettre, les autres d'une syllabe, chacun selon la mesure de son ambition : car enfin tous les moyens sont bons pour hausser des nains tels que nous sommes. D,

### N E C R O L O G I E.

M. Emmanuel-François de Bausset-Roquefort, ancien évêque de Fréjus, est mort à Fiume, près de Trieste, le 10 février 1802, dans sa soixante-onzième année. Ce prélat n'avait pas attendu la demande du Pape pour lui remettre la démission de son siège ; il s'était empressé de la lui envoyer directement, aussitôt qu'il avait été instruit que le souverain pontife s'occupait d'un arrangement prochain pour les affaires de l'église de France. Il a rendu les derniers soupirs entre les bras de quelques prêtres de son diocèse qui l'avaient constamment suivi dans sa retraite. La lettre par laquelle ils ont annoncé à la famille du prélat et aux fidèles du diocèse de Fréjus

cette affligeante nouvelle , honore également la religieuse sensibilité de ces vertueux ecclésiastiques et la mémoire de M. l'évêque de Fréjus. Il a joui de l'estime , du respect et de la considération publique partout où les événements l'ont conduit. Ses funérailles ont été célébrées avec la pompe et l'appareil convenables au rang qu'il occupait dans l'église. Tous les corps ecclésiastiques et civils , ainsi que le gouverneur de la ville , se sont fait un devoir d'y assister ; et , ce qui est encore plus honorable pour sa mémoire , les larmes , les vœux et les prières du peuple , témoin depuis plusieurs années de sa piété , de sa résignation et de son inaltérable douceur , ont accompagné son cercueil jusqu'au lieu où il a été déposé. La nouvelle de sa mort a accablé de douleur sa famille , dont il était tendrement chéri , et tous ceux qui ont été à portée de connaître et d'apprécier la bonté de son cœur , l'aménité de son caractère et la simplicité de ses mœurs.

---

### AUX Rédacteurs du MERCURE.

Vous avez rendu \* un juste hommage aux talents de l'orateur chrétien qui , dans ce jour consacré aux actions de grâces pour la paix de l'Europe et celle de l'église , a célébré devant BONAPARTE le rétablissement de la religion. Au Tribunat et dans le sein du Corps législatif , des orateurs politiques ont aussi plaidé avec énergie cette grande cause , qui désormais ne peut plus se perdre. La croyance des Charlemagne , des Bossuet , des Racine et des Turenne est appuyée sur deux titres inébranlables , le bien qu'elle a fait aux hommes , et les maux qu'ils ont soufferts dans son absence.

\* Voyez le dernier Numéro du 15 Floréal.

Ainsi, la piété et la politique ont célébré à la fois ce dernier bienfait du gouvernement. Des voix généreuses l'avaient sollicité dans un temps où il n'y avait encore que du courage à se déclarer pour les principes religieux.

Vous auriez pu rappeler particulièrement ces paroles si touchantes et si vraies \* ; où le législateur *Lobjoy*, avait comme renfermé tous les motifs qui ont été développés depuis à la tribune, et même dans la chaire évangélique :

« Vous à qui nous devons déjà tant de gloire, voulez-vous aussi nous rendre nos anciennes vertus, la magnanimité de nos aïeux, la sérénité d'ame, l'ennouement, toutes les qualités aimables qui adoucissent les hommes, et les rendent plus attachés aux devoirs d'époux, de père, de citoyen ? Hâtez-vous de fomenter le feu qui couve encore au fond de nos cœurs ;appelez les Français aux institutions que les ames sensibles et bonnes, que les mères de famille surtout redemandent de toutes parts. »

Fénélon semble respirer dans ces derniers mots. Il n'appartient, en effet, qu'à la religion chrétienne d'être la religion des mères de famille, et à une belle ame de se rendre ainsi l'interprète de leurs sentiments.

## S P E C T A C L E S.

### O P É R A - B U F F A.

**G**LI *Zingari in Fiera* (les Bohémiens à la Foire), opéra en trois actes, musique de *Puësiello*.

La preuve la plus complète des progrès de la musique

\* Voyez le *Journal des Débats* du 17 floréal an 10.

en France, est l'établissement d'un théâtre qui lui est entièrement consacré, où les paroles sont comptées pour rien, et où notre ame, abandonnée au pouvoir de l'harmonie, s'y livre sans réserve, et sans avoir à redouter la moindre distraction. On s'étonne qu'en Italie les compositeurs les plus distingués associent leurs talents à des productions d'une absurdité révoltante, et qui ne seraient pas admises sur les derniers théâtres de nos boulevarts. Mais peuvent-ils choisir un moyen plus sûr de prouver tout ce dont leur art est capable, quand il est réduit à ses propres forces, et privé de tout secours étranger? On a dit souvent que la poésie et la musique étaient sœurs, et il existe en effet une sorte d'analogie dans les effets qu'elles cherchent à produire. Toutes deux veulent charmer l'oreille pour émouvoir l'ame, et c'est parce que leurs prétentions sont à peu près les mêmes, qu'il est si difficile de les accorder et de les faire concourir au même but, sans qu'elles se nuisent l'une à l'autre. La passion qu'inspire la poésie n'est pas entièrement dégagée du commerce des sens; mais c'est surtout à l'esprit qu'elle cherche à plaire. Elle est loin de négliger l'harmonie; mais, quelquefois privée de son secours, elle a conservé encore assez de charmes pour captiver ses adorateurs, qui, réduits alors à un amour purement platonique, ne lui en restent pas moins fidèles, et s'aperçoivent à peine qu'ils goûtent un plaisir de moins. La musique, au contraire, accorde aux sens tout ce qu'elle peut leur accorder. Ce n'est que par leur entremise qu'elle peut pénétrer jusqu'à l'ame; l'oreille est pour elle un agent indispensable, dont elle multiplie les jouissances pour assurer son propre empire, et cette facilité avec laquelle elle distribue ses faveurs, lui attire sans cesse de nouveaux amants. Si quelquefois elle paraît s'unir à sa rivale, si elle daigne l'employer à rehausser ses

## 300 MERCURE DE FRANCE;

charmes, c'est toujours de manière à laisser voir qu'elle pourrait aisément se passer de cette parure étrangère. Elle la traite comme une esclave qui doit se plier à ses moindres caprices, et se trouver trop heureuse de servir à faire briller sa maîtresse. En Italie surtout, c'est une reine impérieuse qui domine exclusivement sur le théâtre, et qui ne permet à sa sœur de s'y montrer que sous l'aspect le plus humiliant, et dans un état de dégradation et de dépendance qui la réduit à une parfaite nullité.

Pourquoi donc nous occuperions-nous d'une pièce qu'heureusement la plupart des spectateurs n'entendent pas, et qu'à coup sûr personne n'écoute ? Il suffit de savoir qu'il s'agit de duper un docteur Pandolphe, aussi riche que crédule, et très-entêté d'astrologie. Lucrèce, jeune bohémienne, lui promet un trésor, s'il consent à déposer cent pistoles, et s'il trouve une femme sans intrigues. Tout avare qu'est Pandolphe, il se soumet à la première condition ; mais il ne sait comment remplir la seconde. La Bohémienne, à la faveur d'un déguisement, lui persuade qu'elle est cette femme si difficile à rencontrer, et il l'épouse sans hésiter. Alors il va réclamer le trésor, et s'aperçoit qu'il a été pris pour dupe. Mais *ce qui est fait, est fait.*

Chacun peut à son gré remplir ce cadre ; mais je désire que ce soit de s'en acquitter aussi mal que l'auteur du poème. Qu'importe, après tout, que les paroles soient plus ou moins détestables, si la musique tient lieu de tout au spectateur ? Celle de Paisiello a été applaudie avec enthousiasme. Une expression toujours pure, une harmonie parfaite, un récitatif animé, des airs charmants et pleins de grâces, ont enlevé tous les suffrages. Un *quinque* du premier acte a produit le plus grand effet ; on l'a fait répéter, ainsi que le *duo*

qui commence par ces paroles : *Pandolfetto grazio-setto*, etc. On a aussi redemandé l'air du troisième acte, *Sei morelli et quattro bai*.

M.<sup>me</sup> Bolla, chargée du rôle de Lucrèce, réunit à la finesse du jeu les charmes d'une voix pure et flexible : elle a été couverte d'applaudissements. Martinelli, qui remplissait celui de Pandolphe, chante avec goût, et son jeu a paru comique, même après celui de Rafanelli, de l'absence duquel il promet de nous dédommager.

### THÉATRE DU VAUDEVILLE.

*Panard, clerc de Procureur*, par les CC. *Boutard, Fontenille et Desfougeres*.

*Lasthenie, ou Une Journée d'Alcibiade*, comédie en un acte, par les CC. *Lachabauissière et Raboteau*.

*11, 76, 88, aneddoté*, par les CC. *Dieu-Lafoy, Chazet et Dubois*.

En huit jours, sur le même théâtre, trois nouvelles pièces, produit des veilles de huit auteurs ! Quelle affrayante fécondité ! Pour peu que cela continue, le Vaudeville sera en état, chaque année, de fournir à lui seul un almanach des grands hommes. On aurait bien mauvaise grâce de se plaindre de la décadence des lettres. Les prosateurs, les poètes nous pluvent de toutes parts ; nous sommes inondés de brochures de toute espèce, et le torrent, loin de tarir à l'approche de l'été, grossit encore de jour en jour. Autrefois, du moins, on ne commençait guères à craindre ce débordement, que vers l'arrière-saison ; aujourd'hui, c'est pendant l'année entière qu'il faut lutter contre les flots, et opposer une digue au mauvais goût.

Nous avons dit, dans notre dernier Numéro, que le public avait fait une justice un peu sévère de *Panard*. Cette pièce, reproduite quelques jours après avec de très-légers changements, a été fort applaudie. On a fait répéter des couplets, les auteurs ont été demandés et nommés : c'est ce qui s'appelle un succès dans toutes les règles. En voici l'analyse en deux mots. *Panard*, quoique son goût l'entraîne vers les Muses, hésite à renoncer à Thémis. Il est clerc chez M. Durey, procureur, qu'il croit un parfait honnête homme ; il s'agit de le détromper, et de l'engager à travailler pour le théâtre. C'est de quoi se charge une jeune et jolie actrice, qui commence la séduction en chantant une de ses romances. Un déjeûner, qu'animent la gaieté et le Bourgogne, tournent de plus en plus la tête à notre poète ; et, enfin, on trouve moyen de démasquer à ses yeux le vieux procureur, qui, pour faire sa cour à l'actrice, vient lui offrir, comme gant de lui, une comédie qu'il a soustraite à son clerc.

—Le sujet de *Lathénie*, ou *Une Journée d'Alcibiade*, est, dit-on, puisé dans les *Voyages d'Antenor*, qui, par le nombre des éditions seulement, rivalisent avec ceux d'*Anacharsis*. La belle *Lathénie* reçoit à la fois les hommages de trois rivaux. *Cléomède* est l'amant favorisé. On n'écoute *Timon* que parce que ses brusqueries divertissent, ou plutôt parce que les auteurs ont voulu en amuser le public. Pour *Alcibiade*, on se propose de le ramener aux pieds de la jeune *Hippardie*, qu'il néglige entièrement au bout de quelques mois de mariage. *Cléomède*, qui est de tout temps et généreux projet, feint, au retour d'un long voyage, d'être lui-même marié et dégoûté de sa femme. *Lathénie* exige d'*Alcibiade* qu'il réconcilie les deux époux ; et le plus volage des Athéniens fait à son ami un beau sermon sur la fidélité conjugale. *Cléomède*, après quelque ré-

sistance, consent à renouveler ses serments dans le temple de l'Hymen. Une femme voilée vient les recevoir, et *Alcibiade* les dicte lui-même. Le voile tombe, et il reconnaît *Hipparète*. Il prend alors son parti en galant homme, lui demande son pardon, et lui jure une fidélité à toute épreuve.

La dignité du costume grec contrastait d'une manière risible avec la figure et le maintien des joyeux enfants du Vaudeville ; l'action d'ailleurs se traînait languissamment au milieu d'une foule de couplets insignifiants et parasites ; et déjà des murmurs se faisaient entendre, lorsqu'une cabale, dirigée contre la pièce, avec un acharnement poussé jusqu'à l'indécence, est venu relever les actions des auteurs. Ce nouveau moyen d'esquiver une chute, mis adroitemment en œuvre, serait par fois plus efficace que des applaudissements indiscrets. Quoi qu'il en soit, le parterre et les loges ont imposé silence aux membres de l'opposition, et se sont fortement prononcés pour la paix. Le calme a été rétabli, et la pièce écoute jusqu'au bout. Nous croyons qu'elle pouvait, à plusieurs titres, réclamer contre une rigueur à laquelle on n'est pas accoutumé sur ce théâtre, et que plus d'une comparaison ferait presque regarder comme une injustice.

On se rappelle avoir lu ; il y a quelques temps, dans *les Journaux*, le trait de probité d'un receveur de loterie de Gonesse. Il avançait, depuis plusieurs tirages, à un de ses actionnaires, le montant de sa mise. Enfin, il lui déclaré qu'il ne veut plus mettre pour lui à crédit, et le malheureux se retire fort chagrin. Le buraliste se détermine, « sans le fait dire, à faire encore une mise à son nom. Le lendemain le terne sort, et il lui en remet le montant. Tel est le sujet de 11, 76, et 88. L'actionnaire est M. Belle-Fleur, jardinier ; sa fille *Rose* a pour amant *Auguste*, fils du

buraliste, et pour prétendu le boulanger *Farinet*. Il est aisé de deviner le reste de la pièce. Cette fois-ci la morale a triomphé aux dépens du goût. On n'a pas pu se résoudre à siffler un trait de vertu dont le héros était, dit-on, présent. Quoique cette bluette offre de la gaieté, et jusqu'à de l'esprit dans quelques couplets, elle nous a paru avoir plus de droits aux sifflets que les deux pièces précédentes, qui au moins avaient évité le grand écueil des calembourgs.

— Nous sommes forcés, par le défaut d'espace, de remettre au prochain numéro à rendre compte de la reprise de *Encore des Ménechmes*, comédie en trois actes, du C. *Picard*; et de *Sémiramis*, opéra en trois actes, représenté avec succès au théâtre de la République et des Arts. Les paroles en sont arrangées d'après la tragédie de *Voltaire*, par le C. *Delriaux*. La musique est du C. *Catel*, professeur du Conservatoire, et les ballets du C. *Gardel*.

## ANNONCES.

**LES Abdérites**, suivis de la *Salamandre* et la *statue*, par Wieland; traduit par Labaume, avec cette épigraphie : *La première vertu est d'avoir du bon sens*, 3 vol. in-8°; prix 9 fr. et 13 fr. francs de port. Le même ouvrage papier vélin, 18 fr. et 22 fr. francs de port. Chez *Degru*, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n° 240; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 142.

## POLITIQUE.

## EXTÉRIEUR.

PETERSBOURG, 13 avril (26 germinal).

Notre gouvernement continue de se montrer bien-faisant et éclairé. L'empereur qui a déjà rendu la liberté à un si grand nombre de ses sujets relégués loin de leurs foyers, vient encore d'en rappeler quatorze de leur exil, et de les rendre à leurs familles.

D'après un ordre de l'empereur, nos gazettes ont et auront désormais un supplément consacré aux découvertes et inventions, qui peuvent être utiles aux arts, au commerce et à l'agriculture.

Les expériences aérostatiques qui avaient été défendues ici par Catherine, comme par Paul, sont permises par Alexandre. Le professeur Ezervi a obtenu d'en faire une qui est annoncée pour les premiers jours du mois prochain. Il a annoncé qu'il s'élèverait lui-même dans un ballon.

Le général Hédouville, ministre de France, près de notre cour, est arrivé ici le 8 de ce mois, et a été présenté avant-hier à l'empereur. Sa suite est composée de dix-huit personnes.

Rome, 14 avril (27 germinal).

Les philosophes qui ont tant déclamé contre le gouvernement pontifical, sont confondus par la sagesse que notre souverain fait éclater dans toutes les branches de l'administration. Une des causes de l'état lan-

guissant où se trouvait l'agriculture dans la campagne de Rome , était l'usage qu'avait le fisc d'affermier le droit de pâturage , dès que la moisson était achevée . Le Saint Père va l'abolir , et la campagne qui , jusqu'à ce moment , a eu l'air d'un vaste désert sans arbres , va commencer à offrir le spectacle de la plus riche végétation , ce qui contribuera éminemment à en rendre l'air plus salubre .

La célèbre mine d'alun de la Solfà , était devenue sous les prédécesseurs de Pie VII , un objet de spéculation pour leurs neveux , et de frais incalculables pour le fisc , que les fermiers mettaient à contribution d'accord avec les neveux : elle vient d'être concédée pour trente-six ans , à deux riches négociants génois , qui y établiront des méthodes d'exploitation et des procédés chimiques mieux entendus , dont l'utilité se fera également sentir aux entrepreneurs et à l'état .

Le port de Sinigaglia , sur l'Adriatique , a été déclaré port franc .

Le gouvernement recueille déjà les fruits des principes qu'il a adoptés et qu'il met en pratique . Le commerce devenu libre , a fait entrer une grande quantité de grains à Civita - Vecchia : l'abondance a fait baisser le prix du blé et cesser les murmures du peuple .

Nous ne sommes plus au temps où le Pape évitait tous rapports , avec les princes qui n'étaient pas de sa communion . Pie VII envoie le prélat d'Arezzo , comme nouace , à Petersbourg .

*Vienne , 24 avril ( 7 germinal ).*

La cour se dispose à partir pour Presbourg . On s'attend à voir la diète occupée d'objets très-importants ; mais non , comme on l'avait dit , de délibérer sur des changements dans sa constitution . Le seul auquel on

pense qu'elle pourra être, invitée sera de rédimer la Hongrie de l'*insurrection*, à laquelle elle est obligée dans les cas de danger pour la monarchie, en consentant à entretenir habituellement un plus grand nombre de troupes de ligne.

On ne croit pas que l'archiduc Charles, accompagne son frère à Presbourg; on assure même qu'en son absence, il sera ici à la tête du gouvernement. Il a eu récemment une nouvelle attaque de son mal, qui l'a éloigné des affaires pendant quelques jours. La première fois qu'il est sorti, après nous avoir donné ces inquiétudes, il a été accompagné par les acclamations du peuple.

Il paraît que l'état de la reine de Naples, devient plus facheux de jour en jour; et, s'il continue d'empirer, il pourrait bien retarder le départ pour Presbourg.

On a célébré avant-hier, l'anniversaire du jour mémorable où les volontaires de cette capitale, levés en masse, se mirent en mouvement pour marcher à la défense de l'état. L'empereur et toute la famille impériale, ont assisté à cette solennité, avec des députés de tous les corps. Les volontaires étaient décorés de leurs médailles: ils ont renouvelé le serment de fidélité à la religion, au prince et à la patrie.

On vient de publier la liste des généraux qui reçoivent des traitements. Leur nombre est de 447, savoir: 12 feld maréchaux, 23 généraux d'artillerie, 13 généraux de cavalerie, 140 feld-maréchaux-lieutenants; et 259 majors-généraux.

Les nouvelles que l'on reçoit de diverses parties de l'empire Ottoman, favorisent les idées de ceux qui regardent cette puissance comme chancelante. On sait que les beys qui ont quitté le camp anglais, se sont joints dans la Haute-Egypte, à plusieurs autres beys mécon-

tents, et qu'ils menacent le grand-visir. Dans les provinces du Danube; le mal est beaucoup plus sérieux. L'hospodar de la Valachie, a été battu par Paswan-Oglu, et il paraît que ce rebelle se fait beaucoup de partisans. Du moins l'esprit de révolte a-t-il déjà gagné plusieurs districts, où l'autorité du grand-seigneur, est entièrement méconnue.

*Hambourg, 30 avril (10 floréal).*

A peine avions-nous appris l'accession de la Suède à la transaction du 17 juin, sur la neutralité maritime, que nous avons vu publier dans nos feuilles, l'article suivant : sous la date de Stockholm, 16 avril :

« Depuis que la convention maritime, renouvelée en 1800, entre les quatre puissances du nord, s'était trouvée, anéantie il y a un an, par la mort de l'empereur Paul I.<sup>e</sup>, sa majesté s'était, en quelque sorte, opposée seule aux prétentions que l'Angleterre élait au préjudice du commerce neutre. Persuadée de l'équité de ses demandes, tant à l'égard des pertes faites dans la dernière guerre, que relativement aux droits du pavillon suédois, sa majesté, malgré les invitations réitérées des autres puissances et l'autorisation de leur exemples, a différé son accession à la convention de Pétersbourg, du 17 juin 1801, dans l'espérance d'obtenir du changement des circonstances, des conditions plus avantageuses pour le commerce de ses états, en temps de guerre.

« Son espoir, pour y parvenir, se fondait sur les négociations de la paix générale; et sa majesté ne manqua pas de proposer à temps, que les droits de la neutralité y fussent rappelés et reconnus. Mais déjà un assez grand nombre de points litigieux occupaient les parties contractantes, et l'on craignit d'ajouter

aux difficultés et aux longueurs, en y introduisant encore, ceux qui naîtraient de ce sujet épiqueux et délicat. Ainsi, sa majesté put juger qu'il était infructueux pour elle, et sans aucune utilité, de demeurer plus longtemps dans une position que l'Angleterre regardait comme une simple armistice, tandis qu'elle se montrait toujours disposée, en cas d'accession, à remédier autant qu'il pourrait se faire, aux maux passés, et à rétablir la bonne intelligence entre les deux cours.

Dans cet état de choses, sa majesté envoya au commencement du mois de février dernier, ses pleins pouvoirs à son ambassadeur à Pétersbourg, pour signer un acte d'accession, tant avec le ministre impérial russe, qu'avec l'ambassadeur anglais, lord Saint-Helens, ce qui a eu lieu le 30 mars. Il a plu au roi de signer aujourd'hui la ratification avec l'Angleterre, qui sera envoyée à Londres, avec la frégate *Jarama*, pour être échangée, après quoi la ratification avec la Russie ne sera plus différée, et sera envoyée à Pétersbourg.

Aussitôt que les ratifications seront échangées à Londres, la frégate se rendra à Saint-Barthélemy, avec les ordres du gouvernement anglais au commandant actuel de l'île, de la remettre au commandant de sa majesté suédoise.

Cet article, qui est donné comme une *lettre particulière*, est officiel pour quiconque sait lire. On y voit combien il en a coûté au roi de Suède, de renoncer à l'espoir de faire assurer les droits des neutres ; il est évident que ce prince s'est fait honneur d'abandonner cette cause le dernier. Le silence gardé dans cet article, sur le convoi réclamé depuis si longtemps, fait croire que la Suède a été obligée d'en faire le sacrifice.

On écrit de Stockholm, qu'un cutter portugais a pris le corsaire barbaresque, qui s'était emparé, le 21 février, d'un vaisseau suédois, chargé de présents pour l'empereur de Maroc, et qui l'avait pillé après avoir maltraité l'équipage.

Partie des changements qui viennent d'avoir lieu dans les postes diplomatiques du Danemark, un des plus remarqués; est, le rappel du comte de Löwendahl, ministre en Russie. Il y fut envoyé à l'époque orageuse où Paul devenait tous les jours plus difficile, et où la cour de Copenhague était encore à basbordie des formes brusques avec lesquelles M<sup>r</sup> de Rasencrotz, avait été renvoyé sans motif connu. C'est ce ministre qui retourne à Petersbourg, où il jouissait d'une grande considération.

C'est à Francfort, 5 mai (15 floral). — Nous n'avons pas à faire à une révolution dans ce pays, mais à une révolte. Il est donc évident que ce n'est pas un coup d'État. Les réformes religieuses, et la suppression de quelques couvents en Bavière, sont devenues une affaire de parti. C'est le texte de l'opposition qui, comme ailleurs, a des orateurs et des pamphlets. Comme ailleurs aussi, elle invoque les formes constitutionnelles, et elle a de plus qu'ailleurs la faculté de plaider contre le souverain devant un autre tribunal que celui de l'opinion publique. On parle d'un procès intenté à l'électeur par le comité provincial devant le conseil baïque. Jusqu'ici le gouvernement bavarois n'est pas arrêté par ces obstacles; les réformes ordonnées s'exécutent. La Bavière n'est pas le seul pays très-catholique où il s'en fasse de pareilles. Il paraît qu'en Sicile le roi va supprimer un grand nombre de couvents.

Le 24 du mois dernier, on a célébré solennellement, à la cour de Cassel, le mariage de la princesse Caroline, fille du Landgrave, avec le prince héritaire

de Saxe Gotha. Il avoit perdu depuis quinze mois sa première femme, la princesse Louise Charlotte de Mecklenbourg Schwerin. Il a 30 ans, et la princesse qu'il épouse 31.

Nous voyons depuis quelque temps passer ici un grand nombre de recrues levées par l'empereur dans les provinces allemandes du Bas-Rhin.

**Berne, 2 mai (12 floréal).**

La révolution du 17 avril soutient parfaitement le caractère pacifique avec lequel elle s'est annoncée, et les oppositions de ses ennemis ne sont pas de nature à l'en faire changer: ils font des protestations.

Les notables convoqués par le petit conseil se sont trouvés réunis ici avant-hier au nombre de 31. Le C. Ruttiman, dans un discours analogue à la circonstance, leur a dit qu'ils avoient à délibérer sur les amandements à apporter au projet de constitution du 29 mai 1801. L'assemblée a formé une commission de sept membres pour s'occuper des travaux préparatoires, et cette commission a commencé hier ses conférences.

**Londres, 5 mai (15 floréal).**

Nos gazettes vous ont donné tous les détails désirables sur les cérémonies dont a été accompagnée la publication de la paix, sur nos illuminations, sur la joie du peuple, etc. Elles vous ont dit les milliers de lampions qui ornaient quelques édifices, les transparents, les allégories, les chiffres, les inscriptions, et tout l'esprit qui brillait au milieu de tous ces feux. Vous avez appris aussi les fâcheux accidents qui ont eu lieu dans une journée consacrée au plaisir; vous savez enfin que, comme il n'y a pas pour nous de bonnes

sétes sans vitres cassées, le peuple s'est amusé à briser les fenêtres de quelques citoyens dont les maisons offraient des lacunes ridicules dans l'illumination générale.

Ce n'est pas sur quelques lampions de plus ou de moins qu'on peut juger de la satisfaction publique. Pour apprécier le traité, c'est dans les débats du parlement qu'on peut chercher de l'instruction. M. Windham l'a attaqué dans la séance d'avant-hier, aussi fortement qu'on pouvait l'attendre de son talent, surtout de son caractère. Je ne vous rendrai pas compte de son discours, qui mérite d'être lu en entier ; mais si je dois vous dire quels sont les passages qui m'ont le plus frappé, j'avouerai que ce ne sont pas ceux où il a discuté diplomatiquement les inconvenients de telle clause ou de telle omission ; je l'ai trouvé plus fort dans ce qu'il a dit sur l'abandon, où, selon lui, l'Angleterre a laissé ses alliés. « On nous parle, disait-il, de nos immenses richesses, de l'étendue de notre commerce, de nos inépuisables ressources ; mais il est un autre capital dont nous devons être également ambitieux, c'est l'honneur, la générosité, la fierté. Et combien à cet égard sommes-nous loin de nos ancêtres, qui voulaient la gloire aussi bien que les richesses ! Pour nous, nous ne voulons que de l'or. Certes, les Français traitent bien différemment leurs alliés. Souvent, selon leurs desseins, ils les traitent avec rigueur ; mais ils ne permettent pas qu'un autre touche à un cheveu de leur tête. Ce n'est pas seulement le prince d'Orange que nous avons abandonné ; dans quel état avons-nous laissé le roi de Sardaigne ? Son pouvoir est mort et enseveli, et nous n'avons plus à redouter que son ombre. »

Dans la chambre haute, lord Grenville n'a pas négligé ces moyens, qui, bien employés, ont toujours

tant de prise sur l'orgueil national. Pour faire valoir son opinion sur les avantages que la France trouve dans le traité, il vous a cité plus d'une fois, et a rapporté plusieurs passages de votre article *sur le traité d'Amiens* \*. Le *Morning Chronicle* en a aussi donné la traduction. Il était difficile que vous fussiez connaître toute la valeur du traité pour la France et ses alliés, sans fournir des armes à l'opposition. Au reste, nous n'avons vu, encore que le prélude des combats qu'elle compte livrer ; car les discours de lord Grenville, de M. Windham, etc. ne sont pas encore ce qu'on appelle *l'examen du traité*.

\* Il est tout simple que lord Grenville ait cité un article qui favorisait son attaque ; mais on peut être étonné qu'il ait voulu le faire envisager comme officiel. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

L'article, j'en conviens, n'est pas absolument officiel ; mais, dans le fait, il doit être considéré comme tel. Il a certainement été soumis à l'inspection et à la sanction du gouvernement ; car je suis persuadé que personne en France n'oseraient user de sa nouvelle liberté pour écrire des réflexions politiques qui n'eussent pas l'assentiment formel du gouvernement.

S'il était vrai que l'article dût être considéré comme officiel, il serait le langage du gouvernement français ; langage que les ministres attaqués par lord Grenville pourraient dire intéressé, et qui, par conséquent, ne formerait pas pour lui un témoignage irrécusable. Comment ne l'a-t-il pas senti ?... A qui, d'ailleurs, compte-t-il persuader que personne en France n'oseait publier des réflexions politiques satisfaisantes soumettre au gouvernement ; surtout lorsque ces réflexions tendent à développer les avantages de la France. Au reste, l'article cité par lord Grenville, loin d'être officiel, est l'ouvrage d'un homme qui est, depuis plusieurs années, étranger à la France, et il a été composé pour un journal étranger (*le Spectateur du Nord*), auquel le *Mercure* l'a emprunté.

Le décret édicté le 1<sup>er</sup> floréal en l'assemblée des députés, et approuvé par l'ordre du jour de la même date, a été mis en vente dans les librairies, et il est à l'intérêt public de faire connaître son contenu.

## INTÉRÊTEUR.

Le décret édicté le 1<sup>er</sup> floréal en l'assemblée des députés, et approuvé par l'ordre du jour de la même date, a été mis en vente dans les librairies, et il est à l'intérêt public de faire connaître son contenu.

Il n'est pas de nouvelles dont l'intérêt ne soit effacé par celui des diverses résolutions, prises ces jours derniers, par les premières autorités de l'état, pour assurer à la France, autant qu'il est au pouvoir des hommes, la perpétuité des services qu'elle a droit d'attendre du génie à qui elle a dû successivement la victoire, l'ordre, la religion et la paix. Dans sa séance du 16 floréal, le tribunat émit le vœu qu'il fut donné au général Bonaparte, premier consul de la république, un gage éclatant de la reconnaissance nationale.

Une députation du tribunal ayant porté le lendemain, au premier consul, ses félicitations sur le dernier traité, il termina sa réponse par ces phrases remarquables :

« Je ne désire d'autre gloire que celle d'avoir rempli toute entière la tâche qui m'est imposée. Je n'ambitionne d'autre récompense que l'affection de mes concitoyens; heureux s'ils sont bien convaincus que les maux qu'ils pourraient éprouver, seront toujours pour moi les maux les plus sensibles; que la vie ne m'est chère que par les services que je puis rendre à la patrie, que la mort n'auroit point d'amertume pour moi, si mes derniers regards peuvent voir le bonheur de la république; aussi assuré que sa gloire. »

Le vœu du tribunal ayant été porté au sénat, ce corps rendit, le 18 de ce mois, un sénatus consulte, dont voici la teneur :

établi dans la partie supérieure de la page. Celle-ci contient une date : Du 18 floréal an 10.

• Le sénat conservateur, réuni au nombre des membres prescrit, par l'article 90 de la constitution, vu le message des consuls de la république, transmis par trois orateurs du gouvernement et relatif à la paix de la France avec l'Angleterre ;

• Après avoir entendu sa commission spéciale, chargée par son arrêté du 16 de ce mois, de lui présenter ses vues sur le témoignage de reconnaissance nationale que le sénat est d'avis de donner au premier consul de la république ;

• Considérant que dans les circonstances où se trouve la république, il est du devoir du sénat conservateur d'employer tous les moyens que la constitution a mis en son pouvoir pour donner au gouvernement la stabilité qui, seule, multiplie les ressources, inspire la confiance au-dehors, établit le crédit au-dedans, rassure les alliés, décourage les ennemis secrets, écarte les fléaux de la guerre, permet de jouir du fruit de la paix, et laisse à la sagesse le temps d'exécuter tout ce qu'elle peut concevoir pour le bonheur d'un peuple libre ;

• Considérant de plus, que le magistrat suprême qui, après avoir conduit tant de fois les légions républicaines à la victoire, délivré l'Italie, triomphé en Europe, en Afrique, en Asie, et rempli le monde de sa renommée, a préservé la France des horreurs de l'anarchie qui la menaçaient, brisé la fausse révolutionnaire, dissipé les factions, éteint les discordes civiles et les troubles religieux, ajouté aux biensfaits de la liberté ceux de l'ordre et de la sécurité, hâté le progrès des lumières, consolé l'humanité et pacifié le continent et les mers, a les plus grands droits à la reconnaissance de ses concitoyens, ainsi qu'à l'admiration de la postérité ;

## 316 MERCURE DE FRANCE,

« Que le vœu du tribunat, parvenu au sénat dans la séance de ce jour, peut dans cette circonstance, être considéré comme celui de la nation française ;

« Que le sénat ne peut pas exprimer plus solennellement au premier consul la reconnaissance de la nation, qu'en lui donnant une preuve plus éclatante de la confiance qu'il a inspirée au peuple français ;

« Considérant enfin que le second et le troisième consuls ont dignement secondé les glorieux travaux du premier consul de la république ;

« D'après tous ces motifs, et les suffrages ayant été recueillis au scrutin secret,

« Le sénat décrète ce qui suit :

Art. I.<sup>er</sup>. Le sénat conservateur, au nom du peuple français, témoigne sa reconnaissance aux consuls de la république.

II. Le sénat conservateur réélit le C. Napoléon Bonaparte, premier consul de la république française, pour les dix années qui suivront immédiatement les dix ans pour lesquels il a été nommé par l'article 39 de la constitution.

III. Le présent sénatus-consulte sera transmis par un message au corps législatif, au tribunat, et aux consuls de la république.

Signé, TRONCHET, président; CHASSET et SERBURIER, secrétaires.

Le sénat ayant fait part au gouvernement de ce sénatus-consulte, le premier consul a fait la réponse suivante :

Bonaparte, premier consul de la république française,  
au sénat conservateur.

Paris, le 19 floréal an 10.

Sénateurs, la preuve honorable d'estime consignée,

dans votre délibération du 18, sera toujours gravée dans mon cœur.

Le suffrage du peuple m'a investi de la suprême magistrature. Je ne me croirois pas assuré de sa confiance, si l'acte qui m'y retiendroit n'étoit encore sanctionné par son suffrage.

Dans les trois années qui viennent de s'écouler, la fortune a souri à la république ; mais, la fortune est inconstante, et combien d'hommes qu'elle avoit comblés de ses faveurs ont vécu trop de quelques années.

L'intérêt de ma gloire et celui de mon bonheur sembleroient avoir marqué le terme de ma vie publique, au moment où la paix du monde est proclamée.

Mais la gloire et le bonheur du citoyen doivent se taire, quand l'intérêt de l'état et la bienveillance publique l'appellent.

Vous jugez que je dois au peuple un nouveau sacrifice ; je le ferai, si le vœu du peuple me commande ce que votre suffrage autorise. *Signé, BONAPARTE.*

Sur le sénatus - consulte et la réponse du premier consul, le conseil d'état a pris l'arrêté suivant :

*Arrêté du 20 floréal an 10.*

Les consuls de la république, sur les rapports des ministres, le conseil d'état entendu ;

Vu l'acte du sénat conservateur du 18 de ce mois ;

Le message du premier consul au sénat conservateur, en date du lendemain 19 ;

Considérant que la résolution du premier consul est un hommage éclatant rendu à la souveraineté du peuple ; que le peuple, consulté sur ses plus chers intérêts, ne doit connaître d'autres limites que ses intérêts mêmes, arrêtent ce qui suit :

Art. I.<sup>e</sup>: Le peuple français sera consulté sur cette

## 318 MERCURE DE FRANCE,

question : " Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ? "

II. Il sera ouvert dans chaque commune des registres, où les citoyens seront invités à consigner leur voeu sur cette question.

III. Ces registres seront ouverts au secrétariat de toutes les administrations, aux greffes de tous les tribunaux, chez tous les maires et tous les notaires.

IV. Le délai pour voter dans chaque département sera de trois semaines, à compter du jour où cet arrêté sera parvenu à la préfecture, et de sept jours, à compter de celui où l'expédition sera parvenue à chaque commune.

*Le second consul. Signé, CAMBACÈRES.*

Cet arrêté ayant été envoyé au corps législatif par un message du second consul, a donné lieu à des discours et à un arrêté, dont voici le compte rendu par le journal officiel.

*Rabaut*, président, cède le fauteuil, descend à la tribune, et dit :

Citoyens législateurs, vous méditez en ce moment sur l'arrêté que le Gouvernement vient de vous communiquer par un message. Vous vous demandez sans doute si la mesure qu'il ordonne tournera au profit de la République. Vous réfléchissez comme moi sur les conséquences qui pourraient en être le résultat. En effet, c'est vers l'intérêt public que doivent se reporter toutes les pensées du législateur; c'est aussi sous ce rapport que je veux le considérer.

Deux ans et demi de gloire et de bonheur se sont écoulés depuis le 18 brumaire; et dans ce court intervalle de temps, la constante sollicitude du Gouvernement s'est portée sur tout ce qui pouvait fermer les plaies du corps social, rétablir l'ordre, maintenir la

tranquillité publique, et faire rendre à la grande-nation le rang qu'elle doit occuper dans le monde politique. Ses efforts ont été couronnés par les plus glorieux succès. Vous avez entendu hier le sénat conservateur vous en faire le récit, et présenter au premier consul, comme un gage de la reconnaissance publique, une prolongation de ses fonctions que déjà le peuple avait devancée par ses vœux, mais dont il n'appartient qu'à lui seul de mesurer la durée sur l'étendue de sa reconnaissance et de ses besoins.

Le premier consul desire que le peuple soit consulté. Vous voyez comme moi, dans cette honorable conduite du premier consul, un hommage rendu à la souveraineté du peuple français, à ce grand principe que notre révolution a si solennellement consacré, et qui a survécu à tous les orages politiques. Le corps législatif lui-même soumis à cette volonté suprême, par qui et pour qui il existe, ne saurait exprimer trop solennellement sa reconnaissance pour cette grande marque de respect pour la volonté nationale. En conséquence, je propose qu'une députation composée d'un membre de chacun des départements de la République, soit chargé de porter au Gouvernement l'expression de ces sentiments.

La proposition de Rabaut est adoptée. — Il reprend le fauteuil.

Le président. Il reste à décider comment on choisira le membre de chaque département qui devra faire partie de la députation.

Plusieurs voix. Il faut prendre le plus âgé.

Le président. Ainsi je vais faire l'appel des départements, et je prierai les députés de chacun d'eux de vouloir bien indiquer, à mesure qu'ils seront appelés, le plus âgé des membres de leur députation.

Cette proposition s'exécute.

Avant que l'appel soit terminé, Viennot-Vaublanc prie le corps législatif de vouloir bien ne pas se séparer avant de l'avoir entendu.

A la fin de l'appel, Vaublanc prend la parole.

*Viennot-Vaublanc.* Je viens vous proposer de régulariser la mesure que vous avez prise, de la rendre digne du corps législatif et du Gouvernement. Dans toutes les grandes démarches qui ont eu lieu depuis quelques jours, le tribunal n'a agi qu'après avoir entendu des commissions et avoir uniquement délibéré. Le sénat en a fait de même, et je retrouve cette marche jusque dans les préliminaires des actes du Gouvernement qu'on vient de nous lire. En général, la précipitation exclut la dignité, et le corps législatif doit mettre dans toutes les démarches qui lui sont personnelles une méditation et une lecture qui leur donnent de l'aplomb et leur concilie les suffrages publics. Je propose que le président nomme une commission de six membres qui se joindront au bureau, examineront avec lui la proposition que vous avez adoptée tout-à-l'heure, et vous en feront leur rapport après demain, en comité général. Je demande de plus qu'il soit sursis à l'exécution de l'arrêté que vous venez de prendre, jusqu'après le rapport de cette commission.

J'ai demandé que le rapport fût fait en comité général, parce que la constitution, interdisant au corps législatif de délibérer sur les lois, j'ai pensé que pour se conformer à son esprit, cette autorité ne devait délibérer sur les démarches qui lui sont personnelles, que dans des séances non publiques.

Les propositions de Vaublanc sont adoptées.

Le président nomme les membres de la commission, qui sera composée des C.C. Vaublanc, Lagrange, Marcorelle, Fulchiron, Pictet-Deodat et Lebjoy.

(N.<sup>o</sup> XLIX.) 5 Prairial. An 10.

---

# MERCURE DE FRANCE.

---

## LITTÉRATURE. POÉSIE.

### IMITATION D'HORACE.

Liv. II. Odé VIII. *Ulla si juris unquam pejerati, etc.*

Si les Dieux à chaque parjure  
Te ravissaient un agrément,  
Je me fierais à toi; ta charmante figure  
Me répondrait de ton serment.

Mais une trahison nouvelle,  
Loin de flétrir ces traits vainqueurs,  
A nos regards surpris te montre encore plus belle,  
Et double tes adorateurs.

Atteste l'ombre de ta mère,  
La nuit du Styx, l'éclat des Cieux;  
Le parjure embellit ta bouche mensongère,  
Il te sied d'outrager les Dieux.

Cythérée absout l'inconstante,  
La Nymphe indulgente sourit;

## 322 MERCURE DE FRANCE,

En aiguisant ses traits sur la pierre sanglante,  
Le cruel Amour applaudit.

Pour toi la jeunesse romaine  
Atteint la saison du plaisir,  
Et tes premiers amants vieillissent dans ta chaîne  
En jurant de s'en affranchir.

La tendre mère craint tes charmes,  
Le père avare les maudit,  
La jeune épouse en vain rappelle par ses larmes  
L'époux qu'un regard lui ravit.

DE WAZILLY.

---

## LOGOGRAPHIE.

EST-IL besoin, lecteur, que tu me décomposes?  
Et n'est-ce pas assez de m'offrir à tes yeux  
Une lyre à la main, le front paré de roses,  
De l'Amour suivie en tous lieux?  
Cependant, si tu veux au gré de ton caprice  
Me faire de *Procuste* éprouver le supplice,  
J'y consens, coupe-moi les deux extrémités,  
Tu vois un des héros par Homère chantés.

---

## CHARADE.

QUE d'or est à jamais perdu dans mon premier!  
Que d'encre chaque nuit voit perdre mon dernier!  
Qu'il est rare en tout temps de trouver mon entier!

## E N I G M E.

**U**n chef m'est nécessaire, il faut en convenir,  
Et je serais sans lui d'un usage assez rare.

Cependant, par un sort bizarre,  
Sous lui je ne saurais servir.  
C'est surtout quand je le domine  
Qu'il montre le plus de fierté :  
Le quitté-je un instant ? aussitôt il s'incline  
Et fait la révérence en toute humilité.

---

*Mots de l'Enigme , du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot du Logogriphe est *Cœur* ; ôtez l'*e*, reste *cour*.

Le mot de la Charade est *Panache*.

Le mot de l'Enigme est *Enigme*.

---

*ESSAI sur la Littérature Anglaise.*

S E C O N D E X T R A I T.

*SHAKSPERE, ou SHAKSPEAR, ou SHAKESPEAR.*

**A**PRÈS avoir parlé d'Young dans un premier extrait, je viens à un homme qui a fait schisme en littérature, à un homme divinisé par le pays

qui l'a vu naître , admiré dans tout le nord de l'Europe , et mis par quelques Français au dessus de Corneille et de Racine.

C'est M. de Voltaire qui a fait connaître Shakspere à la France. Le jugement qu'il porta d'abord du tragique anglais fut, comme la plupart de ses premiers jugements , plein de mesure , de goût et d'impartialité. Il écrivait à milord Bolinbrooke vers 1730 :

“ Avec quel plaisir n'ai-je pas vu à Londres votre tragédie de *Jules-César*, qui , depuis cent cinquante années , fait les délices de votre nation ! ”

Il dit ailleurs :

“ Shakspere créa le théâtre ang'ais. Il avait un génie plein de force et de fécondité , de naturel et de sublime , sans la moindre étincelle de bon goût , et sans la moindre connaissance des règles. Je vais vous dire une chose hasardée , mais vraie : c'est que le mérite de cet auteur a perdu le théâtre anglais. Il y a de si belles scènes , des morceaux si grands et si terribles répandus dans ses farces monstrueuses qu'on appelle *tragédies* , que ses pièces ont toujours été jouées avec un grand succès . ”

Telles furent des premières opinions de M. de Voltaire sur Shakspere. Mais lorsqu'on eut voulu faire passer ce grand génie pour un modèle de perfection , lorsqu'on ne rougit point d'abaisser devant lui les chef - d'œuvres de la scène grecque et française , alors l'auteur de Mérope sentit le danger. Il vit qu'en relevant les beautés d'un barbare , il avait séduit des hommes , qui , comme lui , ne sau-

## P R A I R I A L A N X.



raient pas séparer l'alliage de l'or. Il voulut revenir sur ses pas ; il attaqua l'idole qu'il avait encensée ; mais il était déjà trop tard , et en vain il se repentit d'avoir *ouvert la porte à la médiocrité*, d'avoir aidé , comme il le disait lui-même , à *placer le monstre sur l'autel*. M. de Voltaire avait fait de l'Angleterre , alors assez peu connue , une espèce de pays merveilleux , où il plaçait les héros , les opinions et les idées dont il pouvait avoir besoin. Sur la fin de sa vie il se reprochait ces fausses admirations dont il ne s'était servi que pour appuyer ses systèmes. Il commençait à en découvrir les funestes conséquences; malheureusement il pouvait se dire : *et quorum pars magna fui.*

Un excellent critique , M. de la Harpe , en analysant la *tempête*, dans la traduction de M. Letourneur , présenta dans tout leur jour , les grossières irrégularités de Shakspere , et vengeance la scène française. Deux auteurs modernes , M.<sup>me</sup> de Staël et M. de Rivarol , ont aussi jugé le tragique anglais. Mais il me semble que malgré tout ce qu'on a écrit sur ce sujet , on peut encore faire plusieurs remarques intéressantes.

Quant aux critiques anglais , ils ont rarement dit la vérité sur leur poète favori. Ben Jonson , qui fut le disciple et ensuite le rival de Shakspere , partagea d'abord les suffrages. On vantait le savoir du premier pour râvaler le génie du second ; et l'on élevait au ciel le génie du second pour déprécier le savoir du premier. Ben Jonson n'est plus connu aujourd'hui que par sa comédie du *Fox* , et par celle de *l'Alchimiste*.

Pope montra plus d'impartialité dans sa critique.

*“ Of all english poëts, dit-il, Shakspere must be confessed to be the fairest and fullest subject for criticism, and to afford the most numerous instances, both of beauties, and faults of all sorts. ”*

*“ Il faut avouer que de tous les poètes anglais, Shakspere présente à la critique le sujet le plus agréable et le plus dégoûtant, et qu'il fournit d'innombrables exemples de beautés et de défauts de toute espèce. ”*

Si Pope s'en était tenu à ce jugement, il faudrait louer sa modération. Mais bientôt, emporté par les préjugés de son pays, il place Shakspere au dessous de tous les génies antiques et modernes. Il va jusqu'à excuser la bassesse de quelques-uns des *caractères* du tragique anglais, par cette ingénieuse comparaison :

*“ Dans ces cas-là, dit-il, son génie est comme un héros de roman déguisé sous l'habit d'un berger : une certaine grandeur perce de temps en temps, et révèle une plus haute extraction et de plus puissantes destinées. ”*

MM. Theobald et Hanmer viennent ensuite. Leur admiration est sans bornes. Ils attaquent M. Hope, qui s'était permis de corriger quelque trivialité du grand homme. Le célèbre docteur Warburton prenant la défense de son ami, nous apprend que M. Theobald était un *pauvre homme*, et M. Hanmer, un *pauvre critique*; qu'au premier il donna de l'argent, et au second des notes.

Le bon sens et l'esprit du docteur Johnson, semblent l'abandonner à son tour, quand il parle de Shakspere. Il reproche à Rymer et à M. de Voltaire, d'avoir dit que le tragique anglais ne conserve pas assez *la vraisemblance des mœurs.*

« Ce sont là , dit-il , les petites chicanes de petits esprits : un poète néglige la distinction accidentelle du pays et de la condition , comme un peintre , satisfait de la figure , s'occupe peu de draperie . »

Il est inutile de relever le mauvais ton et la fausseté de cette critique. *La vraisemblance des mœurs*, loin d'être la *draperie*, est le *fond* même du tableau. Tous ces critiques qui s'appuient sans cesse sur la *nature*, et qui regardent comme des préjugés de l'art *la distinction accidentelle du pays et de la condition*, sont comme ces politiques qui replongent les états dans la barbarie, en voulant anéantir les distinctions sociales.

Je ne citerai point les opinions de MM. Rowe , Steevens , Gildon , Dennis , Peck , Garrick , etc. Madame de Montaigu les a tous surpassés en enthousiasme. M. Hume et le docteur Blair ont seuls gardé quelque mesure. Sherklock a osé dire ( et c'est avoir du courage pour un anglais ), il a osé dire : *Qu'il n'y a rien de médiocre dans Shakspere, que tout ce qu'il a écrit est excellent ou détestable ; que jamais il ne suivit ni même ne conçut un plan, excepté peut-être celui des MERRY WIVES OF WINDSOR ; mais qu'il fait souvent fort bien une scène.* Cela approche beaucoup de la vérité. M. Mason , dans son *Elfrida* et dans son

*Carractacus*, a essayé, mais sans succès, de donner la tragédie grecque à l'Angleterre. On ne joue presque plus le Caton d'Addison. On ne se délasse au théâtre anglais des monstruosités de Shakspere, que par les horreurs d'Ottway.

Si l'on se contente de parler vaguement de Shakspere, sans poser les bases de la question, et sans réduire toute la critique à quelques points principaux, on ne parviendra jamais à s'entendre; parce que, confondant le siècle, le génie et l'art, chacun peut louer et blâmer à volonté le père du théâtre anglais. Il nous semble donc que Shakspere doit être considéré sous trois rapports :

- 1.<sup>o</sup> Par rapport à son siècle,
- 2.<sup>o</sup> Par rapport à ses talents naturels ou à son génie,

- 3.<sup>o</sup> Par rapport à l'art dramatique.

Sous le premier point de vue, on ne peut jamais trop admirer Shakspere. Peut-être supérieur à Lopez de Vega, son contemporain, on ne le peut comparer d'aucune manière aux Garnier, et aux Hardy, qui balbutiaient alors parmi nous les premiers accents de la Melpomène française. Il est vrai que le prélat Trissino, dans sa *Sophonisbe*, avait déjà fait renaître, en Italie, la tragédie régulière. On a recherché curieusement les traductions des auteurs anciens, qui pouvaient exister du temps de Shakspere. Je ne remarque comme pièces dramatiques, dans le catalogue, qu'une *Jocaste*, tirée des *Phœniciennes* d'Euripide, l'*Andria* et l'*Eunuque* de Térence, les *Ménechmes* de Plaute et les tragédies de Sénèque. Il est douteux que Shakspere ait eu connaissance de ces traduc-

tions ; car il n'a pas emprunté le fonds de ces pièces d'invention des originaux mêmes traduits en anglais, mais de quelques imitations anglaises de ces originaux. C'est ce qu'on voit par *Roméo et Juliette*, dont il n'a pris l'histoire, ni dans *Girolamo de la Corte*, ni dans la nouvelle de *Bandello* ; mais dans un petit poème anglais intitulé : *La tragique histoire de Roméo et Juliette*. Il en est ainsi du sujet d'*Hamlet*, qu'il n'a pu tirer immédiatement de *Saxo Grammaticus*, puisqu'il ne savait pas le latin \*. En général, on sait que Shakspeare fut un homme sans éducation et sans lettres. Obligé de fuir de sa province, pour avoir chassé sur les terres d'un seigneur, ayant d'être acteur à Londres, il gardait pour quelqu'argent les chevaux des *Gentlemen* à la porte du spectacle. C'est une chose mémorable que Shakspeare et Molière aient été comédiens. Ces rares génies se sont vus forcés de monter sur des tréteaux pour gagner leur vie. L'un a retrouvé l'art dramatique, l'autre l'a porté à sa perfection ; semblables à deux philosophes anciens, ils s'étaient partagé l'empire des ris et des larmes, et tous les deux se consolaient peut-être des injustices de la fortune, l'un en peignant les travers, et l'autre les douleurs des hommes.

Sous le second rapport, c'est-à-dire, sous le

\* Voyez *Saxo Grammaticus*, depuis la page 48 jusqu'à la page 59. *Amlethus, ne prudentius agendo patruo suspectus redderetur, stoliditatis simulationem amplexus, extreum mentis. vitium finxit. SAX. GRAM. Hist. Dan. fol. Edit. Steph. 1544.*

rapport des talents naturels ou du grand écrivain; Shakspere n'est pas moins prodigieux. Je ne sais si jamais homme a jeté des regards plus profonds sur la nature humaine. Soit qu'il traite des passions, soit qu'il parle de morale ou de politique, soit qu'il déplore ou qu'il prévoit les malheurs des états, il a mille sentiments à citer, mille pensées à recueillir, mille sentences à appliquer dans toutes les circonstances de la vie. C'est *sous le rapport du génie* qu'il faut considérer les belles scènes isolées dans Shaskpere, et non *sous le rapport dramatique*. Et c'est ici que se trouve la principale erreur des admirateurs du poète anglais; car si l'on considère ces scènes relativement à *l'art*, il faudra savoir si elles sont nécessaires, si elles sont bien liées au sujet, bien motivées; si elles forment partie du tout, et conservent les unités. Or le *non erat his locus*, se présente à toutes les pages de Shaskpere.

Mais à ne parler que du grand écrivain, combien elle est belle cette troisième scène du quatrième acte de Macbeth!

M A C D U F F.

Qui s'avance ici?

M A L C O L M.

C'est un Ecossais, et cependant je ne le connais pas.

M A C D U F F.

Cousin, soyez le bien venu!

M A L C O L M.

Je le reconnaiss à présent. Grand Dieu ! renverse les obstacles qui nous rendent étrangers les uns aux autres.

R o s s e .

Puisse votre souhait s'accomplir !

M A C D U F F.

L'Écosse est-elle toujours aussi malheureuse ?

R O S S E.

Hélas ! déplorable patrie ! elle est presqu'effrayée de connaître ses propres maux. Ne l'appelons plus notre mère, mais notre tombe. On n'y voit plus sourire personne, hors l'enfant qui ignore ses malheurs. Les soupirs, les gémissements, les cris, frappent les airs, et ne sont point remarqués. Le plus violent chagrin semble un mal ordinaire ; quand la cloche de la mort sonne, on demande à peine, pour qui ?

M A C D U F F.

O récit trop véritable !

M A L C O L M.

Quel est le dernier malheur ?

R O S S E, à Macduff.

..... Votre château est surpris, votre femme et vos enfants sont inhumainement massacrés.....

M A C D U F F.

Mes enfants aussi ?

R O S S E.

Femmes, enfants, serviteurs, tout ce qu'on a trouvé !

M A C D U F F.

Et ma femme aussi ?

R O S S E.

Je vous l'ai dit.

M A L C O L M.

Prenez courage ; la vengeance offre un remède à vos maux. Courons, punissons le tyran !

M A C D U F F.

Il n'a point d'enfants !

Quelle vérité et quelle énergie dans la description des malheurs de l'Écosse ! Ce sourire qui n'est plus que sur la bouche des enfants, ces

cris qu'on n'ose pas remarquer , ces trépas si fréquents, qu'on ne daigne plus demander *pour qui sonne* la cloche funèbre, ne croit-on pas voir le tableau de la France sous Robespierre? Xénophon a fait à peu près la même peinture d'Athènes, sous le règne des trente tyrans :

« Athènes , dit-il , n'était qu'un vaste tombeau ,  
habité par la terreur et le silence ; le geste , le coup-  
d'œil , la pensée même , devenaient funestes aux  
malheureux citoyens. On étudiait le front de la  
victime , et les scélérats y cherchaient la candeur  
et la vertu , comme un juge tâche d'y découvrir le  
crime caché du coupable \* . »

Le dialogue de *Rosse* et *Macduff* rappelle celui de Flavian et de Curiace dans Corneille, lorsque Flavian vient annoncer à l'amant de Camille qu'il a été choisi pour combattre les Horaces :

C U R I A C E.

*Albe* de trois guerriers a-t-elle fait le choix ?

F L A V I A N.

Je viens pour vous l'apprendre.

C U R I A C E.

Eh bien ! qui sont les trois ?

F L A V I A N.

Vos deux frères et vous.

C U R I A C E.

Qui ?

F L A V I A N.

Vous et vos deux frères.

Les interrogations de *Macduff* et de *Curiace* sont des beautés du même ordre.

\* XENOPH. *Hist. Græc.* lib. 2.

*Mes enfants aussi ? — Femmes, enfants.*  
*— Et ma femme aussi ? — Je vous l'ai dit.* — EH BIEN ! QUI SONT LES TROIS ? — VOS DEUX FRÈRES ET VOUS. — QUI ? — VOUS ET VOS DEUX FRÈRES. Mais le mot de Shakspere, *il n'a point d'enfants !* reste sans parallèle.

Le même homme qui a tracé ce tableau, a écrit la scène charmante des adieux de *Romeo* et de *Juliette*. Roméo, condamné à l'exil, est surpris par le matin chez Juliette, à laquelle il est marié secrètement :

*Wilt thou be gone ? It is not yet near day :*  
*It was the nightingale, and not the lark*  
*That pierced the fearful hollow of thine ear, etc.*

#### J U L I E T T E.

Veux-tu déjà partir ? Le jour ne paraît point encore. C'était le rossignol, et non l'alouette, dont la voix a frappé ton oreille alarmée : il chante toute la nuit sur cet orangé lointain. Crois-moi, mon jeune époux, c'était le rossignol.

#### R O M É O.

C'était l'alouette, qui annonce l'aurore, ce n'était pas le rossignol. Regarde, ô mon amour ! regarde les traits de lumière qui pénètrent les nuages dans l'Orient. Les flambeaux de la nuit s'éteignent, et le jour se lève sur le sommet vaporeux des montagnes. Il faut ou partir et vivre, ou rester et mourir.

#### J U L I E T T E.

La lumière que tu vois là-bas n'est pas celle du jour. C'est quelque météore qui te servira de flambeau, et t'éclairera sur la route de Mantoue. Reste encore ; il n'est pas encore nécessaire que tu me quittes.

#### R O M É O.

Eh bien ! que je suis arrêté ! que je suis conduit à

la mort ! Si tu le desires, je suis satisfait. Je dirai :  
 « Cette blancheur lointaine n'est pas celle du matin ;  
 « ce n'est que le pâle reflet de la lune ; ce n'est pas  
 « l'aluette, dont les chants retentissent si haut au  
 « dessus de nos têtes, dans la voûte du ciel. » Ah !  
 je crains moins de rester que de partir. Viens, ô mort !  
 viens, je te reçois avec joie ! J'obéis à Juliette.....  
 Mais que regardes-tu, ma bien-aimée ? Parlons,  
 parlons encore ensemble, il n'est pas encore jour !

## JULIETTE.

Il est jour ! il est jour ! Fuis, pars, éloigne-toi !  
 C'est l'aluette qui chante ; je reconnaissais sa voix aiguë.  
 Ah ! dérobe-toi à la mort : la lumière croît de plus en  
 plus.

Qu'il est touchant ce contraste des charmes  
 du matin et des derniers plaisirs des deux jeunes  
 époux, avec la catastrophe horrible qui va  
 suivre ! C'est encore plus naïf que les Grecs,  
 et moins pastoral que l'*Aminte* et le *Pastor fido*. Je ne connais qu'une scène d'un drame  
 indien, en langue *sanscrite*, qui ait quelque rap-  
 port avec les adieux de Roméo et de Juliette ;  
 encore n'est-ce que par la fraîcheur des images,  
 et point du tout par l'intérêt de la situation.  
*Sancontala*, prête à quitter le séjour paternel,  
 se sent arrêtée par son voile :

## SANCONTALA.

Qui saisit ainsi les plis de mon voile ?

## UNE VIEILLARD.

C'est le chevreau que tu as tant de fois nourri des  
 graines du *Synmaka*. Il ne veut pas quitter les pas de  
 sa bienfaitrice.

## SANCONTALA.

Pourquoi pleures-tu, tendre chevreau ? Je suis forcée

d'abandonner notre commune demeure. Lorsque tu perdis ta mère, peu de temps après ta naissance, je te pris sous ma garde. Retourne à ta crèche, pauvre jeune chevreau; il faut à présent nous séparer!

La scène des adieux de Roméo et de Juliette n'est point indiquée dans Bandello, et elle appartient toute entière à Shakspere. Les cinquante-deux commentateurs de Shakspere, au lieu de nous apprendre beaucoup de choses inutiles, auraient dû s'attacher à découvrir les beautés qui appartiennent à cet homme extraordinaire, et celles qu'il n'a fait qu'emprunter. Bandello raconte en peu de mots la séparation des deux amants :

*A la fine, cominciando l'aurora a voler uscire, si basciarono, estrettamente abbraciarono gli amanti, e pieni di lagrime e sospiri si dissero addio \*.*

\* Enfin, l'aurore commençant à paraître, les deux amants se baisèrent, s'embrassèrent étroitement, et pleins de larmes et de soupirs, ils se dirent adieu. \*

On peut remarquer, en général, que Shakspere fait un grand usage des contrastes. Il aime à placer la gaieté auprès de la tristesse, à mêler les divertissements et les cris de joie à des pompes funèbres et à des cris de douleur. Que des musiciens, appelés aux noces de Juliette, arrivent précisément pour accompagner son cercueil; qu'indifférents au deuil de la maison, ils se livrent à d'indécentes plaisanteries, et s'entretiennent des choses les plus

\* *Novelle del Bandello. Seconda parte p. 52. Luc. Edit, in-4° MDLIV.*

étrangères à la catastrophe ; qui ne reconnaît là toute la vie ? qui ne sent toute l'ameretume de ce tableau ? qui n'a pas été témoin de pareilles scènes ? Ces effets ne furent point inconnus des Grecs , et l'on retrouve dans Euripide plusieurs traces de ces naïvetés que Shaksperé mêle au plus haut ton tragique. Phèdre vient d'expirer ; le chœur ne sait s'il doit entrer dans l'appartement de la princesse :

## P R E M I E R D E M I - C H O U R.

Φίλαι, τι δρᾶμψ ; οὐδεῖ περάν δομοις,  
Αυτού τὸν αἴσας αὐτὸς θέτω πεπάνθητος

## S E C O N D D E M I - C H O U R.

Τιδηὶ καρεῖσι πρώτοι οὐδεις γενεῖται ;  
Τὸ πολλὰ περίσσειν αὐτὸν εἰσοφαλεῖ βίον.

## P R E M I E R D E M I - C H O U R.

Compagnes , que ferons-nous ? Devons-nous entrer dans le palais, pour aider à dégager la reine de ses liens étroits ?

## S E C O N D D E M I - C H O U R.

Ce soin appartient à ses esclaves. Pourquoi ne sont-ils pas présents ? Quand on se mêle de beaucoup d'affaires, il n'y a plus de sûreté dans la vie \*.

\* Brumoy traduit ainsi, en tronquant un couplet et paraphrasant l'autre :

## U N E F E M M E D U C H O U R.

Qu'en pensez-vous , mes compagnes , est-il à propos que nous entrions ?

## U N E A U T R E F E M M E.

Où sont donc ses officiers ? C'est à eux de lui prêter du secours. On est souvent dupe de son trop d'empressement dans les affaires d'autrui.

Dans *Alceste*, la Mort et Apollon se font des plaisanteries. La Mort veut saisir Alceste tandis qu'elle est jeune, parce qu'elle ne se soucie pas d'une vieille proie, et comme traduit le père Brumoy, d'une proie ridicée. Il ne faut pas rejeter entièrement ces contrastes, qui touchent de près au terrible, mais qu'une seule nuance ou trop forte ou trop faible dans l'expression rend à l'instant ou bas, ou ridicules.

Shakspere, comme tous les poètes tragiques, a trouvé quelquefois le véritable comique, tandis que les poètes comiques n'ont jamais pu s'élever à la bonne tragédie; ce qui prouve qu'il y a peut-être quelque chose de plus vaste dans le génie de Melpomène que dans celui de Thalie. Quiconque peint savamment le côté douloureux de l'homme, peut aussi représenter le côté ridicule, parce que celui qui saisit *le plus*, peut à la rigueur saisir *le moins*. Mais l'esprit, qui s'attache particulièrement aux détails plaisants, laisse échapper les rapports sévères, parce que la faculté de distinguer les objets infiniment petits, suppose presque toujours l'impossibilité d'embrasser les objets infiniment grands: d'où il faudrait conclure que le sérieux est le véritable génie de l'homme. *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletus multis miseriis!* Un seul poète comique marche l'égal des Sophocle et des Corneille: c'est Molière. Mais il est remarquable que le comique du Tartuffe et du Misanthrope, par son extrême profondeur, et, si j'osais le dire, par sa tristesse, se rapproche beaucoup de la gravité tragique.

Les Anglais ont en grande estime le caractère

comique de Falstaff, dans les *Merry Wives of Windsor*. En effet, ce caractère est bien dessiné, quoiqu'il soit souvent d'un comique peu naturel, bas et outré. Il y a deux manières de faire rire des défauts des hommes. L'une est de présenter d'abord les ridicules, et d'offrir ensuite les qualités; c'est la manière de l'anglais; c'est le comique de *Sterne* et de *Fielding*, qui finit quelquefois par faire verser des larmes. L'autre consiste à donner d'abord quelques louanges, et à ajouter successivement tant de ridicules, qu'on oublie les meilleures qualités, et qu'on perd enfin toute estime pour les plus nobles talents et les plus hautes vertus. C'est la manière du Français, c'est le comique de Voltaire, c'est le *Nihil mirari* qui flétrit tout parmi nous. Mais les partisans du génie tragique et comique du poète anglais me semblent beaucoup se tromper, lorsqu'ils vantent *le naturel de son style*. Shakspere est naturel dans les sentiments et dans la pensée, jamais dans l'expression, excepté dans les belles scènes, où son génie s'élève à sa plus grande hauteur; encore, dans ces scènes mêmes, son langage est-il souvent affecté; il a tous les défauts des écrivains italiens de son siècle; il manque éminemment de simplicité. Ses descriptions sont enflées, contournées; on y sent souvent l'homme de mauvaise éducation, qui, ne connaissant ni les genres, ni les tons, ni les sujets, ni la valeur exacte des mots, va plaçant au hasard des expressions poétiques au milieu des choses les plus triviales. Comment, par exemple, ne pas gémir de voir une nation éclairée, et qui compte parmi ses critiques les Pope et les Addison, de la voir

s'extasier sur le portrait de l'*apothicaire dans Roméo et Juliette*. C'est le burlesque le plus hideux et le plus dégoûtant. Il est vrai qu'un éclair y brille, comme dans toutes les ombres de Shakspere. *Roméo* fait une réflexion sur ce malheureux qui tient si fortement à la vie, bien qu'il soit accablé de toutes les misères. C'est le sentiment qu'Homère met avec tant de naïveté dans la bouche d'Achille aux Enfers :

« J'aimerais mieux être sur la terre l'esclave d'un laboureur indigent, où la vie serait peu abondante, que de régner en souverain dans l'empire des Mânes. »

Il reste à considérer Shakspere sous le *rapport dramatique*. Après avoir fait la part de l'éloge, on me permettra de faire la part de la critique. Mais cette dernière vue me mènerait trop loin à présent, et je la réserve pour un second extrait.

CHATEAUBRIAND.

---



---

## V A R I É T É S.

Londres, 1<sup>er</sup> mai 1802.

Je suis pour ainsi dire tombé, de la fête qui a eu lieu à Paris le jour de Pâques, dans la fête donnée à Londres pour la ratification de la paix. Peut-être vous paraîtra-t-il curieux de savoir ce qu'un Français a pu remarquer dans cette dernière cérémonie.

Notre fête de Pâques était toute nationale : on célé-

## 340 MERCURE DE FRANCE,

brait à la fois et la fin de la guerre, et la fin de la révolution si bien marquée par le rétablissement de la religion ; aussi notre gouvernement, les ministres, les corps délibérants, les ambassadeurs, ont-ils paru dans la cérémonie faite à Paris ; tout y fut grand, majestueux, parce qu'il s'agissait de fixer une époque qui marquera longtemps dans l'avenir.

A Londres, la publication de la paix n'était que pour la ville, je dirais même n'était que pour la cité, dont les priviléges sont autres que ceux de la ville. Le lord-maire y figurait en chef, et le gouvernement n'y était représenté que par une compagnie des gardes du roi. Le reste de la troupe, assez nombreuse, et d'une tenue fort décente, se composait de la milice bourgeoise.

Le lord-maire, n'exerçant son autorité que dans la cité, toute la cérémonie s'est passée dans la cité. Malheureusement pour moi, j'avais affaire dans ce quartier, et, malgré mille détours que je fis pour arriver à la Bourse, je fus, pendant deux heures, enfermé dans la proclamation de la paix. Je fuyais d'un côté, je la retrouvais de l'autre ; je me jetais dans un passage, la cérémonie m'attendait au bout : on pouvait bien la voir toute entière en huit minutes, et il me fallut, malgré moi, la voir et la revoir pendant deux heures entières.

On dit que les Parisiens sont badauds, ce qui signifie, je crois, quelquement curieux : je vous réponds que les Anglais de Londres ne le sont pas moins, et qu'ils le sont plus brusquement pour des objets bien moins attachants que ceux qui attirent ordinairement la foule à Paris. Les fenêtres et les toits des maisons, devant, le derrière et l'empériale des voitures étaient chargés des spectateurs, et souvent un cheval de main

recevait plus d'un cavalier : nonobstant, il n'y avait pas place pour tous les curieux. On courait dans les rues de traverse, on se heurtait pour aller regarder encore ce qu'on venait déjà de voir ; tout était peuple pour la curiosité, quoique tout ne le fût pas pour le costume. Nul égard pour les femmes, qui, à la manière dont elles recevaient les bourrades, paraissaient y être très-accoutumées ; elles bravent la presse avec un éourage qui ne peut tenir qu'à l'habitude, ou à la certitude d'être étouffées si elles n'ont pas la résolution et la force de rendre les coups de coude qu'elles reçoivent.

Dès la veille, il y avait foule pour voir les préparatifs de l'illumination de l'hôtel de M. Otto ; les équipages touruaient devant sa porte. Le soir de la fête, c'était bien pis ; il y avait impossibilité d'aborder. Il est vrai que sa maison était illuminée avec beaucoup de goût, et les mots *paix* et *amitié* ressortaient de la décoration pour annoncer les sentiments du gouvernement français.

L'idée d'une fête à Londres s'unit fort bien à la présence de la misère. Des matelots blessés traînaient un petit vaisseau sur un petit chariot, et imploraient la piété publique : leur quête a dû être très-abondante. D'un autre côté, des bouchers, frappant sur de longs eouperets, étourdissaient ceux qu'ils voulaient atten-drir, et obtenaient de l'argent de quiconque sentait le besoin de fuir leur musique. Le soir, on les rencontrait encore demandant autour des voitures, comme ils demandaient le soir devant les fenêtres.

On ne peut faire aucune comparaison entre les villes de Paris et de Londres illuminées. L'architecture uniforme de Londres, les fenêtres sans balcons, la pri-vation presque totale de grands bâtiments, ne permettent pas cette profusion de lampions qu'on voit à

Paris, et qui dessinent si majestueusement nos beaux monuments. A Londres, on décore en petits verres de couleur plutôt qu'on illumine ; et dix-neuf maisons, sur vingt, n'ont d'autres illuminations que des chandelles mises en dedans des chambres, tout près des vitres ; de sorte qu'il faut, par chaque étage, tant que l'illumination dure, une personne occupée à moucher les chandelles : ces figures qu'on voit à travers les vitres forment un spectacle assez gai pour un étranger.

Comme le gouvernement n'est pour rien dans la proclamation de la paix pour la ville de Londres, le palais du roi n'était pas illuminé : c'est l'usage. La Bourse, la compagnie des Indes, l'hôtel du lord-maire, les théâtres, les maisons de jeux et les nombreux traiteurs français, se distinguaient par leurs décorations. En général, beaucoup de transparents dont le peuple applique les figures à sa fantaisie ; sur la plupart, on lisait, avec le chiffre du roi, les mots *paix* et *commerce* ; les hommes du peuple portaient cette devise sur leurs chapeaux. Des marchands l'avaient fait imprimer sur de fort beaux rubans ; j'ignore s'ils les ont vendus : mais les mots *paix* et *commerce* sont en Angleterre ce que *paix* et *gloire* sont pour la France.

Des vitres ont été brisées, parce que le peuple, auquel il est ici permis de faire la police, trouvait, ou que telle maison n'était pas illuminée, ou qu'elle l'était mal. J'en ai vu une, le lendemain matin, dans laquelle les pierres avaient fait de grands dégâts ; c'était une maison à louer, dont le propriétaire demeure à la campagne. Les maisons les plus apparentes n'étaient pas toujours les mieux éclairées : plus ou moins de lumières peut, dit-on, donner ici une idée de l'opinion politique de quelques grands seigneurs. Ne prenez pas cela pour un calembour : sans la crainte des vitres brisées, tel

qui fit la dépense d'un paquet de chandelles, n'en aurait pas brûlé un bout.

Des amateurs d'un certain genre de liberté, comme qu'il est beau de témoigner ainsi son opinion sur l'empereur et sur la guerre : pour moi, je vous avoue franchement qu'il me paraît extraordinaire de voir annoncé par la fenêtre, qu'on n'aime pas la paix, quand on se sent bien embarrassé de savoir comment et pourquoi faire la guerre si l'on était maître du gouvernement. J'ai toujours cru que la politique était au dessus de ces petits détails, qui ne sont tolérables que dans les femmes ou dans les enfants ; et je n'aime pas plus quelques chandelles de moins que quelques pierres de trop.

En arrivant à Londres, mon premier soin a été de demander s'il était toujours dangereux d'aborder les environs de cette ville pendant la nuit, et chacun s'est accordé pour m'assurer que les voleurs y rôdent toujours ; mais qu'ils ne tuent point, parce qu'il n'est point d'usage de leur faire résistance. Je crois que s'il se trouve jamais à Londres une centaine de nos jeunes officiers, ils s'amuseront à courir la nuit les campagnes des environs de cette ville, pour apprendre aux Anglais que si les voleurs ne tuent pas, parce qu'on ne leur oppose point de résistance, il est aussi probable qu'ils ne volent que parce qu'on ne leur résiste pas.

On annonce des bals masqués, des fêtes en l'honneur de la paix ; mais ces bals, ces fêtes sont à tant le billet. Le principal objet de ces rassemblements est le plaisir, qu'on aime ici pour le moins autant qu'à Paris. J'ai entendu parler de la frivolité des Français et de la gravité des Anglais ; il ne faut pas prononcer légèrement ; mais je suis disposé à croire que nous sommes devenus plus graves, ou que les Anglais sont devenus plus frivoles. Ce dont je suis bien certain, c'est que tous les Français qui viennent à Londres depuis la paix,

y sont attirés par des spéculations ou par l'espoir d'en faire ; tandis que le plaisir est l'unique objet de la plupart des Anglais qui vont maintenant en France : la route en est couverte.

On s'occupe beaucoup ici de la situation de la France , sur laquelle je n'ai encore entendu personne raisonner en toute connaissance de cause. Ce n'est pas cependant faute de savoir ce qui s'y passe ; car tous les arrêtés , tous les discours importants de notre gouvernement sont réimprimés à Londres en français et en anglais ; mais on discute toujours fort isolément. Cette manière , qui convient si bien à la paresse , à la sottise ou à la légèreté , est la cause de tous les faux jugements qu'on prononce sur notre passé et sur notre avenir. Ce que je puis affirmer , c'est qu'on parle bien plus de notre révolution à Londres qu'à Paris ; aussi ai-je peine à obtenir quelque croyance , quand j'assure que de tous nos partis il ne reste pas même d'opinions assez prononcées pour empêcher ceux qui les ont professées de vivre ensemble de la meilleure grâce du monde. On prétend que je ne parviendrai jamais à voir des Anglais de tous les partis. J'en doute cependant ; il me paraît trop bizarre d'exiger qu'un étranger soit d'un parti dans un pays qui n'est pas le sien , tandis que dans sa patrie il n'est jamais mieux accueilli que quand il n'est d'aucun.

Par \*\*\*.

## S P E C T A C L E S.

### THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS.

*Sémiramis* , tragédie lyrique en trois actes , arrangée d'après la tragédie de Voltaire par le C. Desriaux , musique du C. Catel .

Le sujet de *Sémiramis* est, sous des noms différents, et avec moins de vraisemblance, le même que celui d'*Electre*, traité, d'après Sophocle, par Crébillon, et par Voltaire lui-même, dans sa tragédie d'*Oreste*. Sophocle a réuni tout l'intérêt sur le personnage d'*Electre*; il s'est bien gardé de chercher à diminuer l'horreur qu'inspirent les crimes de *Clitemnestre*. Quand Oreste l'immole aux mânes de son père, on ne voit en lui que l'instrument de la vengeance des Dieux; les coupables sont punis, la vertu malheureuse triomphe, l'auteur a rempli son but. Cette conception éminemment tragique, ce meurtre *légitime* d'une mère par son fils, a effrayé les modernes. Ils n'ont pu se résoudre à offrir aux spectateurs cet horrible dénouement; et, dans toutes leurs pièces, par une supposition heureuse et naturelle, Oreste frappe involontairement sa mère, qui se jette au-devant des coups qu'il porte à l'assassin d'Agamemnon.

La *Sémiramis* de Voltaire est une des pièces où il a le plus cherché l'effet théâtral, et où il a porté le plus loin la pompe du style. Séduit par l'exemple de Shakespear, et par l'impression profonde que produisait sur les théâtres de Londres l'apparition de l'ombre du père d'Hamlet, il a voulu essayer ce moyen extraordinaire sur la scène française. Mais tout ce qu'il dit en sa faveur, montre assez qu'il ne l'a employé qu'avec défiance, et malgré tout l'art qu'il a mis à préparer et à faire en quelque sorte attendre cet événement, en accumulant les oracles et en répandant sur toute sa pièce, une teinte de superstition religieuse, l'ombre de Ninus n'a jamais produit l'effet qu'il semblait s'en promettre. La première raison en est contre l'opinion de Voltaire lui-même, que cette apparition est à peu près inutile. Le crime est connu, et Ninias n'a pas besoin d'être excité à venger son père. La seconde,

et peut-être la principale, c'est qu'elle a lieu ~~en~~ plein jour et au milieu d'une foule nombreuse. Nous ne sommes pas, même au dix-neuvième siècle, aussi éloignés qu'on pourrait le croire de la peur des revenants. J'en appelle à l'avidité avec laquelle nous avons accueilli les derniers romans anglais, et surtout *le Moine*, qui n'a jamais manqué de faire impression sur tous ceux qui l'ont lu dans une disposition d'esprit convenable à l'effet que voulait produire l'auteur. L'ombre de Ninias ferait illusion, si elle paraissait dans l'obscurité, et aux yeux du plus petit nombre de témoins possibles. Les idées de nuit, de silence, de solitude, se marient et se confondent dans la plupart des esprits avec celles de terreur et d'apparitions. Comment se persuader qu'un peuple immense, réuni pour une pompe solennelle, ait peur d'une ombre ?

Cette invraisemblance a paru encore plus sensible dans l'opéra que dans la tragédie. D'un côté, le spectacle y est encore plus pompeux et plus brillant; de l'autre, le citoyen Desriaux a été obligé de retrancher la plupart des moyens préparatoires qu'avait employés Voltaire pour disposer les esprits à l'illusion. Malgré la flamme et surtout la fumée qui environnait Ninus, le rire s'est élevé quand il a paru.

Nous n'entrerons pas dans de grands détails sur les paroles de cet opéra. Il est aisément de voir que le poète a toujours été, comme c'est assez l'usage, dans la dépendance du musicien. Il s'est de plus imposé la tâche de suivre, autant qu'il pourrait, le plan de Voltaire, et même d'en conserver les vers. Cependant il a été obligé de réduire cinq actes à trois, et de supprimer une grande partie des développements. Exiger de la vraisemblance dans une pièce ainsi tronquée, ce serait être bien sévère, et on doit remercier l'auteur de n'être pas tout-à-fait inintelligible. Il y aurait aussi de

la malignité , et même de l'injustice , sans grand intérêt pour le lecteur ; à rapprocher les vers du C. Desriaux , de ceux de son modèle , lorsqu'il avoue lui-même que cette tâche était au dessus de ses moyens , et qu'il ne l'a remplie que comme forcé et constraint. On sait bien que la soudure est toujours moins précieuse que le métal dont elle rejoint les parties.

Le premier acte offre seul des changements remarquables. Le retour d'Arsace a fourni au C. Desriaux l'idée d'une marche triomphale , qui le termine d'une manière très-brillante. C'est Azéma elle-même , qui , à la tête d'un chœur de jeunes filles , fait les premiers préparatifs de la fête destinée à son amant. Pour une princesse du sang de Bélus , c'est peut-être pousser un peu loin la reconnaissance , et Voltaire au moins ne lui fait déclarer son amour que dans le tête-à-tête. Elle n'oublie pas surtout que son propre intérêt , que celui d'Arsace lui-même l'engage à méner Assur , l'héritier et déjà presque le maître de l'empire. Quand ce dernier lui propose de s'unir à elle pour confondre leurs droits au trône , elle n'ose pas le refuser ouvertement ; elle se contente de dire qu'elle prendra un époux des mains de la reine. Le C. Desriaux a cru devoir passer par-dessus tous ces ménagements , qui auraient retardé la marche rapide de son opéra. Il va directement au but ; Azéma et Assur n'ont rien de caché l'un pour l'autre. La première avoue franchement que son cœur a choisi Arsace pour époux ; et le second , avec la même sincérité annonce qu'il a un moyen sûr de prévenir cet hymen , en immolant son rival et sa maîtresse. On remarquera que ces confidences se font sur une place publique de Babylone. C'est aussi là que Sémiramis vient dévoiler son ame et se livrer aux remords qui la déchirrent. C'est encore là que le grand prêtre Oroès vient

## 348 MERCURE DE FRANCE,

annoncer, en présence de tout le peuple, la volonté des Dieux. A l'oracle obscur et ambigu que lui offrait la tragédie de Voltaire, le C. Desriaux, toujours grand, ami de la franchise et de la clarté, a substitué ces quatre vers, qui ne sauraient être équivoqués pour Sémiramis surtout :

« Vous fatiguez les Dieux par des vœux indiscrets ;  
« Mais songez à punir le crime.  
« C'est dans les murs de ce palais  
« Que vous trouverez la victime. »

Cependant Oroès craint encore de ne pas s'être expliqué assez clairement, il ajoute :

J'entends gronder la tempête....  
Dieux vengeurs, qu'attendez-vous ?

(En désignant Sémiramis.)

Frappez, frappez, c'est sur sa tête  
Que doit tomber votre courroux.

Voltaire, par le sens ambigu que présente son oracle, par les remords et la crédulité superstitieuse de Sémiramis, avait motivé la résolution qu'elle prend, quinze ans après la mort de Ninus, de former de nouveaux nœuds :

Babylone doit prendre une face nouvelle,  
Quand d'un second hymen allumant le flambeau,  
Mère trop malheureuse, épouse trop cruelle,  
Tu calmeras Ninus au fond de son tombeau.

Ces quatre vers ont encore l'avantage de préparer et de rendre plus vraisemblable la descente de Sémiramis dans la tombe de Ninus. Elle y est entraînée par la volonté des Dieux, plus encore que par le désir de sauver les jours de son fils. Comment en effet s'en serait-elle rapportée à sa faible main, si elle ne s'était cru

destinée par le ciel à punir Assur son complice ? Nous insistons sur ce changement fait par le C. Desriaux , parce qu'il n'était pas nécessaire , et qu'il détruit tout l'artifice et toute la vraisemblance du poème. Le reste de l'opéra est , aux développements près , qu'il a toujours fallu sacrifier , assez semblable dans sa marche à la tragédie.

Il est temps de nous occuper de ce qui fait véritablement le succès de ces sortes d'ouvrages ; de la musique , des ballets , des décorations. Le C. Catel , professeur au Conservatoire , a déployé un vrai talent dans cette composition , qui est son début. Il a saisi , en général , la couleur du sujet , et il paraît avoir fait une étude approfondie de son art.

L'ouverture a réuni tous les suffrages. Elle est pleine d'harmonie et d'effet ; et on y a surtout applaudi un *Crescendo* de basses. La fierté et l'amour sont très bien exprimés dans l'air d'Azéma : *Quel éclat de votre naissance* ; la terreur et les remords dans celui de Sémiramis : *Sous l'effort d'un bras invisible*. On a aussi distingué la marche triomphale d'Alsace ; le chœur des conspirateurs et celui des mages. Ces deux chœurs sont presque tout ce qu'il y a de remarquable dans le second et dans le troisième acte , fort inférieurs au premier. On pourrait reprocher au C. Catel d'être un peu monotone , de manquer d'originalité , et de se traîner peut-être trop servilement sur les traces des grands maîtres. Mais une partie de ses défauts est due sans doute à la timidité du premier essai ; et les applaudissements mérités qu'a reçus le C. Catel ; toutes les fois qu'il s'est abandonné à sa vertu , doivent l'engager à prendre un peu moins timide , et à compter davantage sur ses forces.

Les ballets , dans le premier acte , ont eu le plus grand succès. Un pas de guerriers , exécuté avec autant

de vigueur que de précision , par les Cc. Millon , Branchu , Aumer , et Beaulieu , a rappelé le fameux pas des Sythes , d'Iphigénie en Tauride. La musique partage avec la danse l'honneur de cette comparaison. Si le ballet du troisième acte n'a pas été aussi goûté , c'est moins la faute du C. Gardel que celle du poète , qui aurait dû profiter de la liberté qu'ont les faiseurs d'opéras , de changer à volonté de décosrations , et ne pas offrir des danses à côté d'un tombeau. Il devrait être d'autant moins scrupuleux , que la scène change jusqu'à quatre fois , dans la tragédie de Voltaire.

Par un hasard assez singulier , le premier acte , qui , sans contredit , est le plus défectueux , sous le rapport du poème , se trouve être celui où l'auteur de la musique , le maître des ballets , le décorateur ont le plus complètement réussi. On dirait qu'ils ont réuni leurs efforts pour venir au secours du C. Desriaux , et qu'ils se sont un peu reposés sur lui , ou plutôt sur Voltaire , dans les deux actes suivants. Rien de plus magnifique que la première décoration , quoiqu'on l'accuse d'être copiée d'après celle de *Zoraïme et Zulnare*. Celle du troisième , qui représente les jardins de Sémiramis , offre plus de brillant que de véritable grandeur. Les costumes sont très-riches et ont été dessinés avec un soin qui ne laisse rien à désirer . La curiosité qu'inspiraient une pièce et une musique nouvelles , était encore excitée par le début du C. Roland ; dans le rôle d'Arsace. Ce jeune acteur est élève du Conservatoire ; et a eu pour maître le C. Garat. Son organe , sans être très-étendu , est pur et flexible. Il joint à du goût , de la méthode , une très-belle prononciation , et avec un peu de complaisance de l'orchestre , il se fera toujours parfaitement entendre. Son jeu est naturel et annonce de l'intelligence. Il a été rede-

mandé ainsi que les auteurs de la musique et des ballets, et tous trois ont été accueillis avec les plus vifs applaudissements.

---

## T H É A T R E D E L O U V O I S.

*La Matinée du Jour*, comédie en deux actes.

Un habitant de la *Charité-sur-Loire*, vient à Paris marier sa fille au fils ainé de son frère. Ce dernier, chez lequel il loge, est remarié à une jeune femme qui ne songe qu'à sa toilette et à ses plaisirs. Notre provincial, peu fait aux usages du beau monde, trouve fort étrange qu'on se couche à trois heures du matin, qu'on se lève à midi, et qu'on ait interverti les heures de tous les repas. Il est bientôt dégoûté de son gendre futur, jeune homme à la mode, qui encherit encore sur les ridicules de sa belle-mère. Les manières et les goûts de *Valville*, son frère cadet, sont bien plus au gré de l'honnête campagnard. Il se propose de le substituer à son ainé, dans l'alliance projetée. Sa fille Henriette ne demande pas mieux, et on obtient bientôt l'aveu de M. d'Héricourt (C'est le nom du père). La pièce est donc finie presque en même temps que commencée ; mais, pour la prolonger, l'auteur suppose l'arrivée subite d'un créancier qui réclame le payement d'un billet de six mille francs, souscrit par le sage *Valville*. Un moment après, on apprend que ce jeune Caton est allé se battre en duel. Ces deux incidents refroidissent bien l'ardeur empressée du beau-père, et consternent surtout la pauvre Henriette, qui, après avoir eu deux prétendus en un jour, se voit en danger de rester fille. Heureusement on découvre que *Valville*

ne s'est endetté, que pour acquitter une forte somme que son frère avait perdue au jeu, et qu'il s'est battu pour venger l'honneur de sa belle-mère, outragée dans une satyre.

M.<sup>me</sup> d'Héricour se promet bien de donner désormais moins de prise à la médisance ; le jeune d'Héricour prend l'engagement de s'amender ; et son père, qui est un excellent homme, consent à payer ses dettes. Valville, qui a terminé son affaire d'honneur sans effusion de sang, obtient la main de sa cousine ; le Beau-père, bien joyeux, va les emmener à la Charité-sur-Loire ; enfin, tout le monde est content, à l'exception du public, qui a bâillé pendant la pièce, et sifflé au dénouement. Quelques mots heureux et une scène assez bien dialoguée, n'ont pu la préserver de sa chute, qui s'est opérée paisiblement sans cabale ni résistance. On a cependant applaudi Closeï dans le rôle du fat, et Picard dans celui d'un bavard, dont toute l'occupation consiste à se mettre bien au courant des nouvelles du jour.

## A N N O N C E S.

DICTIONNAIRE de l'Académie Française, nouvelle édition, augmentée de plus de vingt mille articles, où l'on trouve les mots et les locutions adoptés depuis la dernière édition de 1762, l'explication des termes et des expressions synonymes, les termes des sciences, des arts et des métiers, et particulièrement, ceux de la nouvelle nomenclature chimique. Deux, forts volumes in-4° à trois colonnes, caractère petit-romain. Prix, 30 fr., et 40 fr. par la poste. A Paris,

chez les libraires *Moutardier* et *Leclere*, quai des Augustins; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

**V O Y A G E S de Découvertes à l'Océan pacifique du Nord et autour du monde, entrepris par ordre de sa majesté britannique, exécuté pendant les années 1790 à 1795; par le capitaine George Vancouver, traduit de l'anglais par P. F. Henry, et imprimé par Didot jeune. 6 vol. in-8.<sup>o</sup>, compris un atlas, composé de 9 cartes, et de 17 vues de nouvelles découvertes. Prix, 36 fr. pour Paris, et 43 fr. pour les départements. Le même, papier vélin satiné, atlas avant la lettre, dont il n'a été tiré que dix-huit exemplaires, 72 fr. pour Paris, et 79 fr. pour les départements. A Paris, chez Lepetit, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, rangée du milieu, n.<sup>o</sup> 223, et rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.<sup>o</sup> 28; et chez Lenormant, impr. libr., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.**

**MÉTROLOGIES constitutionnelle et primitive comparées entre elles, et avec la métrologie d'ordonnances. Paris, Jansen, imprimeur-libraire, rue des Maçons.**

On trouve dans la première partie de cet ouvrage la description et les différents usages du *Compas graphique*, formant échelle graphique universelle, soumis à l'examen de la première classe de l'Institut national, dans sa séance du 21 ventose dernier, par le C. *Lesparat*

**L'INSTITUTEUR Français, ou Instructions familières sur la religion et la morale, considérées dans leurs principes et dans leurs rapports. In-12 de 340 pages. Prix 2 fr. et 2 fr. 75 centimes par la poste. Paris,**

chez *Merlin*, libraire rue du Hurepoix, n.<sup>o</sup> 13, et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

Cet ouvrage destiné par son auteur à l'instruction des jeunes gens, nous a paru recommandable sous le double rapport des principes qu'il renferme, et de ceux qu'il ne peut manquer d'inspirer.

**OEUVRES** de M. et de M.<sup>le</sup> Deshoulières. 3 vol. in-18. prix 3 fr. et 4 fr. francs de port.

**OEUVRES** du Ch. Bertin. 2 vol. in-18. prix 2 fr. et 2 fr. 75 centimes franc de port.

**VOYAGE** de Chapelle et de Bachaumont. 1 vol. in-18. prix 1 fr. et 1 fr. 20 centimes francs de port.

Ces trois ouvrages sont de nouvelles éditions avec portraits. La partie typographique en est très-soignée. On les trouve chez *Lemarchant* libraire, place de l'Ecole, n.<sup>o</sup> 1, et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

**LES Soirées de Ferney**, ou conférences de Voltaire, recueillies par un ami de ce grand-homme. 1 vol. in 8.<sup>o</sup> Prix 3 fr. et 4 fr. 50 centimes par la poste. Il y a quelques exemplaires sur papier Félin ; prix 6 fr. et 7 fr. 50 centimes par la poste ; chez *Dentu*, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.<sup>o</sup> 240, et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

**LETTRÉS** à Madame de C.\*\*\* sur la botanique, et sur quelques sujets de physique, et d'histoire naturelle suivies d'une méthode élémentaire de botanique ; par L. B. D. M. 2 vol. in-12 br. A Paris, chez *Levroux* frères, libraires, quai Malaquais ; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix 7 fr. An 10. — 1802.

**FLORE des Jeunes Personnes**, ou *Lettres Élémentaires sur la Botanique*, écrites par une Anglaise à son Amie, et traduites de l'Anglais, par OCTAVE SÉGUR, élève de l'Ecole Polytechnique.

1 vol. in-12 de 250 p. 2.<sup>e</sup> Edition, imprimée sur carté fin de Buges<sup>1</sup>, et caractère neuf ; avec douze Planches gravées en taille-douce par SELLIER. Prix, 3 fr. 60 cent. broché, avec les Planches en noir ; avec les Planches très-bien enluminées, 7 fr. 50 cent. En papier velin 7 francs ; *idem* avec les Planches enluminées, 10 francs. Pour recevoir ce volume franc par la poste, on ajoutera 50 cent. A Paris, chez F. BUSSON, Imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.<sup>o</sup> 20 ; chez DONNIER, au Jardin des Plantes ; et chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

**L'HOMME aux six femmes**, ou les Effets du divorce. —

Le nouveau Chevalier. — Le Salon de Merlin, par J. Lablée, membre de l'Athénée de Lyon. 2 vol. in-12. br. A Paris, chez Lefranc frères, libraires, quai Malakais ; et chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. Prix, 3 fr. An 10. — 1802.

**HISTOIRE de la destruction des républiques démocratiques de Schwitz, Uri, et Unterwalde**: Henry Zschokke, préfet national du canton de Bâle, traduit de l'allemand, par F. B. Briatte secrétaire de légation de la république helvétique ; à Paris. Un vol. in-8.<sup>e</sup> br. ptix, 4 fr. A Paris, chez Lefranc frères, libraires quai Malakais, et chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42. An 10. — 1802.

**II.<sup>e</sup> CAHIER de la Bibliothèque Commerciale, Quérage destiné à répandre les connaissances relatives au Commerce, à la Navigation, et aux divers Etablis-**

*sements qui ont l'un et l'autre pour objet ; par J. PEUCHET, Membre du Conseil de Commerce au Ministère de l'Intérieur , et de celui du Département de la Seine. Ce deuxième Cahier de 64 pages in-8.<sup>o</sup>, avec un Tableau , contient : Du Change et de la manière de l'indiquer. — Du Commerce des Soies. Tableau comparatif des Soies à Lyon , en 1789 et l'an IX. — Sur la Compagnie de l'Ile-de-France. Règlements de l'Association de l'Ile-de-France — Mémoire Historique et Politique sur la Compagnie des Indes. — Des Importations à Saint-Domingue pendant l'an VII I. Comparaison des exportations faites de Saint-Domingue , en 1789 , avec celles qui ont eu lieu en l'an VIII. — Encouragement pour la Pêche de la Morue. Arrêté du 17 ventose an X (8 mars 1802 ) sur la Pêche de la Morue. — Extrait de l'Acte de Navigation française , du 21 Septembre 1793. — Rapport fait au Conseil de Commerce du Département de la Seine , par le C. Peuchet , dans la séance du 3. Germinal an X , sur la nécessité d'établir des Tribunaux particuliers pour le Commerce maritime. — Notices des livres nouveaux sur le Commerce.*

LE prix de la Souscription pour Paris , les Départements et l'Étranger , est de 21 francs ; pour recevoir, *franches de port*, 24 Livraisons , dont 2 chaque mois. On souscrit aussi pour 12 Livraisons que l'on recevra *franches*, à raison de 2 Livraisons chaque mois , pour 12 francs. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut aussi envoyer le prix de la Souscription en un mandat sur Paris.

ON souscrit à Paris , chez F. BUISSON , Imprimeur-libraire , rue Hautefeuille , n.<sup>o</sup> 20 , et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes de France et de l'Étranger.

## POLITIQUE.

## EXTRÉIEUR.

*SUR les derniers Débats du Parlement d'Angleterre.*

L'HISTOIRE des dernières années est pleine de problèmes dont le temps seul donnera la solution , et de grandes leçons qu'il aidera à développer ; mais pour ne perdre ni ces solutions , ni ces développements , nous devons être attentifs aux traces souvent lumineuses qu'il laisse après lui. Il éclaire peu à peu , ce qu'il y a eu de secret dans les ressorts de la politique , d'obscur dans la liaison des événements , de mystérieux dans leurs causes , d'équivoque dans la moralité des personnages. En recueillant tous les rayons qu'il répand dans sa marche , on peut découvrir la part qu'a eù la sagesse et celle qu'ont usurpée les passions , dans la conduite des empires.

L'instruction qu'offrent sous ce rapport , les derniers débats du parlement britannique , n'a pu échapper à quiconque y a porté quelqu'attention. Il est démontré aujourd'hui que ce furent lord Grenville et M. Windham , qui , dans le conseil du roi , s'opposèrent en l'an 8 , à ce que l'Angleterre traitât de la paix , lorsque le premier consul le proposa. On pouvait croire qu'ils auraient de la peine à se justifier des dangers dans lesquels ils avaient entraîné leur patrie ; mais , au lieu de

songer à leur justification, ils se sont rendus accusateurs ; et, en lisant leurs discours, l'on a peine encore à se persuader l'inconcevable assurance avec laquelle ils en jouent le rôle.

Si le traité d'Amiens n'était pas aussi avantageux à l'Angleterre, qu'elle eût pu le désirer, à qui en serait le tort, si ce n'est aux ministres, dont l'entêtement et le caprice ont prolongé la guerre, lorsqu'il dépendait d'eux d'y mettre un terme honorable ?

Et qui osent-ils accuser aujourd'hui ? Le ministère qui réparant leurs fautes, a su par sa prudence, sa fermeté et son habileté, rendre la paix au nord comme au midi, reconquérir et restituer l'Egypte au grand-seigneur, reconstituer l'ordre de Malte, maintenir l'intégrité des états du roi de Naples et sauver ainsi la Méditerranée de l'influence française ; faire restituer au roid'Angleterre, ses états d'Allemagne déjà séquestrés par la Prusse, et au moment d'être occupés par la France ; préserver l'allié des Anglais, le roi de Portugal, d'une ruine presque totale, et enfin asseoir la puissance anglaise dans les deux Indes, sur ses véritables bases, en cédant ce qu'il lui était inutile de garder, en conservant pour son commerce ses véritables ressources, en assurant à ses positions, l'avantage en cas de guerre.

Si l'on considère l'imprudence avec laquelle les anciens ministres avaient laissé échapper les plus belles occasions de faire la paix, et la situation dans laquelle ils avaient placé l'Angleterre, on se convaincra que cette puissance n'a jamais signé un traité plus avantageux, puisqu'aucun n'a prévenu pour elle de plus grands maux.

On admire la retenue et la modération des réponses de M. Adington et de lord Hawkesbury, qui honorent ainsi le caractère ministériel ; mais il n'est pas

en Europe d'homme un peu clairvoyant, qui ne sente qu'il dépendrait d'eux de faire retomber sur lord Grenville, tout le poids des incroyables reproches qu'il leur adresse.

Il veut les rendre responsables des avantages que donne à la France le traité de Lunéville; mais est-ce par la faute du nouveau ministère que la Russie abandonna la coalition? Est-ce par sa faute que l'Autriche fut obligée de s'isoler et d'établir des négociations séparées? . . . . . Est-ce par la faute du nouveau ministère, que l'Angleterre manqua l'occasion de négocier de concert avec l'Autriche et la Russie? Est-ce la faute du nouveau ministère, si les états du nord réveillèrent la question de la neutralité, et engagèrent avec enthousiasme une querelle, qui, toute dégitime qu'elle était pour eux, pouvait être si facilement évitée par l'Angleterre.

L'Angleterre a eu, depuis l'an 7, trois époques pour négocier:

1.<sup>e</sup> L'époque du 10 brumaire. La France régénérée, la Vendée pacifiée, l'esprit national revivifié, devaient faire pressentir aux Anglais l'ascendant qu'allait prendre nos armes. Le ministère qui les gouvernait alors, dédaigna cette belle occasion où il eût pu négocier de concert avec l'Autriche, la Russie, la Bavière, le roi de Naples, le grand-seigneur et le Portugal. Il eût porté dans la négociation, tous les avantages d'une coalition très-forte et naguère victorieuse, avec celui que lui donnait la possibilité de rallumer au milieu de nous la guerre civile encore fumante. Non-seulement il méconnut ou négligea ces avantages sentis par tout homme doué d'un peu de sagacité; mais il répondit à des ouvertures franches et amicales, par des refus grossiers: ils produisirent l'inévitable effet de donner un nouvel élan à une nation,

360 MERCURE DE FRANCE,  
de laquelle on est toujours sûr d'obtenir des prodiges  
au nom de l'honneur et de la patrie.

2.<sup>o</sup> La seconde époque fut celle où l'armée de Souwaroff étant rentrée en Pologne, la Russie se trouva décidément séparée de la coalition, cette époque n'offrait, pas il est vrai, tous les avantages de la première ; mais l'occasion était encore belle, l'Angleterre pouvait espérer de faire cause commune, dans un congrès avec l'Autriche, le Portugal, le grand-seigneur et la Bavière ; et ses alliés s'y présentaient sous l'auspice d'armées encore victorieuses. Au lieu de faire la paix avec la France, le ministère britannique, se fit de nouveaux et grands ennemis. Il insulta à Paul I.<sup>e</sup>, en refusant l'échange des sept mille russes faits prisonniers dans la ridicule expédition où il l'avait engagé ; il insulta à la même puissance, en la contrariant sur des projets insignifiants pour l'ordre, et l'île de Malte. Il insulta à tous les états du nord, en aggravant par une absurde avidité des différends qu'il fallait terminer ; il aigrissait, il irritait, là où les plus simples idées de politique prescrivoient d'adoucir et de concilier.

3.<sup>o</sup> Il fut encore une troisième époque, où le ministère anglais aurait pu et dû faire la paix ; je veux dire celle des préliminaires signés par M. de Saint-Julien. L'Italie venait d'être reconquise à Maringo ; l'Autriche s'était empressée de traiter avec la France, et elle avait obtenu la paix à des conditions plus honorables, que les circonstances ne devaient le lui laisser espérer. Ces conditions comparées à celles de Campo-Formio, amélioreraient sa situation, que ses revers auraient dû empirer. C'était sans doute le moment où le ministère anglais devait entamer des négociations particulières. Il parut en effet sortir de son assoupissement ; mais, toujours en arrière de six mois, il voulut négocier en

commun avec l'Autriche. Pour penser que le gouvernement français pût y consentir, il fallait le croire bien inépte, ou supposer qu'il ignorait tout-à-fait la situation de l'Europe. Ne pouvant amalgamer sa paix avec celle de l'Autriche, le ministère anglais voulut qu'elle fit la guerre avec lui; et lord Minto qui a bien ses raisons pour se montrer maintenant le soutien de lord Grenville, lord Minto, si ministériel jusqu'ici, et aujourd'hui si prononcé dans l'opposition, parvint alors à aveugler la cour de Vienne sur ses plus précieux intérêts. Elle se livra encore une fois aux funestes conseils dont il était l'organe; et encore une fois le sort de la monarchie austro-hongroise se trouva compromis.

Ce ne fut enfin qu'après le traité de Lunéville, et lorsque les nouveaux ministres eurent pris le timon de l'état, que l'Angleterre entama des négociations sérieuses. Il n'était plus question pour elle de se mêler des affaires du continent; il avait fait sa paix sans qu'elle y concourût; la roideur et la malveillance de lord Grenville avaient repoussé toutes les occasions d'y contribuer, et fait évanouir toute possibilité d'une nouvelle coalition contre la France. Alors que pouvait attendre la nation anglaise de son nouveau ministre? Qu'il lui conservât dans l'Inde une possession inappréciable, Ceylan, qui ne peut être évaluée; aux Antilles, la plus belle et la mieux placée des îles qu'elle avait conquises.

Nous ne comptons pas réfuter phrasé par phrase tout le discours de lord Grenville: ce n'est pas nécessaire pour montrer qu'il est seul responsable de tout ce qu'il reproche aux anciens ministres. Si l'Italie est sous l'influence française, il en est seul la cause; si Naples a reconquis son indépendance politique, c'est dû à l'habileté de son successeur. Si le Hanovre fut

séquestré par le roi de Prusse et sur le point d'être occupé par la France , ce fut la faute de l'ancien ministère. Si le roi d'Angleterre a recouvré son électorat , c'est par la prudence et la sagesse de ses nouveaux ministres. Si le Portugal vit ses frontières entamées , et put craindre d'être effacé du tableau des puissances européennes , ce fut la faute de l'ancien ministre ; où il a été sauvé et n'a rien perdu en Europe , c'est à la prudence des nouveaux ministres qu'il en a l'obligation.

Que l'Angleterre ait des marins braves comme tous ceux qu'on lui connaît , des amiraux dignes de les commander comme lord Saint - Vincent , des officiers intelligens et actifs , comme Sydney-Smith , des négociateurs loyaux , fermes , conciliants , comme lord Cornwallis et lord Saint-Helens , des financiers habiles comme M. Pitt . . . . . tous ces hommes distingués ne la maintiendraient pas au rang qu'elle est destinée à occuper , si , à la tête de son cabinet , elle avait des hommes passionnés comme lord Grenville , ou des ministres dont la violence eut les mêmes résultats que l'inéptie , comme M. Windham .

## INTÉRIEUR.

*PARIS , 3 prairial (23 mai).*

Dans notre dernier numéro , nous avons laissé le corps législatif délibérer , en séance secrète , sur la proposition d'envoyer une députation solennelle au premier consul , pour le remettre l'hommage qu'il rendait à la souveraineté nationale en se soumettant

à la décision du peuple pour la durée de sa magistrature. — Cette proposition ayant été adoptée, une députation de cent deux membres du corps législatif se rendit, le 24 floréal, à l'audience des consuls. Le C. Vaublanc, orateur de la députation, leur parla en ces termes :

CITOYENS CONSULS,

Le corps législatif, après avoir félicité le gouvernement sur la paix générale, devait, d'après la nature de ses fonctions, attendre que le sénat conservateur et le tribunat prissent l'initiative de la reconnaissance nationale.

En recevant le vœu prosopqué par le tribunat, nous avons regretté que les bornes constitutionnelles de nos fonctions ne nous permettent pas de nous unir à une démarche qui n'était que l'expression du vœu de tous les Français.

L'arrêté que le gouvernement nous a transmis, consacre l'hommage que le premier consul a rendu à la souveraineté nationale. Le corps législatif a vu, dans cet appel fait à une nation libre, le seul moyen digne d'elle, de proclamer une noble récompense des plus nobles travaux. Il a cru qu'il devait affirmer son opinion par une démarche solennelle. Il partage la reconnaissance exprimée par les actes du sénat et du tribunat, et rend hommage, comme le gouvernement, au principe de la souveraineté nationale.

Il reconnaît que c'est à elle à prononcer; c'est à elle qu'il appartient de marquer les premières années d'une magistrature si glorieuse, par une résolution utile aux intérêts de la république, rassurante pour le repos de l'Europe, autant qu'honorables pour le magistrat illustre qui en est l'objet.

## CITOYEN PREMIER CONSUL,

Lorsque le génie de la France vous confia ses destinées, vous nous promîtes la paix. Cette promesse solennelle retentit dans tous les cœurs; et aux difficultés de ce grand ouvrage, une confiance inébranlable opposait la promesse du premier magistrat: elle est accomplie aujourd'hui; la France n'a plus d'ennemis.

Nous attendons de vous maintenant le plus haut degré de gloire et de prospérité auquel un peuple puisse parvenir par la liberté politique, civile et religieuse, par l'agriculture, le commerce, les arts de l'industrie et du génie; vos principes et vos talents en sont le gage assuré; et aux obstacles que présentera la nature des choses, la confiance nationale opposera la magnanimité de vos desseins et la constance de vos travaux.

Ainsi, toujours entre le peuple et vous subsistera le lien inaltérable d'une auguste et mutuelle confiance qui lui garantit vos efforts pour son bonheur, et vous assure des siens pour vos succès.

Bientôt, par une résolution nationale, sera satisfaite la reconnaissance publique, et le gouvernement affermi. Bientôt seront récompensés les travaux d'une magistrature couverte par vous d'un éclat digne de la grandeur du peuple qui l'a instituée.

Le premier consul répondit:

« Les sentiments que vous venez d'exprimer, et cette députation solennelle, sont pour le gouvernement un gage précieux de l'estime du corps législatif.

« J'ai été appelé à la magistrature suprême dans des circonstances telles, que le peuple n'a pu peser dans le calme de la réflexion le mérite de mon choix.....

« Alors, la république était déchirée par la guerre

civile ; l'ennemi menaçait les frontières ; il n'y avait plus ni sécurité, ni gouvernement. Dans une telle crise, ce choix a pu ne paraître que le produit indélibilé de ces alarmes.

« Aujourd'hui, la paix est rétablie avec toutes les puissances de l'Europe ; les citoyens n'offrent plus que l'image d'une famille réunie, et l'expérience qu'ils ont faite de leur gouvernement les a éclairés sur la valeur de leur premier choix. Qu'ils manifestent leur volonté dans toute sa franchise et dans toute son indépendance, elle sera obéie : quelle que soit ma destinée, consul ou citoyen, je n'existerai que pour la grandeur et la félicité de la France. »

---

Parmi les lois présentées au corps législatif, et adoptées par lui dans les derniers jours de sa session, les plus remarquables sont celle qui établit une légion d'honneur, et celle qui maintient l'esclavage des noirs dans les colonies rendues par l'Angleterre, ainsi que dans nos établissements situés au-delà du cap de Bonne-Espérance. Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître les discours et les débats dont ces deux lois ont été l'objet ; mais nous devons d'abord donner ces lois mêmes. Les voici :

### *Légion d'honneur.*

#### T I T R E P R E M I E R.

ART. I.<sup>e</sup> En exécution de l'art. 87 de la constitution, concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les services et les vertus civiles, il sera formé une légion d'honneur.

II. Cette légion sera composée d'un grand conseil d'administration et de 15 cohortes, dont chacune aura son chef-lieu particulier.

III. Il sera affecté à chaque cohorte des bons nationaux portant 200,000 fr. de rente.

IV. Le grand-conseil d'administration sera composé de sept grands officiers ; savoir, des trois consuls et de quatre autres membres, dont un sera nommé entre les sénateurs par le sénat ; un autre entre les membres du corps législatif, par le corps législatif ; un autre entre les membres du tribunal, par le tribunal ; et un enfin entre les conseillers d'état, par le conseil d'état. Les membres du grand conseil d'administration conserveront, pendant leur vie, le titre de grands-officiers, lors même qu'ils seraient remplacés par l'effet de nouvelles élections.

V. Le premier consul est de droit chef de la légion et président du grand-conseil d'administration.

VI. Chaque cohorte sera composée de sept grands officiers, de vingt commandants, de trente officiers, et de trois cent cinquante légionnaires.

VII. Il sera affecté à chaque grand officier 5000 fr. ; à chaque commandant, 2000 fr. ; à chaque officier, 1000 fr. ; et à chaque légionnaire, 250 fr. Ces traitements seront pris sur les biens affectés à chaque cohorte.

VIII. Chaque individu admis dans la légion jurera, sur son honneur, de se dévouer au service de la république, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent ; toute entreprise tendant à établir le régime féodal, et reproduire les titres et qualités qui en retracent l'attribut ; enfin, de courir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité.

IX. Il sera établi, dans chaque chef-lieu de cohorte, un hospice ou des logements pour recueillir, soit les membres de la légion que leur vieillesse, leurs infirmités ou leurs blessures auront mis dans l'impossibilité de servir l'Etat, soit les militaires qui, après avoir été blessés dans la guerre de la liberté, se trouveront dans le besoin.

## T U T E I I.

**ART. I.<sup>e</sup>** Sont membres de la légion tous les militaires qui ont reçues armes d'honneur.

Pourront y être nommés les militaires qui ont rendu des services majeurs à l'Etat dans la guerre de la liberté; les citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la république, ou à faire gîter et respecter la justice ou l'administration publique.

**II.** Le grand conseil d'administration nommera les membres de la légion.

**III.** Dans les dix années de paix qui pourront suivre la première formation, les places qui viendront à vacquer demeureront vacantes; jusqu'à concurrence du dixième de la légion, et par la suite, jusqu'à concurrence du cinquième. Ces places ne seront remplies qu'à la fin de la première campagne.

**IV.** En temps de guerre, il ne sera nommé aux places vacantes qu'à la fin de chaque campagne.

**V.** En temps de guerre, les actions d'éclat feront titre pour tous les grades.

**VI.** En temps de paix, il faudra avoir vingt-cinq années de service militaire pour pouvoir être nommé membre de la légion; les années de service en temps de guerre compteront double, et chaque campagne de la guerre dernière comptera pour quatre années.

**VII.** Les grands services rendus à l'Etat dans les fonctions législatives, la diplomatie, l'administration, la justice ou les sciences, seront aussi des titres d'admission, pourvu que la personne qui les aura rendus ait fait partie de la garde nationale du lieu de son domicile.

**VIII.** La première organisation faite, nul ne sera admis dans la légion, qu'il n'ait exercé pendant vingt-cinq ans des fonctions avec la distinction requise.

**IX.** La première organisation faite, nul ne pourra parvenir à un grade supérieur qu'après avoir passé par le plus simple grade.

**X.** Les détails de l'organisation seront déterminés par des règlements d'administration publique; elle

devra être faite au 1.<sup>er</sup> vendémiaire an 12 ; et, passé ce temps, il ne pourra y être rien changé que par des lois.

### *Esclavage des Noirs.*

“ Dans les colonies restituées à la France , en exécution du traité d'Amiens , du 9 germinal an 18 , l'esclavage sera maintenu , conformément aux lois de règlements antérieurs à 1789 . ”

“ Il en sera de même dans les autres colonies françaises , au-delà du Cap-de-Bonne-Espérance . ”

“ La traite des noirs et leur importation dans lesdites colonies auront lieu conformément aux lois et règlements existant ayant ladite époque de 1789 . ”

“ Nonobstant toutes lois antérieures , le régime des colonies est soumis , pendant dix ans , aux règlements qui seront faits par le gouvernement . ”

---

Le gouvernement a reçu des nouvelles de Saint-Domingue , qui vont jusqu'au 18 germinal . Elles annoncent que l'armée est entrée au Port-Républicain , qui est entièrement sauvé , et à Léogane , qui a été brûlé par les noirs ; qu'à partir de cette ville , toute la partie du sud a été entièrement conservée , et que l'armée a , outre ces avantages , emporté sur les rebelles plusieurs postes , entr'autres , celui de la Crête-à-Pierrot , où ils avaient leur plus grand magasin à poudre , leur principal magasin de cartouches , et où ils avaient paru vouloir se défendre jusqu'à la dernière extrémité . Leur perte , dans les dernières affaires , est estimée à trois mille hommes ; celle de l'armée , à cinq cents : plusieurs de nos généraux ont été blessés . L'armée était approvisionnée de manière à n'avoir plus aucune inquiétude . Il venait de lui arriver trois mille hommes de renfort , et elle en attendait d'autres à tout moment . La partie espagnole était entièrement soumise . Toussaint était vivement poursuivi .

L'amiral Villaret est arrivé à Brest le 1.<sup>er</sup> de ce mois . Il avait annoncé , par sa lettre du 18 germinal , que la colonie n'avait plus besoin de toutes les forces maritimes qu'il y avait conduites . On sait qu'il a été nommé capitaine-général de la Martinique , et probablement il ne fera qu'un très court séjour en France .

(N.<sup>o</sup> L.) 15 Prairial, An. 10,

# MERCURE DE FRANCE.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### DESCRIPTION D'UN TRIOMPHE,

#### IMITATION DE PROPERCE.

Le grand César s'apprête à conduire Bellone  
Sur les bords, où Thétis de perles se couronne ;  
L'Inde doit éprouver la valeur de son bras.  
Aux confins de la terre, il veut, dans les combats,  
Obtenir des lauriers et les regards de Rome.  
C'est le plus digne prix dont s'honore un grand-homme,  
Et le Tigre et le Nil couleront sous ses lois ;  
Nous le verrons dompter les Séres, les Gaulois ;  
Les Parthes, dont l'audace outrage son idole,  
Apprendront à céder au dieu du Capitole.  
Romains, volez sur l'onde, affrontez les autabls,  
Hâitez-vous de guider ces colosses flottants,  
Qui, des peuples lointains ennemis redoutables,  
Vomiront, de leurs flancs, des troupes indomptables.  
Tel le monstre fatal par Minerve conduit

Dans les sombres horreurs d'une profonde nuit,  
 Exhalant les transports de sa fureur sauvage,  
 Vomit, dans Ilion, la flamme et le carnage.  
 Je consacre mes chants à vos exploits divers;  
 Réparez des Crassus, les trop fameux revers:  
 Rome vous a donné des armes glorieuses.

Père du Tibre, et vous flammes mystérieuses  
 Que nuit et jour Vesta nourrit sur ses autels,  
 Répondez à mes vœux; faites, Dieux paternels,  
 Qu'avant de terminer ici bas ma carrière,  
 Je puisse voir le jour où l'Italie entière,  
 Volant pleine d'ivresse au-devant de César,  
 Pour le féliciter entourera son char.  
 Son char, tout ombragé de palmes triomphales,  
 Traîne encor le butin des nations rivales;  
 Voyez ces boucliers, ces glaives, ces drapeaux,  
 Ces casques dont l'éclat réfléchit le héros.  
 Aux applaudissements dont nos murs retentissent  
 Entendez ses coursiers qui de plaisirs hennissent.  
 Pour moi, si le destin m'accorde un si beau jour,  
 On me verra penché sur le sein de l'amour;  
 Instruisant ma Cinthie, et lui faisant connaître  
 Les villes dont César se sera rendu maître,  
 Les noms des rois vaincus, et leurs sceptres brisés,  
 Leur famille arrachée à leurs toits embrasés,  
 Et l'arc qu'un fier Gaulois d'un bras nerveux prépare,  
 Et les traits qu'en fuyant lance un peuple barbare.

Protège tes enfants, ô Vénus! que nos murs  
 Toujours plus révérés dans les siècles futurs  
 Brillent enorgueillis de leur constante gloire!  
 Partagez entre vous les fruits de la victoire;  
 Soldats dont la valeur a su les conquérir;  
 Je ne demande rien, je ne veux qu'applaudir.  
 La paix, l'heureuse paix que les mortels implorent

Pour Dieu connaît l'Amour , et les amants l'adorent.  
 L'amour offre , il est vrai , de terribles combats ;  
 Cinthie , oh ! tu le sais , je ne m'y livre pas  
 Pour imprimer la honte au front sacré des princes ;  
 Ni pour boire , dans l'or , les pleurs de cent provinces ;  
 Je préfère Cinthie , et ses doux entretiens ,  
 Au prix de mille arpents aux bords Campaniens .  
 Dans tes vases , Corinthe , offre-moi l'ambroisie ,  
 Et je préférerai les baisers de Cinthie .

Des mains de Prométhée ouvrage infortuné ,  
 L'homme est , par son destin , à souffrir condamné .  
 Comme notre existence est pénible et fragile ! ...  
 Lorsqu'un pouvoir divin façonna notre argile ,  
 Il devait , à notre ame atroce en sa prison ,  
 Comme le plus sûr guide , assigner la raison .  
 Hélas ! nous repoussons sa clarté bienfaisante ;  
 A peine dégagés d'une guerre sanglante  
 Nos drapeaux vont chercher de nouveaux ennemis .  
 Insensés conquérants , vous seriez vous promis  
 D'emporter vos trésors dans les royaumes sombres ,  
 Il faut s'en séparer quand on va chez les ombres .  
 C'est-là que les vainqueurs sont mêlés aux vaincus :  
*Jugurtha* , je t'y vois auprès de *Marius* ;  
 L'infortune y jouit du sort de l'Populence ;  
 Entre *Irus* et *Crésus* , il n'est plus de distance :

O mort ! que de leçons naissent de tes rigueurs !  
 Tu fais mettre à profit la vie et ses douceurs .  
 Pour moi , je me souviens encore avec ivresse  
 D'avoir sur l'Hélicon promené ma jeunesse ;  
 Les muses m'entraînaient par leurs divins accords .  
 Maintenant , ô Bacchus ! tu doubles mes transports !  
 J'aime que ton nectar pèse sur ma paupière ,  
 Tu fixes sur mon front la rose printanière .  
 Mais , lorsque la vieillesse aura glacé mes feux ,

## 372 MERCURE DE FRANCE,

Eveillé ma raison et blanchi mes cheveux,  
C'est alors que , bâdant les lois de la nature,  
On me verra chercher dans cette route obscure  
L'invisible moteur qui régit l'univers,  
Le lever de Phébus ; sa fuite au sein des mers,  
Le mobile croissant dont Phébé ceint sa tête ,  
La main qui suit les flots déchaîne la tempête ,  
Si monde ébranlé doit un jour s'engloutir ,  
Pourquoi la terre tremble , et qui peut obscurcir  
Sur son char éclatant le dieu de la lumière.  
Iris , toi d'un ciel pur charmante avant-courière ,  
Tu me diras comment l'orage ténébreux  
Peint de mille couleurs ton écharpe à nos yeux.  
Vous , troupeaux , qu'au matin j'avois suis dans la plaine ;  
Quel penchant au bercail sur le soir vous ramenez ?  
Je voudrais deviner pourquoi mon faible corps  
Se ranime au printemps , par quels secrets ressorts  
L'onde , qui dans les airs voyage suspendue  
En fertiles torrents s'échappe , de la nue.  
Je chercherai quel être a pu dire aux saisons  
De nous donner des fleurs , des fruits et des moissons ,  
Qui retient l'océan dans ses grottes profondes ,  
Si dans les vastes cieux rougent de nouveaux mondes ,  
Si les géants , punis par les dieux immortels ,  
Subissent aux enfers des tourments éternels.

Sanglante Tisiphone , horribles Egéménides ,  
Dont le front est armé de serpents homicides ,  
Phinée , en qui la faim remplace les bourreaux ,  
Tantale , que la soif brûle au milieu des eaux ,  
Vous , Théséa , Ixion , Cerbère impitoyable ,  
Lapithes , Salmoneé , ô Titis effroyable ,  
Qui dans ton corps nourris un vautour dévorant ,  
Vous n'échapperez point à mon œil pénétrant ;  
Oui , je dévoilerai vos terribles chimères ,

Aux coupables humains hélas ! si nécessaires ;  
 Je saurai , quand la mort nous range sous sa loi ,  
 Si l'avenir douteux nous cause un juste effroi :  
 Voilà tous les pensers du reste de ma vie.

O vous ! dont les lauriers font la plus elière envie ,  
 Volez , enfants de Mars , sur les bords de l'Indus ;  
 Mais surtout rapportez les drapéaux de Crassus .

V. D A R U T Y.

### L O G O G R I P H E.

Quoiqu'on me foule aux pieds , je suis pourtant utile ;  
 On me trouve au village , on me trouve à la ville :  
 J'ai même emploi partout ; tantôt aux pieds des rois ,  
 Ou sous le lourd sabot du simple villageois .  
 J'ai bon nombre de sœurs qui partagent ma tâche :  
 La plus jeune domine ; aucune ne s'en fâche :  
 Ses anciennes , toujours gardant un rang plus bas ,  
 S'empressent tour-à-tour de lui céder le pas .  
 Veux-tu , de mes six pieds , déranger la structure ?  
 Dans eux , mon cher lecteur , tu trouveras d'abord  
 Le plus beau des présents faits à la créature ;  
 Un terme de triquetra , un arbre , un château fort ,  
 L'arme du dieu malin qui rit de sa blessure ,  
 L'air que bat un tambour , une espèce d'étang ,  
 Et ce qui du guerrier fait répandre le sang .

Par E. D. M.

### C H A R A D E.

Tu verras mon premier au doigt de ma Themire ;  
 Fais mon second avant de parler et d'écrire :  
 De mon entier , peu de gens , cher lecteur ,  
 Savent se faire honneur .

É N I G M E.

A u village , à la ville ,  
Partout je suis utile.

J e procure souvent la santé , le repos :  
Avec moi pourquoi donc est-on si malhonnête ?  
Dira-t-on que des gens je me jette à la tête ?  
Aussitôt que j'arrive , on me tourne le dos ,  
On ne veux pas me voir , on est mal à son aise ,  
Et , par un procédé nouveau ,  
C'est , quand je veux sortir , que l'on m'offre une chaise ,  
A moi qui , pour entrer , m'étois mis tout en eau .

*Pár un Abonné.*

---

*Mots de l'Enigme , du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot du Logogriphe est *Erato* , où l'on trouve *Rat* , en retranchant la première et la dernière lettre .

Le mot de la Charade est *Merveille*.

Le mot de l'Enigme est *Chapeau*.

---

*ESSAI sur l'émulation dans l'ordre social , et sur son application à l'éducation ; par le citoyen Raymond , professeur d'histoire à l'école centrale du Montblanc. 1 vol. 8.<sup>o</sup> Prix , 3 fr. , et 4 fr. franc de port. A Paris , chez Fuchs , libraire , rue des Mathurins , et chez Lenormant , rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois , n.<sup>o</sup> 42.*

D E S C A R T E S , le premier , nous avait révélé l'importance et enseigné l'usage du doute , dans

l'étude de la philosophie. A l'aide de ce fil délicat , il avait parcouru le vaste labyrinthe des opinions humaines. Ce génie entreprenant, qui ne connaissait pas de bornes pour lui-même , nous avait marqué le point où il fallait s'arrêter dans nos recherches : et, comme l'esprit humain est plus naturellement porté à décider avec présomption qu'à juger avec lenteur , la méthode circonspecte de ce grand homme fut regardée justement comme le premier pas vers la véritable philosophie , à cette époque où le monde , infatué de cette science de mots qu'il avait puisée dans Aristote , s'imaginait pouvoir trancher sur tout sans rien connaître à fond. On a beaucoup parlé de la hardiesse et de l'indépendance de Descartes, la philosophie du siècle l'a vantée , pour s'en faire un appui ; mais qu'elle apprenne à admirer plutôt le sage tempérament qu'il sut garder. C'est un grand exemple dont nous avons besoin. Il ne secoua pas les préjugés , comme on se l'imagine ; il osa seulement en recommander l'examen. Il nous a ouvert son ame dans ses livres , et nous y pouvons suivre le progrès de ses idées. Nous n'y verrons pas sans étonnement que la première démarche de cet esprit si percant et si libre fut de distinguer les objets que la raison humaine a le droit d'approfondir de ceux qu'elle ne peut que révéler , employant à la découverte des uns tout ce que la nature lui avait donné de pénétration et de sagacité , et portant dans la méditation des autres , tout ce que la religion inspire de docilité et de respect. Aussi , tandis qu'une imagination envahissante emportait cet aigle dans les hauteurs du monde phy-

sique; la foi retenait sa raison dans la profondeur de ses mystères. Et dans les choses même qui sont du ressort de l'esprit humain, comment se figure-t-on qu'il procéda? Il ne faut pas croire que ce doute qu'il nous prescrit et dont il nous a exposé les principes dans son admirable méthode, fut autre chose qu'une voie sûre pour parvenir à la connaissance du vrai. Il ne le regardait pas comme un état fixe où l'on dût s'établir, il n'entendait pas qu'on s'y reposât, parce qu'il n'y a de repos, que dans la vérité: et certes ni lui ni son sublime disciple, Mallebranche, n'ont jamais compris qu'on dût perpétuellement remettre en question les premiers principes de la société.

Il étaient donc bien éloignés de l'esprit philosophique ceux qui sont venus depuis nous dire qu'il fallait remuer tous les principes pour les mieux connaître; et qui osant éléver les nuages du doute jusqu'aux vérités inaccessibles à notre courte intelligence, ont enfin conduit la foule des esprits légers à cette déplorable conclusion qu'il n'y a donc rien de certain, rien de vrai sur la terre, malgré cette ferme assurance donnée au juste de ne pas l'abandonner éternellement aux vagues de l'erreur. *Non dabit in eternum fluctuationem justo.* Quel autre effet devait-on attendre de ce débordement de questions académiques qui, agitant imprudemment les points les mieux éclaircis et les plus respectables, encourageaient de présomptueux écrivains à tout attaquer, par des paradoxes aussi dangereux pour l'ordre qu'humiliants pour la raison? Et pouvait-il arriver autrement qu'une nation éclairée en vînt à ce point de démence

de ne plus rien croire de ce qu'elle avait cru pendant vingt siècles , de fouler aux pieds tout ce qu'elle avait honoré , et de tout réduire en problème , jusqu'au principe de son existence ? Soyons de bonne-foi , quand nous sortirions tout à l'heure des forêts , quand nous n'attrions jamais ouï parler d'universités ni d'académies ; quand nous n'aurions aucunes idées d'ordre social , pourrions-nous professer une ignorance des choses morales plus profonde que celle qui paraît dans plusieurs de nos disputes philosophiques ?

On nous demande si l'émulation est de quelque utilité dans l'éducation ?

Mais conçoit-on bien que chez un peuple qui a vu fleurir tant d'écoles célèbres , qui a produit tant de génies excellents , qui possède encore des livres où l'honneur est si bien approfondi , un corps savant s'abaisse à faire de pareilles questions ? Quoi ? des gens de lettres parvenus dans leur carrière à un rang d'honneur , et qui par l'esprit même de leur état , ont dû mille fois ressentir les généreuses flammes de l'émulation , en sont encore à douter si l'émulation est bonne à quelque chose ! et il faut que les amis de la vérité prennent la peine de faire de gros livres pour leur éclaircir ces éléments de l'éducation qu'assurément ils ne sauront jamais , si leurs propres réflexions et leur expérience n'ont pas suffi pour les instruire .

« Je dis de gros livres , reprend ingénument l'auteur de l'essai , car , en fait de morale , si le mien l'est trop sans doute par la faiblesse de son exécution , il le serait trop en-

« core , fût-il un chef-d'œuvre , par la nature  
« de son objet , l'un des plus inutiles dans la  
« société. » Et il ajoute :

« Bien des lecteurs s'étonneront peut - être  
« qu'on ait pu mettre en question le sujet de  
« ce livre , et ne sauront comprendre comment  
« on a pu demander s'il était bon qu'il y eût  
« de l'émulation parmi les hommes ; mais ces  
« lecteurs-là ne savent pas que , dans ce siècle  
« des lumières , ce sont précisément les choses  
« les plus évidentes , qui ont le plus besoin d'ê-  
« tre prouvées , que les paradoxes les plus  
« extraordinaires ont seul , comme de raison ,  
« des titres incontestables à opérer sur le  
« champ une pleine et entière conviction. »

Nous savions cela trop bien malheureuse-  
ment. Mais il est temps de faire cesser ce scan-  
dale dans l'instruction publique ; quand cette  
fluctuation de principes n'aurait d'autre danger  
que d'entretenir les esprits dans les agitations du  
doute , il serait de notre devoir de nous élever  
contre elle. Regardons à la source du mal , nous  
la trouverons toute entière dans ce culte insensé,

- dans cette admiration d'idolâtres , que nous pro-  
fessons pour de malheureux esprits qui ont su  
nous éblouir par quelques éclairs d'imagination.  
L'auteur d'Emile s'est avisé de déclamer contre  
l'émulation , il lui a plu de la considérer comme  
un des fléaux de la société. C'en est assez pour  
qu'on n'ose plus louer l'émulation qu'en trem-  
blant. Dites-moi , Philosophes , qu'a donc de plus la  
superstition ? Voici un homme que sa conscience  
détermine à écrire contre le sentiment de Rous-  
seau. Sa raison le force invinciblement à recon-  
naître la folie et l'inconséquence de cet écri-

vain. Mais attendez, il faut auparavant qu'il se prosterne, qu'il confesse aux pieds du maître sa témérité, qu'il lui demande pardon d'osier avoir raison contre lui. « C'est dans des lieux « habités par Jean-Jacques, nous dit ce professeur, que j'ai osé tracer quelques-unes de ces lignes sur l'éducation. Les pages immortelles « de l'Emile sous les yeux, et invoquant le génie de son auteur, je le priais de pardonner « à ma témérité. »

On pourrait concevoir cette étrange soumission, s'il s'agissait de quelque point problématique sur lequel on dût craindre d'entrer en contestation avec un homme de génie. Mais ici de quoi s'agit-il ? de la question du monde la plus oiseuse, la plus inutile à traiter, comme la plus facile à résoudre ; et ce défenseur de l'émulation convient lui-même que son maître n'offre sur ce point que des méprises et des contradictions évidentes. Est-ce donc le cas de l'adorer et de se prosterner ? Si je le crois bien, c'est une vive et courte apologie de l'émulation qu'il s'agissait de faire, plutôt qu'un traité en forme. Il fallait la défendre contre les sophismes de Rousseau, plutôt qu'en établir directement l'utilité ; car quel intérêt, quel nouveau trait de lumière tiriez-vous des preuves positives ? Vous nous dites que l'émulation est un sentiment naturel à l'homme. On le savait, et cela ne prouve rien. Vous ajoutez avec Rousseau et contre lui que tout ce qui est dans la nature de l'homme est droit. Rousseau vous eût accordé cela ; mais, en même temps, il vous aurait nié que l'émulation fût un sentiment naturel ; il n'aurait pas manqué de vous répon-

dre que c'était encore une invention de la société qui, comme vous savez, n'est pas un état naturel selon lui ; et ainsi vous n'en seriez pas plus avancé avec votre faux principe. Si vous disputez avec des hommes de bonne-foi, vous leur ferez sans doute très-bien comprendre que l'émulation n'est pas l'envie ; qu'elle n'a rien de commun avec l'ambition ; que c'est une passion généreuse qui nous fait courir avec ardeur dans la carrière du bien ; vous en appellerez à ces trophées de Miltiade qui ne laissaient pas dormir Thémistocle : vous montrerez aussi que l'homme ne peut juger qu'en comparant ; que pour se rendre compte de ses progrès et se connaître, il n'a point d'autre mesure que la comparaison qu'il fait de lui-même avec les autres ; que lorsque les objets de cette comparaison sont bien choisis, et qu'il en résulte un sentiment d'honneur et de vertu qui le porte à égaler ou à surpasser même ceux qui se distinguent par des qualités estimables, on appelle ce sentiment Emulation ; et qu'ainsi c'est tordre et corrompre à plaisir le sens des mots que de confondre, comme le fait Rousseau, ce ressort de la vertu avec l'envie qui agit manifestement dans un sens tout opposé, puisqu'au lieu de s'efforcer d'atteindre le mérite, elle voudrait au contraire le retarder dans sa course.

Et sur ses pieds en vain tâchant de se hausser,  
Pour s'égaler à lui cherche à le rabaisser.

Tout cela ne peut pas faire la matière d'une question ; et je n'envie pas le don de composer un gros livre là-dessus. J'aimerais mieux écrire un

volume, comme cet allemand, sur un zest de citron. Au moins le sujet serait nouveau ; mais je ne vois rien de plus insipide que de faire le fin et le profond, pour vous apprendre ce que tout le monde sait. N'allons pas nous imaginer que l'Institut national eût besoin de leçons sur le sujet qu'il a proposé. Ce ne peut-être qu'un respect singulier pour le grand nom de Jean-Jacques, qui l'aït porté à révoquer en doute l'utilité de l'émulation, dont personne n'a jamais douté ; il suffirait donc de lui faire voir que l'opinion du grand-homme ne pouvait avoir ici aucune autorité, et c'est ce qui est très-facile, en opposant Rousseau à Rousseau, comme on le peut faire presque toujours, et ce qui est en même temps très-concluant : car enfin ; on n'est pas tenu de croire et de respecter un homme, plus qu'il ne veut se croire et se respecter lui-même. Ecouteons donc un moment le précepteur d'Emile.

« Il est bien étrange, nous dit-il, que depuis qu'on se mêle d'élever des enfants, on n'ait pas imaginé d'autre instrument pour les conduire que l'émulation, la jalouse, l'envie, la vanité, l'avidité, la vile crainte, toutes les passions les plus dangereuses, les plus promptes à fermenter, et les plus propres à corrompre l'âme..... »

Passons, si vous voulez, sur la sottise qu'il y a de s'imaginer que depuis que l'émulation est mise en œuvre dans l'éducation ; c'est-à-dire depuis que la société existe, on ne soit parvenu encore à former que des hommes dépravés. Voyons quel moyen nous fournit ce philosophe pour redresser le genre humain.

« Jamais , nous dit-il , de comparaison de votre élève , avec d'autres enfants. Point de concurrents , même à la course. J'aime cent fois mieux qu'il n'apprenne point ce qu'il n'apprendrait que par jalousie ou par vanité. »

**Voilà qui est à merveille. Mais veut-on savoir le grand profit qu'il y a à tirer de cette méthode ? Suyons-en l'application.**

Emile va à la foire St. Germain avec son précepteur. Il y voit un joueur de gobelets qui, au grand étonnement de tout le monde, fait mouvoir un canard de cire avec un morceau de pain qu'il lui présente. En voilà assez pour tourner la tête de ce merveilleux élève si bien mis en garde contre l'opinion et contre toute rivalité. L'histoire de ce canard devient pour lui le trophée de Marathon. Il n'en dort plus. Il faut absolument qu'il en trouve le secret. Il ne sera pas content s'il n'éclipse le bateleur. Son judicieux précepteur ne manque pas de l'aider dans ce beau projet. Ils viennent à bout de concevoir la mécanique, et mon jeune sot retourne à la foire, brûlant d'impatience de se signaler. Mais ici il faut entendre le maître lui-même.

« Sitôt que le joueur de gobelets a fait son tour,  
« mon petit docteur qui se contentait à peine, lui  
« dit que ce tour n'est pas difficile, et qu'il  
« en fera bien autant. A l'instant, il tire de sa  
« poche le pain où est caché le morceau de  
« fer. En approchant de la table, le cœur lui  
« bat. Il présente le pain presque en tremblant.  
« Le canard vient et le suit. Aux battements de  
« mains, aux acclamations de l'assemblée, la  
« tête lui tourne. Il est hors de lui.....  
« Il veut babiller, mais je lui ferme la bouche,

« et l'emmène comblé d'éloges. » Laissons la fin de l'histoire et les grandes vues du précepteur pour ce qu'elles valent. Convenons que voilà un maître bien justement satisfait de son système, et surtout un élève qui en a bien profité. Cet enfant de la nature qu'on a garanti de l'émulation, comme d'un vice, finit par être le rival d'un joueur de gobelets. Cela n'est-il pas admirable? Mais veut-on voir une contradiction plus forte et plus risible encore, s'il est possible? Nous ne sortirons pour cela, ni du sujet ni du livre.

Le même Jean-Jacques nous apprend, qu'il fut chargé d'exercer à la course un jeune gentilhomme des plus indolents. Cela n'était pas aisé pour lui, qui, dans ses préceptes, avait proscrit formellement toute émulation et toute concurrence, *même à la course*. Mais ce grand homme n'est pas embarrassé pour secouer un précepte. Que fait ce génie inventif? Il imagine de rassembler des polissons, et de leur proposer de gagner des gâteaux à la course. Voilà d'abord l'attrait de la gourmandise bien savamment employé, et pour y joindre un stimulant plus capable encore de remuer le cœur du gentilhomme, il s'avise de mettre de la solennité dans ces jeux, et d'en faire un spectacle pour tout le monde. N'est-il pas bien clair que tout cela n'a rien de commun avec l'émulation? Qu'on admire, si l'on veut, ou si l'on peut, l'ingénuité de ce récit.

« Celui, dit-il, qui remportait le prix était fêté, loué, tout se faisait avec appareil. Pour augmenter l'intérêt, je marquais la carrière plus longue, j'y souffrais plusieurs concurrents.

« Tous les passants s'arrêtaient pour les voir.  
 « Les acclamations, les cris, les battements de  
 « mains les animaient. Je voyais mon petit bon-  
 « homme tressaillir, se lever, s'écrier, quand  
 « l'un était prêt d'atteindre ou de passer l'autre.  
 « C'étaient pour lui les jeux olympiques. » En-  
 fin, qu'arrive-t-il? C'est que M. le chevalier, ,  
 jaloux d'avoir part aux applaudissements et aux  
 gâteaux, devient un excellent coureur; et ce  
 qui est encore plus beau, c'est que s'accoutu-  
 mant à la victoire, elle le rendit généreux, au  
 point de lui faire partager le prix avec les vain-  
 cus. Et voilà comme Jean-Jacques, toujours  
 conséquent, nous démontre les dangers de l'ému-  
 lation et des concurrents. Pour le coup, l'en-  
 thousiasme du professeur Raymond a peine à se  
 soutenir.

.. « Il faut convenir, dit-il, que ce n'est qu'avec  
 « l'éloquence de Rousseau que l'on peut s'ou-  
 « blier à ce point, et que toute autre plume  
 « que la sienne réussirait mal à faire supposer  
 « de pareilles choses. »

Mais je vous demande, habiles gens, quelle  
 est donc cette éloquence qui n'a pas pour  
 fondement la vérité? Quel est ce génie qui n'en-  
 fante que l'erreur? Osons une bonne fois nous  
 rendre compte de notre admiration. Laissons  
 des femmes faibles se pâmer sur les phrases brû-  
 lantes de l'Héloïse. Laissons des hommes sans  
 jugement s'user les genoux sur le piédestal de  
 ces philosophes; mais nous, formés à l'école  
 de Descartes, nous qui estimons la vérité par-  
 dessus tout, songeons que ce n'est, dans aucun  
 siècle, ni Aristote ni Rousseau qu'il faut ré-  
 vérer, c'est la raison. C. D.

## VARIÉTÉS.

*Seconde Lettre sur l'Angleterre.*

à Londres, 47 Mai 1802,

Je vous ai promis des détails sur ce qu'on appelle ici des fêtes pour la paix, et j'ai pris soin de vous avertir que ces prétendues fêtes n'ont rien de commun avec la paix. On les a misées sous son nom, parce qu'elle était alors l'objet de l'attention publique, comme on annonce déjà des fêtes pour la naissance du roi, c'est-à-dire, des réunions où chacun ira pour son argent.

Avant d'avoir vu Londres, j'avais entendu dire que les bals masqués y étaient plus spirituels qu'à Paris, et l'on en donnait pour preuve les diverses dégoisements qui, presque toujours, annoncent un caractère, tandis que nos dominos sont fort insignifiants. C'est ainsi qu'on juge de tout sur l'apparence. Je suis maintenant très-persuadé que tout l'esprit d'un bal masqué à Londres est dans les déguisements, tandis qu'à Paris l'uniformité des dominos n'a été adoptée que parce que cet habit aide bien à cacher le personnage qui se trahit si facilement par l'adresse de ses attaques, la finesse de ses réparties, si d'avance il n'avait employé tous ses soins pour bien déguiser sa personne. Ici la vanité perce jusque sous le masque, et l'univers apprend, dès le lendemain, par les journaux, que les lords et lady tels et tels étaient déguisés au bal de la veille, de telle et telle manière. Preuve certaine que, sous le masque, ils n'ont compromis ni leur dignité, ni leur esprit; tandis qu'en France nos femmes, en gardant un rigoureux anonyme, jouissent souvent

quinze jours encore après le dernier bal, des petites inquiétudes qu'elles ont jetées dans leur sociétés.

La grande fête pour la paix était annoncée à Ranelagh ; le billet d'entrée était d'une demi-guinée, ce qui donnait l'assurance qu'il y aurait beaucoup de monde. La salle est superbe, par sa grandeur plus que par sa décoration ; et sa forme parfaitement ronde permet qu'on s'y promène assez longtemps sans trop s'apercevoir qu'on tourne sur place ; c'est absolument comme au manège. L'illumination est avantageuse aux femmes, parce qu'elle fait venir la lumière d'en haut ; mais on sent un peu trop l'odeur de l'huile, odeur inévitable de toute illumination dans un endroit renfermé.

Il y avait au milieu de la salle un monument carré, dont chaque face offrait un transparent ; sur l'un était Bonaparte et le roi George debout devant un autel ; le roi tenant l'olivier de la paix, le consul le laurier de la victoire. Je ne sais si le peintre y avait entendu finesse ; mais enfin, puisqu'il fallait que le roi tînt quelque chose, il était assez simple de lui laisser l'olivier. Les autres transparents représentaient des attributs et des succès de commerce ; car, ici l'esprit de commerce vous poursuit jusque dans les fêtes.

L'assemblée était nombreuse. Les modes étant un objet de curiosité pour les Français, j'observerai qu'il n'y a pas la moindre différence entre le costume des hommes des deux nations ; il n'en est pas de même pour les femmes, les Anglaises sont restées à peu près où les Françaises étaient il y a dix ans. Cependant depuis que les communications sont rétablies, il se fait un changement de jour en jour plus sensible, et je vous assure que les Françaises ne perdront pas ici le privilége qu'elles ont de servir de modèles aux femmes de l'Europe poliee.

Rien n'est plus remarquable pour un étranger que

le silence qui règne à Londres dans une promenade consacrée au beau monde , et dans une fête payée. On marche , on tourne , sans que la gaieté vienne troubler le calme ; un aveugle pourrait se croire dans une solitude. En général toutes les figures sont sérieuses ; même celles qui sont ridicules , et l'on voit surtout des hommes se promener seuls trois heures de suite , avec un visage si profondément mélancolique , que dans tout autre endroit qu'un lieu consacré au plaisir , on ne résisterait pas au besoin de les aborder pour leur offrir quelque consolation. On croit les Allemands profonds , parce qu'ils réunissent à la fois l'imagination et la pesanteur. On a peint les Anglais graves , parce qu'ils sont tristes ; on nous a cru légers , parce que la nature nous a donné des conceptions vives ; c'est encore ainsi qu'on juge sur l'apparence. Le Français qui ne se compose jamais , par la raison sans doute qu'il a assez de qualités pour ne pas craindre d'avouer ses défauts , est gai à jeûn , gai lorsqu'il a diné. Cherchez la gravité d'un Anglais lorsqu'il a bu , et vous verrez que , sans la moindre gaieté , ses propos sont d'une licence qui révolte notre délicatesse. Un père dit , devant son fils , de ces gros mots qu'on ne saurait plus en France , si le plaisir et le mystère n'avaient pris soin de les conserver quand la décence les raya de notre langue. Je ne crois pas à la gravité d'un peuple qui boit ; et , par la même raison , je crois à sa tristesse.

Il y a ici beaucoup de belles femmes ; mais le premier qui a dit que les Anglaises avaient deux bras gauches , a bien examiné ce qui leur manque. Une chose qui aide beaucoup à faire ressortir les jeunes femmes , c'est que les vieilles n'ont pas d'âge , du moins dans leur toilette. La grande maman se met comme sa petite-fille , sauf que la vieillesse qui se pare ajoute toujours en ridicule ce que la jeunesse gagne en agrément ;

et pour peu qu'on soit tenté de danser à Londres avec un demi-siècle, on ne manque pas d'occasion. Autrefois, en France, les femmes de bon ton se faisaient vieilles avant le temps ; il y a à cela une coquetterie qui ne pouvait se rencontrer que chez un peuple très-spirituel ; du moins nous est-il resté un goût de convenance qui reprendra tout son empire à mesure que la tranquillité nous permettra de porter notre esprit d'observation sur les ridicules saillants. Il y a aussi à Londres des vieilles femmes qui ont le bon esprit de prendre leur parti ; leur toilette est de très-bon genre, et leur donne un air d'amabilité qui frappe agréablement.

La promenade dans un immense salon n'est pas le seul plaisir qu'on goûte à Ranelagh ; il y a un orchestre qui exécute des symphonies ; de temps en temps une cantatrice déploie son talent, et par fois on fait entendre un morceau d'ensemble ; alors la plus grande partie des promeneurs s'arrête devant l'orchestre ; on écoute, et quand la musique cesse, on recommence à se promener, tout cela dans le plus grand silence. La musique anglaise est imitée de la musique italiennne, et c'est pour cela sans doute qu'elle ne produit aucun effet sur les auditeurs. Il en est de même dans les spectacles où l'on chante en anglais ; mais aussi quand, par hasard, on exécute un morceau dont le mouvement a le caractère de la musique nationale, il fait grande sensation, et cela se conçoit. Il y a des peuples organisés pour jouir de tous les arts, et d'autres qui ne penseraient pas à en jouir, s'ils ne savaient pas le prix qu'on peut y mettre.

Il faisait froid, et l'on ne se hasardait un moment dans le jardin, que pour voir la même illumination qui avait attiré tant de curieux devant la maison de M. Otto, le soir de la proclamation de la paix. Il a bien fallu cependant braver la saison au moment

du feu d'artifice, annoncé avec éclat, sous le nom du célèbre artiste français, M. Rugiery<sup>2</sup>, et qui devait montrer de ces choses curieuses qu'on n'avait encore vu qu'à Paris. Vous savez, pour un habitué de Paris, combien un feu d'artifice a peu d'intérêt; aussi m'occupeai-je à examiner toutes les figures qu'il éclairait. C'est-là que, pour la première fois, j'ai deviné qu'un feu d'artifice pouvait produire des sensations très-vives.

Les Anglais étaient vraiment enchantés; le sourire était sur les lèvres. Un murmure d'approbation, et le *very well* se faisaient entendre distinctement. Enfin on alla jusqu'aux applaudissements. Vous voyez bien que le plaisir est de tous les pays, et que la gravité peut être déconcertée par une fusée.

Il y a, en ce moment, exposition de tableaux; on paye un schelling pour entrer, ce qui n'empêche pas la foule de s'y porter, surtout les femmes qui, malgré tout ce qu'on a dit, savent moins vivre chez elles à Londres qu'à Paris. Un Français ne peut s'empêcher de trouver extraordinaire qu'un gouvernement réçoive 24 sols au profit d'un établissement destiné à répandre le goût des arts. Eh! mon dieu! s'ils avaient à leur notre Muséum, combien donc feraient-ils payer la permission de le voir? L'intérêt n'est pas ici un sentiment vil, puisqu'il est le mobile des spéculations, et que spéculer c'est être Anglais. La manie d'avarice nous a valu depuis peu, en France, la honte de voir quelques-uns de nos peintres vendre la vue de leurs tableaux. Si les arts sont tout divins, doivent-ils annoncer leur misère à la porte du sanctuaire. Cet usage aurait bien dû rester ici. Il n'est pas dans nos mœurs, mais il est dans les mœurs de cette nation qui a trouvé le vrai secret d'assujettir les productions du génie aux droits de douane. Les tableaux n'entrent pas en Angleterre sans payer, et le tarif est calculé à tout le pied,

les bordures comprises ; ainsi Raphaël et le Poussin payent comme ces peintres d'enseignes à bière ; certainement voila de l'égalité.

L'exposition de cette année est toute en portraits ; c'est pour examiner des portraits qu'on paye à la porte ; ce qui est mauvais l'est si complètement qu'il devient impossible de ne pas s'étonner , en remarquant qu'on s'y arrête. Je crois que cela vient de ce que personne n'oublie qu'il a payé pour tout voir. Je ne peux juger par mes comparaisons ; mais l'exposition de cette année est d'une grande faiblesse , quatre ou cinq morceaux exceptés , dont deux sont de mains françaises. Le fond des tableaux est toujours manqué , surtout quand le peintre s'est avisé d'y placer un paysage. Cela détruitait cette maxime que l'art rend bien ce qui frappe sans blesser les yeux de l'artiste ; car la campagne offre en Angleterre des aspects séduiseurs , quoique qu'on ait exagéré très comme tout ce qu'on a dit de ce pays.

L'exposition offre aussi quelques morceaux de sculpture , c'est à dire des bustes. L'un qui représente Adam est de M<sup>e</sup> Siddons , si connue comme actrice et tragique. Il y a de la grandeur dans l'ensemble des traits ; mais , en le considérant , on pense surtout à cette femme qui , au milieu de la seduction des applaudissements , a conservé des mœurs pures , et ce goût des arts qui fait donner la vie sédentaire , auquel il est destiné et où il se sent et embrasse tout ce qu'il aime.

C'est à dire que l'art est à propos , mais lorsque c'est un peu sur lequel il est nécessaire de faire une chose , moins au plaisir que pour l'utilité . **Mercredi , 29 Février an 10.**

**L**e citoyen Jean-Joseph Jérphanion , syndic du ci-devant Toulouse , province de Languedoc , est décédé au

Puy (Haute-Loire), le 28 floréal dernier ; âgé de 78 ans. Au moment de son inhumation, le citoyen Bafrès, secrétaire-général de la préfecture de la Haute-Loire, interprète des regrets, et de l'estime du préfet, et de tous les citoyens de la ville du Puy ; sur le devant du cercueil, et au milieu de toutes les autorités civiles et militaires, de la garde nationale et d'un peuple immense, a dit :

Citoyens, si les regrets et l'estime publique doivent survivre à la vertu ; si la reconnaissance doit jeter quelques fleurs sur la tombe de l'homme qui a bien mérité de son pays ; si dans un gouvernement qui a rétabli la morale et toutes ses institutions généreuses, l'administrateur éclairé, le citoyen vertueux, le père de famille estimable, l'homme fusté par excellence, doit attendre, de ses concitoyens, un dernier hommage solennel et public ; en est-il un plus légitime, plus justement acquis, plus honorablement mérité que celui que nous rendons, en ce moment, à la mémoire et aux dépouilles mortelles de Jean-Joseph Jérphanion, ancien syndic de la province du Velay ?

Vous l'avez presque tous venus, à vous qu'il réunis autour de ce cercueil, êtes venus rendre à ses tristes restes le dernier devoir que l'amitié peut offrir, que la religion a consacré, que la société voit toujours avec reconnaissance.

Pendant 45 ans qu'il administra cette vaste province, quel est le lieu le plus reculé qui ne se rappelle, avec atteinte, sa douce et bienfaisante magistrature, son impartiale équité, son dévouement généreux, son intégrité incorruptible, son désintéressement sévère ! Combien de services rendus à son pays par la sagesse de son administration ! quel ordre dans les détails ! quelle économie dans les dépenses ! quelle exactitude dans la comptabilité ! quelle constance dans

le travail, et, surtout, quels soins prévoyants et affectueux à faire connaître les besoins de la province, soins qui lui ont obtenu si souvent des améliorations ou des secours ! Aussi, le *Vélez* se rappellera toujours, avec reconnaissance, que c'est à l'époque de sa gestion administrative que remontent l'ouverture de ses plus belles routes, la construction des superbes ports de St.-Jean et de Brives, les premiers embellissements de cette ville.

La voix publique a proclamé depuis longtemps avec éclat ses vertus domestiques et privées, ses belles qualités sociales, tous les services rendus qui lui avoient mérité le respect et la vénération de ses contemporains.

Il a fourni une longue et honorable carrière ; il a vu, avant de mourir, un fils qu'il cherchait héritier de ses vertus, et promu aux premières places de l'Etat ; un proche parent assis à côté du premier consul, et partageant, avec lui, les mains des glorieuses destinées de la France.

Il a recueilli les regrets des siens, l'estime de tous, les bénédictions de la reconnaissance ; sa mémoire sera toujours honorée, comme celle de l'homme juste et du citoyen honnête.

*Memoria aeternis te sustinet.*

BARRÈS.

Si ce qui importe est de faire de la poésie, et non de faire de l'art, alors

### SPECTACLES

ce n'est pas à nous d'interférer dans la question.

### THÉÂTRE ÉAVANT (OPÉRA-BUFFA).

Le succès à certaines représentations est difficile à expliquer.

### LE Barbier di Sérigne, opéra-comique en quatre actes, musique de Paisiello.

Si l'on compare ce succès à nos succès à la mode de la musique

traîne après elle une foule d'adorateurs qui ne la courtisent que par too et par vanité, ne lui adressent leurs hommages que parce qu'elle est la divinité du jour, et dédaigneroient ses faveurs, si elle les leur offroit dans le tête-à-tête. Elle réunit, il est vrai, à l'Opéra-Buffa, quelques amants véritables qui l'aiment pour elle-même, qui s'occupent d'elle seule, et qui négligent tout ce qui lui est étranger. Il est aisé de les reconnoître, toutes leurs sensations sont concentrées dans une seule; ils ne voient rien, ne regardent rien; ils n'ont que des oreilles. Que la scène soit à Londres, à Madrid, à Naples, peu leur importe: que les actrices soient jolies, que les acteurs jouent bien, que la pièce ait le sens commun, cela leur est indifférent. Ils verroient presque de mauvais œil un auteur qui viendroit réclamer sa part dans l'attention qu'ils donnent exclusivement à la musique, et qui auroit la prétention folle de les détourner quelques instants de l'objet de leur culte. Ils n'admettent la voix que comme un instrument de plus, et ils rejeteroient entièrement les paroles, s'ils pouvoient s'en passer. Mais, par malheur, leur nombre est encore trop borné en France pour qu'ils puissent remplir le temple de la déesse, et suffire à l'entretien de son culte. Il faut se résoudre à recevoir les offrandes d'adorateurs bien moins zélés, et même à lui prêter une parure étrangère pour éblouir les regards de ceux qui ne sont pas assez sensibles à ses charmes naturels. C'est pour attirer ces derniers qu'elle a bien voulu quelquefois surmonter son antipathie pour tout ce qui a l'apparence de raison; et, dans le répertoire de l'ancienne troupe des Bouffons, on pouvoit compter jusqu'à trois ou quatre pièces d'où le sens commun n'étoit pas totalement exclus.

Une des plus heureuses tentatives qu'on ait faites dans ce genre est la traduction en italien du Barbier

## 394 MERCURE DE FRANCE,

de Séville. Cette pièce revêtue de la musique de Paësiello, et jouée par une excellente troupe, eut en 1789 le plus grand succès. Mais sa reprise par les nouveaux bouffons n'a pas à beaucoup près été aussi bien reçue ; leurs moyens ont assez mal secondé leur zèle, et ont fait faire des comparaisons qui n'étoient pas à leur avantage. *Martinelli* surtout se trouvoit dans une position défavorable ; il succédoit au brillant *Mandini*, dans le rôle du comte Almaviva, qui ne convenoit ni à sa voix ni à son jeu. Accoutumé à rendre les grimaces des vieillards amoureux, il a senti lui-même qu'il n'étoit pas à sa place ; il a joué froidement, et n'a mis aucune expression dans son chant ; en un mot, tout ce qu'il a pu faire a été d'éviter le ridicule. *Rafanelli* a peut-être trop chargé le rôle de Bartolo ; *Parlamagni* étoit loin d'avoir la vivacité et la finesse qu'exige celui du Barbier. M.<sup>me</sup> *Rolandeau* étoit presque la seule qui ne fut pas déplacée. Quoique sa voix parût un peu fatiguée, on l'a beaucoup applaudie, surtout quand elle a chanté l'air : *Già riede primavera*. On a aussi entendu avec plaisir le charmant trio :

Ah ! chi sa questo suo saglio

Quando leggerò potrò ! etc.

Mais la musique, en général, a été faiblement goûtée dans d'autres bouches que dans celle de Rosine ; et à peine a-t-on fait quelque attention à l'air si connu et si délicieux de *Saper bramate* (vous l'ordonnez, je me ferai connoître). La pièce de *Gli Zingari in fiera*, dont nous avons rendu compte dans un de nos numéros précédents, et qui est un chef-d'œuvre de déraison, a été bien mieux accueillie. Il faut en conclure qu'une bonne musique produit un effet à peu près indépendant de celles des paroles ; que ces dernières ne font souvent que lui nuire en détournant l'attention ; et que si la pièce del *Barbiere di Seriglio* a si bien réussie

1789, elle en étoit bien plus redévable au jeu des acteurs qu'à la musique de Paesiello.

## T H É A T R E D E L O U V O I L L A.

*Le Pacha de Surène, ou l'Amitié des Femmes*; par les C.C. Etienne et Nanteuil.

Les auteurs de cette pièce ont cru devoir nous traiter comme des enfants; et il assez difficile de décider si leur sujet est pris dans *Berquin* ou dans *Madame Bonne*. La première scène, qui offre une maîtresse de pension au milieu de ses écolières, nous faisoit d'abord pencher pour le *Magasin des Enfants*, et nous prétions attentivement l'oreille pour ne rien perdre des leçons de lady *Sensée* et de lady *Spirituelle*; mais l'apparition subite d'un homme nous a fait changer d'avis, et nous avons pensé que le seul *Berquin* pouvoit se permettre cette confusion des sexes. Nos lecteurs vont en juger.

La maîtresse d'un pensionnat de Surène reproche à ses élèves de ne pas profiter des excellents principes qu'elles reçoivent dans sa maison. Comment, leur dit-elle, espérez-vous jamais devenir de bonnes mères de famille, si vous ne savez pas chanter, danser, jouer la comédie? Elle fait lire une de ses plus grandes pensionnaires qui ouvre le *Traité de l'éducation des filles de Fénelon*, et rencontre précisément le passage où le sage prélat affirme que les filles doivent être élevées par leurs mères, et que les maisons d'éducation ne sont pour elles que des écoles de frivolité. La maîtresse interrompt bien vite cette impertinente lecture, et fait venir son jardinier, qui est chargé de la censure des livres, pour lui reprocher d'avoir laissé entrer chez elle un aussi dangereux ouvrage. Ce jardinier, qui est un homme si essentiel pour le pensionnat, n'a dans

la pièce d'autre emploi que celui de bouffon, et il s'en acquitte assez mal pour le faire regarder au moins comme un personnage inutile. Enfin la cloche sonne, et la classe finit fort à propos, car la séance sembloit encore plus longue aux spectateurs qu'aux écolières.

Cependant M. *Perceval*, propriétaire du Clos-Vougeot, arrive exprès de ses vignes, non pas pour visiter celles de Surène, mais pour épouser M.<sup>me</sup> *Laure*, une des élèves du pensionnat. Il a l'aveu de la famille; mais celui de la jeune personne n'est pas aussi aisé à obtenir. Laure et deux autres jeunes pensionnaires se sont réciprocurement promis de ne jamais se quitter. De peur d'être obligée de violer son serment, elle refuse même de voir son prétendu, qui est enfin obligé d'abandonner la place, et de se retirer dans l'appartement de la maîtresse pour aviser aux moyens d'apprivoiser cette petite sauvage.

Cependant les trois inseparables songent à parer le malheur dont on les menace, et elles tiennent conseil de leur côté. Elles ne trouvent d'autre expédient que de chercher un homme qui les épouse toutes trois. Elles ont lu, dans leur géographie, qu'il est permis à un Turc d'avoir plusieurs femmes, et il ne s'agit que d'écrire au grand-seigneur pour le prier de les admettre dans son sérajl. Au moment d'exécuter ce beau projet, elles font réflexion que Constantinople est à quelque distance de leur pensionnat, et elles trouvent bien plus expéditif de s'adresser à un pacha, qui, heureusement, vient de s'établir à Surène, de peur d'être tenté de boire du vin contre la défense du prophète. Un concours de circonstances favorables fait que M. Flifflac leur maître à danser donne, quoique bégue, des leçons de langue française à son excellence turque. C'est lui que nos trois jeunes amies chargent de leur missive; mais le perside messager, au lieu de remplir

sa mission, remet la leître à la maîtresse. Celle-ci a le bon esprit de ne faire que rire de ce petit complot, et même de s'en servir pour amener Laure à se rendre aux vœux de ses parents. Elle imagine de faire passer M. Perceval pour l'heureux pacha auquel on était près de le sacrifier. Le Bourguignon n'hésite pas à se déguiser en turc, et à renouveler, en petit, le dénouement du bourgeois gentilhomme. Il veut, dit-il, visiter les plus beaux monuments de la France, et il ne peut mieux commencer que par le pensionnat de Surène. Les deux amies de Laure, d'après l'invitation de la maîtresse, déploient devant lui leurs talents. Aglaé danse, et le pacha lui envoie un diamant ; Natalie chante, et elle reçoit un flacon d'essence de roses ; Laure, qui est la plus grande, est très-piquée de ce qu'on ne paraît songer à elle ; elle réclame contre cet oubli, et on lui fait déclamer des vers de l'abbé Delille. Le pacha, en se retirant, se contente de lui jeter le mouchoir. La géographie de Laure ne l'a pas, sans doute mise au fait de cette galanterie orientale, et elle ne sait que penser d'un si singulier présent. Ses amies, qui ne sont déjà plus pour elle que des rivales, augmentent encore son dépit, d'abord par une comparaison dédaigneuse, et ensuite par des railleries piquantes. Bientôt elles l'abandonnent seule à ses réflexions. Le faux pacha saisit ce moment, et il l'amène bientôt à lui avouer qu'elle le suivra volontiers à Constantinople, pourvu que ses bonnes amies ne soient pas du voyage. Alors il n'hésite pas à se découvrir, et Laure est de l'avis du jardinier, qui prétend que le propriétaire du Clos-Vougeot vaut bien le pacha de Surène.

Cette petite pièce a complètement réussi en dépit de ses invraisemblances (sorte de défaut auquel on est convenu de ne plus faire attention) ; et malgré quelques plaisanteries assez libres, ou peut-être en partie

à cause d'elles. On ne peut refuser aux CC. Nanteuil et Etienne d'avoir traité avec beaucoup d'esprit et d'équité un sujet dont le fond d'ailleurs est piquant. Comment n'auraient-ils pas gain de cause ? Ils ont fait rire. Nous croyons cependant que les acteurs des *Deux Mères* avaient eux-mêmes donné au public le droit d'être un peu plus sévère sur leur nouvelle production, et d'exiger davantage de leur talent.

---

## ANNONCES.

*Discours sur l'Histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, faisant suite à celui de Bossuet;* par P. L. C. Gin, ancien jurisconsulte. 2<sup>e</sup> vol. in-12. Prix, 6 fr. pour Paris, et 8 fr. pour les départements. A Paris, chez Bertrand, libraire, quai des Augustins, n.<sup>o</sup> 35 ; et chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres - Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Code diplomatique, contenant les traités conclus avec la république française, depuis l'époque de la fondation (septembre 1792), jusqu'à la pacification générale terminée par le traité d'Amiens (mars 1802); — les causes des différends qui avoient désuni, d'avec elle, les puissances contractantes; — l'aperçu des événements militaires; — les motifs des conditions de paix qui les ont suivis; — la notice statistique de chacun des états pacifiés, précédée d'un discours préliminaire; par Portiez de Bise, tribun, avec vaste épigraphie: *Magnus ab integro saeclorum habicitur ordo.* Première partie: 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 458 pages. Prix, 5 fr., et 6 fr. 60 cent. par la poste. A Paris, chez Goujon*

fils, imprimeur-libraire, rue Taranne ; et chez *Lenormand*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Oeuvres de Virgile* en latin et en français, nouvelle édition, revue, corrigée et ornée de 16 gravures, 3 vol. in-12 br. Prix, 7 fr. 50 cent., et 9 fr. francs de port.

*Festes du Peuple français*, ou tableaux composés et gravés par d'habiles artistes, accompagnés d'un texte, ouvrage destiné à immortaliser les actions héroïques et civiques du militaire et du citoyen; par *Ternisien-d'Haudricourt*.

Ouvrage, par souscription. — Le geste de notre entreprise est d'élever l'âme en captivant la vue.

Ces brevets d'honneur deviendront les archives de presque toutes les familles.

L'ouvrage, grand in-4<sup>o</sup>, la livraison sera de 4 numéros, imprimés sur très-beau papier : le numéro contient quatre gravures ; ce qui fait seize par livraison.

La souscription est de 2 fr. 50 cent. par numéro, et la livraison est de 4 numéros ensemble.

Le prix, pour les souscripteurs, est de 10 fr. L'ouvrage paraîtra très-exactement tous les mois : nous ferons tirer un certain nombre de gravures coloriées sur papier vélin ; mais nous prévenons le public que la livraison sera de 15 fr.

Nous ne demandons aucune avance, mais une simple soumission de prendre l'ouvrage à mesure qu'il paraîtra : la souscription est ouverte en tout temps ; la collection montera à cinq ou six volumes grand in-4<sup>o</sup>.

Le citoyen *Bouvier*, breveté d'invention, est chargé de la typographie de cette entreprise ; le texte sera tiré sur planches de bronze monotypées, nouveau procédé digne de toute l'attention des amateurs.

## 400 MERCURE DE FRANCE,

Les citoyens des départements et de l'étranger recevront leur livraison à l'adresse qu'ils indiqueront par la voie la plus commode; ceux qui n'auront pas souscrit, et qui voudront prendre des livraisons à mesure qu'elles paraîtront, payeront 12 fr.

On jugera par les livraisons qui se succéderont dans les premiers jours de chaque mois, à commencer du 21 prairial (1.<sup>er</sup> juin), de l'exécution de cette entreprise.

On souscrit, à Paris, chez Pottier, maison Fretel, rue de Clery, n.<sup>o</sup> 69, au bureau de l'auteur, même maison, et chez les principaux libraires de l'Europe.

On recevra cet ouvrage dans tous les départements et chez l'étranger, en faisant passer, au bureau de l'auteur, l'argent franc de port.

On ne retirera de la poste que les lettres affranchies.

### MODÈLE DE SOUMISSION.

*Je soussigné, m'engage à prendre . . . exemplaires des fastes du Peuple français, ouvrage destiné à immortaliser les actions héroïques et civiques du militaire et du citoyen, et d'en payer 10 fr. à l'auteur, par livraison, à mesure qu'elles paraîtront.*

---

### Avis aux Abonnés.

Nous prévenons nos lecteurs que, pour remplir leur vœu, le *Mercure de France*, à dater du 1.<sup>er</sup> messidor prochain, paraîtra le samedi de chaque semaine par cahier de trois feuilles. L'augmentation du papier, celle de la main-d'œuvre, les frais de timbre et d'expédition, nous obligent à porter le prix de l'abonnement à 48 fr. pour l'année, 24 fr. pour six mois, et 12 fr. pour trois mois.

## P O L I T I Q U E.

*Coup-d'œil sur la situation de l'Europe.*

Paris, 15 germinal.

IL fut un temps où la rapidité et le fracas des mouvements politiques réveillaient les hommes les plus indifférents et appelaient leurs regards sur le spectacle des agitations de l'Europe. Des gouvernements bouleversés, des trônes abattus, des républiques fondées ; des oppresseurs combattant des oppresseurs, des tyrans terrassés par des tyrans ; l'extravagance des nouveautés triomphant de la sagesse des siècles, d'antiques institutions cédant à des lois éphémères ; les autels renversés, la religion nationale abolie, de nouvelles religions essayées ; les constitutions s'engendrant et se détruisant comme les saisons ; les batailles se succédant plus rapidement encore ; des nations conquises, des peuples asservis ; en un mot des combats, des victoires, des envahissements, de fréquentes et inutiles négociations ; la guerre des systèmes, la guerre des factions, la guerre des puissances ; la lutte des armées, la lutte des corruptions, la lutte des perfidies ; voilà de quoi s'est composée notre histoire pendant dix ans. Chaque mois avait sa révolution, chaque semaine ses secousses, chaque jour ses événements et ses calamités ; prodigieuse

et déplorable succession de scènes toujours nouvelles , qui sans cesse agravaient la crainte ou exaltaient l'espérance , et dont nos présomptueuses passions se hâtaient d'annoncer les effets , lorsque la raison confondue n'osait ni en conjecturer le dénouement ni même en prédire le terme !

On s'étonna longtemps que la révolution ne produisît pas un seul homme capable de la maîtriser..... Tout-à-coup cet homme a paru , et la face de l'Europe a changé. Devant lui ont cessé toutes les guerres. Les systèmes , les factions , les puissances , tout est en paix

Les temps de trouble , d'agitations , de bouleversement , ces temps si mémorables sont presque oubliés ; tant ils sont déjà loin de nous ! Ils restent à peine dans la mémoire de quelques victimes , dont les souvenirs sont étouffés ou absorbés par l'insouciance générale. L'indifférence a repris son empire. Il semble qu'on ne soupçonne pas même que les événements dont nous avons été les témoins , laissent après eux des traces dignes d'être observées ; ou bien on dirait que les intérêts des individus ne sont plus liés à l'intérêt général.

La paix fut vivement souhaitée , elle fut l'objet de tous les vœux ; mais , plus ardents à désirer que savants à jouir , nous avons déjà oublié tout le prix que nous y mettions. La paix est faite depuis deux mois ; et deux mois sont longs pour la légèreté qui possède , comme pour l'impatience qui attend.

Parce que la tempête a cessé de gronder , nous ne songeons plus à ses dévastations ; aussi

inattentifs aux débris qu'elle a jetés sur le rivage,  
qu'indifférents aux nuages qui ça et là altèrent  
encore la sérénité de l'horizon.

La vue de ces nuages et l'aspect de ces débris  
nuiraient-ils donc à nos jouissances? Non, le so-  
venir du mal rend le bien plus doux; la prévoyance  
aide à le rendre durable, et le passé, rempli de  
leçons pour le présent, jette quelquefois des  
lueurs salutaires sur les ténèbres de l'avenir.

Nous y chercherons donc quelque instruc-  
tion, lorsque les événements n'offriront aucun  
intérêt; mais le tableau actuel de l'Europe en  
est-il dépourvu? Devons-nous le négliger, parce  
qu'il paraît insipide aux esprits blasés par l'ha-  
bitude des violentes émotions?.... Deux jeunes  
et grands monarques, qui partent de leurs ca-  
pitales pour aller se connaître, s'entretenir de  
leurs intérêts, et resserrer leur amitié; le plus  
puissant de leurs voisins convoquant un de ses  
royaumes, et interrogeant le dévouement de la  
nation la plus renommée par sa fidélité; une  
foule de princes occupés de défendre ou d'a-  
grandir leur existence; des républiques encore  
agitées dans leur intérieur, cherchant des for-  
mes de gouvernement qui leur rendent le repos;  
de nouveaux liens se formant entre les bran-  
ches encore florissantes d'une tige superbe,  
qu'a frappé la foudre; plusieurs états travail-  
lant à des réformes importantes; les souverains  
s'occupant presque tous de la religion, les uns  
pour étendre, les autres pour modifier son  
influence; la France visant enfin à la fixité de  
gouvernement, revenant aux leçons de l'expé-  
rience, et cherchant à rétablir son commerce

par la paix , tandis que l'Angleterre cherche à conserver tout celui que lui valut la guerre ;— tels sont les principaux traits du tableau qu'offre aujourd'hui l'Europe. L'observateur ne peut les dédaigner ; et , malgré les tristes pronostics que des esprits ombrageux ont tirés de certains discours prononcés au parlement britannique , nous ne voyons dans ce tableau rien qui ne soit de bon augure pour la durée de la paix.

On revient comme involontairement à cette paix , trop importante pour ne pas occuper long-temps les esprits capables d'être occupés , et sur laquelle cependant on croirait qu'il ne reste rien à dire , après ces débats solennels , où des étrangers semblaient s'être chargés de relever , d'exalter les avantages qu'elle nous assure.

On s'est trop étonné du mécontentement et de l'humeur des anciens ministres anglais , de ceux-là au moins qui furent les plus ardents promoteurs de la guerre. Ils s'étaient tant de fois promis d'humilier la France ! Pour les familiariser avec l'idée d'une paix qui l'honneure , il leur eût fallu , pendant quelques mois , une bataille de Marengo chaque semaine , ou une longue suite d'échecs , comme ceux de Nelson devant Boulogne.

Il en est au reste de leurs discours comme du traité qu'ils examinoient ; c'est ce qui ne s'y trouve pas , qui est le plus remarquable \*. Qu'on se rappelle les réponses que M. Windham et lord Grenville firent pendant sept ans à l'opposition , chaque fois que déplorant les

\* Cette idée , quant au traité ; a été développée dans le n.<sup>o</sup> 46.

maux de la guerre elle les pressa de négocier la paix. On n'a pas oublié leur zèle pour la défense de la civilisation, pour le maintien de l'ordre social. Ce n'était pas pour l'Angleterre précisément qu'ils faisaient la guerre; c'était pour l'Europe, c'était contre la barbarie dont les Français menaçaient le monde civilisé. Aujourd'hui dans les nombreux reproches qu'ils font à leurs successeurs, dans leurs arguments contre la paix, ils ne parlent plus de ces grands intérêts, ils ne se lamentent plus sur les dangers de l'ordre social, et leur silence dit assez que leurs vues à cet égard, si elles furent sincères, ont été remplies. Ils n'ont pas contredit leurs successeurs, lorsque ceux-ci ont expressément articulé que la France abandonnant les principes révolutionnaires revenait aux saines maximes de la religion et de l'ordre social, qu'elle était sortie de l'abyme qui avait menacé d'engloutir le reste du monde \*. Ainsi les anciens ministres reconnaissent que leur premier but, celui dont ils ont fait tant de bruit, a été atteint : comment osent-ils dès-lors se plaindre de la paix ? comment, lorsque l'Angleterre a acquis par la guerre le Mysore, Ceylan et la Trinité, osent-ils dire que c'est trop peu ? eux qui autrefois voyaient dans la guerre, moins les intérêts particuliers de leur pays, que la civilisation, le repos et l'indépendance de l'Europe !

Les anciens ministres disent aujourd'hui que

\* Voyez les discours de lord Hawkesbury, dans les dernières séances du parlement.

*jamais l'objet de la guerre n'a été bien compris* \* ; et certes c'est une terrible vérité à prononcer , lorsque pendant dix ans on a couvert l'Europe de sang et de ruines , lorsque de tant de lieux auxquels on a donné une déplorable célébrité , de Toulon et de Quiberon , par exemple , s'élèvent les cris accusateurs de tant de milliers de victimes sacrifiées à un but ignoré , c'est-à-dire à des chimères . Mais si l'Angleterre a fait ou souffert la guerre pendant dix ans , sans savoir pourquoi , c'est pour elle une grande raison d'applaudir à une paix qui lui assure tout ce qu'elle eût pu désirer en le sachant . C'est aussi un grand motif d'espérer que la paix sera durable ; car les anciens alliés de l'Angleterre , que la guerre n'a pas favorisés comme elle , et qui ont tant à se repentir d'avoir été ses auxiliaires dans une lutte dont l'objet était inconnu , délibéreront sans doute long-temps avant de se laisser attirer dans de semblables querelles .

Jamais les puissances du continent ne parurent animées de dispositions plus pacifiques . Tous les rois cherchent le repos par besoin , et presque tous y sont portés par inclination : cette heureuse tendance est surtout frappante dans les cours du nord , sans le concours desquelles il est impossible aujourd'hui que le continent soit longtemps troublé .

Plus d'un historien a fait remarquer les suites funestes qu'eurent souvent les entrevues de

\* Voyez le discours de M. Windham dans la séance du 13 mai.

rois; et les mémoires de nos jours semblent confirmer à cet égard, l'expérience de nos pères; mais ces observations furent-elles appuyées sur des faits plus éclatants et sur de plus imposants souvenirs, pourrait-on de bonne foi trouver quelque sujet d'alarme dans l' entrevue à laquelle se disposent les souverains de la Russie et de la Prusse? Attirés par une sympathie bien connue de caractère, de goûts, de situation, ils vont l'un vers l'autre, pour jouir de l'harmonie morale et politique qui en résulte, et non pour s'observer ou se liguer. S'il se formait une ligne entre eux, ce serait, non pour faire la guerre, mais pour la prévenir; ce serait pour assurer le repos de leurs sujets, le bien auquel l'un et l'autre ont mis jusqu'ici le plus de prix. Aucun ministre ne les suit, mais ils sont accompagnés d'une partie de leurs familles, et l'on peut croire que leurs entretiens seront analogues à la nature de ce cortège. Accoutumés à gouverner en pères, s'ils s'occupent de leurs états, ils en parleront comme deux voisins parlent des intérêts et de l'alliance de leurs enfants. De tels voyages ne se font qu'au milieu du calme, de la sécurité, des loisirs; ils sont le fruit de la paix, et non l'avant-coureur de la guerre.

On en dirait autant des voyages que vont faire le roi de Suède et le prince royal de Danemark, si les mouvements de ces princes et les vues de leurs cabinets étaient de la même importance que les dispositions de la Prusse et de la Russie. Moins puissants, ils ne sont ni moins éclairés sur les intérêts de leurs sujets, ni

moins zélés pour leur bonheur. Ils savent que la paix , toujours desirable pour leurs états , l'est plus que jamais, lorsqu'il s'agit de réparer les funestes effets d'une participation onéreuse à une coalition qui fut honorable, mais inutile.

Le nord n'offre plus aujourd'hui les mêmes ressources qu'il offrit si longtemps dans le dernier siècle , à ces politiques qui, par goût ou par intérêt, se plaisent aux agitations des états. Pour le désespoir de ceux qui desirent , qui se flattent peut-être de voir bientôt recommencer ce spectacle , jamais le nord , qui a acquis tant d'influence sur la tranquillité de l'Europe , ne se trouva gouverné par des souverains qui réunissent simultanément autant de dispositions à la maintenir que ceux d'aujourd'hui , c'est-à-dire qui fussent aussi portés à veiller par eux-mêmes aux intérêts de leurs peuples , aussi ennemis du turbulent esprit d'agrandissement , aussi pénétrés de l'esprit de conservation.

On ne nous croirait pas , si nous osions attribuer là même modération à l'Autriche. L'ancienne et juste réputation de sa politique , repousse et repoussera longtemps encore une telle opinion. Mais au moins voit-on toujours éloigné de ses conseils , et ce qui est plus sûr , éloigné de la résidence du souverain , le ministre qui servit si longtemps les vues hostiles de l'Angleterre contre la France ; cet homme qu'il serait si curieux d'entendre dans un parlement , pérorer sur la guerre et la paix , comme M. Windham et lord Grenville , avec lesquels il partagera éternellement l'honneur d'a-

voir , pendant huit ans , entretenu et souvent rallumé le feu de la guerre.

L'Autriche est gouvernée par le prince qu'indiquèrent si souvent à sa confiance l'estime et les conseils généreux de ses ennemis \*. On reconnaît sa sagesse , son patriotisme , son activité , dans toutes les mesures prises depuis un an pour recréer l'armée , rétablir les finances et revivifier toutes les branches de l'administration. C'est aussi le triple but qui va occuper ou plutôt qui occupe déjà la Diète de Presbourg. On peut prévoir que le gouvernement autrichien obtiendra ce qu'il desire de ces braves hongrois , si fidèles , si dévoués dans les dangers , et dont l'attachement est sans doute le même dans la sécurité , qu'au milieu des alarmes. On peut croire aussi que toutes les provinces de la monarchie ressentiront peu à peu les salutaires effets d'une ad-

\* C'est une chose bien remarquable , que les Français , si intéressés à voir l'Autriche mal gouvernée et mal administrée , aient mis une sorte d'obstination à vanter l'archiduc Charles comme il devait l'être ; et à le désigner comme l'homme qui serait le mieux placé à la tête de ses conseils. C'est peut-être peu étonnant de la part de la nation : il y a , dans ses jugements comme dans ceux de tous les peuples , un fond de justice qui l'emporte sur l'intérêt particulier ; mais il est rare de voir les gouvernements se dépouiller de cet intérêt ; et l'on sait combien d'hommages le nôtre , s on chef surtout , ont rendu pendant la guerre au mérite d'un prince qui , dans les vues de la politique ordinaire , ne peut faire du bien à son pays sans que ses ennemis aient tôt ou tard à en souffrir.

ministration paternelle , et que l'Autriche ne sera pas de sitôt lasse de marcher dans les voies de restauration où la dirige un prince justement chéri. Mais, pour y persévérer avec succès , il lui faut du calme. Les plaies étaient profondes ; et quelqu'habile que soit la main qui les soigne , le baume qu'elle y applique ne peut opérer qu'avec lenteur. L'Autriche a donc besoin d'une longue paix. D'ailleurs , pour elle comme pour la Russie ; on chercherait en vain des motifs et même des moyens de guerre , à moins qu'on ne supposât leurs yues tournées vers l'Orient , vers cet empire dont tant de symptômes semblent annoncer la décadence , et sur lequel on dirait que les autres empires n'ont qu'à souffler pour le faire tomber en dissolution ; mais dont on ne saurait désespérer lorsqu'on le voit renouer ses liens avec son ancien allié , avec la puissance qui sait protéger et conserver , comme elle sait détruire ;

*Qui frappe , qui guérit , qui perd , qui resuscite.*

La providence n'est pas plus secrète dans ses desseins que ne le sont quelquefois les grandes puissances dans les motifs de leurs choix pour conserver ou détruire , ou ressusciter les états. Ainsi , que Malte reçoive une existence nouvelle de deux puissances qui en même temps renoncent à ses institutions ; que pour se reconstruire un gouvernement , elle se trouve placée entre des débris nobiliaires et des matériaux démocratiques , et que sa destinée future se trouve en quelque sorte enveloppée d'un voile mystérieux ; que la république de Corfou soit

pacifiée et organisée par la même puissance qui a effacé du tableau politique de l'Europe , jusqu'au nom de la Pologne , et que Lucques soit respectée par la puissance qui a détruit des républiques et renversé des trônes ; il y a là de quoi fournir matière aux diserts raisonnements de quelques spéculateurs : l'observateur un peu sage y trouve moins de sujets d'étonnement que de leçons de silence..

Pourrait-il , après les avoir recueillies , se permettre des conjectures sur l'avenir ? Voudrait-il annoncer , par exemple , comment seront déterminées ces indemnités sur lesquelles l'Allemagne est encore livrée à de pénibles incertitudes ? Les différends dont elles sont l'objet font suite au terrible drame qu'a fini la paix maritime ; mais elles sont loin d'en avoir l'intérêt. Depuis longtemps les princes lésés font voyager et négocier leurs agents , ou bien voyagent et négocient eux-mêmes ; mais telle est là complication des intérêts à concilier , telle est aussi peut-être l'indifférence des grands états , que si les négociations avancent , leurs progrès ressemblent à une entière stagnation.

Cependant chacune des grandes puissances a parmi les princes réclamants ses clients et ses protégés ; mais très pressantes sur ce qui leur est personnel , elles laissent languir tout le reste : lorsqu'il s'agit d'intérêts éloignés , leur action se refroidit. Fatigués d'ailleurs d'une guerre où ils eurent à combattre pour leur propre existence , les souverains ne reprendront pas les armes pour tel ou tel lambeau du territoire germanique : en traitant cette affaire des indem-

412 MERCURE DE FRANCE,  
nités, ils doivent désirer avant tout que leur repos n'en soit pas troublé.

Pour douter de ce besoin général de repos, sur lequel nous insistons, il faudrait perdre entièrement de vue la nature de la dernière guerre, la part que la révolution y a eue, les anciennes menaces de nos révolutionnaires contre les souverains, et le succès avec lequel ils firent pénétrer leurs principes dans certaines classes des nations étrangères. Si nous l'oublions, les souverains doivent en conserver la mémoire ; et c'est à de tels souvenirs qu'on peut attribuer les soins qu'on leur voit prendre depuis quelque temps pour raffermir les bases de leur pouvoir, en rendant à la morale publique son autorité et son véritable appui, celui de la religion.— Elle a été récemment, dans plusieurs monarchies \*, l'objet de règlements très-différents et presque opposés dans leur esprit, mais dont le but est toujours de lui assurer l'influence qu'elle doit avoir, suivant la pensée de leurs auteurs. Presque tous ces règlements ont été censurés ; il n'en était aucun qui ne choquât certaines opinions. L'apologie et la censure nous seraient également difficiles : il ne nous appartient pas de juger les gouvernements, surtout en des matières sur lesquelles la législation doit être modifiée par la diversité du caractère, des habitudes et des besoins. Il serait plus aisé de prononcer sur les censures mêmes, dont la plu-

\* En Prusse même, le roi a ordonné, il y a trois mois, à ses sujets, de ne pas différer au-delà d'un terme fixé, le baptême de leurs enfants, comme plusieurs se le permettaient.

part sont décriées par l'esprit et le ton des censeurs \*, tandis qu'il en est d'autres, dont la facilité n'ayant pu dégoûter l'amour-propre de l'écrivain, parvient à rebuter le lecteur le moins difficile.

Si l'observateur le plus impartial risque de s'égarter, en se rendant le juge des gouvernements étrangers, que doit-ce être de l'écrivain qui se laisse entraîner par la haine ou la prévention ? Ses erreurs prennent alors le caractère de l'injustice, et souvent la couleur du ridicule. Nos voisins en donnent depuis quelque temps de fréquents exemples. Tant que nous fûmes en guerre avec l'Angleterre, les journalistes de l'opposition furent en paix avec notre gouvernement. Depuis que les deux pays se sont réconciliés, ils nous ont déclaré la guerre. C'est là sans doute ce qu'ils appellent être conséquents ;

\* Rien de plus ridicule, par exemple, que la manière dont on a défiguré ce qui s'est passé à Straubing, en Bavière. Dans le temps où les gazettes en ont parlé, j'ai entendu dire dans la société, que l'électeur de Bavière faisait mettre ses sujets au pilori parce qu'ils allaient à la messe. Il y aurait autant d'extravagance à défendre un trait pareil de despotisme, qu'à s'en rendre coupable ; mais quel homme de bonne-soi a pu y croire ? Le fait est qu'en Bavière, il n'y a pas un jour dans l'année où l'autorité empêche qui que ce soit d'entendre la messe ; mais on y punit les hommes qui méprisent la loi, et qui se révoltent contre le magistrat, dans le moment où il veut la faire respecter. Lorsque ces hommes se portent à des excès punissables du pilori, on leur inflige cette peine.

mais s'ils ne pouvaient se donner ce mérite que par une marche si étrange, au moins devaient-ils mieux choisir leurs moyens d'attaque. Si, accusant le système politique du consul, ils lui eussent attribué des vues ambitieuses, des plans d'agrandissement, ils auraient trouvé quelques partisans plus disposés à jalouser vaguement sa puissance qu'à raisonner avec justesse sur sa position. S'ils lui eussent reproché d'être indifférent au repos de ses alliés, de n'avoir encore donné une constitution stable ni à Gênes, ni à la Suisse, ni même à la Hollande, surtout de n'avoir pas mis fin, par une volonté bien prononcée, aux longues divisions de la république helvétique, peut-être auraient-ils réussi à rendre leurs reproches spécieux; et des hommes, plus prompts à blâmer que capables de réfléchir, n'eussent pas su ou voulu voir dans la conduite réservée du gouvernement français à l'égard de ses alliés, ses égards persévérandts pour leur indépendance.

Les journalistes anglais eussent pu encore attaquer notre gouvernement sur ces détails d'administration qui parmi nous aussi trouvent quelques critiques; ils auraient pu répéter, contre certaines loix récentes, les arguments de notre opposition, et ils auraient obtenu, en France même, quelques suffrages.

Ils ont peut être essayé de ces moyens; mais ils n'ont pas eu la prudence de s'y borner, et ils ont attaqué ce que le gouvernement a fait de plus populaire. La loi sur la condition des noirs non affranchis, est, selon eux, non-seulement anti-philosophique, mais encore anti-

chrétienne. Au moment où la religion vient d'être rétablie, cette loi leur paraît une inconséquence. Ainsi, pour honorer une religion qui respire la paix et l'humanité, il eût fallu déchaîner à la Martinique, à Sainte-Lucie, à l'Ile-de-France, une race, dont les mœurs n'ont été que trop éprouvées; dévouer à une ruine certaine et à un massacre inévitable les blancs de ces colonies, et faire succéder à la prospérité dont elles jouissent les dévastations, les atrocités, les barbaries dont Saint-Domingue a l'obligation aux amis des noirs! Ah! ceux-ci même, honteux sans doute des effets déplorables de leur doctrine, démentiraient une telle démence.

Les écrivains qui poussent jusque-là le désir, le besoin de décrier tout ce que fait et propose notre gouvernement, pouvaient-ils approuver la question soumise à la nation par le conseil d'état? Non, sans doute; et peu s'en faut que nous ne soyons traités d'esclaves par ces hommes qui, chaque jour, se lamentent sur leur constitution violée, sur la corruption de leurs représentants, sur les abus du pouvoir ministériel. Mais qu'importe l'opinion des étrangers sur une si grande question? Ceux qui n'y aperçoivent qu'une récompense, qu'un gage de reconnaissance offert au consul, ne la saisissent pas dans son vrai jour. Ceux qui n'y voient que le moyen d'assurer à la France la vie entière de l'homme à qui elle doit l'ordre, la victoire, la paix et la religion, ne saisissent pas encore la question toute entière. Il faut y voir surtout la stabilité du gouvernement, la fixité de ses principes, l'efficacité de ses efforts. Si les œuvres

de la providence sont belles et bienfaisantes, c'est qu'il y a toujours en elle, même pensée, même volonté, et que le temps entier lui appartient. Plus le gouvernement est sujet à changer de pensée, variable dans sa volonté, et borné dans sa durée, plus il s'éloigne du type sur lequel il faudrait le former, s'il étoit possible, du gouvernement de la providence.

N'attendons pas que les étrangers soient jamais d'accord avec nous sur nos véritables intérêts. Ceux qui applaudissaient autrefois aux victoires de nos armées s'en réjouissaient, ou dans l'espoir qu'elles étendraient jusque dans leurs pays l'influence révolutionnaire, ou dans la pensée que les triomphes d'une nation soumise à un gouvernement sans sagesse, devaient tôt ou tard retomber sur elle. Depuis que le gouvernement leur paraît sage, habile et stable, ils s'affligen de nos succès, et pleurent leurs anciennes joies. La France est trop puissante, trop redoutée, pour ne pas exciter la haine et l'envie. Elle pourrait dire de ceux qui déguisent si mal ces sentiments : *oderint dum metuant*; mais elle est assez grande pour vaincre l'envie elle-même. En vain on affecte de craindre qu'elle n'abuse de sa force; il est plus beau pour elle d'être l'arbitre de l'Europe que de l'opprimer; au lieu de dominer le monde, elle le protégera : *Illud patrocinium orbis terræ verius quam imperium poterit nominari*.

*Cicer. Off. I. 2, c. 8.*

(N.<sup>o</sup>. LI.) 25 Prairial. An 10.

---

# MERCURE DE FRANCE.

---

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### ÉPISODE DE CACUS,

*Traduit de Virgile, du huitième livre de l'Énéïde.*

Voyez de ces vieux monts les débris dispersés,  
Sur d'énormes rochers ces rochers entassés,  
Cet amas de ruines et d'immenses décombres.  
Là, parmi les détours de ces cavernes sombres,  
Cacus avait fixé son horrible séjour;  
A ce monstre Vulcain avait donné le jour:  
Sa bouche de carnage et de sang affamée  
Vomissait des torrents de flamme et de fumée;  
Son souterrain jonché de cadavres sanglants  
Offrait des malheureux les membres palpitants;  
Son bras toujours fumait du sang de ses victimes,  
Et sur les murs du roc, seul témoin de ses crimes,  
Demeuraient suspendus des squelettes hideux.

Enfin, les immortels exaucèrent nos vœux.  
Le Dieu, dont en ce jour nous célébrons la fête,

## 418 MERCURE DE FRANCE,

Vainqueur de Gerion, et fier de sa défaite,  
Alcide, le fléau de tous les scélérats,  
Alcide triomphant visita ces climats.

Il traînait après lui, pour prix de son courage,  
Des troupeaux qui couvraient la plaine et le vaste.

A ce superbe aspect, transporté de fureur,  
Cacus sent bouillonner sa criminelle ardeur ;  
Il choisit six taureaux, quatre belles genisses,  
Et ce monstre, enfantant les plus noirs artifices,  
Les détourne avec soin, et vers ses souterrains  
Les traîne à reculons par différents chemins,  
De peur que de leurs pas l'empreinte dangereuse  
Ne traçât le sentier de sa caverne affreuse.

Alcide cependant rassemblant ses troupeaux,  
Se préparait enfin à quitter ces coteaux ;  
Mais, avant de sortir de leurs gras pâtrages,  
Les taureaux de leurs voix font retentir nos plages ;  
Soudain une genisse à leurs mugissements  
Répond du fond du roc par ses gémissements,  
Et trompe de Cacus l'espoir trop téméraire.  
Le héros de Thyrinte enflammé de colère  
Prend ses armes ; d'un pas guidé par la valeur,  
Il s'élance. Cacus est saisi de terreur ;  
Il se trouble, il pâlit, il prévoit sa défaite,  
Et, plus prompt que l'éclair, il fuit vers sa retraite.

Un rocher soutenu par des chaînes de fer  
Aux bords du souterrain se balançait dans l'air :  
Cacus veut de son antre obstruer le passage,  
Et d'un bras que poussaient la frayeur et la rage  
Il brise tous ces fers fabriqués par Vulcain,  
Et le roc abattu ferme le souterrain.

Le valeureux Alcide, armé de sa massue,  
De l'autre de Cacus en vain cherche une issue.

Trois fois , en frémissant de rage et de fureur ,  
Il parcourt l'Aventin ; trois fois avec douleur  
Il ébranle le roc , et trois fois hors d'haleine  
Le héros fatigué redescend dans la plaine.

Sur la croupe du mont , un rocher sourcilleux ,  
De sinistres oiseaux asile ténébreux ,  
Couvrait du vil Cacus les demeures profondes .  
Incliné vers le Tibre , il menaçait ses ondes ;  
Alcide avec vigueur le pousse vers ses bords ;  
Il l'agit , il le rompt . Cédant à ses efforts ,  
Le roc déraciné roule vers le rivage ;  
Sous son énorme poids il fait trembler la plage ;  
De l'horrible fracas l'Olimpe au loin mugit ;  
Le Tibre épouvanté s'élanç de son lit .  
Pour la première fois dans sa sombre tanière  
Le monstrueux Cacus voit entrer la lumière .  
De même si la foudre ou de longs tremblements ,  
Ebranlant l'univers jusqu'en ses fondements ,  
Découvriraient à nos yeux les plus profonds abîmes ,  
On verrait de la mort les tremblantes victimes ;  
Cet empire odieux , cet infernal séjour ,  
Et les mânes troublés par la clarté du jour ;  
On entendrait du Styx le lugubre murmure ,  
L'horreur des immortels , l'effroi de la nature .

Interdit , s'agitant au fond du souterrain ,  
Et faisant de ses cris retentir l'Aventin ,  
Cacus ne peut cacher ses mortelles alarmes ;  
Mais Alcide a recours à toutes sortes d'armes :  
Bientôt du haut du mont sur lui de toutes parts .  
Ce héros fait pleuvoir des rochers et des dards .  
Cacus ne pouvant fuir , de sa bouche enflammée ,  
O prodige ! vomit une épaisse fumée ,  
Et de ses tourbillons enveloppant ces lieux  
Dans le fond de son fort se dérobe à nos yeux ;

Mais Hercule, malgré les vains feux qu'il lui lance,  
 Furieux sur le monstre au même instant s'élance,  
 Et bravant sa fureur parmi les flots de feux,  
 Il le saisit, le presse, et dans ses bras nerveux  
 Il l'étouffe. Soudain jaillissant de sa tête,  
 Le sang à gros bouillons inonde sa retraite.  
 La porte est renversée, et le repaire ouvert  
 Dans ses vastes contours paraît à découvert.  
 Alcide voit alors les taureaux, les genisses,  
 Les rapines, les vols, que par ses artifices  
 Le monstre dérobait à la clarté du jour :  
 On le traîne hors du roc. Les peuples d'alentour  
 Regardent fixement son terrible visage,  
 Tous ses membres hideux couverts d'un poil sauvage,  
 Ses yeux ensanglantés, ses monstrueuses mains,  
 Et son horrible bouche où les feux sont éteints.

*Par le citoyen A. GIMEL.*

*FRAGMENT d'un poème sur la Basse-cour.*

NE m'abandonne pas ; muse, sois-moi fidelle ;  
 Que mon vers ait l'éclat dont le paon étincelle :  
 Que je sois peintre aussi ! puissent sous mes pinceaux  
 Des pompes du sujet s'embellir mes tableaux !  
 L'astre du jour se lève, et sa clarté naissante  
 Colore tout-à-coup cette scène vivante ;  
 De tes hôtes aisés peint les riches habits ;  
 Ici, prodigue l'or ; là, jette le rubis ;  
 Revêtant un doux éclat la pintade azurée ;  
 Emaille du faisant la parure dorée.  
 Qui n'admirerait surtout, malgré ses cris aigus ,  
 L'oiseau sur qui Junon sema les yeux d'Argus ,  
 Alors que de sa queue au soleil étalée  
 Il déploie, en tournant, la splendeur étoilée ?

# IMPRAIRIAL LAN



Regarde le dindon, d'amour-propre gonflé,  
Montrer, avo orgueil, sur son plumage celle  
(Portrait trop ressemblant du fat qui s'ideâtre)  
Et son fanon de pourpre, et sa tête bleuâtre.  
Ici l'épais canard, traînant sa pesanteur,  
Sur ses pieds raccourcis se met avec lenteur;  
Là s'agit à grand bruit, et lourdement s'envole  
L'aquatique animal, sauveur du Capitole;  
Ailleurs la poule, aimable en sa légèreté, II.  
Belle de modestie et de simplicité, III.  
Répand son charme heureux et sa grâce animée;  
Le coq se dresse, fier de sa crête enflammée;  
Et, regrettant en vain ses honneurs éclipsés,  
Le chapon tout honteux passe les yeux baissés.

J. B. LALANNE.

## LOGOGRIPHE.

JE suis dans mon entier pour le cœur d'un Français,  
Ce qu'il a de plus cher, ce qu'à tout il préfère.  
En me coupant le chef, je donne à certains mets  
Un goût désagréable et que l'on n'aime guère.  
En retranchant ma queue, on ne me voit jamais  
Approuver le mensonge, ou même le mystère.

Par un Abonné.

## CHARADE.

NE montez pas sur mon dernier;  
Gardez-vous-en, jeune fillette;  
Car on risque souvent d'y faire mon entier.

422 MERCURE DE FRANCE,

Et vous pourriez alors (ce qui n'est pas honnête),  
Aux spectateurs du tout faire voir mon premier.

*Par le citoyen A. C. de Toulouse.*

---

É N I G M E.

J'e ne proviens point de semence,  
Et c'est dans les bois cependant  
Qu'on me voit ordinairement,  
Ami lecteur, prendre naissance.  
Ce qui me forme me détruit;  
Car je suis fait pour son usage.  
Je suis utile à ton ménage,  
Et sers le jour plus que la nuit.  
Je trouve de l'emploi, bien moins  
A la campagne qu'à la ville,  
Et je serais fort inutile.  
Si, quand je sers à tes besoins,  
Je n'y me tais de la chaleur.  
Je suis tout noir hors de service,  
Et quand je suis en exercice,  
Alors je change de couleur.

*Par le citoyen A. C. de Toulouse.*

---

*Mots de l'Enigme , du Logogriphe et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot du Logogriphe est *marche d'escalier*, où l'on trouve *ame, carme, charme, ham, arc, marche, mare, arme*.

Le mot de la Charade est *dépense*.

Le mot de l'Enigme est *clysière*.

## ESSAI DE LITTÉRATURE ANGLAISE.

## III.\* Extrait.

*Suite de Shakspere.*

TOUT ce qu'on a dit à la louange de Shakspere, comme auteur dramatique, se trouve dans ce passage du docteur Johnson :

*Shakspere had no heroes, etc.* « Shakspere n'a point de héros. Sa scène est seulement occupée par des hommes qui agissent et parlent, comme le spectateur eût agi et parlé lui-même, dans la même occasion. Les drames de Shakspere ne sont point (dans le sens d'une critique rigoureuse) des comédies ou des tragédies, mais des compositions particulières, qui peignent l'état réel de ce monde sublunaire. Elles offrent, sous des formes innombrables, le bien et le mal, la joie et la douleur, combinés dans une variété sans fin; elles représentent le train du monde, où la perte de l'un est le gain de l'autre; où le voluptueux s'abandonne à la débauche, au moment même où l'affligé ensevelit son ami; où la méchanceté de celui-ci est quelquefois déjouée par la légèreté de celui-là, et où mille biens et mille maux arrivent ou sont prévenus sans dessein. »

Voilà le grand paradoxe littéraire des partisans de Shakspere. Tout ce raisonnement tend

424 MERCURE DE FRANCE,  
à prouver qu'il n'y a point de règles dramatiques, ou que l'art n'est pas un art.

Lorsque M. de Voltaire s'est reproché d'avoir ouvert la porte à la mediocrité, en louant trop Shakspere, il a voulu dire sans doute qu'en bannissant toute règle, et retournant à la *pure nature*, rien n'était plus aisé que d'égaler les *chef-d'œuvres* du théâtre anglais. Si, pour atteindre à la hauteur de l'art tragique, il suffit d'entasser des scènes disparates, sans suite et sans liaison, de mêler le bas et le noble, le burlesque et le pathétique, de placer le porteur d'eau auprès du monarque, et la marchande d'herbes auprès de la reine; qui ne peut raisonnablement se flattez d'être le rival de Sophocle et de Racine? Quiconque se trouve placé dans la société, de manière à voir beaucoup d'hommes et beaucoup de choses; s'il veut seulement se donner la peine de retracer tous les accidents d'une de ses journées, ses conversations avec l'artisan ou le ministre, avec le soldat ou le prince; s'il veut rappeler les objets qui ont passé sous ses yeux, le bal ou le convoi funèbre, le festin du riche et la misère du pauvre; celui-là, dis-je, aura fait un drame à la manière du poète anglais. Les scènes de génie pourront y manquer; mais si l'on n'y trouve pas Shakspere écrivain, on y trouvera Shakspere dramatiste.

Il faut donc se persuader d'abord qu'écrire est un *art*; que cet art a nécessairement des *genres*, et que chaque genre a des *règles*. Et qu'on ne dise pas que les genres et les règles sont arbitraires; ils sont nés de la nature même: l'art a seulement séparé ce que la nature a confondu; il a choisi les plus beaux traits, sans

s'écarte de la ressemblance du grand modèle. La perfection ne détruit point la vérité; et l'on peut dire que Racine, dans toute l'excellence de son *art*, est plus *naturel* que Shakspere; comme l'*Apollon*, dans toute sa divinité, a plus les formes humaines qu'une statue grossière de l'Egypte.

Mais si Shakspere, dit-on, a péché contre toutes les règles, mêlé tous les genres, blessé toutes les vraisemblances, il a du moins mis plus de mouvement sur la scène, et porté plus loin la terreur que les tragiques français.

Je n'examinerai point jusqu'à quel degré cette assertion est véritable; si la liberté que l'on se donne, de tout dire et de tout représenter, ne mène pas naturellement à ce fracas de scène, à cette multitude de personnages qui en imposent; je n'examinerai pas si, dans les pièces de Shakspere, tout marche rapidement à la catastrophe; si l'intrigue se noue et se dénoue avec art, en prolongeant et précipitant sans cesse l'intérêt pour le spectateur: je dirai seulement que, s'il est vrai que nos tragiques manquent de mouvement (ce que je suis fort loin d'accorder), il est bon qu'ils en mettent davantage dans leurs sujets. Mais cela ne prouve pas qu'on doive introduire sur notre théâtre les monstruosités de cet homme, que M. de Voltaire appeloit un *sauvage ivre*. Une beauté dans Shakspere n'excuse pas ses innombrables défauts: un monument gothique peut plaire par son obscurité et par la difformité même de ses proportions; mais personne ne songe à bâtir un palais sur son modèle.

On prétend surtout que Shakspere est un grand maître dans l'art de faire verser des larmes. Je ne sais s'il est vrai que le premier des arts soit *celui de faire pleurer*, dans le sens où l'on entend ce mot aujourd'hui. Les *vraies larmes* sont celles que fait couler une belle poésie ; il faut qu'il s'y mêle autant d'admiration que de douleur. Si Sophocle me présente *Œdipe tout sanglant*, mon cœur est prêt à se briser, mais mon oreille est frappée d'une douce mélodie ; mes yeux sont enchantés par un spectacle souverainement beau ; j'éprouve à la fois du plaisir et de la peine ; j'ai devant moi une affreuse vérité, et cependant je sens que ce n'est qu'une ingénieuse imitation d'une action qui n'est plus, qui peut-être n'a jamais été : alors mes larmes coulent avec délices ; je pleure, mais c'est au son de la lyre d'Orphée ; je pleure, mais c'est aux accents des muses ; ces filles célestes pleurent aussi, mais elles ne défigurent point leurs traits divins par des grimaces. Les anciens donnoient aux furies même un beau visage, apparemment parce qu'il y a une beauté morale dans les remords.

Et puisque nous sommes sur ce sujet important, on me permettra de dire un mot de la querelle qui divise aujourd'hui le monde littéraire. Une partie de nos gens de lettres, n'admirer plus que les ouvrages étrangers, tandis que l'autre tient fortement à notre ancienne école. Selon les premiers, les écrivains du siècle de Louis-le-Grand n'ont eu, ni assez de mouvement dans le style, ni surtout assez de pensées ; selon les seconds, tout ce prétendu

mouvement, tous les efforts du jour vers des pensées nouvelles, ne sont que décadence et corruption : ceux-là rejettent toutes règles ; ceux-ci les rappellent toutes.

On pourrait dire aux premiers, qu'on se perd sans retour aussitôt que l'on abandonne les grands modèles qui peuvent seuls nous retenir dans les bornes délicates du goût ; qu'on se trompe lorsqu'on prend pour de véritables mouvements, une manière qui procède sans fin par exclamations et par interrogations. Le second siècle de la littérature latine eut les mêmes prétentions que notre siècle. Il est certain que Tacite, Sénèque et Lucain ont plus d'agitation dans le style, et plus de variété dans les couleurs que Tite-Live, Cicéron et Virgile. Ils affectent cette concision d'idées, et ces effets brillants d'expression, que nous recherchons à présent ; ils chargent leurs descriptions, se plaisent à faire des tableaux, à prononcer des sentences : car c'est toujours dans les temps de corruptions qu'on parle le plus de morale. Cependant les siècles sont venus ; et, sans s'embarrasser des *penseurs* de l'âge de Trajan, ils ont donné la palme à l'âge de l'imagination et des arts, à l'âge d'Auguste.

Si les exemples instruisaient, je pourrais ajouter, qu'une autre cause de la chute des lettres latines, fut la confusion des dialectes dans l'empire Romain. Lorsqu'on vit des Gaulois dans le sénat ; lorsque Rome devenue la capitale du monde, entendit ses murs retenir de tous les jargons, depuis le Goth jusqu'au Parthe ; on put juger que c'en était fait du goût d'Horace et de la langue de Cicéron. La

ressemblance est frappante : pour peu que l'on continue en France à étudier les idiomes étrangers, et à nous inonder de traductions, notre langue perdra bientôt cette fleur native et ces gallicismes, qui fesaient son génie et sa grâce.

Une des sources de l'erreur où sont tombés les gens de lettres qui cherchent des routes inconnues, vient de l'incertitude qu'ils ont cru remarquer dans les principes du goût. On est un grand homme dans un journal et un misérable écrivain dans un autre : ici un génie brillant, là un pur déclamateur. Les nations entières varient : tous les étrangers refusent du génie à Racine, et de l'harmonie à nos vers ; nous, nous jugeons des auteurs anglais tout différemment que les Anglais eux-mêmes ; on serait étonné de savoir quels sont les grands hommes de France, en Allemagne, et quels sont les auteurs français qu'on méprise dans ce pays.

Mais tout cela ne saurait jeter l'esprit dans l'incertitude, et faire abandonner les principes, sous prétexte qu'on ne sait pas ce que c'est que le goût. Il y a une base sûre où l'on peut se reposer : c'est la littérature ancienne ; elle est là pour modèle invariable.

C'est donc autour de ceux qui nous rappellent à ces grands exemples, qu'il faut nous hâter de nous rallier, si nous voulons échapper à la barbarie. Quand les partisans de l'ancienne école iraient un peu trop loin dans leur haine des littératures étrangères, on devrait encore leur en savoir gré : c'est ainsi que Boileau s'éleva contre le Tasse, par la raison, comme il le dit lui-même, que son siècle avait

trop de penchant à tomber dans les défauts de cet auteur.

Cependant, en accordant quelque chose à un adversaire, n'eût le ramené fait-on pas plus aisément aux bons modèles ? Est-ce qu'on ne pourrait pas convenir que les arts d'imagination ont peut-être un peu trop dominé dans le siècle de Louis XIV ? que ce qu'on appelle aujourd'hui *peindre la nature*, était alors une chose presque inconnue ? Pourquoi n'admettrait-on pas que le style du jour connaît réellement plus de formes ; que la liberté que l'on a de traiter tous les sujets, a mis en circulation un plus grand nombre de vérités ; que les sciences ont donné plus de fermeté aux esprits, et de précision aux idées ? Je sais qu'il y a des dangers à convenir de tout cela, et que si l'on cède sur un point, on ne saura bientôt plus où s'arrêter : mais enfin ne serait-il pas possible qu'un homme, marchant avec précaution entre les deux lignes, et se tenant toutefois beaucoup plus près de l'antique que du moderne, parvînt à marier les deux écoles, et à en faire sortir le génie d'un nouveau siècle ? Quoi qu'il en soit, tout effort pour opérer cette grande révolution sera inutile, si nous demeurons irrligieux. L'imagination et le sentiment tiennent essentiellement à la religion ; or, une littérature d'où les enchantements et la tendresse sont bannis, ne peut jamais être que sèche, froide et médiocre.

*La suite à un autre numéro.*

CHATEAUBRIAND.

*Oeuvres diverses de Duclos de l'académie française; nouvelle édition, contenant les considérations sur les mœurs, les confessions du comte de \*\*\*, les mémoires de la baronne de Suze, etc. A Paris, chez Desessarts, libraire et éditeur, place de l'Odeon. Prix, 15fr. papier ordinaire, et 30fr. papier velin.*

ON s'aperçoit de plus en plus que dans l'art d'écrire, comme dans celui de gouverner, les meilleurs principes ne sont pas toujours les plus nouveaux. On revient tous les jours aux bons livres de l'ancienne littérature, comme aux vieilles maximes de l'administration des états. Nous avons vu reparaître successivement des éditions soignées des lettres de madame de Sevigné, du livre sur l'éducation des filles de Fénelon \*, du petit Carême de Massillon \*\*, et du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet \*\*\*; plusieurs entreprises semblables sont encore annoncées. On prépare une nouvelle édition des œuvres de Rollin : deux écrivains connus se chargent de la diriger. De bons esprits s'occupent aussi de joindre, en un seul corps, les meilleurs livres élémentaires, composés par les auteurs de Port-Royal. Il n'est pas inutile sans doute de remettre sous les yeux de la généra-

\* On a déjà parlé, dans le *Mercure*, des lettres de madame de Sevigné, et du livre sur l'éducation des filles, dont feu M. l'abbé de Vauxelles a été l'éditeur.

\*\* Chez Renouard.

\*\*\* Chez l'Amy, rue des Canettes. On rendra compte de ces divers ouvrages.

tion nouvelle ces ouvrages qui depuis un siècle ont instruit l'enfance de tous les hommes bien nés, et formé le goût des bons écrivains. Quand après tant d'efforts malheureux on veut établir enfin un meilleur système d'instruction publique, il faut relire ceux qui en ont donné les plus sages leçons et les plus beaux exemples.

Duclos, qu'on réimprime aujourd'hui, est bien loin de mériter cet honneur comme les grands modèles du siècle de notre gloire. Il appartient entièrement à l'école de la Motte et de Fontenelle. C'est assez dire qu'il fut étranger à toutes les beautés de sentiment et d'imagination. La nature lui avait refusé l'organe nécessaire pour les sentir; et, par une faiblesse trop commune à plusieurs hommes célèbres, il affectait de mépriser les arts dont il ne pouvait connaître le principe et la puissance.

Son livre sur les mœurs est sans contredit son premier titre dans la postérité. Mais voulez-vous sentir tout ce que ce livre a d'estimable? Gardez-vous bien de le lire après la Bruyère, et surtout après ce Pascal auquel nul autre écrivain ne peut être comparé.

Duclos n'a jamais ces expressions pittoresques, ces tours originaux, ces formes dramatiques, ces mouvements variés qui animent les tableaux de la Bruyère. Mais il faut convenir que son jugement est solide, que son style est pur, et que le tour de sa phrase est d'une piquante précision. Si d'autres moralistes l'ont surpassé par l'énergie des peintures et l'importance des résultats, nul ne jeta sur les travers de la société qui l'environnait un coup-

d'œil plus sûr et plus perçant , et jamais la raison d'un sage ne se montra plus ingénieuse. On trouve presque toujours dans ses pensées de la justesse et de la lumière au défaut de l'étenue et de la profondeur.

Cet auteur n'a peint malheureusement que l'homme du siècle et non l'homme de tous les temps. Il s'attache aux nuances de la mode , qui change sans cesse , bien plus qu'à la nature universelle , qui ne change point. Cette raison seule , indépendamment des richesses du style , donne un prodigieux avantage à Pascal , et même à la Bruyère. Aussi je préfère quelques pages de ces grands écrivains , où ils ont éclairé le fond du cœur de l'homme , et l'ont fait voir tout entier , à cette suite d'observations pleines de finesse et de vérité que leur imitateur s'attache à recueillir dans les cercles de Paris , et qui ne sont faits que pour eux.

Déjà même ces observations sont devenues moins intéressantes. Les mœurs , les hommes et les choses ont pris une face toute nouvelle , et l'on sent plus d'une fois que le pinceau de l'auteur n'a point jeté des traits assez profonds pour les rendre ineffaçables. On croit voir entre le style de la Bruyère et de Duclos , le même contraste qu'entre les personnages des deux époques où ils vécurent tous deux. Les passions , et même les physionomies du siècle de Louis XIV , ont quelque chose de vif , de mâle ; de grand et d'original. Au contraire , dans l'âge suivant , tout s'efface et s'éteint , les esprits , les caractères et jusqu'aux visages.

Le seul chapitre de Duclos , qui convienne

aux circonstances actuelles, est peut-être celui qu'il intitule les gens de fortune. Nous reconnaîtrons comme au temps où il écrivait, les originaux qu'il a peints dans le passage suivant :

« L'ostentation de l'opulence est plus communément la manie de ces hommes nouveaux qu'un coup du sort a subitement enrichis, que de ceux qui sont parvenus par degrés. Il est assez singulier que les hommes tirent plus de vanité de leur bonheur que de leurs travaux. Ceux qui doivent tout à leur industrie, savent combien ils ont évité, fait et réparé de faute ; ils jouissent avec précaution, parce qu'ils ne peuvent pas s'exagérer les principes de leur fortune ; au lieu que ceux qui se trouvent tout-à-fait des êtres si différents d'eux-mêmes, se regardent comme des objets dignes de l'attention particulière du sort. Ils ne savent à quoi l'attribuer, et cette obscurité de causes, on l'interprète toujours à son avantage. Telles sont les fortunes qu'on peut appeler ridicules, et qui le deviennent de plus en plus, par le contraste de la personne et du faste déplacé. »

Si de tous les ouvrages de Duclos, le plus recommandable est celui sur les mœurs, le plus médiocre est l'histoire de Louis XI. Rien dans l'esprit de cet auteur n'était propre au génie de l'histoire qui demande de l'élévation, de l'abondance et de la gravité.

Ses mémoires historiques et son voyage en Italie sont fort supérieurs. C'est qu'il n'est point sorti de son genre dans l'une et l'autre de ces compositions. Il n'écrit que des anecdotes, esquisse les mœurs, indique les ridicules, et trace rapidement les portraits de tous ceux qu'il a connus.

On est étonné, non sans quelque raison, que Duclos, dans un voyage d'Italie, n'ait rien dit

des chef-d'œuvres des arts qui couvrent cette belle contrée. Mais comment les eût-il décrits? On sent que son imagination reste froide, et que son ame n'est jamais émue au milieu des plus beaux monuments de l'antiquité. Il est sur les bords du Tibre, ce qu'il était sur les bords de la Seine, un observateur de la société. Il met bien plus d'importance aux intrigues secrètes qui, dans le conclave, précédent l'élection des papes, qu'à toutes les richesses du Vatican. Il quitte les statues et les tableaux, pour s'occuper de l'insolence d'un ministre ou de l'ambition d'un jésuite. Si par hasard Duclos et Winkelmann s'étaient rencontrés à Rome, ils n'auraient pu concevoir mutuellement leur genre de vie. L'ami des arts, Winkelmann, se fût à coup sûr indigné contre l'indifférence du bel esprit français; Duclos à son tour eût ri d'un enthousiasme qu'il ne pouvait partager, et peut-être eût-il fait un joli chapitre sur la manie des admirateurs exclusifs de l'antiquité.

Cependant il paraît que Duclos était fort tolérant pour les opinions qui n'étaient pas les siennes. Il ne pouvait souffrir, dit-on, le despotisme et les projets ambitieux d'une secte trop connue, avec laquelle il avait eu plus d'un rapport, mais dont il s'éloignait dans ses dernières années. Il n'était pas religieux; mais il mettait de la décence et de la modération dans sa conduite. *Ils en feront tant*, disait-il, en parlant des hommes de ce parti, *qu'ils me feront aller à la messe*. Ce mot, souvent répété, peint à la fois le caractère de Duclos, et celui des gens qu'il avait abandonnés.

Sa probité d'ailleurs était reconnue, et sa franchise partout citée.

Après avoir parlé de ses plus graves écrits, je ne dirai qu'un mot de ceux qui sont plus frivoles.

*Les Confessions du comte de \*\*\** passent avec raison pour le meilleur de ses romans. Elles ne renferment pourtant qu'une longue galerie de portraits plus ou moins heureux. Un tel ouvrage, absolument dénué de plan, d'intrigue et d'invention, doit tenir, ce me semble, une place médiocre, même parmi les romans. Il sert pourtant à marquer une époque de notre corruption. Cette multitude de femmes faciles, aussitôt séduites qu'attaquées, rappelle les temps de la régence et ceux qui suivirent. La postérité observera, sans doute, que les mêmes vices et le même bouleversement dans les finances ont marqué le commencement et la fin de ce siècle; elle n'oubliera jamais qu'un prince de la maison d'Orléans a commencé la ruine de nos mœurs, qui fut achevée par un de ses descendants.

Au reste, si Duclos ne pouvait s'élever à la majesté de l'histoire ou pénétrer dans les profondeurs du cœur humain avec Pascal et la Bruyère, la finesse de son esprit observateur le rendaient propre à tous les genres qui pouvaient se passer d'imagination et de sensibilité. L'art du langage lui a de véritables obligations. Les aperçus piquants de Duclos firent valoir singulièrement la raison supérieure de Port-Royal, dont il a commenté la grammaire. Il est vrai que son orthographe bizarre et son amour pour les nouveautés, contrastent avec les principes de ces maîtres célèbres, auxquels il rend d'ailleurs un hommage.

si mérité. Mais il n'en a pas moins semé, dans ses notes , des principes féconds , et fixé des règles fondamentales qu'on reproduit dans toutes les grammaires nouvelles , sans indiquer leur premier auteur. En un mot , si Duclos est bien au dessous de la Bruyère, il est dans un autre genre à côté de Lancelot et de Dumarsais. L.

*Mon Voyage au Mont-d'Or ; par l'auteur du Voyage à Constantinople , par l'Allemagne et la Hongrie. A Paris , chez Maradan , libraire , rue Saint-André-des-Arcs , n.<sup>o</sup> 16. An 10.—1800.*

AVEC de la gaieté , une raison piquante et un esprit observateur , on est bien près de réunir toutes les qualités requises pour un voyageur ; mais , à coup sûr , on a toutes celles qui font lire le voyage avec intérêt ; l'auteur l'a prouvé dernièrement dans son excursion rapide à Constantinople. Sa relation s'est bientôt trouvée entre les mains de tout le monde , et le succès a été aussi prompt que le voyage : aujourd'hui , il va nous conduire dans le Berry , dans le Bourbonnois , dans l'Auvergne , dans la Limagne , et enfin au Mont-d'Or. A la vérité , tous ces pays n'excitent pas tant la curiosité française que Constantinople avec ses sérails et ses mosquées ; mais cela tient à un préjugé qu'il essaie lui-même de combattre.

“ Le monde , dit-il , est moins grand qu'on le pense , et la France l'est beaucoup plus qu'on le croit. J'abandonne à mes successeurs le soin d'établir cette

• vérité par des observations multipliées dans le même  
 • genre. Ce n'est pas moins une découverte qui m'appartient, qu'on aurait pu m'enlever ; mais je prends date.

• Au reste, c'est ma profession de foi de voyageur  
 • seulement que je vous dois. Je vous dirai donc que  
 • je pense, avec le philosophe gascon, que *le voyage est un exercice profitable, l'ame y acquérant une continue exercitation à remarquer des choses nouvelles.* J'ai d'ailleurs un avantage qui m'est commun avec Moutagne ; c'est toujours quelque chose. *J'aime les pluies et les croûtes comme les canes ; la mutation d'air et de climat ne me touche pas : tout ciel m'est un.*

Après une telle profession de foi, il s'agissait de choisir une manière de voyager : on va voir que l'auteur ne s'est pas décidé à la légère.

• Il y a, continue-t-il, mille manières de se transporter plus commodes et plus sûres les unes que les autres. Les Ostiaks vont en traîneaux, attelés d'une demi-douzaine de chiens. L'abbé Prévost connaissait beaucoup un roi d'Afrique qui allait sur une vache ; et tout le monde sait que le voyageur Moore rencontra, dans le même pays, un homme qui voyageait sur une autruche. Riesbeck s'est mis en route avec un fusil sous son bras ; Goldsmith s'en allait avec son violon et son chien. Je connais un Lyonnais qui s'est fort bien trouvé de voyager en aveugle ; sa jeune femme le conduisait : ils arrivèrent de corps-de-garde en corps-de-garde jusqu'en Suisse. Quand on lui demandait son passe-port, elle demandait la charité.

• Entre ces diverses manières, nous avions pris un terme moyen ; nous avions un cheval pour deux :

“ car , avec la meilleure volonté d'éviter la magnificence , il faut changer de chemise pour soi , et d'habitat pour les autres . Il est désagréable de ne s'entretenir que de *mon ami* , que parce qu'on est en veste .

Et d'abord on ne se repent pas d'avoir suivi un compagnon de voyage aussi engageant ; il amuse souvent , et il instruit quelquefois . Le pays qu'il parcourt est plein de nos antiquités françaises . A Blois , vous voyez ce vieux palais embelli par tant de rois , et témoins de tant de catastrophes . On y montre plusieurs maisons de particuliers qui sont autant de monuments historiques : celle de la belle M.<sup>me</sup> de Sauve , où elle fit tant de faux pas ; celle de ce fameux Guise , un de ses mille et un amants à qui l'on s'intéresse , tout factieux qu'il étoit .

“ A l'approche du crépuscule , dit notre voyageur , vers cette heure où les objets vont se confondre , on croit voir passer , sous ces voûtes obscures , cette ombre audacieuse , disant encore : *Ils n'oseraient !*

C'est parmi les décorations et les sculptures de tant de maisons , jadis habitées par les ministres et les seigneurs qui accompagnaient les rois , lorsqu'ils venaient tenir leur cour à Blois , que l'on peut étudier les goûts , les vanités et l'élégance un peu gothiques de ce siècle .

“ La ville de Blois leur doit la réputation d'être la ville de France où l'on parle le plus purement ; celle enfin

Qui teinte encor des façons de la cour ,  
Du beau langage a conservé le tour ,

“ dit le poète Robé . Cependant , quoique Louis XII y soit né , que le duc de Guise y ait été assassiné , et que Catherine de Médicis y soit morte de sa belle

« mort , une femme est à Blois toute *foupie* , toute *enfondue* , et vous en demandera un petit ; il y en a même qui ne s'en *soucissent pas du tout*. »

En passant à Culant , notre voyageur vous rappelle qu'il y eut un amiral de Culant , un maréchal de Culant , un grand-maître de Culant , un grand-bailli de Culant , une belle de Culant , plus célèbre encore : et que de l'amiral , du maréchal , du grand-maître , du grand-bailli et de la jolie femme , tout ce qui reste , c'est la chanson .

A Montluçon , il reçoit l'hospitalité dans la maison qu'habite le célèbre Fouquet , au sortir de Pignerol , etc. ; mais , en approchant de l'Auvergne , le paysage devient plus agreste , et les souvenirs qu'il rappelle , plus antiques. Le silence et la fécondité de ces montagnes , jadis bouleversées par des feux souterrains , les mœurs simples et un peu sauvages de ses habitants , les noms et les usages romains qui se mêlent à plusieurs de leurs appellations et de leurs coutumes , donnent , au récit de notre voyageur , un nouveau genre d'intérêt : le lecteur en jugera par le passage suivant :

« On croit descendre des nues , quand , du haut de cette chaîne de montagne , on s'approche de Clermont. A une si grande hauteur , la végétation est trop comprimée pour que le sol soit couvert d'arbres. Cependant , sur le Puy-de-Dôme , d'où s'est écoulée une des laves qui enveloppent P... , un bois qu'on dessouche encore , monte presqu'au sommet. A mesure que vous descendez , comme de terrasse en terrasse sur ces larges chemins qui ont l'air d'être suspendus , vous passez par degrés de l'hiver au printemps : les fleurs paraissent à travers les haies ; par-

« tout les arbres sont sains et vigoureux. Clermont « est au bas de ce grand verger, qui commence la Li- « magne d'Auvergne. Il faut se souvenir qu'il fait froid « sur ces hauteurs, pour ne pas trouver grotesques les « capuchons et les béguins dont sont enveloppés les « hommes et les femmes qui, avec leurs chariots et « leurs bœufs, remontent de Clermont dans la mon- « tagne.

« C'est une belle race d'hommes que celle de ces « paysans : il y a une grande différence d'énergie entre « eux et les laboureurs de Beauce ou du Berry ; il y « a celle d'un samnite à un campanien : aussi est-il « difficile de ne pas sourire en entendant à chaque ins- « tant le nom de César dans toutes ces bouches-là ; le « chemin de César, le camp de César, les bains de « César. Je crois bien que tous les Auvergnats n'ont « pas lu ses commentaires ; mais la plupart savent que « leur ancêtres lui ont résisté, glorieusement. Les noms « de plusieurs de leurs villages sont des monuments de « leur courage malheureux ; *Aubière, Périer, Roma-* « *gnac*, sont des noms imposés, par les vainqueurs, aux « théâtres de leurs succès, et viennent de *obiere pe-* « *riere*. Périgère est ainsi nommé de sa situation sur « l'Allier, que César passa à cet endroit-là même. On « y montre les restes du pont qu'il jeta en poursuivant « Vercingétorix. J'ajouterais bien, qu'on fait venir *Cle-* « *menssat* de *Clementia Cesaris*, et Gondolle de *cum* « *dolo* ; mais ces étymologies ressemblent trop à *al* « *fana*, qui vient d'*equus*.

« Il y a un peu plus de ressemblance entre les chars « Romains et les petits chars aratoires, qui vont sur « deux roues, sans fers, fermés par-devant, et ouverts « par-derrière, où le paysan auvergnat se tient debout « comme un triomphateur ; au lieu d'une longue bran- « che de laurier, il tient un grand aiguillon : les chars

“ de triomphe à Rome , avaient cette forme-là , et dans le temps où ils n'étaient pas plus beaux , on voyait déjà des rois marcher derrière . ”

C'est assez citer ; nous nous engagerions trop avant , et nous n'avons point promis de suivre l'auteur dans les petites villes , les bourgs et les sociétés de l'Auvergne et de la Limagne. Avec une heureuse tournure de caractère , il sait se plaire dans des pays où les autres voyageurs n'ont vu que des lieues de poste , et les faiseurs de statistique que des grands chemins à réparer. Il faut convenir cependant que tous les jours du voyage ne sont pas également heureux ; il cherche à les égayer par des rapprochements et des citations d'auteurs grecs et latins , mais son érudition n'y réussit pas toujours , et l'on est persuadé qu'elle serait beaucoup mieux employée dans un ouvrage plus digne du talent qu'il annonce. En général , le grand défaut de ces sortes de voyages , c'est qu'ils ne sont ni tout-à-fait amusants , ni tout-à-fait instructifs.

Assurément nous croyons , avec l'auteur , qu'un *voyage en France* serait susceptible d'un grand intérêt. Il nous manque , et probablement nous manquera longtemps , si c'est un Français qui doit l'exécuter ; mais alors l'utilité en serait l'objet principal , et il ferait connaître , avec exactitude , les mœurs et les ressources de ce pays , qui , suivant le mot de nos voisins , n'a besoin que d'un gouvernement supportable , pour être admirable. Leur Arthur-Young nous offre un modèle que l'on pourrait imiter , du moins en partie.

Remarquons cependant qu'outre son défaut absolu de méthode , Arthur-Young s'adresse trop exclusivement aux agronomes et aux

hommes d'états. Il est vrai qu'il interrompt quelquefois les calculs pour décrire une abbaye gothique, un site bien mélancolique, ou même la vie littéraire et patriachale de ce noble lord qui, après la session du parlement, revient habiter au milieu de ses vastes domaines, et fait des collections de médailles et de gravures dans son cabinet, et des expériences sur les carottes et la luzerne dans son parc; mais les expériences absorbent presque tout entier le voyageur, et il ne s'occupe pas assez du propriétaire et du fermier.

Si l'objet de ce voyage en France était de pur agrément, alors il faudrait y éviter les discussions politiques, les dissertations sur la peine de mort; il faudrait nous laisser ignorer comment l'on a soupé, et comment l'on a dormi, à moins que l'on ne racontât tout cela comme Chapelle et Bachaumont. C'est trop compter sur notre oisiveté que de vouloir nous occuper de pareilles choses. J'admire la vanité et l'in-décriton de ces auteurs qui s'imaginent ne pouvoir changer de place, sans que l'univers ne les suive des yeux. Ils nous donnent des nouvelles de leur santé, et on ne leur en demandait pas; ils nous rendent compte de leurs réflexions et de leurs remarques particulières, et depuis mille ans elles sont le texte de tous les entretiens. De pareils détails, sans doute, doivent faire grand plaisir aux parents et aux amis. Mais pourquoi traiter le public en famille? — Au reste, cette manie de lui faire part de ses sensations, a été mise à la mode par de gros livres, et ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

P. M.

*PRINCIPES organiques de la marine militaire, et causes de sa décadence dans la dernière guerre, c'est - à - dire, depuis huit ans ; par C. A. B. Pinière. A Paris (floréal an 10), chez Desenne, libraire, palais du Tribunat, galerie de pierre, n.<sup>o</sup> 1 et 2 ; chez Vente, libraire, sur le boulevard de la Comédie Italienne ; et chez Lenormant, imprimeur-libraire rue des Prêtres - Saint - Germain + l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.*

Les ouvrages sur la marine furent jusqu'à ce jour assez rarement lus. Tantôt ils étaient les fruits du loisir de quelques marins illétrés, tantôt les essais de certains hommes de lettres, sans connaissance de nos vrais intérêts maritimes et des principes de l'art nautique. Le C. Pinière, officier de la marine militaire, a fait preuve de talent dans des ouvrages d'imagination ; et, en nous offrant le résultat de son expérience, il a su revêtir les matières les plus abstraites de tous les charmes d'un style toujours pur, et souvent même brillant.

Son discours préliminaire traite des éléments de la puissance navale. On y voit le tableau de l'Europe maritime. L'auteur met dans un jour vrai les principes de la force respective des nations qui nous avoisinent, et les moyens d'agrandir, par le commerce, notre existence politique si bien défendue par le courage.

Dans le corps de l'ouvrage, il décrit la lutte des bureaux ministériels de la marine pendant la révolution, leur inévitable empire sur les ministres, et le défaut de procédés soutenus dans cette administration

centrale. Il passe en revue cette foule de ministres qui se sont rapidement succédés depuis huit ans, avec des plans toujours nouveaux et des systèmes très-variés. Et comme les grandes difficultés administratives se trouvent dans l'exécution qui, pour le gouvernement comme pour les arts, est la pierre de touche des théories et modifie toujours la première pensée, l'auteur démontre qu'en toute occasion les ministres peuvent atténuer, annuler les arrêtés d'une autorité supérieure, sans être convaincus de malveillance ; qu'il leur est libre de poursuivre une gloire personnelle dans des entreprises hasardées, au lieu de préparer des succès éloignés dont leurs successeurs recueilleraient les avantages. Il propose l'établissement d'une AMIRAUTÉ semblable à celle instituée en Angleterre. « Cette partie du service, dit-il, se trouvera bientôt et immuablement régularisée ; la marine s'applaudira d'avoir pour administrateurs, non une succession d'individus toujours prêts à adopter les idées du moment, sans les lier à aucune idée générale, sans aucun principe ; mais une réunion d'hommes connaissant également et les éléments d'une marine puissante et sa destination ; mettant leur ambition, non à changer, mais à conserver. Cette innovation préserve ultérieurement de toute variation dans le service. Sous une autorité toujours animée du même esprit, les marins, mal gouvernés jusqu'à ce jour par des lois dont rien ne garantissait la durée, le seront bientôt par des habitudes fixes ; et lorsqu'enfin nous aurons contracté celle de la victoire sur mer, notre commerce maritime, plus hardi dans ses entreprises, multipliera nos matelots, et nous donnera par ses richesses la faculté de construire un plus grand nombre de vaisseaux, tandis que notre puissance navale lui assurera les moyens de multiplier ses richesses. »

Le C. Pinière parle avec détail, de l'emploi des finances de la marine , de l'administration des colonies , de celle des ports de France. Ces matières dépendent tellement les unes des autres que nous ne pouvons ici les considérer par *extrait* et isolément. Les lois maritimes n'ont pu rester étrangères à cet intéressant travail ; et nous remarquerons que l'auteur émet une opinion entièrement opposée à celle des écrivains qui , dans ces derniers temps , ont écrit sur la *course* et sur les droits du pavillon neutre. Il n'y a guère selon lui , d'autre droit sur mer , que *la raison du plus fort*. Ce droit des neutres , dit-il , les Français anciennement le foulaien t aux pieds , et l'Angleterre le dédaigne. L'indépendance où elle se trouve de toutes les nations européennes , relativement à la prospérité de son commerce , éloigne la reconnaissance d'un droit qui suppose-rait des lois communes à plusieurs peuples , et rendrait moins absurde le chimérique espoir d'une monarchie universelle. — L'auteur prouve d'ailleurs que la *course* est pernicieuse à la nation qui la met en usage contre une marine supérieure en forces. Il ajoute que dans l'impossibilité d'établir une règle invariable qui détermine les droits de l'armateur , l'intérêt des capitalistes est rarement , quelqu'espoir qu'on fasse luire à leurs yeux , d'employer des fonds à ces entreprises hasardeuses , qu'un traité vient suspendre après beaucoup de frais , et dont la modération quelquefois intéressée du gouvernement rend les profits très-incertains. Si ce droit des neutres dont le plus fort se joue , et que le faible invoque vainement , était sincèrement reconnu , les bellicérents , selon l'auteur , conserveraient leur marine , en se procurant des connaissances étrangères . " Or , " en supposant que les Anglais soyent un jour obligés à plus de circonspection , dit-il , les blocus deviennent très-difficiles ; les seuls vaisseaux désignés gé-

« nériquement par le nom de vaisseaux de l'état , et  
 « non ceux des particuliers , poursuivront les hostilités  
 « qui même se réduiront aux actions de vive force ,  
 « aux coups de main. Alors seulement , les vœux de  
 « l'Europe pour la reconnaissance des droits de la neu-  
 « tralité , seront exaucés ; et si , à la même époque ,  
 « le monopole du commerce des colonies , qui fournit  
 « tant de prétextes aux ruptures , prenait fin par une  
 « suite d'événements inattendus , le but des guerres sur  
 « mer étant moins fixe et plus difficile à atteindre ,  
 « elles se trouveraient à la fois moins terribles et plus  
 « rares , et les projets du bon abbé de SAINT-PIERRE ,  
 « pour une pacification durable , entre toutes les puis-  
 « sances européennes , deviendraient peut-être un peu  
 « moins chimériques . »

Nous bornons ici notre notice d'un ouvrage qui mérite d'être médité dans toutes ses parties. Il est suivi de notes : dans l'une , au sujet du langage maritime qui ne se forme guères que par l'usage et par un usage peu réfléchi , l'auteur prétend que les progrès de l'art rendent plus rares les riches expressions , et plus difficile le tableau de nos succès dans la guerre maritime et la navigation. Nous l'opposerons à lui-même , en citant ici des vers peu connus de l'un de ses poèmes. Après avoir décrit la navigation d'un vaisseau anglais , il le représente apercevant un vaisseau français prêt à combattre.

Une voile blanchit sur l'horizon lointain ,  
 D'un combat redoutable augure trop certain ,  
 C'est un vaisseau français qui menace et qui vole ;  
 Il arrive aussi prompt que les enfants d'Eole :  
 Ses foudres ont suivi le feu de mille éclairs.  
 Et de débris humains couvrent le sein des mers.  
 L'Anglais a la fureur , et le Français l'audace :  
 Leur valeur est égale ; Albion se surpassé.  
 Ces ennemis altiers ont lancé le trépas :

Il foud sur les vaisseaux ; l'abyme est sous leur pas.  
 On combat, on se presse, on avance, on s'évite ;  
 Le carnage s'échauffe, et la victoire hésite :  
 Leur effort tour-à-tour double ou se ralentit ;  
 L'air tremble, l'ondo écume, et l'enfer retentit.  
 Des ressources de l'art on a banni l'usage :  
 Leur arbitre est la force, ou plutôt le courage.  
 Le courtoix de la France est trop bien secondé !  
 De blessures couvert et de sang inondé,  
 O vaisseau d'Albion, tes flancs armés frémissent !  
 Des clameurs des mourants les vents, les flots gémissent.  
 Les mats tombent ; les ponts, de leur chute écrasés,  
 D'un rapide incendie à l'instant embrasés,  
 Le bruit sourd, les assauts d'une onde menaçante,  
 Et des cieux effrayés la clarté pâlissante,  
 La nuit même qu'offense un trop funeste éclat,  
 Rien entre ces rivaux ne suspend le combat.  
 L'Aquilon, à son gré, l'un sur l'autre les jette ;  
 Mais leur sanglaute haine est trop peu satisfaite ;  
 Ils s'abordent enfin : les ponts des deux vaisseaux  
 Forment un noir théâtre élevé sur les eaux,  
 Où l'implacable mort, frappant dans la mêlée,  
 Offre de toutes parts Albion immolée.  
 Nos braves ennemis presque tous ont vécu ;  
 C'en est fait, et le reste, en s'avouant vaincu,  
 Au fer qui l'environne a dérobé sa tête.  
 Et bientôt le Français, conduisant sa conquête,  
 Entouré de captifs, à son heureux retour,  
 Joint l'orgueil de la gloire aux transports de l'amour,

---

## S P E C T A C L E S.

THÉÂTRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

*Le Roi et le Laboureur, tragédie en cinq actes.*

La singularité du titre de la nouvelle pièce avait attiré la foule ; les musiciens ont été obligés de céder leur place à l'empressement des curieux, et l'assemblée

était aussi nombreuse que brillante. La voix du parterre n'était point étouffée par le bruit des instruments ; il semblait pressé de jouir , et demandait qu'on levât la toile , avec une impatience flatteuse pour l'auteur qui , comptant sur les droits qu'il avait à la bienveillance du public , avait négligé de couvrir son nom des voiles du mystère , et de s'envelopper dans cette obscurité dont s'entourent avec tant de scin les jeunes débutants incertains du succès , et qu'ont recherchée quelquefois les grands maîtres , jaloux de faire juger leurs ouvrages plutôt que leurs noms. Tout le monde devait être favorablement disposé pour un écrivain dont les premiers pas dans la carrière dramatique avaient été si heureux ; on se promettait de nouveaux plaisirs ; et ses amis , comme les vrais amis des lettres , pouvaient espérer qu'il allait enfin se replacer au rang que lui avaient assigné ses premiers essais. Nous partagions nous-mêmes cette espérance ; longtemps nous nous sommes joints à ceux qui demandaient qu'on écoutât jusqu'au bout une pièce de l'auteur de *Marius*, et ce n'est qu'après de longs et inutiles efforts que nous avons cédé au torrent. Il ne nous appartient pas de blâmer la sévérité du public , juge suprême en ces sortes de matières ; mais nous ne saurions approuver l'irrévérence avec laquelle on a traité *Melpomène* qui , quoiqu'un peu travestie , n'étoit sûrement pas méconnaissable au point de se voir accueillie comme les muses du boulevard. Nous croyons qu'un jugement rendu avec plus de calme et de décence , n'aurait rien perdu de son poids ; et que l'assemblée , tout en faisant justice d'une pièce qui n'avait pas le bonheur de lui plaire , aurait pu ne pas oublier les égards qu'elle devait à un écrivain distingué , et le respect qu'elle se doit toujours à elle-même. Les acteurs plus reconnaissants ont cherché , par un zèle et par une patience à toute épreuve , à

rappeler le parterre à des sentiments de modération ; ils ont longtemps bravé l'orage , et ne se sont retroués que lorsqu'il leur a été impossible de faire entendre leur voix au milieu du tumulte général. On sent qu'il est assez difficile d'analyser une pièce souvent interrompue , et dont on ne connaît pas le dénouement. Voici ce que nous avons pu en recueillir.

Don Pèdre , roi de Castille , séparé de sa suite dans une chasse , est tombé de cheval , et il allait périr , sans le secours d'un vieux laboureur et de sa fille , qui le dégagent et arrêtent le sang qui coulait de ses blessures. Il ne s'est pas fait connaître , quoique les soins touchants et la beauté de Félicie ( c'est le nom de la jeune villageoise ) aient fait une impression profonde sur son cœur. Bientôt il est ramené par l'amour aux lieux qu'habite sa maîtresse , où incognito il arrive , accompagné du seul Alphonse , son confident ; et le récit qu'il lui fait de son aventure sert d'exposition à la pièce.

Pendant l'entretien du prince , Félicie sort de sa chaumière , à la tête d'une troupe de moissonneurs dont elle va préparer le repas. Son père lui-même se dispose à se rendre au travail , lorsqu'il est arrêté par don Pèdre , qui lui rappelle l'important service qu'il lui a rendu , et qui , jaloux de lui en témoigner toute sa reconnaissance , veut l'engager à quitter son humble toit pour Séville. Mais le laboureur n'est nullement ébloui par la perspective brillante qu'on lui offre ; il préfère sa retraite obscure à l'éclat des palais. Cependant il fait une longue peinture de l'état d'oppression dans lequel lauguissent les campagnes ; il fronde le ministère ; il censure amèrement le roi lui-même qui tolère ces désordres : *l'impunité du crime* , dit-il , *c'est le crime du roi*. Don Pèdre , quoique très-violent ,

écoute patiemment ces observations , et lui promet d'en faire part au roi.

Le public n'était pas très-disposé à s'apitoyer sur la misère des campagnes , dans un moment où leurs produits sont portés à un prix excessif ; les maximes du paysan réformateur ont paru inconvenantes dans sa bouche ; et les traits de vérité qu'offrait son tableau ont manqué leur effet , par l'application qu'on en faisait à la France , au lieu de se reporter aux lieux et aux temps que l'auteur avait en vue.

Le second acte se passe dans Séville , à la cour de don Pèdre. Cette opposition de la chaumière d'un laboureur au palais d'un souverain , est une idée plus poétique que dramatique ; et nous ne croyons pas qu'elle puisse faire excuser la violation d'une loi aussi importante que celle de l'unité de lieu. Nous savons que la faiblesse et l'impuissance ont plusieurs fois cherché à s'affranchir de cette loi , et que nos voisins la rejettent comme une entrave qu'on met au génie ; mais nos plus grands écrivains lui sont toujours restés fidèles , et le C. Arnaud a prouvé qu'il était digne de marcher sur leurs traces.

Le laboureur , d'après un ordre du roi , arrive avec sa fille dans une salle du palais. Juan ( c'est le nom du père ) ne doute pas qu'il n'ait été dénoncé par le lâche courtisan auquel il a osé dire la vérité ; et Félicie surtout , à qui son cœur parle en faveur de don Pèdre , ne peut concevoir cet excès d'ingratitude. Cependant , un jeune soldat nommé Léon vient à la cour solliciter la récompense de ses services. Ce Léon est le fils d'un ancien ami de Juan ; Félicie lui est promise en mariage ; et il n'a couru la carrière des armes que pour se rendre plus digne de sa main. Le père écoute avec plaisir le récit de ses exploits , et lui renouvelle sa promesse. Bientôt on vient annoncer le roi , et

on fait sortir assez durement le pauvre Léon ; mais le public a pris fait et cause pour ce brave soldat, et a impitoyablement sifflé le C. Florence , qui venait lui signifier l'ordre de se retirer. Le tumulte a commencé à cette époque , depuis il a été toujours en croissant , et la pièce a beaucoup souffert de cette saillie de mauvaise humeur.

Juan est très-surpris de reconnaître son roi dans celui qu'il avait secouru , et qu'il accusait d'être son délateur. Sa surprise augmente encore quand don Pèdre , au lieu de lui reprocher sa hardiesse , le remercie de ses conseils , et le nomme grand juge. Il ne peut se défendre d'accepter la place , et se retire pour aller en remplir les fonctions. Le prince , resté seul avec son confident , s'occupe des soins de son amour , et le charge de sonder le cœur de sa maîtresse. Alphonse s'acquitte de cette commission en courtisan qui craint de voir partager son crédit. Il fait des propositions offensantes pour la vertu de Félicie , et il est rejeté. Don Pèdre , hors de lui , s'adresse au père lui-même , et lui fait pressentir l'époux qu'il veut donner à sa fille. Mais le sévère Juan feint de ne pas l'entendre; et il saisit ce moment pour présenter Léon au roi qui , bien éloigné de le croire son rival , l'accueille avec bienveillance , et le nomme capitaine. Alois le vieillard promet au nouvel officier de lui faire épouser dès le lendemain Félicie , et laisse don Pèdre dans un étonnement qui fait bientôt place à la fureur.

La scène est de nouveau à la campagne. Juan ramène à sa chaumière sa fille et son gendre futur ; c'est là qu'il veut faire célébrer leur hymen. Mais les devoirs de sa charge l'oblige de retourner à Séville , et Léon va de son côté presser les préparatifs. Don Pedre survient ; il arrache à Félicie l'aveu de son amour ; mais la volonté de son père , et surtout la promesse qu'elle a faite

à Léon , sont un obstacle insurmontable à leurs vœux. Le roi s'adresse à son rival ; il n'épargne ni prières , ni menaces , ni promesses , le tout inutilement : enfin , emporté par la fureur , il le poignarde. Diégo , frère de Félicie , arrive dans ce moment critique ; il entraîne le roi , déjà dévoré de remords , loin de cette scène d'horreur ; et , tandis qu'il s'occupe des moyens de le soustraire à tous les yeux , il est lui-même saisi comme assassin. Au cinquième acte , on retourne à Séville ; mais le tumulte est devenu trop grand pour qu'on pût distinguer la voix des acteurs , et ils semblaient jouer une pantomime plutôt que réciter une tragédie. Nous avons vu successivement paraître Juan , Diégo , don Pèdre , Félicie , le corps sanglant de Léon , et rien n'a pu flétrir le parterre obstiné à ne pas voir le dénouement. Tout ce que nous avons pu recueillir , c'est que le grand juge , nouveau Brutus , croit d'abord son fils coupable ; que bientôt il découvre le véritable criminel , et qu'il a le courage de présenter au roi son propre arrêt à signer.

L'inraisemblance d'une fable plutôt romanesque que tragique ; l'exagération des caractères ; la faiblesse du rôle de Felicie ; l'inutilité de celui de don Diegue ; et , par-dessus tout , l'horreur qu'a inspiré l'assassinat de Léon , d'autant plus révoltant qu'il ne semblait pas nécessaire , telles sont les principales raisons qui peuvent motiver l'arrêt du public. D'un autre côté , n'aurait-on pas dû tenir compte de plusieurs situations intéressantes , d'une foule de beaux vers qu'on a retenus , de l'élégance du style , quelquefois , il est vrai , un peu maniére? Cet ouvrage est sans doute au dessous de la réputation de son auteur , mais il aurait peut-être fait celle d'un autre. Si on n'avait pas su d'avance qu'il était d'une main exercée , on aurait été tenté de le prendre pour le coup d'essai d'un jeune homme pleia-

d'imagination et de talents, mais qui, connaissant peu les lois de l'art théâtral, n'aurait pas toujours respecté celles du bon sens qui en sont la base.



*Juliette et Belcourt, comédie en trois actes  
en vers libres.*

Le public est un convive plus ou moins difficile, suivant les tables auxquelles il se trouve. S'il rencontre une mauvaise auberge, et cela lui arrive assez fréquemment, il a le bon esprit de se contenter de ce qu'on lui présente ; il fait honneur à tout ; il a l'air de savourer les mets les plus insipides. Est-il prié dans une maison qui a la réputation d'être bien servie ? il fait le gourmet et le connaisseur, touche à peine à ce qu'on lui offre, se dégoûte tout - à - coup d'un mets, après avoir paru d'abord lui faire fête, cherche à en dégoûter ses voisins qui, sans lui, l'auraient trouvé bon de la meilleure foi du monde, et les force souvent, à leur grand regret, à se lever de table avant la fin du repas. Après avoir dédaigné le banquet de Melpomène, on ne pouvait pas, sans une espèce d'injustice, rester à un petit souper de Thalie ; et les deux sœurs en ont été également pour leurs frais. Nous croyons que ceux de la dernière n'étaient pas très-considerables, et qu'elle a bien moins sujet que son aînée de regretter sa dépense.

M. Blum, riche banquier, se plaint de ce que sa facilité en affaires l'expose continuellement à être dupé. Il se reproche d'être trop humain, et est très courroucé de ce qu'on ne l'appelle plus que le bon M. Blum. Pour détruire une si mauvaise réputation, il débute par faire emprisonner Belcourt, un de ses débiteurs. Son vieux

caissier, *Firmin*, qui est aussi un bon homme, lui représente inutilement que Belcourt est un père de famille honnête, victime d'une spéculation malheureuse. En vain le fils de son débiteur vient implorer sa piété. Blum a pris son parti; il est inexorable. Ce jeune Belcourt, qu'il éconduit avec tant de dureté, se trouve lui avoir rendu, sans qu'il le sache, un important service. Il a sauvé la vie à sa fille, que des voleurs avaient attaquée dans le bois de Saint-Maur.

La jeune personne est pleine de reconnaissance envers son libérateur; elle éprouve même pour lui un sentiment plus tendre; mais elle ne l'a pas rencontré depuis son aventure, et elle ignore jusqu'à son nom. Heureusement elle l'entrevoit, au moment où il se retire désespéré. Firmin l'instruit du motif de sa visite, et elle lui donne son écrin pour tirer de prison le père de son amant. Mais M. Belcourt refuse d'en sortir à ce prix, et son fils rapporte les dix mille écus produit de la vente de l'écrin. Alors M. Blum, également charmé et de la délicatesse du père et du courage du fils, remet au premier sa dette, et fait son gendre du second. Nous n'avons pas parlé d'un vieillard amoureux qui croit plaire à Juliette, et qui veut à toute force l'épouser. L'insipidité de ce rôle, qui n'a pu être racheté par quelques traits plaisants et par le jeu de *Grandmesnil*, a en grande partie causé la chute de la pièce. Son grand défaut est d'être sans intérêt; l'action en est languissante, le style négligé et souvent même trivial; et les acteurs, quoiqu'ils aient fait à la fois preuve de talent et de bonne volonté, n'ont pu la préserver de sa disgrâce.

---

## POLITIQUE.

Milan , 13 prairial ( 2 juin ).

Nos colléges électoraux se sont réunis pour la première fois ces jours derniers ; le meilleur esprit s'est développé dans leur assemblée , et l'expérience consacrée déjà ce système de représentation fondé sur l'ordre des choses existant dans les états européens. Lorsque au lieu de consulter l'état de la société qu'on doit régir , on ne voit que des chimères ; lorsqu'on ferme les yeux sur ce qui existe pour les porter dans les nuages ; enfin , lorsqu'on veut instituer des nations en prenant pour guide une vaine métaphysique , dont les aperçus , quelquefois séduisants , sont presque toujours faux , parce qu'ils ne sont que le fruit de l'imagination ; alors il arrive qu'après beaucoup de peines et d'analyses , on est surpris de n'avoir fait aucun progrès. On a parcouru un cercle vicieux , et l'on a fait beaucoup de chemin pour revenir au point d'où l'on était parti. Tous ces systèmes chers aux sophistes et funestes aux peuples , sont de grands obstacles à l'organisation sociale. Lorsque les bases sont de sable , il est inutile d'édifier..... Heureusement pour l'Italie , nous n'avons eu qu'un législateur , et celui-là sait tout réduire à sa véritable valeur. Lorsqu'il a dû former notre représentation , il l'a composée des éléments solides qui se trouvaient sous sa main , de la propriété , du commerce et des lumières. Par cette division déjà existante , dont son génie s'est emparé , il est parvenu à nous instituer vraiment en corps de nation , et nous en for-

## 456 MERCURE DE FRANCE,

mions un plus solide aujourd'hui que sous le régime passé. Aussi la joie et la confiance habitent-elles avec nous. La censure s'est empressée de témoigner au premier consul, président de notre république, la reconnaissance nationale.

Voici les détails de ce qui est indiqué dans cette lettre, avec celle de la censure au premier consul, la réponse de celui-ci, etc. etc.

Le collège des *possidenti* s'est réuni à Milan; celui des *commerciauti* à Brescia; celui des *datti* à Bologne. Après s'être organisés, après avoir fait lecture du message du vice-président qui leur fait connaître les places vacantes auxquelles ils ont à nommer pour le corps législatif, ils ont été au scrutin, ont nommé les membres qui doivent composer la censure, savoir: les *possidenti* 9 membres, et chacun des autres collèges 6 membres.

La censure s'est réunie à Crémone, a nommé pour président le citoyen Bassi, et pour secrétaires les citoyens Lamberti et Bovara; elle a procédé aux nominations d'après les listes présentées par les trois collèges. Le 30 mai, elle a nommé Guicciardi Diégo secrétaire d'état, à la place de *consultore-d'état*, vacante par la mort du citoyen Serbelloni, et pour le corps législatif, les citoyens Giacomo-Angelo Borsa, du département du Haut-Pô; Nobili-Pelligrino, du département du Crostolo; Marogna, du Mincio; Giovanni Vicini, du département du Reno; Felice Rovida, et Francesco Galvagny, du département de l'Agogna; Ferdinando Gruppi, du département du Crostolo; Giacomo Piudemonti, du Mincio, et Poggioni, du Reno.

*Au citoyen premier Consul de la République française, fondateur et président de la république italienne, Napoléon Bouaparte.*

### L A C E N S U R E.

Crémone, 5 mai 1802 (an I.)

Les collèges électoraux de la république italienne, dans lesquels vous avez distribué les trois classes de citoyens, ont

terminé les fonctions qui les constituent les organes primitifs de la souveraineté nationale.

La censure tirée de leur sein , et animée comme eux des sentiments de la plus vive reconnaissance pour votre personne , a terminé également les siennes. Daignez donc , citoyen président , agréer nos vœux. Puissiez-vous goûter toujours la satisfaction pure , céleste , d'avoir fait le bien-être de plusieurs millions d'hommes , en leur donnant une existence politique aussi assurée au-dedans qu'elle est respectée au-dehors ! Il ne restait plus rien à désirer à notre république que de voir se perpétuer le nombre des citoyens sages et éclairés , dignes de coopérer avec votre puissant génie et votre grande ame à consolider de plus en plus notre félicité. C'est à quoi ont travaillé , avec tout le zèle dont ils sont capables , les collèges électoraux et la censure. Vous avez donné la paix au monde ; vous avez établi sur une base inébranlable la liberté civile ; vous avez porté au plus haut degré de perfection la civilisation , l'agriculture et le commerce. Il viendra un temps , citoyen président , où la reconnaissance de la postérité , répondant à la nôtre , attachera à notre siècle votre nom immortel.

( *Suivent les signatures.* )

*Bonaparte , premier consul de la république française , et président de la république italienne , à la censure de la république italienne.*

Paris , 7 juin 1802 ( an I. )

L'époque de la réunion des collèges , premiers organes de la souveraineté du peuple italien , sera célèbre un jour dans l'histoire de l'Italie.

Les choix que vous avez faits me paraissent remplir l'espérance qu'on avait conçue de vous.

J'ai été très-sensible à tout ce que votre lettre contient d'aimable pour moi..... La république italienne jouit de la liberté , du bonheur , et retrouve toute la dignité d'une nation indépendante dans ses institutions actuelles !..... Un de mes vœux les plus chers se trouve rempli.

Votre situation s'est considérablement améliorée depuis

## 458 MERCURE DE FRANCE,

six mois ; elle sera encore améliorée davantage d'ici à la réunion des colléges.

Je pourrai alors, je l'espère, passer un mois au milieu de vous.

Je saisis cette circonstance pour témoigner au vice-président Melzi, et aux grands fonctionnaires de la république, ma satisfaction de leur conduite.

*Signé BONAPARTE.*

*A Bonaparte, premier consul de la république française, et président de la république italienne.*

Le citoyen Guicciardi, secrétaire d'état.

Citoyen président, la censure, en me nommant *consultore d'état*, a sûrement eu égard à l'emploi élevé dont il vous a plu, premier consul et président, de m'honorer dans les comices à jamais mémorables de Lyon, plutôt qu'à mes faibles talents, et aux légers services que j'ai pu rendre à la patrie. C'est pour cela que j'ose vous prier de protéger votre ouvrage, en confirmant par votre approbation suprême, et me rendant ainsi plus agréable et plus sensible la preuve d'estime que m'ont donné mes concitoyens.

Permettez-moi cependant de vous offrir le tribut entier d'un cœur reconnaissant et pénétré des sentiments les plus vifs d'un inviolable respect et admiration. *Signé GUICCIARDI.*

Paris, 10 prairial an 10.

Citoyen Guicciardi, *consultore d'état* de la république italienne, je vois avec plaisir que les trois colléges et la censure vous ont choisi pour remplacer un homme que je regrette pour ses bonnes qualités et le bon usage que je lui ai toujours vu faire de sa fortune et de son influence. Vous êtes nommé *consultore d'état*; soyez, dans ces fonctions importantes, uniquement attaché à la patrie. Vous n'appartenez plus à aucun département, n'ayez jamais en vue que l'intérêt et la politique de la république entière.

*Signé BONAPARTE.*

Le premier consul de la république française, président de la république italienne, arrête :

Il sera frappé une médaille pour transmettre à la postérité

l'époque de la première réunion des colléges de la république italienne et du premier acte de souveraineté exercé par le peuple italien depuis la destruction des républiques du moyen âge.

Il sera ouvert un concours pour l'emblème, l'inscription, la forme, et tout ce qui est relatif à cette médaille.

L'institut de Bologne décernera le prix qui sera de deux cents sequins.

*Sur la position respective de la France et de l'Angleterre.*

Lorsquè deux grandes nations ont pendant dix ans rempli l'univers du bruit de leurs querelles, et tenu le nord et le midi de l'Europe armés l'un contre l'autre, le traité par lequel elles terminent une guerre, qu'on regarda long-temps comme une guerre à mort, paraît assoupir, mais non éteindre leur inimitié. Longtemps après cette paix, leur attitude respective, la marche et les succès de leurs gouvernements seront non-seulement importants pour elles-mêmes, mais pour le repos général de l'Europe, et occuperont l'attention des observateurs. Nous y porterons donc souvent nos regards, et nous recueillerons avec soin tout ce qui pourra, sous ce rapport, intéresser nos lecteurs. Lorsque les lettres de nos correspondants seront de nature à jeter du jour sur la situation respective des deux pays, nous les donnerons telles qu'elles nous parviendront, et nous les livrerons aux réflexions de nos lecteurs, en nous permettant de leur offrir quelquefois les nôtres. Voici ce qu'on nous écrivait de Londres le 28 mai (8 prairial.)

Londres , 28 mai 1802.

La crise des finances devient de jour en jour plus difficile , et il me paraît impossible que M. Adington ni aucun autre ministre en sorte honorablement . — La banque fait d'énormes sacrifices pour tirer de l'argent de Cadix ; mais ces soulagesments sont de vrais remèdes d'empyriques , ils précipitent la ruine des finances. L'on ne peut faire payer les termes du dernier emprunt. Les prêteurs s'adressent à la banque. La banque refuse parce qu'elle sait qu'ils ne sont pas en état de répondre des prêts. Ils n'ont derrière eux que le gouvernement. Le gouvernement a derrière lui la banque , et les prêteurs voudraient se mettre derrière elle. Vous voyez combien ce cercle est vicieux , Aussi l'emprunt ne s'accomplit pas , et il y a une gêne extrême dans les payements publics. Les particuliers se soutiennent encore , et en général cette partie du crédit est saine. L'industrie est au plus haut degré.

Les Émigrés qui retournent en France y portent de l'argent , et c'est ainsi que la balance est rendue de plus en plus contraire avec Paris.

Les regards et l'affection se dirigent vers la France. Je ne parle ni des propriétaires ni des gens en place. Mais les capitalistes , les hommes ayant des richesses transportables , sont tout prêts à passer la mer aux premiers signes d'un retour permanent et inébranlable à l'ordre et au respect des propriétés. Vous devez savoir que déjà plusieurs personnages inquiets de l'état de ce pays-ci ont envoyé à Paris sonder le terrain.

Il y a dans la conduite de ceux qui gouvernent ici des symptômes visibles de faiblesse. On essaye une mesure ; on en adopte une autre. La paix ne produit pas tout ce qu'on s'en était promis. La nouvelle loi

française sur la conscription, coûtera peut-être un demi-million sterling à l'Angleterre en fausses dispositions de défense. Je vous assure qu'avec un grain de sagesse, on fera beaucoup chez vous; ici au contraire, toute l'habileté consiste à reculer ou modérer les effets de la crise.

La science des finances, appliquée à deux grands Etats, est très-vaste, très-compliquée, très-difficile, et nous sommes loin d'en posséder ce qui serait nécessaire pour apprécier les embarras du gouvernement anglais, et la marche qu'il tient pour en sortir; mais cette *crise dont on ne cherche qu'à reculer ou adoucir les effets*, cette *incertitude*, cette *hésitation*, des *capitalistes entre les deux pays*, cette guerre financière et commerciale qu'on veut faire succéder à l'ancienne guerre, les bruits même de communications peu amicales entre les deux gouvernements; tout cela mérite attention, et il n'est pas inutile d'examiner un peu quelques idées qui circulent en ce moment sur ce qu'on appelle la *crise* de l'Angleterre, et en général sur la position respective des deux nations.

On se trompe beaucoup si, lorsqu'il est question de *crise* actuelle pour l'Angleterre, on entend par-là le danger d'une révolution, surtout d'une révolution précipitée. L'Angleterre en est à l'abri. L'exemple de nos malheurs y a vivement frappé les esprits, et le même sentiment qui nous fait appeler aujourd'hui le gouvernement d'un seul, en a rendu le besoin plus généralement senti en Angleterre. Des divers éléments de sa constitution, c'est à la partie monarchique que maintenant l'opinion met le plus de prix.

On doit attribuer à cette cause le peu de considération auquel le parti de l'opposition est réduit depuis plusieurs années. Dans son ensemble et dans chacun de ses membres, ce parti a ou paraît avoir les idées les plus fausses de notre révolution. Il parle encore avec une sorte d'estime, et presque avec regret, de quelques hommes populaires et criminels, entièrement oubliés parmi nous : il croit à la *vérité abstraite des principes*, indépendamment des circonstances. Cette confusion de pensées libérales et d'espoir de perfectibilité, a éloigné le parti de l'opposition de la route où il pouvait conserver de l'influence. La nation anglaise, qui voit en lui l'allié éventuel des Français révolutionnaires, s'est attachée de préférence au parti ministériel, quoique les hommes de mérite, indépendants, s'accordent presque tous à reconnaître que le plus fort de ce parti (M. Pitt) est bien plus orateur qu'homme d'Etat.

Un seul trait peut faire juger de l'opposition anglaise. Les hommes de ce parti nous blâment hautement de revenir à l'unité, tandis que les ministériels, tout en se permettant quelques plaisanteries à ce sujet, louent la sagesse de ce retour vers la meilleure base de l'ordre et de la tranquillité. Ils ne peuvent se déguiser l'action de la France sur l'Europe. Nos agitations faisaient trembler l'univers ; notre tendance actuelle rassure tous les gouvernements. Ainsi, en supposant une alliance conseillée aujourd'hui par la politique, on doit voir qu'elle serait plus facile à opérer entre le premier consul et le parti ministériel, qu'entre le premier consul et l'opposition. Celle-ci n'a pour elle que les démo-

crates, ainsi que s'appellent eux-mêmes, en Angleterre, les partisans d'une liberté indéfinie. Or les démocrates sont les mêmes partout. Le pouvoir, dès qu'il est fixe, leur paraît despote.

Les craintes que l'on montre à Londres sur la durée de la paix tiennent au parti formé de reporter M. Pitt au ministère. On cherche à établir l'opinion que les dix années qui suivront la paix exigeront plus de prévoyance que n'en demandait la guerre : on en conclura naturellement que celui qui a gouverné pendant la guerre peut seul gouverner après la paix. M. Pitt n'a pas chez tous les Anglais la réputation d'un très-grand politique, mais il jouit généralement de celle d'un très-bon financier ; et cette qualité, peu appréciée par un peuple chez qui domine l'amour de la gloire, est la première de toutes chez celui qui n'a de passion que pour le commerce, et d'existence que par lui. Tout concourt aujourd'hui à faire croire que M. Pitt ne brusqua, il y a quinze mois, le roi sur un point de conscience, que pour avoir un prétexte de se retirer, de laisser faire la paix, et de rentrer ensuite au ministère, débarrassé de ceux de ses collègues qui, pendant toute notre révolution, ont voulu influer sur nos destinées. M. Pitt a grand soin de se présenter comme ennemi de la France ; c'est nécessaire à sa popularité : mais avec une grande ambition, il a le caractère assez modéré pour ne point haïr, et même pour ne point aimer.

M. Pitt n'a peut-être pas d'opinion bien formée sur la sincérité de notre gouvernement dans le désir qu'il annonce de maintenir la paix ;

mais il doit voir au moins que si, par une catise quelconque, la paix venait à se rompre, cette nouvelle guerre serait entièrement étrangère à la révolution. Si la France lui donnait un caractère qui eût avec la révolution la moindre affinité, elle ramènerait Bonaparte au même point où il était avant le 18 brumaire, en ne le présentant à la France et à l'Europe que comme l'exécuteur de projets révolutionnaires ; au lieu qu'une guerre de gouvernement à gouvernement, serait en quelque sorte une nouvelle sanction de son pouvoir. Il n'y aura donc plus de guerre révolutionnaire.

Il ne serait pas difficile d'indiquer d'autres motifs pour faire juger l'Angleterre, encore éloignée d'une révolution. Il suffirait d'examiner comment s'est fait la nôtre.

Elle ne fut pas le produit d'un malaise général ; elle fut l'effet de la fausse direction que les esprits avaient prise depuis longtemps. Cette direction était en sens inverse des principes de la monarchie. La France est forte pour la gloire ; c'est à sa gloire qu'elle avait dû la grande prépondérance dont elle avait joui en Europe. Lorsque l'esprit de commerce et les calculs parcimonieux des économistes se répandirent parmi nous, la nation dégradée, tomba politiquement dans un désordre d'où elle ne pouvait être tirée que par la gloire militaire. La France est revenue aux vrais principes de sa grandeur, elle a acquis beaucoup de gloire, aussi n'a-t-elle jamais eu autant d'influence en Europe.

Grace à toutes les fautes qui depuis cent ans avaient opéré la dégradation de la France, la

nation anglaise a su allier deux choses , que tout tend à séparer , *commerce* et *gloire*. Pour faire descendre ce peuple du rang auquel nous l'avions fait monter , il suffit d'effacer sa gloire et de le réduire à ce qu'il doit être par sa nature , un peuple de marchands.

L'esprit de commerce que l'on dit si favorable à la liberté , est incompatible avec tout esprit de grandeur. Comment les hommes qui se nourrissent de profits , pourraient - ils consentir à des sacrifices ? Carthage est tombée devant Rome ; les villes libres et commerçantes de l'Allemagne , n'ont montré aucune résolution pour défendre leurs priviléges ; la Hollande s'est laissée conquérir pour être dispensée de combattre ; c'est dans ses villes commerçantes , que la Suisse a perdu ses mœurs et l'esprit qui la conservait : autant en arrivera à tous les peuples commerçants , lorsqu'il paraîtra sur la terre une nation dont le premier mobile soit la gloire .

Montesquieu et les autres écrivains qui ont cru avec lui le commerce favorable à la liberté , ne l'ont envisagé que sous une de ses faces : ils l'ont vu combattant la féodalité , et il est vrai qu'à l'époque de cette lutte , il donnait aux hommes le désir et les moyens de sortir d'esclavage. Mais dans les siècles de lumière , depuis que la politique est devenue une science vaste , et l'art de gouverner le premier des arts , le commerce a affaibli dans les nations le sentiment de la gloire , et souvent il a donné aux gouvernements des entraves qui les mettaient dans l'impossibilité de rien oser pour le salut du peuple .

Sans la mer qui forme un rempart à l'Angle-

terre, cette nation eût-elle pu échapper au joug des armes françaises ? Combien de fois n'a-t-on pas dit que sans cette défense elle eût été envahie ? Personne en Europe n'en a douté , et l'on n'a pas oublié l'effet que produisirent quelques centaines de galériens jetés sur ses côtes par le directoire. On tremblait déjà..... pour la patrie ? Non ; pour la banque. — Comparez à ces terreurs les efforts d'une nation agricole et guerrière , dont le territoire a été couvert d'armées françaises. Qui n'a admiré l'ardeur des Allemands pour la défense de leur pays ?

La grande politique de la France est de remplacer chaque nation à son véritable rang ; elle est faite pour le premier. Les rangs sont fixés par la nature des choses. Pour y établir l'ordre , le gouvernement français ne doit plus souffrir que les intérêts du commerce viennent se jeter à travers ceux de sa gloire.

Entre ces deux genres d'intérêts , la nation anglaise ne balancera pas ; elle tient plus à son commerce qu'à sa gloire. Le commerce est son existence ; la gloire n'est pour elle qu'un accident dont on chercherait vainement la cause ailleurs que dans la faiblesse des derniers temps de la monarchie. Par quel aveuglement encourageait-on alors des philosophes , occupés sans cesse de vanter une nation , dont il eût suffi de ne pas parler pour l'empêcher de sortir des limites que lui avait assignées la nature ?

*C'est en France que la nation anglaise à fait sa réputation ; c'est en France qu'elle doit la perdre. La langue anglaise n'a été apprise sur le continent , que depuis les éloges prudiqués parmi nous aux auteurs anglais. La*

nation anglaise n'a tant estimé son gouvernement qu'en voyant le meilleur de nos politiques le présenter à l'admiration de l'Europe. Elle a entendu nos historiens, nos politiques, nos poètes, nos dramaturges surtout, vanter ses lois, ses mœurs, sa liberté, sa littérature ; elle a vu nos économistes, plusieurs de nos ministres, et depuis la révolution la plupart de nos législateurs puiser chez-elle leurs exemples ; elle est devenue fière enfin, de voir la nation qui donnait le ton à l'Europe, s'humilier devant la rivale qu'elle s'était créée.

On ne peut expliquer que par cette cause, l'alliance si extraordinaire qu'offre l'Angleterre, entre le commerce et la gloire. Mais nous le répétons, cette gloire n'est qu'un accident, et elle a déjà été obscurcie par celle de la France. La gloire de l'Angleterre fut l'ouvrage de l'inconsidération française ; tout en France doit s'accorder pour abaisser l'orgueil anglais. Les Français doivent sentir la différence qui existe entre eux et un peuple commerçant. Ils doivent intéresser la fierté des grandes nations agricoles et guerrières, à se croire fort au-dessus de la banque de Londres.

La gloire, que nous regardons comme un accident pour l'Angleterre, est peut-être devenue par notre faute ; principe de son gouvernement ; mais aussi lorsque nous l'atteindrons dans ce principe, elle commencera à courir de véritables risques. Tant qu'elle se croira l'égale de la première nation du monde, elle sera à l'abri des événements révolutionnaires. La raison en est sensible ; car le fanatisme excepté des causes de révolution, aucune

nation n'agit contre elle-même que lorsqu'elle est déchue à ses propres yeux. C'était la position des Français depuis la fin du règne de Louis XV, et surtout depuis le partage de la Pologne. La gloire contre laquelle crient sans cesse les philosophes, les économistes et tous ces malheureux écrivains, qui perdent les peuples en prétendant les éclairer; la gloire est un tel bâton pour les nations longtemps illustrées par son éclat, qu'elles ne peuvent la perdre sans compromettre leur tranquillité et même leur existence.

On pourrait dire que depuis un siècle, toutes les nations sont tombées dans l'esclavage commercial; et il serait facile de prouver que si le commerce a détruit la féodalité, il a aussi détruit toutes les institutions grandes et généreuses, si favorables à la gloire, si utiles à la liberté. Qu'un peuple de marchands courre à la bourse, chercher sur la hausse et la baisse des fonds publics, ce qu'il doit penser de la conduite de son gouvernement, cela se conçoit; mais qu'on voie la même chose en France, qu'on ait entendu les révolutionnaires, devenus avares et politiques, dire qu'ils devaient se jeter dans les affaires, afin d'être maîtres de la république par les finances; que ce qu'ils ont dit, ils l'aient fait, voilà ce qu'on ne concevrait pas si l'on ne pensait qu'il est impossible de tout examiner à la fois.

Les idées qui ont dégradé la France monarchique, sont encore beaucoup trop accrédi-  
tées; nous les avons sucées avec le lait de nos  
nourrices, et qu'il y aura peu d'hommes qui sa-  
chent se débarrasser de ce vieux levain, expur-

*gare vetus fermentum!* Faibles imitateurs d'un peuple de marchands, nous avons oublié qu'il était commerçant par nécessité, et qu'heureusement nous ne pourrions jamais l'être au même titre. Le désavantage de la position du peuple anglais, est devenu sa gloire, du moment que nous avons voulu être ses rivaux, car, nous devrons nécessairement rester au dessous de lui ; et le besoin du commerce, et les livres, et les lois, et la philosophie, et la prétendue perfection de l'agriculture des Anglais, nous avons tout recu comme des esclaves, tout imité comme des sots.

La providence n'a rien refusé entièrement aux nations ; mais elle a plus particulièrement donné à chacune d'elles tel ou tel avantage, à l'Angleterre le commerce, à la France tous les moyens de grandeur. La France s'est perdue pour avoir mis l'esprit de commerce au premier rang ; l'Angleterre se perdra pour avoir désiré plus de gloire qu'à elle n'appartenait. Mais quelle suite de volonté, de prévoyance, de travail il faudrait pour assurer en France l'impulsion que la gloire militaire peut donner aux esprits ! . . . plus d'imitation surtout. C'est constamment dans nos idées nationales, dans le véritable principe de notre gouvernement (la gloire), qu'il faut chercher ce qui peut nous être avantageux. Notre élévation et l'abaissement de l'Angleterre sont liés dans l'avenir, comme étaient liées avant la révolution notre dégradation et sa gloire.

On admire ses lois ; et la bizarrerie de leur ensemble, si elle était connue, étonnerait ceux qui ne savent pas que ce que la législation assem-

ble par les mains des générations , en manquant d'ordre , se soutient par l'appui de ce qu'il y a de plus puissant parmi les hommes , de l'habitude . Nous pouvons faire envier aux Anglais la perfection de notre code religieux , et l'ensemble de notre code civil . Qu'ils cessent de croire leurs lois meilleures que nos lois ; cessons de vantier leurs richesses , moins stables que les nôtres , et bientôt cette nation marchera vers sa révolution par la perte de sa propre estime , et l'espoir si dangereux d'une amélioration constitutionnelle .

En parlant du commerce comme nous le faisons , nous sommes loin de prétendre qu'il soit inutile à la prospérité des Etats . Nous voulons dire seulement qu'on ne doit pas y attacher trop d'importance , et surtout qu'on ne doit jamais souffrir que le gouvernement tombe dans la dépendance de l'esprit mercantile . Il y est en Angleterre ; la paix et la guerre s'y font selon les voeux du commerce ,

C'était dans l'espoir d'un traité de commerce que la cité de Londres s'agitait pour la paix . Aujourd'hui , toute son inquiétude est de savoir pourquoi il n'y a pas eu un traité de commerce , si et quand il y en aura un . Demain tous les cris seraient pour la guerre , si les victoires de la France n'avaient été au peuple anglais l'espoir de la forcer à un traité de commerce , les armes à la main .

La doctrine que nous professons relativement au commerce , n'est pas une doctrine de circonstance . Il y a deux ans que nous disions dans ce journal ( N.° II , pag. 130 ) : « Quoique l'or dans nos guerres modernes soit aussi néces-

« saire que le fer , il ne suffit pas pour assurer  
« leur succès. Les puissances maritimes qui ont  
« l'habitude d'acheter des troupes étrangères ,  
« croient trop facilement quelles ont tout fait  
« lorsqu'elles ont donné leur argent et leur cré-  
« dit. Elles prennent rarement la peine de com-  
« biner d'autres plans que ceux de leur com-  
« merce ; et les plus grands mouvements po-  
« litiques ne sont jamais pour elle que des  
« spéculations de la bourse. Voyez quelles mi-  
« sérables expéditions jnéditait l'Angleterre ,  
« tandis que le premier consul franchissait les  
« Alpes , et préparait une seconde fois la con-  
« quête de l'Italie , etc. etc. » Lorsque nous écri-  
vions ainsi , nous savions , comme aujourd'hui ,  
mettre à leur place , parmi les grands mobiles  
des gouvernements , le désir de la gloire et les  
spéculations mercantiles.

# TABLE Du quatrième trimestre de la deuxième année

Du quatrième trimestre de la deuxième année  
du MER CURE DE FRANCE.

SINTOMEBUTTIÈME.

## LITERATURE.

<b>IMITATION d'Horace, liv. I. ode 4.</b>	<b>page 3</b>
<b>A mademoiselle Thomas, pour sa fête.</b>	<b>5</b>
<b>Vers du citoyen Esmentart, à l'amiral Villaret.</b>	<b>62</b>
<b>La Tarentule, fragment d'un poème sur les Insectes.</b>	<b>65</b>
<b>A madame ***, par le citoyen Boufflers.</b>	<b>67</b>
<b>Quatrain au premier consul.</b>	<b>108</b>
<b>Chant de paix.</b>	<b><i>Idem.</i></b>
<b>Canzonetta soprà la pace.</b>	<b>110</b>
<b>Traduction en vers français, par un Allemand, du quatrième livre de l'Enéide.</b>	<b>111</b>
<b>Fin du fragment d'un poème sur l'étude.</b>	<b>113</b>
<b>Ode sur la paix.</b>	<b>158</b>
<b>Carmen de pace.</b>	<b>159</b>
<b>A madame Chaptal.</b>	<b>161</b>
<b>Couplets sur la paix.</b>	<b>164</b>
<b>L'arbre renversé.</b>	<b>209</b>

## DES M A T I È R E S. 473

Ode sur le rétablissement du Culte.	273
Imitation d'Horace, liv. 2, ode 8.	321
Imitation de Properce.	369
Episode de Cæsus, traduite du 8. <sup>e</sup> livre de l'Enéïde.	417
Fragment d'un poème sur la Basse-cour.	429
Enigmes, charades et logoglyphes. 6, 67, 115, 165, 212, 278, 322, 373, 424	

## S P E C T A C L E S.

<i>Théâtre français. — Sur Edouard.</i>	43
Le Roi et le Laboureur, tragédie.	447
Juliette et Belcourt, comédie.	453
<i>Théâtre de la République et des Arts.</i>	
Le Retour de Zéphir, ballet.	95
Sémiramis, opéra.	344
<i>Théâtre Feydeau (Opéra-Comique).</i>	
Le Retour inattendu.	94
Une folie.	137
La Statue, ou la Femme avare.	254
<i>Théâtre Favart (Opéra-Buffa).</i>	
Début de la Signora-Bolla.	92
Gli Zingari in Fiera.	298
Il Barbiere di Seviglia.	392
<i>Théâtre de la rue de Louvois.</i>	
Un petit Mensonge.	143
Les deux Mères.	181
Un Tour du jeune Homme.	252
La Matinée du Jour.	351

*Théâtre du Vaudeville.*

<b>René le sage,</b>	92
<b>Le Congé.</b>	95
<b>Le peintre français à Londres.</b>	185
<b>Panard, clerc de Procureur.</b>	301
<b>Lasflénié, où une Journée d'Alcibiade.</b>	302
<b>xi, 76, 88, Anecdote.</b>	303

*E X T R A X I T S.*

<b>Le premier navigateur de Gesner, traduit en fran-</b>	
<b>çais et en italien.</b>	38
<b>Histoire de l'assassinat de Gustave III, roi de</b>	
<b>Suède.</b>	85 et 173
<b>Le génie du Christianisme, par le citoyen Châ-</b>	
<b>teaubriand.</b>	116 et 235
<b>Discours sur le rétablissement de la Religion.</b>	226 et 297
<b>Lettres de Cicéron à Brutus.</b>	214
<b>De la législation sur le Mariage et le Divorce,</b>	
<b>par A. Nougaré.</b>	279
<b>Essai sur l'Emulation dans l'ordre social, par</b>	
<b>Raymond.</b>	374
<b>Oeuvres de Duclos.</b>	430
<b>Voyage au Mont-d'Or.</b>	436
<b>Principes organiques de la marine militaire.</b>	443

*V A R I AT I O N S.*

<b>Lettre du citoyen Fontanes sur Thomas.</b>	2
<b>Essai sur la Littérature anglaise, par le citoyen</b>	
<b>Châteaubriand.</b>	
<b>Premier extrait. — Young.</b>	69
<b>Deuxième extrait. — Shakespear.</b>	323
<b>Troisième extrait. — Suite de Shakespear.</b>	423
<b>Sur Rivarol.</b>	167
<b>Des qualifications.</b>	291

	DES MATIÈRES	455
Première lettre sur l'Angleterre.	339	
Deuxième lettre sur l'Angleterre.	385	
<b>NÉCROLOGIE.</b>		
Mort de M. Bausset - Roquefort.	296	
Mort du citoyen Jerphanion.	390	
<b>SCIENCES ET ARTS.</b>		
Arrêté des consuls relatif à l'Institut.	61	
Prix fondé par le citoyen Lalande.	207	
<b>POLITIQUE.</b>		
<i>Observations et aperçus.</i>		
Sur quelques ennemis de la paix et de la France.	49	
Sur le traité d'Amiens.	193	
Sur le rétablissement du Culte et la solennité du 28 germinal.	201	
Sur les derniers débats du parlement d'Angleterre.	357	
Coup-d'œil sur la situation de l'Europe.	401	
Sur la position respective de la France et de l'Angleterre.	459	
<i>Traités, lois et arrêtés.</i>		
Traité de paix d'Amiens.	97	
Concordat.	148	
Articles organiques du concordat.	150	
Renouvellement du tribunat.	159	
Convocation du corps législatif.	60	
Ambistie pour fait d'émigration.	267	
Réélection du premier consul.	353	
Etablissement d'une légion d'honneur.	365	
Escravage des noirs.	368	
<b>NOUVELLES EXTÉRIEURES.</b>		
Londres.	61, 112, 261, 311, 460	
Hambourg.	257, 308	
Milan.	459	

Francfort	310
Vienne.	262, 306
Berne.	263, 311
Stockholm.	260
Pétersbourg.	305
Saint-Domingue.	61, 368

### INTÉRIEUR.

Paris.	59, 104, 157, 205, 266, 314, 368
Amiens.	105

### ANNONCES.

*Discours moraux sur divers sujets, et particulièrement sur l'éducation; par madame de Genlis, 1 vol. in-18,<sup>o</sup> Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.*

Le même livre, 1 vol. in-12, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port.

*Mademoiselle de Clermont, nouvelle historique; par madame de Genlis, 1 vol. in-18. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port.*

Ces trois ouvrages se trouvent à Paris, chez *Marsdan*, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.<sup>o</sup> 16; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Nouvelle bibliothèque des Romans, 4<sup>e</sup> année, tom. 10.<sup>o</sup>; par madame de Genlis, les citoyens Deschamps, Desfontaines, Févée, Legouvé, Moïlin, Vigée, etc.*

Cet ouvrage paraît régulièrement, par volume, du 10 au 15 de chaque mois, et deux à la fin de chaque trimestre; ce qui donne, par année, 16 volumes de

200 pages, format in-12. Le prix de l'abonnement est de 25 fr. pour Paris, et 35 fr. pour les départements, franc de port par la poste.

On souscrit, à Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.<sup>o</sup> 16, chez lequel on peut se procurer des exemplaires des trois premières années, ensemble ou séparément, à raison de 25 fr. l'année, pris à Paris.

*Bibliothèque des Romans anglais*, publiés depuis le 1.<sup>er</sup> janvier 1801, ainsi que des tragédies, et comédies, jouées depuis cette époque sur les théâtres de Drury-Lane et de Covent-Garden, première livraison. Prix, 1 fr. 20 cent., et franc de port, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez *Pougens*, libraire, quai Voltaire, n.<sup>o</sup> 10; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Lettres sur Constantinople*, de M. l'abbé *Sévin*, écrites pendant son séjour dans cette ville, au comte de *Caylus*; suivies de plusieurs lettres de M. *Peyssonel* et d'autres savants, écrites au même, contenant des détails curieux sur l'Empire ottoman. On y a joint la relation du consulat de M. *Anquetil* à Surate, adressée à M. de Vergennes; un mémoire du savant *Beschi*, sur le calendrier de l'intérieur de l'Inde: le tout imprimé sur les originaux inédits, et revu par M. l'abbé *Bourlet* de Vauxcelles, 1 vol. in-8.<sup>o</sup> de 452 pages. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille; et chez *Lenormant*, imprimeur-libr., rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux*, avec quelques lettres sur l'homme; par Ch. G. *Leroy*, sous le nom du physicien de Nuremberg, nouvelle édition à laquelle on a joint les lettres posthumes sur l'homme, du même auteur.

## 478 MERCURE DE FRANCE,

1 vol. in 8.<sup>e</sup> de 328 pages. Prix, 3 fr. A Paris, chez *Valade*, imprimeur, rue Coquillère; et chez *Lenormant*, imprimeur - libraire, rue des Prêtres - Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Portraits historiques de Louis XV et de madame de Pompadour*; par Ch. G. Leroy, pour servir à l'histoire du siècle de Louis XV, brochure in-8<sup>e</sup>. Prix, 60 cent. A Paris, chez *Valade*, imprimeur, rue Coquillère; et chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Instructions pastorales sur le Jubilé*; par M. de Fénelon, M. Bossuet, M. Fléchier, M. Massillon, auxquelles on a joint les méditations de Bossuet et le sermon de Bourdaloue sur le même sujet; précédées de la publication d'indulgence plénière, en forme de jubilé, par M. le cardinal Caprara, légat à l'utérèse en France. 1 vol. in-12. Prix, 1 fr. A Paris, chez madame Lamy, rue des Cannettes; et chez *Lenormant*, rue des Prêtres - Saint-Germain - l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Histoire de la Grèce*, depuis son origine jusqu'à la mort d'Alexandre, par le docteur Golsmith, auteur des histoires Romaine et d'Angleterre; traduite de l'anglais, sur la 11.<sup>e</sup> édition, avec deux tables, dont l'une alphabétique, analytique et raisonnée des matières, et l'autre chronologique, enrichie de deux belles cartes enluminées avec le plus grand soin, dont une de la Grèce, de ses environs et de l'Asie mineure, pour l'intelligence de la retraite des dix mille, et l'autre de l'expédition d'Alexandre. 2 vol. in-8.<sup>e</sup> de 932 pages imprimées par Crapélet, mêmes caractères que l'histoire romaine, avec des additions marginales et des notes. Prix, broché, 9 fr. pour Paris, et 12 fr., port franc, par la poste. Paris, an 10.— 1802.

Chez *Hyacinthe Langlois*, libraire, quai des Augustins, n.<sup>o</sup> 67 ; et chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Histoire naturelle* d'une partie d'oiseaux nouveaux et rares de l'Amérique et des Indes ; par *Leravallant*. 7.<sup>e</sup> livraison. A Paris, chez *Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.<sup>o</sup> 1125. Prix, in-fol., sur papier vélin, nom de jésus, satiné, avec figures en couleur et en noir, 30 fr. ; in-4.<sup>o</sup>, sur papier vélin, nom de jésus, satiné, avec figures en couleur, 18 fr. ; in-4.<sup>o</sup>, sur papier fin, nom de jésus, avec figures en noir, 6 fr. *Contes moraux anglais*, ou le legs de l'Amitié, traduit de l'anglais; par *J. B. J. Breton*, avec cette épigraphe :

En peindre l'infamie est détourner du vice.

2 vol. in-12 sur beau papier. Prix, 3 fr., et 4 fr. francs de port. A Paris, chez *G. Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.<sup>o</sup> 1126; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Oraisons funèbres de Bossuet*, 2 vol. in-18, pap. fin br. Prix, 2 fr. 25 cent.

*Idem*, 2 vol. in-12, papier fin, avec portrait, br. Prix, 6 fr. 40 cent.

*Idem*, 2 vol. in-12, pap. vélin. Prix, 9 fr. 40 cent.

A Paris, chez *Ant. Aug. Renouard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.<sup>o</sup> 42; et chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

*Nouveau Dictionnaire universel françois-anglais*; et *anglais-françois*, extrait des écrits des meilleurs auteurs, ainsi que des dictionnaires les plus esti-

més des deux langues, et particulièrement de celui de *Boyer*; par *John Girner*, 2 vol. in-4.<sup>e</sup> de 800 pages chacun, imprimés avec le plus grand soin, en caractères petit-texte à trois colonnes, sur beau papier grand raisin. Prix, 39 fr. cartonnés, et 42 fr. reliés. De l'imprimerie de *la veuve P. Dumesnil et fils* de Rouen, et se trouve à Paris, chez *Belin*, libraire, rue Saint-Jacques, n.<sup>o</sup> 22; et chez *Le Normant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.<sup>o</sup> 42.

---

#### Avis aux Abonnés.

Nous prévenons nos lecteurs que, pour remplir leur vœu, le *Mercure de France*, à dater du 1.<sup>er</sup> messidor prochain, paraîtra le samedi de chaque semaine par cahier de trois feuilles. L'augmentation du papier, celle de la main-d'œuvre, les frais de timbre et d'expédition, nous obligent à porter le prix de l'abonnement à 48 fr. pour l'année, 24 fr. pour six mois, et 12 fr. pour trois mois.

Les abonnés, dont l'abonnement n'est point expiré avec ce numéro, sont priés de vouloir bien nous faire parvenir ce dont ils se trouvent être redevables, à raison de l'augmentation du prix de l'abonnement au 1.<sup>er</sup> messidor.— Ceux qui nous ont déjà adressé leurs ordres de renouvellement, et qui ne nous ont fait parvenir que le prix ancien, sont également invités à s'acquitter de cette augmentation, pour éviter des retards dans l'envoi des numéros.

Les lettres, relatives à l'envoi du montant des abonnements, doivent toujours être adressées, *franches de port*, au C. JEUNEHOMME, Directeur du *Mercure de France*, rue de la Place-Vendôme, ci-devant Louis-le-Grand, n.<sup>o</sup> 7, à Paris.









Digitized by Google

